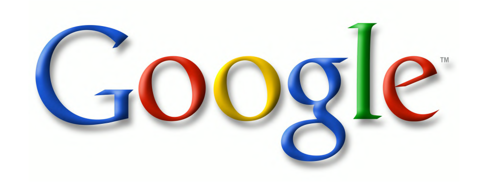
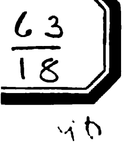
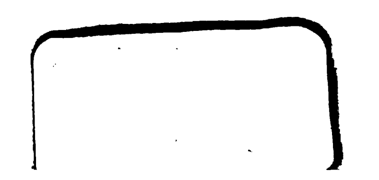



63
18







HISTOIRE

DE

GRÉGOIRE VII

II

Paris. — Imprimerie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

HISTOIRE

DE

GRÉGOIRE VII

PRÉCÉDÉE

D'UN DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ

JUSQU'AU XIe SIÈCLE

PAR

M. VILLEMAIN

DEUXIÈME ÉDITION

II



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1874

HISTOIRE
DE GRÉGOIRE VII

LIVRE IV

(1075—1077).

Nouveaux préparatifs de Henri pour asservir la Saxe. — Reprise du soulèvement local. — Concile ouvert à Rome le 23 février 1075. — Langage menaçant tenu par le pontife. — Rébellion croissante de la Saxe, surtout par l'influence des évêques. — Succès militaires de Henri ; son retour victorieux dans Worms. — Ses abus de pouvoir, en particulier contre l'Église, et dans la vente des dignités ecclésiastiques. — Protestations et messages menaçants de Grégoire VII. — Ses périls dans Rome. — Attentat de Cinci sur sa personne. — Sa délivrance par le peuple. — Considérations sur cet événement. — Cinci se réfugie à la cour de Henri. — Diète de Worms. — Déposition de Grégoire VII. — Concile de Rome. — L'empereur déposé. — Excommunication, articles fondamentaux promulgués par Grégoire VII.

Cependant le jeune roi de Germanie, instruit par ses revers, travaillait à se fortifier et surtout à dissoudre la ligue des grands du royaume, en s'efforçant d'exciter entre eux la jalousie et d'en gagner

quelques-uns à sa cause. Il paraît même s'être concilié l'ambition du plus puissant de ses vassaux, Rodolphe de Rinfelden, qu'il devait, peu de temps après, avoir pour compétiteur à la couronne, et il crut un moment avoir enlevé à la Saxe ce redoutable défenseur. Il s'attacha beaucoup d'autres seigneurs par des présents et des promesses ; il s'assura de l'alliance du duc de Bohême et du roi de Danemark. Enfin, peu scrupuleux dans sa haine, et donnant un nouveau motif aux anathèmes de l'Église, il excita par ses émissaires les peuples païens et barbares de la haute Lusace à faire des incursions et des pillages sur les terres de la Saxe chrétienne.

En même temps il travaillait à diviser les principales familles de cette belliqueuse province, et à séduire par ses dons et ses promesses quelques-uns des chefs qui avaient pris part au dernier soulèvement. Comme les plus considérables des familles saxonnes possédaient, par quelques-uns de leurs membres, des fiefs et des domaines dans les États héréditaires de Henri, elles se partageaient de volonté ou d'apparence, pour ne pas encourir la perte de leurs biens ; et quelques-uns des fils ou des frères venaient se ranger du côté du roi, tandis que les autres restaient fidèles à ce qu'ils nommaient les droits et franchises de leur pays.

Henri, par des présents et des offres prodigués, parvint aussi à rapprocher de sa cause plusieurs évêques entre ceux dont le pouvoir et l'autorité avaient le plus aidé les premières résistances de la

Saxe. Le bruit des préparatifs du roi et de la défection de plusieurs chefs commençait à se répandre dans le pays. La noblesse divisée tombait dans le découragement. On répandait parmi le peuple des prédictions sinistres; on disait que, dans plusieurs églises, l'image du Christ avait paru couverte d'une sueur froide; que l'évêque de Magdebourg, célébrant la messe, avait vu l'hostie tomber au fond du vase comme une chair vivante, et que, dans son diocèse, un prêtre avait également trouvé dans le calice du sang au lieu de vin.

L'archevêque de Magdebourg écrivit alors à Sigefride, évêque de Mayence, une lettre dont l'humble langage attestait l'inquiétude des grands de la Saxe; et il le suppliait de détourner la colère du roi et d'obtenir du moins que, avant de ravager leurs campagnes par la guerre, il fît juger dans une assemblée des grands les torts dont il se plaignait.

Des lettres semblables furent adressées de Saxe à tous les princes qui environnaient Henri; mais ce roi, plein du souvenir de son injure, et se voyant à la tête d'une nombreuse armée, dit aux Saxons, pour toute réponse, de se rendre à discrétion. Alors ils commencèrent à prendre les armes, sans renoncer à l'espérance de fléchir Henri.

Pendant que les Saxons affaiblis et découragés se disposaient lentement à la résistance, un secours leur était préparé du fond de l'Italie. Grégoire VII avait convoqué dans Rome un concile. Il alléguait pour motifs les troubles malheureux de l'Église et l'audace effrénée de ses ennemis. «Il espérait, di-

« sait-il, par le courage spirituel autant que par la « prudence, forcer les impies de renoncer à leurs « entreprises et affermir la religion chrétienne « dans sa paix et sa liberté primitives. »

On vit bientôt ce qu'il désignait par ces expressions. Dans ce concile, qui s'assembla le 23 février 1075 et dura jusqu'à la fin du mois, le pontife ne se borna point seulement à suspendre quelques évêques d'Allemagne et de Lombardie et à renouveler ses décrets pour le célibat des prêtres : il attaqua directement le pouvoir, qu'exerçaient tous les souverains, de donner l'investiture des évêchés et des abbayes, et il interdit solennellement l'usage même d'un droit dont l'Église depuis longtemps ne blâmait que la vénalité. Cinquante évêques et un grand nombre de prêtres et d'abbés présents au concile proclamèrent le décret suivant :

« Quiconque désormais recevra des mains d'une « personne laïque un évêché ou une abbaye ne « sera pas compté parmi les évêques et les abbés. « Nous lui interdisons l'entrée de l'Église et la « grâce de saint Pierre, jusqu'à ce qu'il ait aban- « donné la place qu'il aura ainsi occupée, à la fois « par ambition et par désobéissance, péché sem- « blable à l'idolâtrie. Nous statuons de même tou- « chant les dignités ecclésiastiques du second ordre. « De plus, si quelqu'un des empereurs, des ducs, « des marquis, des comtes ou des autres pouvoirs « séculiers ose donner l'investiture d'un évêché ou « de quelque autre dignité de l'Église, qu'il sache « avoir encouru l'anathème. »

En attaquant ce droit des princes, le pontife prévoyait bien quelle lutte il allait engager, et l'on peut croire que son courage et son ambition hésitèrent quelque temps. Entreprenant d'ailleurs cette voie nouvelle, cette revendication pleine de périls et d'obstacles, il lui fallait abandonner un autre projet qui flattait son ardeur, la pensée d'une croisade des princes d'Occident pour délivrer les chrétiens de Grèce et d'Asie. Toutes ses anxiétés, tous ses désirs, tous ses regrets, éclatent et se mêlent dans une lettre à Hugues, abbé de Cluny, son ancien ami, un des premiers hommes de l'Église d'alors et des plus puissants à la cour et dans les conseils agités de Henri.

« Je suis obsédé, lui dit-il, d'une douleur im-
« mense et d'une tristesse universelle. L'Église
« d'Orient s'est éloignée de la foi catholique, et le
« démon, après l'avoir tuée spirituellement, fait
« périr les membres qui la composent par le glaive
« des infidèles pour qu'ils ne puissent se repentir
« par la grâce divine. Lorsque, par la pensée, je
« regarde l'Occident, le Midi, le Septentrion, je ne
« vois presque nulle part d'évêque dont la pro-
« motion et la conduite soient légitimes, et qui gou-
« verne le peuple chrétien par l'amour du Christ
« et non par une ambition temporelle. Quant aux
« princes séculiers, je n'en connais pas qui pré-
« fèrent la gloire de Dieu à la leur et la justice à
« l'intérêt. Ceux au milieu desquels j'habite, les
« Romains, les Lombards, les Normands, sont,
« comme je le dis souvent à eux-mêmes, pires que

« les juifs et les païens. Et quand je rentre en moi-
« même, je me sens si fort accablé par le poids de
« ma pauvre vie, qu'il ne me reste d'espoir de
« salut que dans la miséricorde du Christ. Car, si
« je n'espérais pas arriver à une vie meilleure et
« servir l'Église, je ne resterais pas à Rome, où j'ai
« vécu toujours malgré moi depuis vingt ans.
« Aussi, entre cette douleur qui se renouvelle
« chaque jour et cette espérance si longtemps
« différée, battu de mille tempêtes, je meurs plus
« que je ne vis. »

Mais pendant qu'il confiait à son ami ces dégoûts et ces découragements d'une âme ardente, le pontife réclamait de nouveau la Hongrie comme un fief du saint-siége; ses secrets émissaires animaient le courage des Saxons, et son nouveau décret sur les investitures était porté à tous les rois chrétiens qu'il dépouillait d'une partie de leur pouvoir.

Henri, en recevant ces décrets, sentit le nouveau coup que lui portait le pontife; mais, occupé de l'expédition qu'il allait entreprendre, il ne voulut ni céder à la nouvelle prétention du pape, ni rompre tout à fait avec lui.

Cependant les chefs restés fidèles aux griefs nationaux des Saxons, avant de laisser éclater la nouvelle rébellion qui se préparait sous leurs yeux, voulurent essayer quelques efforts pour désarmer les ressentiments de Henri et pour intéresser à leur cause le reste de l'Allemagne.

Le jour de Pâques de l'année 1075, comme le roi assistait solennellement à la messe dans la cathé-

drale de Mayence, un envoyé saxon, porteur de lettres suppliantes pour le roi, les présenta tout à coup à l'archevêque qui montait en chaire, et le conjura pour l'amour de Dieu d'en donner lecture au peuple. Henri défend de commencer cette lecture, et l'envoyé saxon s'efforce de faire connaître en peu de mots le contenu de ces lettres, et supplie tous ceux qui craignent Dieu de ne point venir ainsi ravager la Saxe, avant de savoir si elle est coupable; mais la voix du messager saxon est étouffée de toutes parts. Rodolphe et d'autres princes rapprochés alors de la personne de Henri le pressent lui-même de se venger d'un peuple rebelle.

Les Saxons, qui se sentaient encore affaiblis de leur dernière défaite et découragés par la défection de quelques-uns de leurs anciens appuis, essayèrent encore de fléchir Henri par d'autres envoyés; mais, pour toute réponse, ce prince, en offrant sa grâce à l'archevêque de Magdebourg, demande qu'on lui livre l'évêque d'Alberstadt, Otton, l'ancien duc de Bavière, et les autres principaux chefs. Ceux-ci consentaient à être jugés dans une assemblée des princes réunis de Saxe et de Germanie; mais le roi voulait les tenir en son pouvoir. Les Saxons, poussés à bout, reprennent donc les armes, et le roi s'avance à Bredïngen, où était assemblée son armée.

L'armée des Saxons était à quelques lieues de là, espérant encore la paix. Le roi, par une marche rapide, que lui conseille le duc Rodolphe, les prend à l'improviste, les disperse après un rude combat, en fait un grand carnage et s'empare de leur camp.

On remarqua cependant que du côté du roi il périt plus de nobles et de seigneurs, du côté des Saxons plus de paysans et de soldats. Le roi poursuivit sa victoire, saccagea la Saxe; les hommes avaient fui dans les forêts, et Henri se disposa à marcher pour les soumettre; mais, voulant n'avoir rien à craindre de l'Église pendant cette guerre, il fit partir pour Rome deux seigneurs de sa cour qu'il accréditait par cette lettre au pontife :

« Sachez, très-saint-père, que, m'étant aperçu de « la disposition de presque tous les grands de mon « royaume à se réjouir de nos discordes plutôt que « de notre mutuelle alliance, je vous adresse secrè- « tement ces deux envoyés, que je connais pour « hommes nobles et religieux et qui, je n'en puis « douter, souhaitent l'affermissement de la paix « entre nous. Je désire que personne ne sache ce « que je vous mande par eux, excepté vous, madame « ma mère, ma tante Béatrix et sa fille Mathilde. « En revenant, avec le secours de Dieu, de l'expédi- « tion de Saxe, j'adresserai d'autres envoyés choisis « parmi mes plus intimes et mes plus fidèles, et je « vous exprimerai par eux toutes mes intentions et « la vénération que je dois au bienheureux Pierre « et à vous. »

Les seigneurs chargés de cette lettre étaient en même temps prévenus de ne point s'étonner si la seconde ambassade tardait, mais de prolonger leur séjour et d'attendre qu'elle fût arrivée, parce que le roi l'enverrait sans faute.

Henri, cependant, pressait les hostilités reprises

avec tant de vigueur, et, s'avançant à travers la Saxe, il emportait plusieurs villes auxquelles il n'épargna pas les horreurs de l'assaut. Les femmes, réfugiées dans les églises, n'y furent pas à l'abri du viol et du meurtre. Ceux des nobles et des évêques qui n'avaient pas trahi étaient cantonnés dans quelques châteaux, d'où ils envoyèrent de nouvelles ambassades au roi.

L'évêque de Magdebourg, par une lettre à l'archevêque de Wurtzbourg, ministre de Henri, demandait de nouveau que le roi fît, après tant de sang répandu, ce qu'il aurait pu faire avant le combat, qu'il indiquât un lieu et une diète pour juger les griefs qu'il imputait aux chefs saxons : « Que « nous puissions, lui disait-il, conférer avec vous « et les ducs Rodolphe, Berthold et Goltfried, nous « sommes prêts à subir, sur tous les points où nous « paraîtrons blâmables, le jugement de votre pru- « dence. Jamais on ne vit, même dans un païen, « une telle cruauté que de vouloir, lorsque l'on « peut soumettre des hommes sans combat et sans « péril pour les âmes, les subjuger par la force et « au péril des siens. S'il n'y avait eu dans cette « armée, écrivait encore le prélat, que des laïques, « peut-être ils épargneraient les églises et les « choses ecclésiastiques ; mais, comme il y a parmi « eux beaucoup d'évêques, on ne fait grâce à rien. »

Henri, cependant, demeurait inflexible à de telles prières. Rentré vainqueur dans cette même ville de Goslar qu'il avait quittée presque furtivement quinze mois auparavant, il refusa même à ses amis d'ac-

corder la paix à la Saxe. Une autre cause, une nécessité toute matérielle, l'obligea seulement de s'éloigner; les vivres manquaient pour son armée, le pays était épuisé. Henri se retira dans l'intention de revenir, au mois d'octobre, enlever les blés qu'il laissait mûrir. Ce repos de quelques mois rendit le courage aux Saxons, et, dans cet intervalle, de grands changements survinrent parmi les partisans ou les alliés du roi. Ce prince s'aperçut bientôt que les seigneurs qui venaient de seconder si puissamment ses armes pourraient bien, dans une nouvelle épreuve, ne pas lui prêter le même appui; sa résolution fut prise dès lors de peser sur la Saxe par un autre côté et avec d'autres auxiliaires. Il se dirige vers les montagnes de la Bohême, habitées par des peuplades féroces, presque toutes païennes encore et moins soumises à son autorité que prêtes à le suivre dans une guerre d'invasion et de pillage; fortifié de leurs secours, il se jette de nouveau sur la Saxe qu'il dévaste. Les milices du pays, rassemblées à la hâte, marchent contre son armée qu'elles espèrent envelopper. Mais il leur échappe, multiplie ses ravages, repasse en Bohême et s'y trouve au lieu et au jour qu'il a fixés à ses alliés, le 31 décembre 1075, pour s'élancer avec eux à de nouveaux ravages.

Les évêques et les comtes venus à ce rendez-vous étaient encore nombreux. Goltfried, l'époux de Mathilde et le fidèle vassal de Henri, avait surtout amené des troupes brillantes et bien armées. Mais les ducs Rodolphe de Souabe et Berthold de Carinthie ne parurent pas; ils firent connaître par un

message que, touchés de la grâce de Dieu, ils se faisaient scrupule de seconder le roi dans sa colère implacable contre un peuple innocent. Dans leurs principautés et leurs domaines, ils observèrent un jeûne public et firent vœu de ne plus reprendre les armes dans cette guerre.

Affaibli par cette défection nouvelle, Henri se montra moins implacable et consentit enfin, sur la demande réitérée des Saxons, à leur envoyer l'archevêque de Mayence, trois autres évêques de son parti et le duc Goltfried pour les entendre et traiter avec eux. Arrivés au camp des Saxons, les députés du roi déclarèrent aux chefs des rebelles qu'ils devaient une réparation à Henri et ne pouvaient l'accomplir qu'en se livrant à sa merci; mais que, du reste, ils se portaient garants que le roi ménagerait leur honneur et leur liberté. Les Saxons frémissaient à cette demande, redoutant l'humeur violente du roi, et ayant encore sous les yeux les marques de sa cruauté dans la dernière invasion de la Saxe; mais ce spectacle même abattait leur courage.

Après avoir longtemps hésité, ils s'en remirent aux députés du roi, et Henri promit, avec serment, de ne rien ordonner contre les chefs saxons sans l'avis et le consentement des princes qui avaient contribué par leurs efforts à sa victoire.

D'une autre part, les députés de Henri jurèrent que les seigneurs de Saxe et de Thuringe ne souffriraient aucun dommage dans leur personne et dans leurs fiefs; et qu'aussitôt qu'ils auraient, par leur reddition volontaire, satisfait à la majesté du

roi de Germanie, ils seraient rendus à leur liberté et à leur patrie, sans rien perdre de leurs priviléges.

A ce prix, et malgré leur défiance, malgré le désespoir de leurs plus zélés partisans, les chefs des Saxons consentirent enfin à se remettre dans les mains de Henri.

C'était la fin de la guerre et le plus beau triomphe pour le jeune roi : la soumission se fit avec solennité.

Le roi, entouré de ses évêques et de ses princes, était assis au milieu d'une vaste plaine, près de la ville de Spire ; ses troupes étaient rangées à quelque distance, laissant libre un assez vaste espace que l'on ne pouvait traverser sans être en vue de toute l'armée royale. Là s'avancèrent successivement les princes de Saxe et de Thuringe, l'archevêque de Magdebourg, l'évêque d'Alberstadt, l'ancien duc de Bavière, Otton, tous les autres chefs et nobles qui avaient pris part à la guerre, et ils vinrent se rendre au roi. Henri les reçut et les remit à la garde des divers princes dont il était entouré ; mais bientôt après, au mépris de ses serments, il les exila la plupart en Bavière, en Bourgogne, en Lombardie, et s'empara de leurs terres pour les distribuer à ceux des siens dont il était le plus content ; il dépouilla même quelques seigneurs saxons qui n'avaient pas pris part au soulèvement de leur pays, et enrichit de leurs dépouilles plusieurs favoris, surtout Ulrich de Cosheim.

Ensuite, après s'être assuré des villes et des châteaux qui restaient à la Saxe, il congédia son armée et revint célébrer sa victoire dans la ville de Worms.

Ce succès, dont Henri ne tarda pas d'abuser, avait abattu l'orgueil des vassaux jaloux de son pouvoir, et Grégoire VII lui-même parut adoucir son langage avec le jeune prince victorieux. Il lui écrivit pour le féliciter de son zèle à réprimer la simonie et à maintenir le célibat des prêtres. Il lui donna ce titre d'Empereur déjà contesté, et, en marquant son intention de finir les débats qui pourraient les diviser encore, il employait ces affectueuses paroles : « Je suis prêt à t'ouvrir le sein de l'Église romaine, « à te recevoir comme un frère et comme un fils, « et à t'offrir le secours qui t'est nécessaire, ne « voulant rien de toi, sinon que tu prêtes l'oreille « aux paroles de l'Église. » Le pontife ajoutait : « Si l'orgueil des Saxons qui vous résistaient in- « justement vient de se briser devant vous par le « jugement de Dieu, il faut s'en réjouir pour la « paix de l'Église, et s'en affliger parce que le sang « de beaucoup de chrétiens a coulé. Occupez-vous, « dans cette occasion, de défendre la justice et « l'honneur de Dieu plutôt que de pourvoir au « vôtre, car tout prince peut, avec plus de sécurité, « punir mille impies pour la cause de la justice « que frapper du glaive un seul chrétien pour la « cause de sa propre gloire. »

Malgré ce langage amical, Grégoire poursuivait avec hauteur la déposition de plusieurs évêques d'Allemagne, accusés de violence ou de simonie, mais coupables surtout à ses yeux de fidélité pour Henri.

Hermann, évêque de la forte ville de Bamberg, avait, durant la guerre de Saxe, servi la cause de

Henri de ses richesses et de ses exhortations publiques. Grégoire VII, profitant d'une querelle qui s'était élevée entre ce prélat et les chanoines de son Église, lui donna tort et l'interdit. Hermann s'étant abstenu de l'autel, mais restant maître de l'évêché, Grégoire VII pressait Henri de le chasser. Ce prince y consentit; mais il remplit la place vacante par un prêtre de son choix et qui lui était dévoué. Un tel acte indiquait assez que le jeune roi vainqueur ne voulait pas reconnaître le dernier décret du pape sur l'investiture des dignités ecclésiastiques. En effet, il n'était plus question de l'ambassade que Henri, à la reprise des troubles de la Saxe, avait promis d'envoyer à Rome. Au lieu de la négociation secrète et tout amiable qu'il avait paru désirer, il voulait maintenant discuter en public les prétentions de l'Église romaine, et se croyait assez puissant pour les repousser. Henri marqua dès lors cette intention à Béatrix et à Mathilde, comme à ses deux vassales en Italie. En même temps Gottfried, par l'ordre de ce prince, faisait de nouvelles instances pour appeler près de lui Mathilde.

Le rôle qu'avait eu Gottfried dans la rapide expédition de Saxe pouvait tenter un moment l'orgueil de Mathilde. Cet époux difforme et dédaigné s'était couvert de gloire; l'offre que faisait Henri de négocier publiquement avec le pape semblait d'ailleurs juste et naturelle. Les deux princesses l'appuyèrent auprès du pontife, dans une lettre où elles le consultaient en même temps sur la réponse qu'elles devaient faire à Gottfried. Grégoire s'offensa presque

de cette lettre, qui lui parut un signe de doute de faiblesse. « Nous ne sommes pas peu surpris, « répondit-il, que vous ayez cru pouvoir consulter « sur les choses dont vous nous parlez dans votre « lettre. »

Transcrivant alors les expressions mêmes que le roi lui avait adressées par ses premiers envoyés encore présents à Rome et cette demande formelle d'une négociation amicale et secrète : « Nous som-« mes profondément étonnés, dit-il, qu'il ait si « fort changé d'avis et veuille maintenant publier « ce qu'il avait dessein de cacher. Cela donne à « penser qu'il ne veut pas du tout d'une paix que « maintenant il propose de faire en présence de « ceux auxquels il voulait auparavant la cacher, et « qui, disait-il lui-même, avaient plus de joie de « nos discordes que de notre union. Sachez donc « que nous ne consentirons pas à sa demande, « parce que cette nouvelle invention, commode « pour ses intérêts, ne paraît point honorable au « bienheureux Pierre et à nous.

« Que s'il revient à sa première pensée, elle nous « paraît salutaire et bonne à suivre. Quant aux « conseils que vous nous demandez sur la réponse « que vous devez faire à Gottfried, en vérité nous « ne saurions quel parti vous indiquer après que « cet homme a rompu si ouvertement les serments « qu'il vous avait faits, et lorsque nous croyons « impossible de se fier à ses promesses. Cependant, « si vous pouvez faire avec lui quelque convention « qui ne s'écarte pas de la règle prescrite par les

« saints Pères, je l'approuve. S'il en est autrement, « nous désirons que vous sachiez bien qu'il n'est « pas possible de rompre ou d'affaiblir l'affection « par laquelle Dieu a voulu nous unir. Partant, si « Goltfried vous aime, nous l'aimerons; mais si, par « sa faute, il vous a prises en haine, nous, en vous « aimant de tout notre pouvoir, comme nos filles « chéries, nous lui résisterons avec la faveur de « Dieu [1]. »

Grégoire, en rejetant les nouvelles propositions de Henri, songeait dès lors à l'attaquer ouvertement au prochain concile; son langage devenait plus hardi et plus menaçant pour l'Empereur. Uniquement occupé de le combattre, il se relâchait de sa rigueur envers les évêques de Lombardie qu'il avait excommuniés. Il écrivit à Thédald, nouvel archevêque de Milan, nommé par Henri, pour lui faire espérer la confirmation de sa dignité s'il se rendait à Rome. Pour la sûreté de son voyage, il lui offrait la protection de Béatrix et de Mathilde dont il fallait traverser les États. Il lui promettait la liberté du retour, mais en lui défendant de se faire consacrer. Il l'avertissait que la force des rois et des Empereurs et tous les efforts des mortels, en présence des droits apostoliques et de la toute-puissance de Dieu, ne sont qu'une étincelle et une paille légère.

Dans la colère qui lui dictait ces paroles, Grégoire VII, instruit que Henri venait encore de dis-

[1] Cette lettre est de septembre 1075.

poser des évêchés de Spolète et de Fermo, envoie deux légats pour sommer le roi de comparaître au prochain concile : Henri, tout-puissant au milieu de la Saxe soumise, était revenu dans Goslar célébrer les fêtes de Noël.

Il y avait mandé les princes du royaume pour délibérer avec eux sur le sort des chefs saxons ; et il profitait de leur présence pour leur faire jurer solennellement de ne reconnaître jamais d'autre roi que son fils Conrad, encore tout enfant.

Otton, ancien duc de Bavière, et si mêlé aux troubles de la Saxe qu'il avait soulevée en y trouvant asile, venait se soumettre à Henri et lui amenait ses deux fils pour otage. Il en était bien accueilli et parut bientôt fort avancé dans la confiance et la faveur du prince, car Henri, tant accusé, n'était pas implacable. Il continuait cependant à régir dans son royaume d'une volonté absolue les affaires ecclésiastiques comme toutes les autres, et il ne paraissait disposé à rien céder de ce pouvoir que les récents décrets de Grégoire VII revendiquaient avec tant de hauteur touchant l'investiture des dignités et des bénéfices de l'Église. Cet ordre de choses suivi dès longtemps choquait peu les esprits ; et dans le peuple et le clergé on s'y prêtait de soi-même en sollicitant, à chaque vacance d'évêchés ou d'abbayes, le choix du souverain. A ce moment même, des députés de la bourgeoisie et du clergé de Cologne venaient lui demander l'autorisation d'élire un archevêque pour remplacer le célèbre Hannon, mort depuis peu de temps, après avoir occupé une si

grande place à la cour de l'impératrice Agnès et durant la minorité du jeune roi.

Ce fut au milieu de ce concours d'hommages à la puissance de Henri, et sur le lieu même de ses récentes victoires, que les légats du pape se présentèrent et qu'ils le citèrent à comparaître le premier lundi de la seconde semaine de carême au concile de Rome, sous peine, s'il y manquait, d'être retranché du sein de l'Église.

A cette menace inattendue, Henri, jeune et fier, ne peut contenir son indignation; il fait chasser avec insulte les légats, et, résolu de rendre outrage pour outrage, il ordonne, à son tour, de convoquer dans Worms, pour le troisième dimanche avant le carême, un concile de tous les évêques et abbés de son royaume, afin d'aviser avec eux à la déposition du pontife romain [1].

Par une rencontre singulière, à l'époque et presque au jour même où le pape faisait menacer Henri dans Goslar, lui-même, au milieu de Rome, était arraché du sanctuaire. Tandis que le pape fulminait au loin ses anathèmes, il était mal en sûreté dans son Église, et ce n'est pas un des moindres contrastes de sa vie que de le voir attaquer avec tant de hauteur le roi d'Allemagne, imposer tribut à Guillaume le Conquérant et demeurer exposé dans Rome au premier coup de main d'un brigand. Mais

[1] Abjectis cum gravi contumeliâ legatis, etc..., episcopos et abbates Wormatiæ dominicâ septuagesimæ convenire præcepit, tractare cum eis volens ad deponendum romanum pontificem. (*Lamb. Schafnab.*, p. 233.)

de tels désordres, représaille odieuse de la fermeté du pontife, dépendaient d'une cause plus générale.

Ils tenaient moins encore à la rude licence du moyen âge qu'à la nature même du pouvoir pontifical, puissance toute d'imagination et de foi, sans force matérielle, idole adorée au loin, faible et vulnérable dans son temple. Notre civilisation même ramène trop souvent ces accidents des temps barbares pour qu'on ait peine à les comprendre dans le passé. Pendant plusieurs siècles, les barons romains, c'est-à-dire les descendants de quelques chefs goths ou de quelques familles indigènes entées faussement sur des noms antiques, mais possédant des châteaux voisins de Rome, avaient souvent rançonné l'Église et troublé les élections.

Depuis qu'il n'y avait plus d'empereur ni de roi Théodoric, un comte de Toscanelle ou de Tibur, aidé de quelques centaines d'hommes d'armes, avait parfois disposé de la tiare, ou emprisonné le prêtre qui osait la recevoir en dépit d'eux.

La domination des rois de Germanie, survenus comme de plus redoutables suzerains et de plus puissants Barbares, n'avait pas détruit cette féodalité de la campagne de Rome. Elle apparaissait par intervalle dans l'éloignement des lances allemandes. Souvent elle offrait ses services aux rois de Germanie, et s'en faisait payer par l'impunité du pillage. Cependant elle allait s'affaiblissant depuis que des principautés bien autrement puissantes, celle du margrave Boniface et de Béatrix, et celle des chefs

normands, s'étaient élevées dans la Toscane et la Calabre.

Devant cette puissance, les châtelains suburbicaires, d'oppresseurs devenus factieux, se bornaient à quelques exactions armées et à quelques violences dans la ville. Durant les troubles antérieurs à Grégoire VII, un d'eux, Cenci, fils d'Étienne, ancien préfet de Rome, s'était signalé par son audace et ses rapines. Profitant du pouvoir de son père, il avait fait bâtir, au milieu même de la ville, une tour fortifiée [1]. Plus tard il continuait d'occuper ce poste, et comme autrefois Catilina, attirant à lui les gens désespérés, les hommes perdus de dettes et prêts au crime, il s'était fait, dit la chronique [2], une garnison de tous les hérétiques et de tous les méchants du pays.

Accusé du meurtre d'un de ses oncles dont il avait forcé et démoli la maison [3], il avait été excommunié dès le commencement du pontificat précédent, à la demande d'Hildebrand, qui déjà répondait de tout et faisait tout [4]. Ayant pris la fuite avec deux de ses partisans, dont la chronique a conservé les noms, Bertramn et Nicolas, il s'était ré-

[1] In turrim quam, vivente patre suo Stephano urbis præfecto, construxerat, se recepit. (*Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henschenium*, maii, t. VI, p. 121.)

[2] Ad cujus confugium omnis hæreticus omnisque scelestus properabant. (*Ibid.*)

[3] Qui ad sui destructionem quemdam suum compatrem occidit, in cujus domum perrupit quam etiam destruxit. (*Ibid.*)

[4] Vir Dei accensus, unà cum adhuc vivente papâ Alexandro, maledictionis et anathematis eum vinculis alligavit. (*Ibid.*)

fugié à la cour de Henri [1], il avait servi la cause de l'antipape Cadaloüs, était rentré avec lui dans Rome et avait fait la guerre de rue en rue contre les troupes du duc Gottfried et de Béatrix, qui ramenaient le pape Alexandre. L'antipape Cadaloüs enfin repoussé et mort en exil, Cenci, favorisé par sa parenté dans la noblesse romaine, avait obtenu de revenir à Rome en faisant au pape serment de garder la paix [2]. Remis en possession de sa tour à l'entrée du pont de Saint-Pierre, il y jeta bon nombre d'hommes d'armes, et il prétendit exiger de tout passant chargé de marchandises un droit de péage [3].

Cette vaste étendue de l'ancienne Rome, où se perdait le peuple nouveau, ces solitudes au milieu de la ville et en même temps ces maisons fortifiées dont elle était remplie devaient y rendre toute espèce d'attentat facile, et expliquent les brigandages, les troubles, les essais de guerre civile dont elle était souvent le théâtre. Nul ordre, nulle garde régulière, partout la misère ou la violence abritée ou enhardie par les ruines qui couvraient le sol de Rome.

L'esprit de l'Église romaine, d'abord, avait vu

[1] Ad perditionis filium, scilicet Henricum regem properavit. (*Ibid.*)

[2] Pactum se cum domino papâ facere et fidelitatem servare spopondit, quod et fecit. (*Vit. Greg., a Paulo Bernried., apud Henschenium.*, maii, t. VI, p. 122.)

[3] Sicque factum est ut in ipsâ turri, quam miræ magnitudinis suprà pontem S. Petri construxerat, viros sicarios poneret, qui ab omnibus introeuntibus et exeuntibus ex iis quæ ferebantur prædem caperent. (*Ibid.*)

sans regret ces destructions matérielles, cet encombrement de débris qui attestait d'autant mieux la chute du paganisme. Dès la fin du quatrième siècle, un pape était accusé d'avoir aidé à la démolition de l'enceinte sacrée de l'ancienne Rome et des murs qui la protégeaient. Ensuite l'Église souveraine dans Rome ne fit, pendant plusieurs siècles, aucun effort pour épargner aux monuments païens les dévastations du temps et des barbares. Ce qu'il y avait de souvenir de l'art antique ou plutôt d'imitation de l'art byzantin ne s'appliquait qu'au service du culte chrétien, à la transformation des temples païens en chapelles chrétiennes. Le Capitole seul fut relevé de ses ruines, et un seul des palais impériaux conservé en devenant le palais de Latran, comme le Panthéon devenait l'église de Sainte-Marie-aux-Martyrs. Hors de là, le zèle religieux même aidait à l'incurie barbare du siècle. Un écrit presque contemporain de Grégoire VII célèbre comme un spectacle agréable aux yeux cette ruine, dit-il, des palais impériaux et d'autres merveilleux édifices qui représente aux fidèles la ruine de Jéricho, tandis que les édifices ecclésiastiques, accrus de jour en jour et resplendissants de marbre et d'or, montrent visiblement la maison de Raab, seule debout et sauvée, c'est-à-dire l'Église appuyée sur la foi et sur le nom de saint Pierre.

Le même écrit atteste par de curieux détails l'anarchie guerrière si fréquente alors. Seuls entiers parmi les édifices publics, les Églises, les monastères de la ville étaient gardés comme des places

fortes, souvent crénelés et surmontés de machines de guerre; on y voyait porter des amas d'armes et de pierres comme en un lieu tout proche des Sarrasins, dit l'auteur, et afin que cet appareil, même dans les faibles mains d'hommes contemplatifs, effrayât les barbares qui ne manquaient pas d'assaillir ces lieux sacrés s'ils les savaient sans défense. Enfin, dit encore le même auteur, présent à Rome du temps d'Innocent III, souvent sur les murailles apparaissaient des prêtres et des moines portant cuirasses et boucliers, et lançant des dards et des quartiers de roche pour repousser l'ennemi, et, sans intention homicide, imprimer aux barbares une terreur qui les sauvât d'eux-mêmes.

Les Barbares, dans le langage énergique de ce témoin du temps, n'étaient autres que la tourbe et les gens perdus, souvent à la solde de ceux qu'il appelle ailleurs les capitaines romains, tels qu'était entre autres ce Cenci dont nous parlons. Cela seul, cependant, n'expliquerait pas toute l'audace de cet homme et sa singulière usurpation. Il faut y voir encore l'abus de quelque privilége ancien et une marque de l'importance qu'il tirait de sa parenté féodale et de ses richesses.

Mais quels que fussent ce privilége et cet ascendant, Grégoire VII, maintenant maître en son nom, ne pouvait tolérer d'indignes désordres qu'il avait déjà réprimés sous un autre pontife, et quand tout se brouillait du côté de l'Allemagne, le patronage qu'en avait reçu Cenci, l'asile que naguère il y avait cherché rendaient son audace dans Rome plus insupportable.

Grégoire VII n'hésite donc pas à frapper en lui un des derniers et le plus redoutable de ces barons romains qui avaient si souvent conspiré contre la papauté. Après avoir épuisé les religieuses réprimandes et les anathèmes, il donne l'ordre au préfet de Rome de se saisir du rebelle. Le préfet de Rome, selon le droit public du temps, était un magistrat revêtu d'une juridiction militaire et civile, lié envers le pape auquel il rendait hommage, et envers l'Empereur dont il recevait les insignes de sa puissance, un glaive nu pour en user contre les malfaiteurs qu'il ferait arrêter, juger et exécuter dans l'éloignement du prince, les vacances de l'Empire et les minorités. Ce droit d'investiture devait être fort affaibli, et le préfet était choisi et maintenu par le pape. L'homme qui remplissait alors cette charge, du même nom et selon toute apparence de la même famille que Cenci, était un pieux personnage qui portait si loin le zèle du Seigneur, que, laïque et chevalier, il avait parfois exercé dans l'Église le ministère de la parole évangélique [1]. Nous avons encore deux lettres de Pierre Damien à ce magistrat, évidemment l'homme lige et l'officier du pape bien plus que de l'empereur. Dans l'une de ces lettres, l'éloquent évêque d'Ostie, à qui la voix avait manqué pour prêcher le peuple le jour de l'Épiphanie dans l'église Saint-Pierre, félicite le préfet

[1] Heri planè in ecclesia B. Petri apostolorum Apostoli de præsentis tunc Epiphaniæ solemnitate et ita locutus et non ut præfectum Reipublicæ sed potius ut sacerdotem decebat ecclesiæ. (*Pet. Damian*. Epist., t. I, p. 334.)

Cenci d'avoir pris devant lui la parole à sa place, et, le comparant aux deux conducteurs du peuple d'Israël, Moïse et Aaron, pour sa sévère équité sur son tribunal et ses pieux enseignements dans le temple, il le nomme le père de la patrie et le défenseur de l'Église [1]. Plus tard, dans une autre lettre, il l'avertit de modérer ce goût excessif de l'oraison ecclésiastique dont Cenci avait sans doute trop renouvelé l'épreuve; il lui rappelle l'importance de ses fonctions séculières et lui recommande de ne pas négliger, par amour de la contemplation spirituelle, la police de ce peuple innombrable qui lui est confié, et de ne pas sacrifier à ses satisfactions particulières le salut commun de la foule qui attend la justice.

Quoi qu'il en soit, Grégoire VII jugea bien d'abord ce qu'il pouvait commander au pieux dévouement d'un tel homme du même coup d'œil qui, pour ambassadeur près de Guiscard, lui fera choisir un ermite, ancien chevalier de haut lignage, portant un cilice de fer sous sa robe. Il oppose au brigand patricien le mystique préfet, et celui-ci, sans égard pour sa parenté et pour la complicité bienveillante des nobles romains, arrête à force ouverte Cenci et le jette dans un cachot.

Frappés de ce coup hardi, plusieurs des nobles romains qui, dans l'impunité de Cenci, réclamaient un droit pour eux-mêmes, vinrent supplier le pape d'épargner au moins sa vie. Grégoire, bien éloigné

[1] *Petri Damiani Epist.*, t. I.

des rigueurs sanglantes de son premier patron Grégoire VI, ne laissa jamais, malgré sa sévérité et ses fréquents périls, exécuter contre aucun de ses ennemis une sentence de mort. Après avoir exigé du factieux serment sur les reliques de saint Pierre qu'il amenderait sa vie, et reçu la caution de quelques-uns de ses parents accrédités dans Rome, il le remit en liberté, et fit seulement occuper sa principale forteresse [1]. Désespéré de cet affront qui abattait son parti dans Rome, Cenci s'en bannit aussitôt pour chercher partout des alliés et une vengeance. Il s'adressa d'abord aux principaux excommuniés des derniers conciles, se présentant au duc Guiscard en Calabre et envoyant un de ses fils à Ravennes pour conférer avec l'archevêque Guibert, dont la rivalité haineuse était déjà connue. Mais Guiscard, tout brouillé qu'il était avec le pape, et tout en se réservant l'occasion de quelque pillage sur les terres de l'Église, n'avait garde de violer de ses propres mains cette chaire de saint Pierre dont il attendait plus tard la consécration pour ses conquêtes et le titre de sa force. Il reçut la personne et les projets de Cenci avec le dédain d'un usurpateur habile pour un aventurier vulgaire. L'archevêque n'avait rien à entreprendre ouvertement

[1] Interventu quorumdam nobilium Romanorum, permittente hoc clementiâ domini papæ, peractis suprà sancti Petri corpus sacramentis suæ meliorationis, datisque obsidibus et redditâ turri, dimissus est... turres quam plures in urbe construxerat. (*Vit. Greg., a Paul. Bernried., apud Henschenium,* maii, t. VI, p. 122.)

contre le pape, au milieu des habitants de Ravennes où sa voix était moins puissante que celle de leur compatriote Pierre Damien, si zélé pour l'Église romaine. Mais il reçut avec faveur le fils de Cenci, et sa présence à Rome, quelques mois après, fit penser qu'il était là pour recueillir le fruit d'un complot que son ambition avait approuvée.

Cenci, cherchant encore un plus haut appui, avait écrit en Allemagne pour se plaindre au roi des persécutions souffertes, disait-il, pour sa cause, et pour lui offrir de lui amener, pieds et poings liés, le pape, son implacable ennemi[1]. C'était, avec les inévitables ressemblances qui viennent dans l'histoire du monde, quelque chose comme ces projets d'enlèvement sous chance d'assassinat que des aventuriers sans patrie complotent parfois contre un prince nouveau et qu'ils vont proposer aux puissances rivales.

On ne sait quelles furent les réponses et les encouragements de Henri. Près d'un an s'était écoulé depuis le départ et le bannissement de Cenci. Sous la protection secrète de Guibert et avec l'appui des partisans de l'empire en Italie, il employa ce temps à ramasser de l'argent et des armes, à réunir des mécontents et des bandits et à entretenir des intelligences dans Rome. Toute idée de révolution républicaine n'était pas étrangère à ses projets, ou du

[1] Ad regem etiam suæ fallaciæ destinavit litteras, promittens eumdem patrem regio conspectui repræsentandum. (*Vit. Greg., a Paul. Bernried., apud Henschenium*, maii, t.VI, p. 122.)

moins à son langage. Il promettait à ses complices, dit un chroniqueur, des biens incroyables, la liberté et un gain immense [1]. Toutefois rien ne paraissait encore. Rome, délivrée de l'audace des malfaiteurs par le bannissement du plus redoutable, était plus paisible que de coutume. Grégoire célébrait avec sécurité les cérémonies saintes, se montrait souvent au peuple, prêchait dans les églises, visitait les plus humbles réduits des pauvres et remplissait tous les devoirs de chef et de pontife.

La veille de Noël 1075, il était allé, selon l'usage, célébrer l'office dans l'église de Sainte-Marie Majeure, sur le mont Esquilin, quartier de Rome, alors réputé dangereux, habité par des gens très-pauvres et fréquenté par les pâtres vagabonds de la campagne romaine. Élevée sur les ruines d'un temple de Diane, au lieu où furent les jardins de Mécène, la basilique de Sainte-Marie Majeure, la seconde des patriarcales de Rome, avait été agrandie et ornée sous le pape Sixte III, qui en fit la dédicace avec cette inscription : SIXTE A LA DIVINITÉ PROTECTRICE DU PEUPLE. On y vénérait un antique tableau de la Vierge, portant sur son bras gauche son divin enfant. Cette image, disait-on, venue de l'Orient, avait été peinte par l'apôtre saint Luc [2]; on lui attribuait des miracles; on racontait que, promenée dans la ville, au temps

[1] Promittens eis ineffabilia, libertatem futuram, quæstum sine mensurà. (*Paul. Bern.*, *ap. Act. Sanct.*)

[2] Imago G. V. Mariæ depicta est in quâdam grossâ tabulâ cum imagine filii in brachio sinistro, quam depinxit sanctus Lucas evangelista. (*Basilicæ S. Mariæ majoris descriptio*, p. 242.

du pape saint Grégoire, elle avait subitement conjuré le fléau d'une peste. Nulle église dans Rome n'était plus chère à la dévotion populaire. Sainte-Marie, depuis le cinquième siècle, était chaque année, la veille de Noël, visitée par un grand nombre d'habitants qui, se pressant à la messe pontificale, passaient la nuit entière dans les chants et les prières. Mais cette fois la solennité n'avait attiré avec les prêtres qui suivaient le pape qu'un petit nombre de laïques. Un long et violent orage, qui parut aux imaginations du temps la menace d'un nouveau déluge, avait retenu beaucoup de familles dans leurs maisons [1]. Les voisins s'étaient à peine visités pendant le jour ; et peu de fidèles, par cette nuit pluvieuse et noire, avaient fait le pèlerinage de Sainte-Marie Majeure, dans un quartier dangereux, à travers des rues impraticables.

Cependant, à l'heure de minuit, le pape, revêtu de ses saints ornements, célébrait la messe dans la chapelle de la Crèche ; il venait de communier avec le clergé qui l'assistait; le reste des fidèles communiait encore et le pape n'avait pas dit l'oraison dernière [2] ; tout à coup des cris menaçants éclatent au dehors, l'église est envahie par des hommes couverts de fer, qui, l'épée à la main, s'élancent par toutes les portes,

[1] Die namque ipsa vigiliarum tantam æther aquarum inundationem profuderat, ut ipsum primi temporis imminere diluvium omnibus videretur. (*Vit. Greg., a Paul. Bern., apud Act. Sanct.*, t. VI, l. 122.)

[2] Antequàm post communialem orationem finiret eucharistia. (*Berthold. Const. Chronic.*, p. 29.)

courent à l'autel, renversent, brisent les balustres du chœur, mettent leurs mains sanglantes sur le pape. C'étaient Cenci et sa bande qui, avertis et secondés par les gens du voisinage, ayant des chevaux prêts aux portes de l'église, avaient tenté ce coup de main sacrilége. Dans leur emportement, un d'eux blesse le pape au front; puis ils l'arrachent de sa messe inachevée et l'entraînent, l'outragent et le frappent, sans qu'il dise un seul mot, qu'il résiste, ou qu'il demande grâce [1], calme, intrépide, les yeux levés au ciel. Enfin, l'ayant dépouillé du pallium, de la chasuble et de la tunique, ne lui laissant qu'un vêtement sur le corps, ils le jettent en croupe derrière un des leurs, comme un brigand garrotté qu'on emmène [2]. Fuyant alors de toute la vitesse de leurs chevaux vers un quartier de la ville où Cenci avait encore aux mains d'un complice fidèle une tour fortifiée, ils s'y renferment avec leur chef et leur prisonnier.

Cependant les prêtres et ses fidèles échappés de ce tumulte remplissent la ville de leurs cris d'ef-

[1] Percussisque ibidem aliquantis, ruptisque ostiolis, etc., etc. (*Vit. Greg. a Paul. Bern.*, maii, t. VI, p. 123.)

Tunc in eum injecerunt manus et tenuerunt. (*Ibid.*)

De missâ nondùm finitâ violentis manibus abstraxerunt, cædentes et percutientes. (*Ibid.*)

Non reclamavit, non reluctatus est, neque ut sibi in aliquo misererentur rogavit. (*Ibid.*)

[2] Tandem exutum pallio et casulâ seu dalmaticâ et tunicâ, cum camisiâ relictis ei tantum amictu et stolâ, ut furem tractum post dorsum cujusdam sacrilegi posuerunt. (*Vit. Greg. a Paul. Bern.*, maii, t. VI, p. 123.)

froi. On sort des maisons ; les torrents de pluie et le violent orage avaient cessé. Dans les places et les rues, sur les larges dalles inclinées, les amas d'eau disparaissaient rapidement, le ciel était redevenu serein [1], l'ouragan s'était apaisé, et de toutes parts brillaient des torches et des feux.

On se racontait avec horreur les attentats de la nuit, l'église de Sainte-Marie profanée, l'enlèvement ou l'assassinat du pontife ; car on ne savait ce qu'il fallait craindre encore. Les prêtres couraient d'église en église, dépouillant les autels et cachant les vases sacrés. Comme dans l'attente d'une profanation universelle, les autres habitants prennent les armes. Tout le reste de la nuit, dans la vaste étendue de cette Rome qui, malgré ses ruines, ses pertes, ses déserts intérieurs, comptait encore bien des milliers d'habitants, les trompettes sonnent, les cris d'alerte retentissent ; on place des postes, on garde les issues et les brèches des murailles, de peur que le pontife, s'il vit encore, ne soit emmené au dehors par ses ravisseurs [2].

En même temps la foule se porte au Capitole [3], par cet instinct de grandeur qui restait aux Romains,

[1] Elementa tamen ad tempus usquè illud turbata, ne populum zelantem domini zelum præpedirent, pacata monstrabantur. (*Vit. Greg.*)

[2] Omnis itaque clerus huc illucque discurrebat, et cuncta pene altaria exuentes denudabant. (*Ibid.*)

Totâ nocte, signis tubisque sonantibus, militibusque omnes aditus lustrantibus, ne aliquo portaretur extrà urbem ingenio, nullum usquàm vestigium patuit. (*Ibid.*)

[3] Populo congregato in Capitolio. (*Ibid.*)

et l'assemblée d'un peuple libre se renouvelle dans cette convocation tumultueuse de chrétiens indignés. Là, on apprend par divers témoignages que le pape est vivant, qu'il est prisonnier dans une tour de la ville aux mains du mauvais châtelain Cençi, de l'ami du roi d'Allemagne, qui pour ses péages avait rançonné les pèlerins et les marchands.

A cette nouvelle, le peuple pousse à la fois des cris de colère et de joie. Cette longue nuit de décembre était achevée, le jour paraissait, et tout devenait plus certain et plus facile. Riches et pauvres, nobles et peuple, dit la chronique, marchent vers la forteresse qu'on nomme, de tous côtés, le repaire de l'*antechrist*. Quelques-uns des aventuriers de Cenci en défendaient les premières approches; ils sont attaqués, mis en fuite et se rejettent dans l'enceinte fortifiée, auprès de leurs camarades. La foule alors en forme le siége, car seule elle semble agir pour cette délivrance, comme dans une sédition, par la fureur de tous et sans chef désigné. On apporte des machines de guerre; on bat les murs à coups redoublés; on allume des feux sous les portes [1] : tous s'acharnent à l'envi. Le rempart extérieur cède et s'écroule, et le peuple irrité est aux pieds de la tour.

Pendant l'assaut, le pontife, jeté d'abord dans une chambre de cette forteresse, y recevait à la fois des soins extraordinaires et des outrages. Un habitant

[1] Ignis appositus est; allatisque machinis et arietibus, rumpitur murus. (*Vit. Greg.*, *a Paul. Bern.*, maii, t. VI, p. 123.)

de la ville, et une femme de noble naissance s'étaient introduits avec les ravisseurs, et là, oubliés dans la confusion du combat, cet homme couvrait de fourrures le pontife souffrant du froid de la nuit, et réchauffait sur son propre sein les pieds glacés du vieillard [1]. La femme, avec un zèle plus tendre encore, lavait et pansait sa blessure, en accusant les ennemis de Dieu, les meurtriers sacriléges dont elle était entourée; puis, versant des larmes, elle baisait avec religion la poitrine, les cheveux, les vêtements du vieillard. Ce spectacle rappelait aux imaginations du temps les soins de Magdeleine pour le Sauveur [2]. Mais au même lieu, à la même heure, une autre femme, la sœur de Cenci, vint accabler le pontife de malédictions et d'injures [3].

Cenci lui-même, l'épée levée, avec d'horribles imprécations [4], voulait arracher au pape un ordre de livrer son trésor et ses châteaux; mais Grégoire de-

[1] Vir ille, tædio detractionis, et algore hibernatis noctis afflictum, allatis calefecit pellibus, pedesque ejus in sinu suo composuit. (*Ibid.*)

[2] Matrona vere ipsa, fomento medicaminis sui, patris nostri plagam, nimio sanguinis rosei profluvio tabidam, deplorando mulcebat; omnesque illos Dei inimicos, homicidas, sacrilegos, acclamabat, altera nimium Maria affecta... caput pectusque deosculans lacrymis rigabat. (*Vit. Greg. Paul. Bern.*, t. VI, p. 123.)

[3] Traditoris soror patri maledicere non formidabat. (*Ibid.*, p. 124.)

[4] Ibi diù gladio super collum illius furialiter stricto, torvus, minax et omnifariàm terrificus, thesaurum et firmissima S. Petri castella in beneficia sibi extorquere non cessavit ab eo, sed omninò non potuit. (*Berthol. Constant. Chronicon.*, p. 29.)

meurait inaccessible à toute menace ; un serviteur de Cenci, imitant son maître, jurait en blasphémant qu'il couperait la tête au pape avant la fin du jour[1]. Le sort du combat punit bientôt la brutalité de cet homme : ayant paru sur les créneaux, il tomba mortellement blessé à la gorge d'une javeline lancée d'en bas, et sa mort fut aux yeux de ses compagnons mêmes un signe de la colère céleste.

Cenci, embarrassé de ce qu'il a fait, craignant que la forteresse ne soit bientôt prise d'assaut par le peuple en fureur, vient se jeter aux pieds du pape[2] et avec une componction de scélérat, si commune et si facile dans les mœurs superstitieuses et barbares, il supplie le pape de le délivrer de son péché, de lui donner l'absolution : « Je suis un « parricide, dit-il, j'ai violé le sanctuaire de la mère « de Dieu, et la crèche du Sauveur ; je t'en ai « arraché, toi, mon père et mon seigneur aposto- « lique ; protége-moi, fais-moi miséricorde, inflige- « moi quelque pénitence, et apaise, comme tu le « sais faire, le peuple soulevé contre moi par un « juste jugement de Dieu. Tout souillé que je suis, « reçois-moi dans tes saintes mains, et donne-moi « ce jour-ci pour faire pénitence. » En disant ces mots, cet homme restait prosterné devant le pape.

Grégoire alors lui rappelle sévèrement tant d'avis qu'il lui avait autrefois fait donner par des hom-

[1] Alter verò, ejusdem traditoris minister et sequipeda, evaginatum gladium retinens, tanti viri caput ipso die se abscissurum blasphemando asserebat. (*Paulus Bernriedensis.*)

[2] Procidit ad pedes beatissimi papæ. (*Ibid.*)

mes pieux, tant de reproches qu'il lui avait adressés lui-même avec une si longue patience.

« Cependant, lui dit-il, la porte de la vie peut « encore s'ouvrir pour toi, si tu te convertis de « cœur. »

Cet homme se jeta de nouveau contre terre, promettant d'accomplir sans délai la pénitence qui lui serait imposée [1].

Alors Grégoire, avec le même calme que s'il eut été dans le palais de Latran : « L'injure que tu m'as « faite à moi, je te la pardonne en père; mais ce « que tu as commis contre Dieu, la mère de Dieu « et les apôtres, ou plutôt, l'Église entière, il faut « l'expier ainsi que je te l'ordonne : tu iras d'abord « à Jérusalem, et ensuite, si tu survis et reviens « de là, tu te remettras sous ma main, afin de « retrouver s'il est possible la grâce de Dieu, et « après avoir été un exemple de perdition, de deve- « nir un exemple de repentir [2]. »

Cenci promit de faire toutes les expiations et toutes les pénitences; et le pape, s'avançant alors vers une des fenêtres de la tour, parut aux yeux des assiégeants, et, les mains tendues, il leur faisait signe de s'apaiser et d'envoyer vers lui dans la tour quelques-uns de leurs chefs [3].

[1] Qui mox ad terram corruens, verum se reum miserumque confessus est, etc., etc. (*Paul. Bern.*)

[2] Quidquid mihi ex ipsâ injuriâ irrogasti, paternè indulgeo. Quod autem in Deum et matrem ejus, apostolosque seu omnem ecclesiam contraxisti, luendum fore pronuntio. (*Paul. Bern.*)

[3] Cernebatur enim totus cruoris magnitudine respersus.

Transportés à cette vue, presque tous croient que le pontife les appelle à son secours. Ils redoublent d'efforts pour arriver jusqu'à lui; on escalade les fenêtres qu'abandonnent les brigands découragés; on pénètre jusqu'au pontife, et il est ramené sur les bras de ses libérateurs devant le peuple qui versait des larmes de joie; mais alors, quand on vit sur lui les marques de violence, les taches de sang[1], on fut saisi d'horreur, on poussa mille cris lamentables.

Dans ce trouble, dans l'agitation de son péril, de sa blessure, de sa délivrance, le pape n'a qu'une pensée : d'aller, avant tout, à l'église de Sainte-Marie Majeure d'où il a été arraché, reprendre la cérémonie sainte interrompue par l'attentat de Cenci. Un peuple immense le suit à l'autel, et là, faible, épuisé, mais soutenu de plus haut, cette messe solennelle qu'il avait commencée à la première heure du jour, il l'acheve vers le soir[2], prononce des actions de grâces et bénit la sainte victoire du peuple. Ensuite il va se reposer dans le palais de Latran.

Le peuple, maître de la tour, avait d'abord épargné les satellites de Cenci par l'ordre du pape. Mais on fit bientôt une recherche sévère des complices

[1] Tandem papa pius ad fenestram erectus, turbæ furenti expansis manibus ut componeretur, et aliquanti majorum turrim ascenderent, inquit. (*Vit. Greg. Paul. Bern.*, t. VI, p. 124.)

[2] Missam quam in galli cantu cœperat, adhùc jejunus et aliis sustentatus vespere complevit : nam eam prius ad communionem peregerat. (*Chronic. Petershusanum*, lib. II, § 33.)

de cet attentat. Un grand nombre eurent le nez coupé et furent bannis de Rome.

On confisqua les biens; ce qui atteste qu'il n'y avait pas seulement dans ce complot des brigands aventuriers, mais aussi plusieurs de ces nobles romains, gênés par le pouvoir pontifical.

Cenci, protégé sans doute par le pardon apostolique qu'il avait obtenu, sous promesse de pénitence, s'était échappé avec sa femme, sa sœur, ses frères et ses fils, pendant que le pape célébrait l'office d'actions de grâce [1].

Mais sa componction ne dura pas plus que son péril. Le pape le somma de comparaître dans le délai fixé pour la pénitence; mais lui, retiré dans un château voisin de Rome, ne répondit que par des courses et des pillages sur les domaines de l'Église. Le pape le fit excommunier par l'évêque de Préneste, dans le diocèse duquel était son nouveau repaire; mais cet homme, qui n'avait plus à craindre la fureur du peuple de Rome, soulevé pour la défense du pape, s'inquiéta peu de ce nouvel interdit et continua ses brigandages jusqu'à l'époque où il alla rejoindre le camp de Henri, attestant par là, ce semble, la mission qu'il en avait reçue ou qu'il avait cru remplir pour lui.

Cependant le calme était rétabli dans Rome; et l'autorité du pontife y semblait mieux affermie que jamais par le dévouement populaire.

[1] Ipso vix interventu papæ, cui se reum dederat, indè viro propulsato. (*Berthold. Const. Chr.*, l. 29.)

Mais, en même temps, on avait vu quel était le faible de cette puissance si impérieuse et si redoutable au dehors.

Sans armée, sans gardes, cette souveraineté spirituelle qui s'élevait au-dessus de tous les trônes pouvait donc être en un moment surprise et enlevée de son sanctuaire. Le victorieux Otton n'était pas nécessaire pour cela : un brigand suffisait. Même en excitant l'indignation, l'attentat de Cenci pouvait au loin affaiblir dans les esprits la majestueuse inviolabilité du pontife. C'est par là, sans doute, qu'il faut expliquer le silence que Grégoire VII garda sur ce singulier événement. Il ne fit retentir dans la chrétienté aucune plainte, aucun anathème. Il ne désigna personne comme l'instigateur ou le complice de Cenci.

Cette réserve est surtout remarquable dans une lettre qu'il adressait à Henri le 6 des ides de janvier 1076, treize jours seulement après la nuit fatale de Noël, et lorsqu'il ne devait pas être encore remis de ses blessures. Évidemment, s'en plaindre est au-dessous de la fierté de son âme, et il aime mieux les cacher au monde que d'en accuser même son ennemi. Dans la gravité calme et impérieuse de cette lettre, on sent seulement le soupçon qu'il a dû concevoir et comme le pressentiment de la guerre mortelle qu'il attend :

« Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu,

« A Henri roi, salut et bénédiction apostolique, « si toutefois il obéit au siége apostolique, comme « il sied à un roi chrétien.

« Considérant et pesant avec sollicitude en nous-« même à quel juge rigoureux nous aurons à ren-« dre compte de la dispensation du ministère qui « nous a été confié par le prince des apôtres, c'est « avec doute que nous t'envoyons la bénédiction « apostolique, parce qu'on assure que tu es sciem-« ment uni aux hommes excommuniés par le juge-« ment du siége apostolique et la censure synodale, « et si cela est vrai, tu reconnaîtras toi-même que « tu ne peux recevoir la grâce de la bénédiction ni « divine, ni apostolique, si tu n'as auparavant éloi-« gné de toi les excommuniés, et si, en les forçant « eux-mêmes à la pénitence, tu n'as obtenu pour ta « transgression, par un repentir et une expiation « suffisante, absolution et oubli. Nous conseillons « donc à ton altesse, si tu te sens coupable sur ce « point, de recourir par une prompte confession « au conseil de quelque pieux évêque, qui, sous « notre autorisation, te prescrivant ce que tu de-« vras faire, t'absolve, et, avec ton consentement, « nous fasse connaître la mesure de ton repentir. »

En lisant ces paroles si rapprochées du péril d'où était sorti Grégoire VII, on serait tenté d'y voir une singulière et hautaine ironie. Mais d'autres détails attestent que ce langage du pape répondait à de récentes protestations de Henri, qui, à la veille même de l'attentat de Cenci, avait renouvelé par ses lettres et par la bouche de ses ambassadeurs à Rome les assurances de soumission filiale et de pieux dévouement. C'est après lui avoir rappelé ces témoignages que Grégoire VII ajoutait : « Tandis que

« tu affectes en paroles tant de douceur et tant de « respect, tu te montres très-dur dans la conduite « et les actes, et très-opposé aux décrets canoni- « ques et apostoliques dans les choses que la reli- « gion recommande le plus. Car, pour ne point « parler du reste, ce que touchant l'Église de « Milan tu nous avais promis par ta mère et par « les évêques nos collègues, envoyés près de toi, « quelle suite y as-tu donnée et dans quelle inten- « tion l'avais-tu promis, l'événement en est juge. « Et maintenant, pour ajouter blessure à blessure, « tu as disposé des Églises de Spolète et de Fermo. « Est-il possible qu'un homme ose transférer ou « donner une Église à des personnes inconnues de « nous, tandis que l'imposition des mains n'est « permise que sur des personnes éprouvées et bien « connues? Il convenait à la dignité royale, puisque « tu te dis le fils de l'Église, d'honorer davantage « celui qui en est le chef, c'est-à-dire le bien- « heureux Pierre, le prince des apôtres, auquel, si « tu es au nombre des brebis du Seigneur, tu as « été formellement confié par la voix et l'autorité du « Seigneur, lorsque le Christ lui a dit : Fais paître « mes brebis.

« Au moment où, sur son siége, et dans son « gouvernement apostolique, tout pécheur et indi- « gne que nous sommes, nous occupons sa place, « c'est lui-même qui reçoit tout ce que tu nous « envoies par écrit ou nous fais dire de vive voix : et « tandis que nous parcourons les lettres et que « nous écoutons les paroles prononcées, il voit d'un

« regard pénétrant de quel cœur sont parties les « choses qu'on nous adresse. »

Ce que, sous la gravité de ce mystérieux langage, le pape ne disait pas encore, le roi était las de le dissimuler plus longtemps. Inspiré ou non, encouragé ou souffert, l'attentat manqué de Cenci devenait pour Henri le signal d'une politique nouvelle.

Tandis que les envoyés allemands Rathod et Vodescal quittaient Rome avec les nonces chargés de la lettre du pape, le roi, fier d'une récente victoire en Saxe, impatient des réprimandes pontificales qu'il a déjà reçues et croyant le pape ou abattu par le succès du complot, ou sauvé et implacable, avait, pour le frapper d'un dernier coup, convoqué une sorte de concile dans sa ville de Worms. Il y arrivait entouré de ses nombreux seigneurs, le dimanche 24 janvier, un mois à peine après le grand tumulte de Rome. Presque tous les évêques et abbés feudataires du royaume de Germanie étaient là, hormis ceux de la province de Saxe plutôt défaite que soumise et engagée par sa querelle de liberté dans la résistance religieuse de Rome.

Autour de l'attentat de Cenci semble donc se fixer la crise, et comme le dénoûment prochain de la lutte suspendue depuis l'avénement de Henri. Ce qui rend d'ailleurs ce fait mémorable et singulièrement caractéristique de l'anarchie romaine, c'est que, quarante ans plus tard, il se renouvellera presque avec les mêmes circonstances, le même emportement, la même indignation populaire, la même délivrance. Le ravisseur qui, forçant de nouveau

les portes de l'église, saisira le pape Gélase à l'autel et l'entraînera meurtri de coups, dans un repaire fortifié de la ville, se nommera encore Cenci, de la même famille des Cenci Frangipani, toujours dévouée à l'Empire et irritée cette fois d'avoir, avec l'appui de Henri V, vainement disputé la papauté pour un des siens. A la nouvelle de l'attentat, le peuple s'assemblera encore au Capitole; et de là, le préfet en tête avec quelques auxiliaires normands de plus, les bataillons civiques des douze quartiers de la ville réunis, et les Transtévérins accourus, on marchera vers la forteresse du ravisseur, qui rendra également son captif blessé, en lui demandant absolution et grâce.

Grégoire VII avait donc eu affaire à une haine de parti et de famille qui devait lui survivre longtemps, et qui était un des instruments de la domination étrangère. Par là devra s'expliquer bientôt la défiance et la rigueur du pontife devant les soumissions de Henri; et quand nous le verrons humilier trop le roi vaincu, on pourra se souvenir qu'il croyait frapper en lui le patron intéressé d'un ravisseur et d'un meurtrier. Par là se concevra aussi comment, depuis cet attentat, il se sentit engagé sans retour dans une guerre mortelle; et combien son langage était simple et sincère, quand il écrivait dans une adresse aux peuples de Germanie : « Dieu nous est témoin que nul calcul « personnel, nulle vue séculière ne nous pousse à « nous élever contre les mauvais princes et les « mauvais prêtres, mais seulement la considération

« de notre devoir, et la puissance du siége apos-
« tolique par laquelle nous nous sentons pressé
« chaque jour. Car il vaut bien mieux pour nous
« subir la mort de la chair, dette commune, par
« la main des tyrans, que de consentir par notre
« silence, soit crainte, soit intérêt, à la destruction
« de la loi chrétienne. »

Quel que fût au reste, la première fois, en janvier 1076, le noble silence de Grégoire VII sur l'attentat de Cenci, et l'énergique hauteur de ses remontrances à Henri, cette lettre arrivait trop tard pour prévenir de nouvelles témérités du roi. Car aussitôt après la célébration des fêtes de Noël, Henri avait quitté Goslar, et seize jours après le départ de Rome des envoyés pontificaux, le 24 janvier, il était à Worms, pour y présider l'assemblée, où il se réservait de frapper à son tour Grégoire VII.

Un grand nombre d'évêques, d'abbés ou de seigneurs s'y trouvaient réunis, de toutes les provinces de l'Empire; il y manquait seulement les ducs de Souabe et de Carinthie, les chefs et les évêques saxons, prisonniers ou fugitifs.

On admit à la séance le cardinal Hugues Le Blanc, un des anciens promoteurs de l'élévation de Grégoire VII au pontificat, mais esprit violent et déréglé dont le nouveau pape eut bientôt à se plaindre. Député d'abord en Espagne, puis rappelé de cette mission et frappé d'interdit, Hugues Le Blanc arrivait à Worms avec un désir passionné de vengeance, et apportant avec lui un libelle où la vie,

les mœurs, l'administration de Grégoire VII étaient odieusement défigurées. Cet écrit paraît avoir été la source des fables populaires où l'on accusait Grégoire VII de magie et de commerce avec les démons. Quoi qu'il en soit, animée par la haine de Henri, l'assemblée de Worms s'empara de ce libelle pour justifier la sentence qu'elle voulait rendre. Deux prélats seulement, Adalbert, évêque de Wurtzbourg, et Hermann, évêque de Metz, refusaient de juger. Ils disaient qu'il était illicite et contraire aux canons de condamner hors d'un concile général, sans preuve des faits allégués, un évêque quelconque et surtout un pontife romain qu'un évêque et un archevêque même n'avaient pas le droit d'accuser. Mais cette dernière objection était faible aux yeux de Henri IV, dont le père avait, par sa seule volonté, déposé au milieu même de Rome le pape Grégoire VI.

Les évêques partisans du roi parlaient avec hauteur et menace. Guillaume, évêque d'Utrecht, homme ambitieux, habile dans les affaires et les lettres, servait avec chaleur l'animosité de Henri et pressait les deux évêques de signer la condamnation, comme les autres, ou de renoncer sur l'heure à leur serment d'obéissance au roi. Sigefride, archevêque de Mayence, autrefois admirateur du cardinal Hildebrand, demandait aujourd'hui la déposition de Grégoire VII.[1]

Indépendamment du désir de flatter le prince, sans doute la sévère domination du pontife avait excité bien des haines qui s'exhalaient en ce mo-

ment. La sentence de ce prétendu concile fut rédigée dans des termes pleins de colère, où l'on reconnaît, pour ainsi dire, la représaille de chacun de ceux que Grégoire avait blessés par ses rigoureux décrets. Voici cet acte mémorable :

« Hildebrand, qui se donne le nom de Grégoire, « est le premier qui, sans notre aveu, contre la « volonté de l'Empereur choisi de Dieu, contre la « coutume des ancêtres, contre les lois, par sa seule « ambition, a envahi la papauté. Il veut faire tout « ce qui lui plaît à tort ou à droit, bien ou mal. « Moine apostat, il dégrade la sainte théologie par « de nouvelles doctrines et par de menteuses inter- « prétations, accommode les livres saints à ses « intérêts personnels, divise le collége pontifical, « mêle le sacré et le profane, ouvre les oreilles au « démon et à la calomnie, étant lui-même témoin, « juge, accusateur et partie. Il sépare les maris des « femmes, préfère les femmes impudiques aux « chastes épouses, les débauches, les adultères, les « incestes aux légitimes unions ; il soulève le peu- « ple contre les évêques et les prêtres. Il ne recon- « naît pour légitimement consacrés que ceux qui « ont mendié près de lui la prêtrise, ou qui l'ont « achetée aux ministres de ses extorsions ; il trompe « le vulgaire par une religion feinte qu'il fabrique « dans un petit sénat de femmelettes ; c'est là qu'il « traite des sacrés mystères de la religion, ruine la « papauté, et attaque à la fois le saint-siége et l'Em- « pire. Il est criminel de lèse-majesté divine et « humaine, voulant ôter la vie et la dignité à

« notre empereur sacré et très-clément souverain.

« A ces causes, l'Empereur, les évêques, le sénat « et le peuple chrétien le déclarent déposé, et ne « veulent plus laisser les brebis du Christ à la « garde de ce loup dévorant. »

Après avoir signé en commun cette sentence diffamatoire, chacun des évêques présents au concile souscrivit par un billet particulier la formule suivante :

« Moi..... évêque de la ville de..... je dénie, dès « cette heure, et pour l'avenir, toute soumission et « obéissance à Hildebrand ; je ne le tiendrai plus « pour apostolique, je ne lui en donnerai plus le « nom [1]. »

Plusieurs évêques ne cédèrent qu'à la contrainte en adoptant cette formule, par laquelle Henri et ses partisans avaient voulu les séparer pour jamais de Grégoire VII.

Satisfait d'avoir obtenu des évêques de Germanie cette déclaration solennelle, Henri fit aussitôt partir le comte Eberard pour l'Italie. C'était le même ambassadeur qu'il avait envoyé, trois ans auparavant, pour faire une sorte d'enquête sur l'élection de Grégoire VII. Il le chargeait aujourd'hui d'aller au milieu de Rome, au milieu du concile, notifier au pontife sa déchéance. Henri se flattait de trouver dans une partie des évêques d'Italie, froissés et mécontents sous la sévère autorité du pon-

[1] Ego... civitatis... Episcopus, Hildebrando subjectionem et obedientiam ex hoc et deinceps interdico, et eum apostolicum nec habeo, nec vocabo. (*Bruno, De bello saxonico.*)

tife, le même assentiment que dans les évêques d'Allemagne. Il n'épargnait pas d'ailleurs les dons et les promesses, et il avait gagné, dit-on, secrètement à prix d'or beaucoup de prêtres romains.

Le clergé lombard n'avait pas besoin de cette séduction. Les prêtres frappés presque tous d'excommunication apprirent avec une joie inexprimable la sentence du concile de Worms. Le comte Eberard, que les chroniqueurs ecclésiastiques ont appelé «grand fabricateur de mensonges et hameçon du diable», profita de ces dispositions et de cette haine. A Milan, à Pavie, il annonça partout la déposition du pontife, la fit publier dans les campagnes, s'entoura des prêtres excommuniés et les releva de l'interdit, au nom du concile de Worms et du roi. Un concile assemblé sous ses yeux, dans Pavie, jura sur les évangiles de ne plus reconnaître Grégoire pour pape, de ne plus lui rendre obéissance. Mais il paraît que cette assemblée, tout en adhérant avec ardeur au concile de Worms, vit s'élever dans son sein plus d'un défenseur de l'inviolabilité pontificale; quelques voix déclarèrent que le pape ne pouvait être déposé.

Le comte Eberard, excommunié lui-même dès longtemps, ne se rendit pas à Rome, mais il chargea des lettres du roi au clergé romain un clerc de l'Église de Parme, appelé Roland, homme savant et plein d'ardeur pour le schisme. Celui-ci, d'après le conseil des évêques de Lombardie, calcula son voyage pour arriver à Rome la veille même de la tenue du concile.

Ce synode renouvelé chaque année n'avait jamais encore été si nombreux. Cette fois, le roi Henri était sommé d'y comparaître ; et l'annonce de cette singulière entreprise, l'attente des événements qui devaient la suivre, la nouvelle déjà répandue des délibérations du concile de Worms, avaient redoublé l'affluence des évêques dans Rome. Cent dix prélats siégeaient au concile avec un grand nombre d'autres supérieurs ecclésiastiques. Plusieurs princes d'Italie, et avant tous Béatrix et Mathilde, étaient présents, avec beaucoup de laïques romains.

Dès la première séance, un incident curieux, et sans doute préparé, occupa les esprits. On avait apporté dans la salle, et l'on montrait, comme un signe miraculeux, un œuf de poule trouvé, dit-on, près de l'Église de Saint-Pierre, et dont la coquille offrait en relief l'image d'un bouclier, au-dessous duquel était figuré un serpent, qui baissait la tête, et roulait les plis de sa queue [1]. On se passait de main en main ce prétendu prodige.

Le pontife vint s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, et, après l'hymne sacrée, le clerc de l'Eglise de Parme est introduit, et, ayant présenté ses lettres, il s'écrie : « Le roi, mon seigneur, et tous les « évêques ultramontains et italiens ordonnent que

[1] Incipiens synod. pastor Gregorius, ovum gallinæ sculptum, gestans in cortice scutum, et colubrum nigrum, qui tendebat caput, ictu quippè repercussus quodam, pertingere sursum non poterat, caudamque suam dabat plicatam. Non erat hæc plana, sed erat sculptura levata : ad synodum fertur, nunquàm par antè repertum.

« tu quittes à l'instant l'Église romaine et le siége « occupé du bienheureux Pierre. » Puis se tournant vers le clergé romain : « Et vous, mes frères, dit-il, « vous êtes avertis de venir à la Pentecôte, en la « présence du roi, pour recevoir un pape, puisqu'il « est reconnu que celui-ci n'est pas un pape, mais « un loup dévorant, »

A peine avait-il achevé ces mots qu'il est assailli de tous côtés par des clameurs et des menaces. L'évêque de Porto se lève et s'écrie : « Qu'on sai- « sisse cet impie ! » Il allait être mis en pièces, s'il ne se fut réfugié aux pieds du pontife. A ce bruit, la milice du préfet, qui veillait à la porte de l'église, entre, les épées nues, et se saisit de l'imprudent messager. Le pape ordonne qu'on l'épargne pour lui laisser le temps de faire pénitence, et il le fait conduire dans les prisons de Rome. Puis reprenant la parole :

« Mes enfants, dit-il, ne troublez pas la paix de « l'Église : voici le temps du péril dont parle « l'Écriture, ces temps où s'élèvent des hommes « superbes, avares, indociles à leurs pères. Il faut des « scandales, et le Seigneur nous a envoyés comme « des brebis au milieu des loups. Nous avions « assez longtemps vécu en paix. Dieu veut encore « arroser ses moissons du sang des martyrs. Pré- « parons-nous, s'il est besoin, à souffrir pour la loi de Dieu, et que rien ne nous fasse oublier la cha- « rité de Jésus-Christ. »

Alors le pontife s'attache à commenter le symbole que présente cet œuf merveilleux que l'on a trouvé,

dit-il, dans l'église de Saint-Pierre. « Frappons, « ajoute-t-il, du glaive de la parole ce serpent « qui porte le bouclier et l'épée contre l'Église « romaine. »

Une foule de voix lui répondent aussitôt qu'il est le père des évêques, qu'il doit écraser le blasphémateur et priver du royaume et de la communion de l'Église le roi de Germanie. Le pontife, sans paraître ému, congédie l'assemblée.

Le lendemain, lorsque le concile fut de nouveau rassemblé dans l'église Saint-Sauveur, au palais de Latran, Grégoire VII fit lire publiquement les lettres présentées, la veille, par le messager de de Henri IV :

« Henri, roi par la grâce de Dieu, à toute la sainte « Église, salut, grâce et bonheur.

« La ferme et inébranlable fidélité est celle qui « se conserve toujours la même envers le prince ab- « sent ou présent, et qui n'est affaiblie ni par l'éloi- « gnement, ni par le temps. Sachant que telle est « la vôtre pour nous, nous vous en remercions et « nous vous prions d'y persévérer, en vous mon- « trant toujours les amis de nos amis, et les enne- « mis de nos ennemis. Parmi ces derniers nous « signalons le moine Hildebrand ; et nous vous exci- « tons à le haïr, parce que nous le poursuivons « comme l'envahisseur et le tyran de l'Église, « comme l'ennemi perfide de la république romaine « et de notre royaume, ce qu'il vous est facile de « voir par les lettres suivantes que nous lui adres- « sons. »

« Henri, roi par la grâce de Dieu, à Hildebrand.

« Lorsque j'attendais de toi ce que l'on reçoit d'un « père, et que je te déférais en toutes choses, à la « grande indignation de mes sujets fidèles, j'ai « éprouvé de ta part, en retour, ce que je devais « craindre du plus pernicieux ennemi de ma vie et « de mon royaume.

« M'ayant d'abord ravi, par une insolente ten- « tative, la dignité héréditaire qui m'était due à « Rome, tu as passé plus loin, en essayant par de « détestables artifices d'aliéner de moi le royaume « d'Italie. Non content de cela, tu n'as pas craint « de porter la main sur de vénérables évêques, qui « me sont unis comme les membres les plus pré- « cieux, et tu les as fatigués d'injustices et d'af- « fronts, contre les lois divines et humaines, comme « ils le disent eux-mêmes. Et lorsque je dissimulais « toutes ces choses par je ne sais quelle patience, « toi qui n'as pas vu dans ma conduite patience, « mais lâcheté, tu as osé te révolter contre ton chef « même, en écrivant, tu le sais bien, et je répète « ici tes paroles : « *que tu mourrais ou que tu* « *m'arracherais le royaume et la vie.* »

« Jugeant que cette insolence inouïe devait être « repoussée par des actes, non par des paroles, j'ai « tenu une assemblée générale de tous les grands « du royaume, sur leur propre demande, et là, « lorsque l'on eut produit en public les choses « cachées jusqu'alors par crainte et par respect, « leurs déclarations ont rendu manifeste l'impos- « sibilité que tu demeures sur le siége apostolique,

« et moi, adhérant à leur sentence, parce qu'elle « paraissait juste et louable devant Dieu et devant « les hommes, je te dénie la juridiction de pape « que tu semblais avoir, et je t'ordonne de des- « cendre du siége pontifical de Rome, dont le « *patriciat* m'appartient par le don de Dieu et par « l'aveu et le serment des Romains. »

« Tel est le texte de notre lettre au moine Hil- « debrand. Nous le transcrivons pour vous, afin « que notre bonne volonté vous soit bien connue et « que votre attachement le soit de nous ou plutôt de « Dieu et de nous. Levez-vous donc contre lui, mes « féaux, et que le premier en fidélité soit le pre- « mier à le condamner.

« Nous ne désirons pas de répandre son sang, car « la vie, après sa déposition, sera pour lui une peine « plus grande que la mort; mais arrachez-le du « siége, s'il n'en veut pas descendre, et recevez dans « la chaire apostolique, de l'avis commun de tous les « évêques, un autre pontife élu par vous, qui veuille « et qui puisse guérir les blessures que celui-ci a « faites à l'Église. »

Quelques variantes de ces lettres se sont conservées, mais le fond est partout le même et ne laisse aucun doute sur la violence impérieuse du langage qu'affectait Henri. On trouve dans ces fragments, après une citation de l'Évangile, les mots : « Qu'il soit anathème ! Toi donc, frappé de cet « anathème, et condamné par le jugement de tous « les évêques et par le nôtre, descends, laisse libre « la chaire apostolique : qu'un autre monte sur le

« trône de saint Pierre, non pour couvrir la vio-
« lence du manteau de la religion, mais pour
« enseigner la doctrine du bienheureux Pierre.
« Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu et tous nos
« évêques, nous te disons : descends, descends. »

Une autre lettre, lue dans la même séance, comme adressée au pape Grégoire, par le concile de Worms, se terminait, après beaucoup d'accusations, par ces paroles violentes :

« Comme ton avénement a été consacré par tant
« de parjures, et que l'Église de Dieu, par l'abus de
« tes nouveautés, est dans un si grand péril, comme
« ta vie et ton commerce privés sont déshonorés par
« tant d'infamies, nous abjurons l'obéissance que
« nous t'avions promise, et puisque, comme tu l'as
« dit au public, aucun de nous n'est évêque pour
« toi, tu ne seras pape pour aucun de nous. »

La lecture de ces lettres et de cette sentence si injurieuse pour le pape excitant une grande indignation dans l'assemblée, des cris d'anathème éclatent de toutes parts contre Henri et contre ses évêques parjures au saint-siége ; et de toutes parts, on leur renvoie l'excommunication qu'ils ont lancée sans titre et sans droit, en violation de l'Esprit-Saint. Le pape, recueillant ces frémissements de colère et ces pieux murmures de l'assemblée, semble y céder lui-même en éprouvant une amère douleur d'être contraint à proférer des paroles de blâme et à ouvrir la bouche pour maudire. Après un court et imposant silence, les yeux levés au ciel, il prononce cette prière, terminée par un anathème :

« Bienheureux Pierre, prince des apôtres, abaisse, « nous t'en prions, vers nous tes oreilles favora- « bles ; et m'écoute, moi ton serviteur, que tu as « nourri dès l'enfance, et préservé, jusqu'à ce jour, « de la main de méchants qui me haïssent parce « que je te suis fidèle.

« Et toi, ma dame, mère de Dieu, avec le bien- « heureux Paul, ton frère parmi tous les saints, tu « m'es témoin que la sainte Église romaine m'a « porté, malgré moi, à son gouvernail, et que je « n'ai pas regardé comme une conquête de m'é- « lever sur ton siége ; mais que j'aurais mieux aimé « finir ma vie dans l'exil que de prendre ta place, « par gloire mondaine et dans un esprit tout « séculier. Aussi, c'est par ta grâce, je le crois, « ô saint apôtre, non à cause de mes œuvres, qu'il « t'a plu et qu'il te plaît encore que le peuple chré- « tien, confié spécialement à ta garde, m'obéisse. « Car ta vie est passée en moi, et ta grâce c'est la « puissance que Dieu m'a donnée de lier et de dé- « lier dans le ciel et sur la terre.

« Ainsi donc, fort de cette confiance, pour l'hon- « neur et la sûreté de ton Église, de la part du « Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, « j'interdis, au roi Henri, fils de l'empereur Henri, « lequel s'est soulevé, par une insolence inouïe, « contre ton Église, le gouvernement de tout le « royaume teutonique et de l'Italie. Je relève tous « les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou « feront ; je défends que personne lui obéisse « comme à un roi. Car il est juste que celui qui

« travaille à diminuer l'honneur de ton Église perde « lui-même l'honneur qu'il paraît avoir. Et, comme « il a dédaigné d'obéir en chrétien et n'est pas re- « venu au Seigneur, qu'il avait quitté, en commu- « niquant avec les excommuniés, en commettant « beaucoup d'iniquités, en méprisant les avis que je « lui ai donnés pour son salut, tu le sais, et en se « séparant de ton Église qu'il a voulu diviser, je « le lie, en ton nom, du lien de l'anathème, je le « lie sur la foi de ton pouvoir, de manière que les « nations sachent et éprouvent la vérité de ces « paroles : Tu es Pierre, et sur cette pierre le fils « du Dieu vivant a bâti son Église, et les portes de « l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Ainsi la prophétie inscrite sur le mystérieux œuf de poule s'accomplissait par les paroles solennelles du pontife.

Il a lancé la sentence contre Henri et va charger l'Allemagne de l'exécuter.

Entre ces grands projets et la majesté de ce religieux anathème faut-il, au souvenir du prestige populaire que nous avons rappelé, accuser le pontife d'un artifice indigne de son courage et de sa foi ? Faut-il lui ôter cette confiance hardie en Dieu et en soi-même qui semblait faire sa grandeur? Doit-on supposer que, sincère seulement dans l'orgueil de sa théocratie, Grégoire, comme quelques autres grands dominateurs du monde, comme les Mahomet et les Cromwell, était à la fois enthousiaste et trompeur, et croyait saintes toutes les ruses qui servaient à son pouvoir; ou plutôt ne peut-on

pas croire que, trompé lui-même par une légende populaire conforme à la hardiesse de ses pensées, il était aussi sincère dans toutes ses paroles qu'intrépide et résolu dans sa menace?

Après avoir frappé le roi dans le concile de Rome, Grégoire VII avait besoin d'étendre l'anathème à tant d'évêques étrangers qui s'étaient associés à la vengeance de Henri. Déjà les années précédentes, il avait excommunié, parmi les conseillers de la cour d'Allemagne, plusieurs prélats puissants : Otton, évêque de Ratisbonne, un autre Otton, évêque de Constance, et Bunchard, évêque de Lausanne. Maintenant, l'épiscopat germanique tout entier, et, à sa tête, Sigefride, archevêque de Mayence, s'était soulevé contre le pontife et avait commencé la guerre en le déposant.

Grégoire VII, malgré sa colère, comprit qu'il devait combattre autrement de tels ennemis et ne pas leur ôter l'espérance du retour et de la paix. Il pensait que, parmi les évêques d'Allemagne, signataires de l'injurieuse sentence de Worms, il y avait eu plus d'une main forcée; que beaucoup, peut-être, après avoir cédé à la présence du roi, aux menaces de leurs confrères, aux mouvements tumultueux d'une grande assemblée, seraient troublés de repentir et voudraient rentrer en grâce avec l'Église romaine, lorsqu'ils la verraient ferme et menaçante.

Quant aux évêques lombards, de tout temps ses ennemis, et qui venaient d'adopter avec tant d'ardeur la sentence de l'assemblée de Worms, Gré-

goire les jugeait indignes de tout ménagement. Plein de ces pensées, il prononce le décret suivant aux acclamations du concile :

« Sigefride, archevêque de Mayence, s'étant « efforcé de séparer la sainte Église, les évêques et « les abbés du royaume teutonique, par le juge- « ment du Saint-Esprit, et des bienheureux apôtres « Pierre et Paul, nous le suspendons de toutes « fonctions épiscopales, et nous le retranchons de « la communion du corps et du sang de Jésus- « Christ, hormis le cas où il serait en péril de mort « et pourvu, toutefois, qu'il soit touché de re- « pentir.

« Quant aux autres, qui ont volontairement « souscrit à son schisme, et qui veulent s'endurcir « dans cette iniquité, nous les suspendons égale- « ment de toutes fonctions épiscopales; mais ceux « qui n'ont consenti que par force, nous les tolérons « jusqu'à la fête de saint Pierre, sous la condition « que, s'ils n'ont pas avant ce terme, ou par « eux-mêmes ou par des envoyés, apporté à notre « personne une satisfaction suffisante, ils seront « dès lors privés de l'épiscopat.

« Quant aux évêques de Lombardie qui, au mé- « pris de l'autorité canonique et apostolique, ont « conspiré avec serment contre le bienheureux « Pierre, prince des apôtres, nous les suspendons « de toutes fonctions épiscopales et nous les reje- « tons de la communion de l'Église. »

Grégoire ne fut pas trompé dans son attente et dans le calcul de modération qu'il s'était proposé.

Dès le lendemain, dans la troisième séance du concile, il reçut des lettres de plusieurs évêques d'Allemagne, qui s'accusaient d'avoir péché contre lui, imploraient le pardon apostolique et promettaient pour l'avenir une inviolable obéissance.

Le synode continua paisiblement ses travaux. Le pape ne renouvela pas cette année l'excommunication ordinaire contre Robert Guiscard, comme s'il eût pressenti cette fois la chance de trouver plus tard un défenseur dans cet indocile et dangereux vassal. Il ne parla pas, non plus, du roi de France, Philippe Ier, déjà deux fois excommunié, sans effet, mais dont il ne voulut pas, sans doute, dans ce moment, rappeler le nom et accroître l'offense. Il fit surtout rendre divers décrets de discipline ecclésiastique contre des évêques, des abbés et des seigneurs de France.

Bérenger, évêque d'Agde, fut excommunié pour avoir suppléé, dans ses fonctions épiscopales, l'évêque de Narbonne, excommunié dans un concile précédent. Hermann, évêque de Vienne, déjà déposé, et qui avait voulu reprendre son Église par force, fut frappé d'anathème et interdit de l'office divin, ainsi que plusieurs clercs qui avaient communiqué avec lui.

Le pape excommunia, également sur le territoire du royaume de France, le comte de Saint-Gilles pour avoir épousé sa cousine; le comte de Forez et Humberd pour avoir fait quelques ravages sur les domaines de Lyon. Il renouvela les sentences de ses légats contre diverses personnes accusées de

simonie ou d'homicide, et confirma quelques décisions de l'évêque de Die touchant des redevances ecclésiastiques.

Ces différents actes étaient, pour ainsi dire, les affaires courantes du concile et les détails de la souveraineté pontificale.

Grégoire VII était occupé de quelque chose de plus haut et de plus conforme à l'entreprise qu'il venait de tenter contre Henri.

Il voulut dans cette même assemblée, et à la faveur de cette grande occasion, réunir et proclamer toutes les anciennes maximes, toutes les traditions douteuses, toutes les prétentions excessives dont il pouvait étayer sa suprématie. C'était en quelque sorte le code abrégé de sa domination, et la loi de servitude qu'il proposait au monde [1].

Voici les termes de cette charte de la théocratie :

« L'Église romaine est fondée par Dieu seul.

« Le pontife romain, seul, prend légitimement le « titre d'universel. Seul, il peut déposer les évêques « ou les réconcilier à l'Église. Son légat, lors « même qu'il est d'un rang inférieur, précède tous « les évêques en concile et peut prononcer contre « eux sentence de déposition.

« Le pape peut déposer les absents.

« On ne doit ni communiquer en rien avec les « personnes excommuniées par le pape, ni de- « meurer dans la même maison.

[1] Ad hunc synodum spectare noscuntur ejusdem Gregorii papæ sententiæ breviores quæ hoc titulo inscriptæ habentur : Dictatus papæ. (Baron., *Ann. Eccles.*, t. 17, p. 430.)

« Au pape seul, il est permis d'établir de nou-
« velles lois, selon la nécessité du temps, de former
« de nouvelles congrégations, de faire d'un cano-
« nicat une abbaye, de diviser en deux un évêché
« trop riche, de réunir des évêchés pauvres.

« Seul, il peut porter les insignes impériaux.

« Au pape seul, tous les princes de la terre doi-
« vent baiser les pieds.

« Il y a dans le monde un nom unique, celui
« de pape.

« Il a le droit de déposer les empereurs.

« Il a le droit de transférer, lorsqu'il le faut, un
« évêque d'un siége à un autre siége.

« Il peut transférer de toute Église un clerc là
« où il lui plaît.

« Le prêtre, ainsi nommé par lui, peut com-
« mander à une autre Église que la sienne, mais il
« ne doit pas faire la guerre, ni recevoir de quelque
« évêque un grade supérieur.

« Nul concile, sans l'ordre du pape, ne doit être
« appelé général. Nul capitulaire, nul livre ne peut
« être admis pour canonique, sans son autori-
« sation.

« La sentence du pape ne peut être cassée par
« personne; et seul, il peut casser les sentences
« de tous.

« Il ne doit être jugé par personne.

« Que personne n'ait l'audace de condamner
« celui qui en appelle au siége apostolique.

« Il doit lui être référé sur les causes majeures
« de toute Église.

« L'Église romaine n'a jamais erré et ne peut « errer jamais, comme l'atteste l'Écriture.

« Un pontife romain, s'il est ordonné selon les « les canons, devient aussitôt par les mérites de « saint Pierre indubitablement saint.

« Par son ordre et sa permission, il est licite « aux sujets d'accuser les princes.

« Il peut, sans le secours d'un synode, déposer « ou réconcilier les évêques.

« Quiconque n'est pas d'accord avec l'Église « romaine, ne doit pas être tenu pour catholique.

« Le pape peut délier les sujets du serment de « fidélité. »

Tels sont les articles fondamentaux, promulgués par Grégoire VII, dans le concile de Rome, qu'au commencement du dix-septième siècle l'historien officiel de l'Église reproduisait comme authentiques et comme légitimes. Rome ne les a jamais désavoués.

Empruntés en partie aux fausses décrétales, appuyées la plupart sur la donation fabuleuse de Constantin et sur les impostures et les usurpations successives des premiers siècles barbares, ils recevaient, du génie de Grégoire VII, un nouveau caractère de force et d'unité. Ce pontife leur donnait la sanction de son génie.

Jamais puissance plus grande n'avait été créée : elle rendait tout autre pouvoir inutile et subalterne. Ces conciles œcuméniques des premiers siècles, ces grandes assemblées du monde chrétien avaient été moins souveraines et avaient laissé beaucoup plus

de choses à la volonté des Églises particulières.

Détruisant la liberté des anciennes Églises, ce nouveau code enlevait les évêques à la juridiction naturelle de leurs frères assemblés, détruisait le pouvoir des conciles provinciaux, et faisait dépendre toute promotion et toute innocence du pape seul. Mêlant tout, pour tout soumettre, Grégoire effaçait cette distinction du spirituel et du temporel, que le bon sens timide des hommes invoquait contre un pouvoir absolu s'il était infaillible.

A côté du droit de déposer les évêques, il proclamait celui de déposer les rois.

C'est, armé de ce pouvoir et de ces doctrines, que Grégoire VII commençait sa guerre mortelle contre Henri.

LIVRE V

(1076 — 1077)

Confiance du pontife. — Ses nombreux partisans en Italie. — Attachement que lui montre l'impératrice Agnès. — Lettre de Grégoire VII aux grands du royaume teutonique. — Troubles dans les Églises d'Allemagne. — Scission de plusieurs évêques. — Efforts de Henri pour apaiser les nouveaux soulèvements de la Saxe. — Plusieurs princes saxons remis en liberté. — Mort de Guillaume, évêque d'Utrecht. — Une nouvelle confédération se forme contre Henri. — Lettres des grands de l'Allemagne au pontife de Rome. — Situation de Grégoire. — Mort de l'impératrice Agnès. — Mort de Béatrix. — Mathilde vient à Rome. — Assemblée de Spire. — Embarras de Henri. — Il est ajourné par les grands du royaume à comparaître devant eux, l'année suivante, dans une diète générale. — Sa situation désespérée. — Il se détermine à se rendre en Italie. — Difficulté de son voyage. — Son arrivée en Lombardie. — Zèle du clergé lombard pour sa cause. — Il se rend sous les murs de Canosse. — Son entrevue avec la comtesse Mathilde. — Sa pénitence. — Il est admis en présence du pape, son absolution. — Il n'ose accepter la communion. — Henri et Grégoire VII se séparent. — Séjour du roi en Lombardie. — Diète de Farcheim.

Pendant que cet orage grossissait sur la tête de Henri, ce prince perdait l'appui du plus fidèle de ses vassaux, de celui même qui devait lui montrer le plus de zèle dans une guerre contre Grégoire VII

et Mathilde. Au mois de mars 1076, peu de jours après le concile de Rome, le duc Gottfried, de retour en Lorraine, ayant visité la ville d'Anvers, aux confins de ses États et du comté de Flandre, y mourut assassiné. Il fut, dit-on, frappé de nuit par un meurtrier qui laissa le fer dans la plaie; et après avoir survécu sept jours à sa blessure, il expira le 4 des calendes de mars, et fut enterré à Verdun, près du duc son père. On accusa de ce crime Baudouin, comte de Flandre, qui redoutait un puissant voisin. Quelques contemporains voulurent porter jusqu'à Mathilde des soupçons incompatibles avec l'élévation d'une telle âme.

Quoi qu'il en soit, cette mort enlevait à la cause de l'Empereur un illustre et puissant soutien. Gottfried, remarque un écrivain du parti contraire, malgré le désavantage que lui donnaient la petitesse de sa taille et sa difformité, par l'éclat de sa puissance, par le nombre et la valeur de ses troupes, par la maturité de ses conseils et enfin par la sagesse de toute sa vie, l'emportait de beaucoup sur les autres princes.

Henri, toujours en mouvement dans ses vastes États, aussitôt après le concile de Worms, était reparti pour Goslar; et là, se croyant plus affermi par le coup qu'il venait de porter à Grégoire VII, il avait satisfait sa haine contre la Saxe et multiplié ses actes de rigueur. Il faisait rétablir, à force de corvées, les châteaux démantelés l'année précédente : il en construisait de nouveaux; il mettait partout des garnisons et des exacteurs, et tâchait

de plier, par l'esclavage et la misère, l'humeur indocile de cette nation.

De la Saxe, ainsi visitée pour son malheur, Henri était passé à Cologne, afin d'assister lui-même à la consécration du nouvel archevêque qu'il donnait à cette ville. Il l'avait choisi malgré l'assemblée du diocèse, où votaient les clercs et les chevaliers, et il le fit sacrer par Wilhem, évêque d'Utrecht, qui s'était montré si zélé contre le pape, dans l'assemblée de Worms.

Ensuite Henri vint à Utrecht pour y célébrer les fêtes de Pâques. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de l'excommunication prononcée contre lui, par le pape, dans le concile de Rome.

Wilhem, évêque d'Utrecht, qui possédait toute la confiance du roi, et dont les conseils avaient, en partie, déterminé les résolutions de l'assemblée de Worms, s'inquiéta peu d'abord des anathèmes du pontife et enhardit le prince à les braver. Il crut même devoir en parler au peuple de son diocèse; et, dans son église, après la messe, il annonça, comme une chose digne de risée, que l'on avait eu la folie d'excommunier le roi.

Pendant le séjour de ce prince, et au milieu des solennités de la fête, l'évêque revient plusieurs fois sur ce sujet, déclamant avec violence contre Grégoire qu'il nommait parjure, adultère et faux apôtre, et se vantant, lui et les autres évêques, de l'avoir excommunié.

Mais après le départ du roi, et au milieu même, dit-on, de ces véhéments discours, Wilhem, déjà

sur l'âge, se sentit frappé d'un mal soudain. Il y avait dans Utrecht, comme ailleurs, beaucoup de partisans du pontife romain, dont le zèle s'était accru par le scandale même des injures proférées contre lui dans l'église.

On annonça que la main de Dieu était sur l'évêque Wilhem; et, soit qu'en effet son âme se fût troublée aux approches de la mort, soit qu'on eût exagéré quelques incidents de son agonie, ses derniers moments parurent pleins de désespoir. Un homme du roi étant venu le visiter et lui demander ce qu'il voulait faire dire à son maître : « Rap« porte-lui, répondit le prélat mourant, que moi et « tous les fauteurs de son iniquité, nous sommes « damnés pour la vie éternelle. » Les prêtres qui l'assistaient ayant voulu l'avertir de ne pas parler ainsi : « Je dis ce que je vois, s'écria-t-il dans son « délire, les démons sont là qui entourent mon lit, « ils attendent que j'expire pour emporter mon âme « quand elle sera sortie de ce corps; ne dites pas de « prières pour moi, elles sont inutiles. »

Tel fut l'effroi de ce spectacle ou de ce récit, que l'on n'osa pas, dit-on, ensevelir d'abord l'évêque réprouvé, et que son corps fut gardé sans sépulture, jusqu'à ce que l'on eût envoyé à Rome.

Henri apprit cette fin tragique avec douleur; et il put comprendre, dès lors, quels périls allaient soulever contre lui ces anathèmes qui frappaient de mort sur leurs chaires pontificales les évêques plus fidèles à sa cause qu'à l'Église romaine.

L'évêque d'Utrecht, de l'aveu même des parti-

sans de Grégoire, était le plus honorable et le plus sage des conseillers de Henri; et cette perte, avec de telles circonstances, était doublement funeste au roi.

De toutes parts, en effet, pénétrait en Allemagne la nouvelle des décrets du pontife et de l'excommunication de Henri : c'était un puissant encouragement pour les ennemis de ce prince et pour ses vassaux mécontents et jaloux. Rodolphe, duc de Souabe; Welf, duc de Bavière; Berthold, duc de Carinthie; l'évêque de Wurtzbourg et l'évêque de Metz commençaient à tenir entre eux de secrètes conférences et à ranimer leur vieille haine contre Henri. Ils accusaient ce prince de perfidie, de cruauté; se plaignaient que sa victoire sur les Saxons, en assurant son autorité, n'eût fait qu'accroître sa violence. Quelques-uns d'entre eux, qui avaient servi de garants au traité avec les Saxons, étaient particulièrement blessés de plusieurs manques de foi de Henri, et tous, en voyant dans ses rigueurs contre ce peuple malheureux la marque de son humeur implacable, se disaient qu'ils étaient eux-mêmes perdus, s'ils ne profitaient, pour le prévenir, du secours que leur donnait le souverain pontife.

Le concile de Rome s'étant séparé le huitième jour, selon l'usage de ces assemblées annuelles, le pape resta seul, chargé de l'exécution et des suites de ses hardis décrets : son premier soin fut de répandre en Allemagne la sentence de déposition contre Henri, avec une lettre courte, adressée à tous

ceux « qui veulent être comptés au nombre des bre-
« bis que le Christ a confiées à saint Pierre ».

Il s'y bornait à rappeler l'injure inouïe faite au saint-siége, et ce qu'il appelait la forfanterie criminelle des schismatiques, blasphémant Dieu en la personne de Pierre. Puis il pressait tous les fidèles d'implorer la miséricorde divine, afin qu'elle ramenât à la pénitence les cœurs des impies, ou que, réprimant leurs coupables conseils, elle manifestât la vanité et la folie de ceux qui tentent de renverser la pierre fondée en Jésus-Christ, et de violer les priviléges divins.

Mais peu de temps après cette première et simple notification des décrets de l'Église, Grégoire, attentif aux mouvements de l'Allemagne, aux scrupules des uns, aux passions des autres, et calculant ainsi tous les appuis séculiers qu'il pouvait donner à la cause de l'Église, adressa à tous les grands du royaume une longue lettre qui doit paraître le manifeste de la guerre civile et religieuse, soulevée contre Henri. Les copies en furent répandues dans toutes les provinces de Germanie, et surtout dans la Saxe :

« Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les grands du royaume teutonique :

« Nous avons appris que quelques-uns d'entre
« vous sont en doute sur l'excommunication que
« nous avons prononcée contre le roi, et qu'ils de-
« mandent si notre sentence a été régulièrement
« rendue. Nous voulons en conséquence manifester
« aux yeux et à l'intelligence de tous comment nous
« avons été conduit à le frapper d'excommuni-

« cation. Nous faisons cela moins pour répandre « dans le public nos motifs particuliers qui sont, « hélas ! trop connus, que pour satisfaire à l'opinion « de ceux qui nous accusent d'avoir saisi le glaive « spirituel au hasard, ou par un instinct de notre « volonté, plutôt que par la crainte de Dieu et le « zèle de la justice.

« Lorsque nous étions encore dans l'office de dia- « cre, des bruits fâcheux et déshonorants sur la con- « duite du roi étant venus jusqu'à nous, dans l'es- « poir et le désir de son amendement, nous l'avons « souvent averti, par des lettres et par ses propres « envoyés, de renoncer au mal, et songeant à sa « naissance et à sa dignité, d'honorer sa vie par les « mœurs qui peuvent convenir à un roi qui devait « être un empereur avec la permission de Dieu. Mais « depuis que nous sommes parvenu, quoique indigne, « à l'élévation du pontificat, comme Henri croissait « en âge et en iniquité, comprenant que Dieu nous « demanderait compte de son âme avec d'autant « plus de sévérité que nous avions eu, pour le répri- « mander, plus de liberté et de pouvoir, nous l'avons « d'autant plus et par tous les moyens, l'instruction, « la prière, le reproche, exhorté à réformer sa vie. « Il nous adressait souvent de respectueuses salu- « tations et des lettres, s'excusant sur la fragilité de « la jeunesse et sur les mauvaises insinuations de « ceux qui formaient son conseil ; mais, tout en « promettant par ses paroles d'accueillir nos avis, « il les foula aux pieds par l'accroissement de ses « fautes. Nous avions appelé à la pénitence quel-

« ques-uns de ses favoris, dont les conseils et les « manœuvres l'avaient porté à infecter de l'hérésie « simoniaque les évêchés et les monastères et à les « remplir de loups, au lieu de pasteurs. Informé « que ces hommes dédaignaient la trêve qui leur « avait été accordée, et qu'ils persistaient dans leur « malice, nous avons séparé de la communion de « l'Église, ainsi qu'il était juste, ces hommes sacri-« léges, ministres et membres du diable, et nous « avons averti le roi de les éloigner de sa maison, « de ses conseils, comme des excommuniés. »

Le pontife continuait d'énumérer ses griefs; les soumissions de Henri avant la guerre de Saxe, ses dédains après la victoire, les nouvelles lettres et les nouveaux avis du saint-siége.

Il prenait Dieu à témoin de la joie avec laquelle il aurait reçu et recevrait encore Henri, dans le sein de l'Église; mais ce qu'il lui reproche surtout, c'est d'avoir amené le naufrage de presque tous les évêques d'Italie et de Germanie, en les forçant de refuser l'obéissance au saint-siége apostolique. Toutefois il termine en protestant qu'il aime le roi plus véritablement que ne le font ceux qui secondent et flattent ses iniquités. « S'il veut, dit-il, « par la grâce de Dieu, venir à pénitence, quoi qu'il « entreprenne contre nous, il nous trouvera tou-« jours prêt à le recevoir à la sainte communion, « selon le conseil que nous donnera votre charité. »

Quelle que fût déjà la sévérité de cette lettre, bientôt animé par les nouvelles de l'Allemagne, le soulèvement des grands et de la Saxe, le repentir d'un

grand nombre d'évêques, Grégoire VII prit un langage plus menaçant dans une lettre-circulaire aux prélats de Germanie.

Il y réfute encore l'objection que le roi Henri ne pouvait être excommunié, et après avoir cité des textes de saint Pierre, du pape Gélase et du pape Grégoire le Grand, il s'écrie : « Une dignité imaginée par les hommes du siècle et ignorants de « Dieu, ne sera-t-elle pas soumise à cette dignité « que la providence du Dieu tout-puissant a inventée pour sa gloire et accordée au monde dans « sa miséricorde ? Son fils, que nous croyons, d'une « foi indubitable, Dieu et homme tout ensemble, « est aussi le souverain prêtre, le chef de tous les « prêtres, assis à la droite de son père et sans cesse « intercédant pour nous, lui qui a dédaigné cette « royauté séculière dont s'enorgueillissent les hommes du siècle, et est venu spontanément au sacerdoce de la croix [1].

« Qui ne sait que les rois et les ducs ont pris « commencement parce que, ignorant Dieu, à force « de rapines, de perfidies, d'homicides, par tous les « crimes enfin, sous l'inspiration du diable, prince « du monde, ils ont osé, dans leur aveugle passion « et intolérable orgueil, s'établir en maîtres sur les « hommes, créés leurs égaux? et, lorsqu'ils veulent que les prêtres du Seigneur s'inclinent sur « leurs pas, à qui peut-on mieux les comparer « qu'au démon, chef de tous les enfants de l'or-

[1] Et ad sacerdotium crucis spontaneus venit.

« gueil qui, voulant tenter le souverain pontife, « chef des prêtres et fils de Dieu, lui dit, en lui « offrant tous les royaumes de la terre : « Je te « donnerai tout cela, si tu veux tomber devant moi « et m'adorer. » Peut-on douter que les prêtres de « Jésus-Christ ne soient les pères et les maîtres des « rois, des princes et de tous les fidèles ? »

Le pontife, après avoir encore allégué quelques passages des Pères, qu'il torture ou qu'il exagère, tire un autre argument du pouvoir miraculeux de l'exorcisme. Il conclut, par une double analogie, que si l'on a pouvoir sur le diable, on doit l'avoir, à plus forte raison, sur les rois et les princes soumis au diable, et que si les simples exorcistes ont ce pouvoir, les prêtres l'ont bien davantage. Puis il s'écrie d'un air de triomphe :

« Tout roi chrétien, lorsqu'il touche aux derniers « moments, pour échapper à l'enfer, pour arriver « absous devant Dieu, implore humblement la voix « du prêtre ; mais quel prêtre, ou même quel laïque « expirant a jamais imploré, pour le salut de son « âme, le secours d'un roi sur la terre[1] ? Quel roi, « ou quel empereur peut sauver par le sacrement « de baptême un chrétien de la puissance du diable,

[1] Omnis rex christianus ad exitum veniens, ut inferni carcerem evadat, ut de tenebris in lucem tendat, ut de peccatorum vinculis in Dei judicio absolutus appareat, sacerdotis opem supplex ac miserandus requirit ; quis autem non modo sacerdotum, verum etiam laicorum, in extremis positus pro suæ animæ salute terreni regis imploravit auxilium ? etc. (*Greg. pap.*, lib. oct., epist. XXI.)

« le placer parmi les fils de Dieu et le munir de « de l'onction sainte [1] ? Enfin, et c'est la grandeur « du christianisme, quel roi ou quel empereur peut, « d'un mot de sa bouche, créer le sang et le corps « du Seigneur ? à qui d'entre eux est donnée la « puissance de lier ou de délier dans le ciel et sur « la terre ? Quel homme, même de peu de science, « doutera donc que les prêtres ne soient supérieurs « aux rois ? Que si les rois doivent être jugés de « leurs péchés par les prêtres, par qui le seront-ils « mieux que par le pontife de Rome ?

« Depuis le commencement du monde, ajou- « tait-il, jusqu'à nos jours, dans toute l'histoire « authentique, nous ne trouvons pas sept rois ou « empereurs dont la vie ait été ornée par Dieu « d'une piété éminente et de signes miraculeux, « comme celle de tous ceux qui ont dédaigné le « monde. Pour ne pas parler des apôtres ou des « martyrs, qui des empereurs et des rois s'est « signalé par autant de miracles que Martin, An- « toine et Benoît ? Quel empereur ou quel roi a « ressuscité des morts, guéri des lépreux, éclairé « des aveugles ? »

Le pontife terminait cette lettre par le conseil d'honorer les prêtres et de les préférer à tout, de leur obéir avant tout.

Cette apothéose du sacerdoce, cette revendication de la suprématie pontificale sur toutes les puissances de la terre, s'éloignait bien, sans doute, du premier

[1] Sanctoque chrismate præmunire, etc. (*Greg. pap.*, lib. oct., ep. XXI.)

esprit de l'Évangile. Évidemment, l'impérieux pontife, poussé par l'ardeur du combat, confondait un peu les deux royaumes que le Christ avait si formellement séparés. Cet habile instinct du pouvoir, qui dans certains hommes se mêle à la candeur de la passion, avertissait le pontife que ceux même des évêques qui s'étaient détachés de sa cause y seraient plutôt ramenés par la fierté d'un tel langage, et qu'en exaltant le sacerdoce au-dessus de toutes les puissances il le soumettait partout à la sienne.

Ravaler, en effet, ainsi les dignités de la terre; abaisser au nom de leurs péchés et de leurs vices ceux qui possédaient le rang et la force; donner l'empire à l'Église, c'était en particulier affranchir de la reconnaissance et de la fidélité ces riches évêques d'Allemagne, qui, promus par la faveur gratuite ou intéressée de Henri, tenaient encore pour sa cause ou hésitaient entre Rome et lui. Et, si l'on considère l'état de la société d'alors, si l'on compare les deux ordres d'hommes qui la dominaient, on conçoit que, devant les passions brutales et la violence des seigneurs, le pontife, qui se promettait de tenir les évêques sous une loi de justice et de pureté, n'hésita point à vouloir la prééminence absolue de ceux dont il se promettait la supériorité morale.

Seulement, cette même âpreté de zèle qu'il avait mise à réformer, même par la violence laïque, les mœurs relâchées du clergé inférieur, il la déployait ici en faveur du haut clergé, dans l'injurieuse attaque dont il frappait toutes les dignités civiles.

Est-ce, en effet, un austère et saint pontife? Est-ce un démocrate moderne qui prononce ce terrible anathème contre toutes ces dignités de la terre, dénoncées comme autant d'inventions diaboliques, dont quelques hommes se sont servis pour marcher sur la tête des autres hommes, que la nature avait créés leurs égaux?

On le conçoit maintenant : lorsque dans la gravité religieuse du dix-septième siècle et sous l'autorité affermie du grand roi, Bossuet, le sublime et paisible docteur, rencontrait dans les monuments du onzième siècle, sous un nom vénéré, ces étranges hardiesses de jugement, il devait en être effrayé, et ne reconnaître là ni la sainteté d'un pape, ni la tradition de l'Église ; il devait même se séparer hautement d'une telle doctrine, et le religieux adversaire de Henri de Germanie ne pouvait que lui paraître coupable de violence et d'excès de pouvoir presque autant que Innocent VIII, s'il eût un jour excommunié et déposé Louis XIV.

Mais ce parallèle était bien trompeur, comme le sont presque tous les exemples historiques à longue distance. C'est en vain, ce semble, que le grand évêque, conseiller d'État de Louis XIV, croyait entrevoir une conformité de droit, un intérêt commun entre les tumultueuses suzerainetés du moyen âge et les royautés affermies de son temps. Quel droit Henri d'Allemagne, tour à tour le tyran et le justiciable de ses grands vassaux, avait-il sur la ville italienne de Rome, tant de fois occupée, jamais acquise par ses prédécesseurs? Pourquoi, non pas

seulement le pape au bord du Tibre, mais le plus humble clerc de l'Église de Milan, ou le plus obscur paysan des vallées en deçà du Pô, eût-il regardé un margrave allemand, retenu par des guerres civiles en Saxe et en Bohême, comme son prince légitime, et les hommes d'armes de ce chef étranger, comme un sénat ou un concile? Le seul lien qui rapprochait alors des hommes si différents d'origine, de mœurs, de langue, c'était un culte commun. Mais, en Italie, ce culte était libre et maître : ses ministres ne relevaient que de leurs chefs religieux. En Allemagne, comme dans d'autres parties de l'Europe, le pouvoir, les richesses, les dignités de l'Église étaient envahis par la force, vendus au plus offrant, et dégradés en même temps qu'usurpés : de là, toute l'importance et, on peut le dire, la grandeur de cette question des investitures. C'était la liberté même de l'Église, avec la liberté, la force, la dignité de ses membres, son accroissement de grands caractères et de grands hommes. A ce point de vue de l'unité de chaque peuple, de son droit de n'être pas soumis à des maîtres étrangers, à cet autre point de vue, plus grave encore, de l'inviolabilité des consciences et du droit devant la force, il n'y eut jamais résistance plus juste que celle du pontife de Rome dans sa lutte contre Henri. Et quant aux suites de cette résistance, quant aux imitations fréquentes qui s'en firent dans le moyen âge, on doit bien reconnaître qu'il y avait là, cependant, un principe salutaire et une sauvegarde pour l'humanité.

On a pu le vérifier, jusque dans nos jours si prodigieusement éloignés de la simplicité chrétienne, dans notre monde du scepticisme et de la force. Quand la domination d'un conquérant pesait sur l'Europe, quand de Rome à Hambourg il tenait tout sous sa loi, le premier coup dont il fut blessé, au défaut de son armure, avait cette forme surannée d'excommunication pontificale. La bulle affichée furtivement sur les églises de Rome dans la nuit du 10 juin 1809 fut le premier et le plus puissant tocsin de l'Europe. Cette formule antique : « A ces causes, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul ; » ce langage, si moqué dans le dix-huitième siècle et comme aboli sous les ruines de l'Église de France, reparaissant tout à coup dans la bouche du pontife même qui avait sacré Napoléon, marqua l'ébranlement de son pouvoir et parut en seconder la chute.

Celui que nul pouvoir et nul droit humain ne semblaient arrêter dans sa course, demeura comme affaibli de l'anathème lancé par ce vieillard qu'il tenait captif. Il courut, du Midi au Nord, chercher des représailles de victoires, il s'acharna sur le monde, il multiplia les sacrifices humains, mais la plaie était au cœur. Et sous cette bulle en langue morte qui représentait le cri de la justice et de la loi divine, celui qui avait menacé tout le monde s'écroula par la force de tous et sa propre violence.

Tel est le sens historique et moral que reçoit encore pour nous, hommes du dix-neuvième siècle, cette jurisprudence des excommunications ponti-

ficales, proclamée en 1078 dans le concile de Rome, fulminée tant de fois dans le moyen âge, et dont le texte peut se lire dans les annales canoniques de Baronius.

Cependant, même dans l'Allemagne du onzième siècle, cette puissance de l'excommunication religieuse allait tirer sa plus grande force de l'indomptable ténacité d'un peuple mécontent. Henri prolongeait l'exil et la ruine des principaux évêques de Saxe suspects à ses yeux dans la guerre précédente; n'osant pas encore leur donner de successeurs, il était sans pouvoir sur leur clergé dont les plaintes aigrissaient celles du peuple tourmenté de garnisons étrangères et d'exactions. Partout, en effet, les officiers de Henri avaient reparu avec un surcroît de défiance et de rigueur; cantonnés dans les forts et sur les hauteurs, ils empêchaient les villages saxons de se concerter et de se réunir, et multipliaient des vexations qui, dans cette race belliqueuse, firent éclater bientôt le mouvement qu'elles devaient comprimer.

Henri avait ôté leurs chefs aux vaincus; mais le hasard et le désespoir leur en donnèrent de nouveaux.

Deux fils d'un seigneur châtelain du pays, le comte Géron, réduits à la misère par la confiscation de leur fief, s'étaient enfuis au-delà de l'Elbe. Au bout d'un an, réunis à quelques fugitifs comme eux, ils repassèrent le fleuve, firent des courses sur le territoire de leur ancienne patrie et en vinrent plus d'une fois aux mains avec les offi-

ciers du roi qui levaient le tribut dans les villages de Saxe. Le succès grossit leur nombre; beaucoup de Saxons, de condition libre, d'anciens hommes d'armes, dont les seigneurs étaient prisonniers de Henri, vinrent se ranger autour d'eux. En peu de jours, ils eurent un armée qui, de toutes parts, était accueillie par les habitants, et qui força les garnisons de Henri de se renfermer dans leurs places fortes.

Rodolphe, duc de Souabe, et les autres seigneurs saisirent ce moment pour mettre en liberté les princes saxons que Henri avait confiés à leur garde ou plutôt laissés comme otages dans leurs mains. Hérimann, évêque de Metz, donna l'exemple de cette infidélité; Hermann et plusieurs autres princes saxons, déportés en Bavière et en Souabe, reparaissent au milieu de la Saxe, rassemblent leurs vassaux et commencent une campagne plus régulière. Leur délivrance et leur retour soudain sont salués dans toute la Saxe, comme un témoignage de la miséricorde de Dieu et de la puissante intercession du pontife. Le soulèvement gagne toute la province; saint Pierre est le mot d'ordre répété de toutes parts : en peu de jours on emporte d'assaut plusieurs des places occupées par les officiers de Henri. Les vainqueurs renvoient les garnisons, en exigeant d'elles le serment de ne plus servir contre la Saxe.

Henri, au milieu de l'oppression inquiète qu'il étendait sur la Saxe, avait cru faire une chose habile et sage en donnant à Otton, ancien duc de Bavière,

le titre et l'investiture de cette autre province enlevée à ses anciens chefs. Il avait espéré, en le dédommageant ainsi, s'assurer en lui un allié fidèle, constamment opposé aux princes dont il occuperait la place et garderait la dépouille. Il l'avait chargé de fortifier de nouveau le château de Hartzbourg et de construire une autre forteresse pour dominer Goslar.

Mais Hermann et les autres chefs du pays révolté n'eurent pas de peine à détacher Otton d'un prince jusque-là son persécuteur. Ils lui firent dire de ne pas travailler ainsi à l'oppression de son pays : ils lui reprochent d'avoir acheté par leur perte la faveur du roi, de s'être rendu le ministre de ses cruautés, et d'avoir eu pour récompense le gouvernement de la Saxe.

Otton, sans attachement pour la cause de Henri, et n'ayant que peu de forces pour la défendre sur un seul point de la Saxe révoltée de toutes parts, répond d'abord par des paroles de paix. Il leur offre d'envoyer sur-le-champ au roi, pour le presser de délivrer ceux des chefs saxons qu'il tient encore captifs et lui demander de détruire les forteresses qu'il avait rebâties, et de rendre enfin à la Saxe les lois et les anciennes coutumes qu'elle réclamait depuis si longtemps. Il ajoute que si le roi ne consent pas à cette demande, il n'est ni dignité, ni crainte, ni serment qui l'empêche, pour son compte, de se réunir à eux, et de défendre jusqu'au dernier soupir la cause commune.

Engagé par cette promesse, le duc Otton fait pra-

tir aussitôt son message pour Henri; puis, retirant la garnison qui occupait les hauteurs de Goslar, il se met en alliance et en paix avec l'armée saxonne.

Henri avait reçu coup sur coup les nouvelles de la révolte et de toutes les défections qui troublaient de nouveau la Saxe. Dans sa colère, il eût voulu d'abord se venger des vassaux qui lui avaient manqué de foi en délivrant ses prisonniers, et il songeait à marcher sur la ville de Metz, pour châtier l'évêque Hérimann. Mais déjà les lettres du pontife répandues en Allemagne, les intrigues et les haines excitées de toutes parts, la foi douteuse des grands vassaux embarrassaient tellement le roi qu'il dévora son injure. Voulant s'appuyer encore de toute la Germanie contre la Saxe, il convoqua une diète à Worms pour le mois suivant, jour de la Pentecôte. L'assemblée fut assez nombreuse; mais il n'y vint aucun des grands vassaux que Henri soupçonnait justement de conspirer contre lui, et dont les efforts pouvaient agiter ou pacifier le royaume.

Ne pouvant rien faire avec cette assemblée, Henri en convoque une autre à Mayence, pour la prochaine fête de saint Pierre. Il joint à son édit une instante prière à tous les grands du royaume. Mais soit haine, soit crainte d'une trahison du roi, aucun d'eux ne parut, et déjà la discorde commençait à se mettre parmi les partisans mêmes du prince. Le puissant nom de Rome agissait sur ceux-mêmes qui, pour plaire au roi, avaient dit anathème au pontife. Grégoire VII, de loin par ses lettres, de près par ses paroles, armait tout contre Henri. Un évêque

de Trèves, ayant passé à Rome au commencement de ces grands débats, revint apporter au concile de Mayence un zèle qui nuisit beaucoup au roi. Ce prélat, respecté pour son âge et pour sa vertu, disait qu'il ne pouvait plus communiquer avec l'évêque de Mayence, le nouvel évêque de Cologne, et tous ceux qui étaient assidus près du roi, parce qu'ils étaient tous excommuniés. Il avait, dit-il, seulement obtenu du pontife romain, à force de prières, la permission de communiquer avec le roi par la parole, afin de le convertir, mais sans avoir le droit de manger, de boire, ou même de prier avec lui.

L'autorité de cet évêque imposait au grand nombre, et l'on commençait à s'éloigner du palais : on refusait d'y revenir, même à la demande du roi. Quelques évêques, il est vrai, engagés dans la confiance de Henri, élevés par sa faveur, ou compromis pour sa cause, se moquaient amèrement de ces scrupules prétendus; ils ne comptaient pour rien, disaient-ils, l'anathème d'un pontife qui, sans les convoquer en synode, sans les écouter, sans les convaincre, les avait excommuniés par colère. L'évêque de Trèves, ajoutaient-ils, et ses partisans voulaient autre chose que ce qu'ils disaient : ils avaient moins de respect pour le saint-siége que d'envie de détruire la dignité royale, en couvrant leur haine contre Henri d'un voile de religion. Le roi ferait bien de tourner à temps contre ses ennemis le glaive que, suivant la parole de l'apôtre, il a reçu pour la punition des méchants. Mais Henri commençait à se sentir trop faible pour adopter ces résolutions

violentes, et, à l'exception de quelques évêques, ses conseillers intimes, il voyait chaque jour les serments faillir et les cœurs s'éloigner de lui sous l'influence des anathèmes de Rome.

Ne pouvant, avec des vassaux rebelles et désunis, marcher contre la Saxe soulevée tout entière sous ses anciens chefs, il tenta de négocier encore. Il avait gardé près de lui les deux évêques saxons, Werner de Magdebourg, et Werner de Mersbourg. Il les fit partir avec d'autres envoyés, pour proposer la paix à leurs compatriotes : les deux évêques firent leur message ; mais ne trouvant que défiance et haine contre le roi, et avertis eux-mêmes qu'il fallait, dès ce moment, rester en Saxe ou n'y plus revenir, ils restèrent volontiers.

Résolus de ne plus traiter avec Henri, que d'après la sentence du pape ils nomment l'ex-roi, les chefs saxons s'engagent entre eux, par serment et par otages, à faire choix d'un nouveau souverain. Ils envoient des députés aux Souabes, pour demander leur alliance et leur appui contre Henri, l'ennemi commun.

En même temps ils adressaient au pontife de Rome des lettres suppliantes, pour que, par lui-même ou par ses légats, il vînt au secours d'un peuple affligé. En voyant un prince actif et guerrier comme Henri hésiter à prendre les armes, on peut juger quelle était alors la puissance des anathèmes de Rome, sans cesse réitérés par les lettres que Grégoire VII adressait en Allemagne. Jugeant bientôt que sous ce flot croissant de malédictions et

de haines, le temps était contre lui, et que, pour n'être pas délaissé ou assailli de toutes parts, il fallait agir au moins contre un ennemi, Henri, malgré le peu de troupes dont il disposait, entreprit de marcher sur la Saxe. Il passe dans la Bohême, dont le duc lui est fidèle; il en reçoit un secours de troupes, lui donne en retour l'investiture de la Misnié, et entre en armes dans cette province. Il espérait regagner encore le duc Otton, et, sans vouloir prendre ses conseils, il comptait sur son secours. Mais Otton, mécontent de cette nouvelle invasion, fit dire au roi que, puisque ses conseils utiles et loyaux étaient rejetés, il ne se croyait plus lié par aucun serment d'obéissance, surtout quand on lui ordonnait, contre les lois de Dieu et le salut de son âme, de prendre les armes comme un païen, pour verser le sang innocent : que dès lors, absous de tout parjure, il allait de tout son pouvoir défendre la juste cause de sa nation.

Les autres chefs de la Saxe et de la Thuringe tenaient le même langage. Quand même quelques-uns d'entre eux auraient voulu ménager Henri, ils ne le pouvaient pas. La rébellion était cette fois plus violente et plus populaire. Elle n'avait pas besoin d'être excitée par les manœuvres et les exhortations des chefs. Les habitants prenaient les armes d'eux-mêmes et voulaient vaincre pour être libres. D'ailleurs, les nouveaux chefs qui s'étaient élevés, les deux fils du comte Géron, étaient plus ardents à la guerre et ne voulaient entendre parler ni de traité, ni de roi.

Aussitôt qu'on apprend l'invasion de Henri dans la Misnie, ils courent pour le combattre, à la tête de sept mille cavaliers, tandis que tout le pays, redoutant les vengeances et les pillages de Henri, s'anime à une défense désespérée.

Henri, qui dans la confusion et l'instabilité de ces querelles féodales avait compté sur l'alliance secrète et le retour de plus d'un chef saxon, ne s'attendait pas à une si rude défense; il n'avait pas de forces suffisantes pour la dompter; et s'étant avancé trop vite dans un pays partout hostile, sans recrues et sans vivres assurés, il aurait éprouvé quelque grand échec s'il n'avait pas promptement reculé et si un débordement des eaux de la Molda n'avait pas couvert et protégé sa retraite. Il repasse ainsi dans la Bohême avec une armée affaiblie, et de là, traversant à la hâte la Bavière, il revient triste et découragé dans Worms. Il ne pouvait, en effet, lutter que par des victoires contre les anathèmes de Rome, et maintenant cet avantage lui manquait.

Les anathèmes réitérés contre le roi et les recommandations directes adressées par le pontife à la plupart des princes allemands ne pouvaient manquer leur effet devant ces revers partiels ou cette inaction de Henri. Les trois grands feudataires, Rodolphe, duc de Souabe, Welf, duc de Bavière, Berthold, duc de Carinthie, se réunirent dans la ville d'Ulm avec Adalbert, évêque de Wurtzbourg, Adalbert, évêque de Worms, et beaucoup d'autres seigneurs des diverses parties du royaume. On résolut là de convoquer, pour le 16 novembre prochain,

une diète capable de mettre un terme aux maux dont la paix de l'Église était depuis si longtemps troublée, et tous les seigneurs de Bavière, de Souabe, de Lorraine, de Saxe, de Franconie, furent sommés, au nom de Dieu, de rendre ce service à leur patrie commune.

Cette réunion solennellement annoncée, en dehors de l'autorité et sans l'appel du roi, ne pouvait manquer d'exciter une grande attente, et par là même ébranlait, de prime abord, un pouvoir qu'elle semblait méconnaître. Plusieurs des plus fermes partisans de Henri en prirent occasion de se détacher de sa cause; l'évêque de Mayence, Sigefride, donna l'exemple de ce changement. Il quitta la cour et il commença de prêcher publiquement sur la nécessité d'une grande réforme dans le royaume et d'une pénitence à faire pour les péchés du roi : de nombreuses voix suivirent celle de l'évêque dans le clergé et le peuple de ce puissant diocèse.

Contre un parti qui grossissait chaque jour, Henri n'avait que peu de ressources et de défense. Une fois malheureux, tout lui manquait, tout le trahissait. Il comptait sur la dépendance obligée de quelques seigneurs dont il avait réservé les fils en otage, les confiant à la garde de quelques chefs présumés plus fidèles; mais cette précaution, plus irritante que sûre, tourna contre lui : un des fils de l'ancien duc Otton fut renvoyé à ce seigneur par son geôlier même. Deux autres précieux otages, les fils de deux puissants seigneurs saxons et les parents de l'évêque de Mayence, étaient confiés aux soins du

comte Eberhart, le serviteur le plus dévoué à Henri. Dans leur captivité, les deux jeunes gens commencent à entendre parler des troubles de l'Allemagne et de la prochaine assemblée de Mayence. Ils veulent s'échapper à tout prix ; profitant d'une chasse où les avait menés le comte Eberhart, ils s'élancent de toute la vitesse de leurs chevaux à travers les bois, arrivent jusqu'au Mein, le traversent dans une barque de pêcheurs et paraissent à Mayence. Le comte Eberhart, qui, fidèle et plein de dépit, avait suivi ses captifs à la trace, accourt à Mayence encore nominalement soumise au pouvoir de Henri, veut forcer une maison où s'étaient retirés les fugitifs et réclame, avec menace, les otages du roi.

Toute la ville s'émeut, une sédition est près d'éclater : l'évêque Sigefride, instruit de ce désordre, envoie un des seigneurs du diocèse, Conrad, à la tête d'hommes d'armes qui repoussent le ministre de l'empereur.

Les jeunes captifs sont conduits au palais épiscopal et de là renvoyés, sous escorte, à leurs parents. Cet incident de publique désobéissance et de résistance épiscopale montrait toute la faiblesse du pouvoir de Henri, dans les provinces même qui jusque-là semblaient le plus paisibles ; l'audace des confédérés s'en accrut encore.

Au jour fixé, une diète était réunie dans Tribur, sur la rive gauche du Rhin, ancienne et petite ville, mais célèbre par la résidence de plus d'un monarque de la race carlovingienne dont elle vit les grandeurs et aussi la chute dans l'humiliante dépo-

sition de l'empereur Charles le Gros, à la fin du neuvième siècle. Le choix même du lieu semblait une menace pour Henri. L'assemblée fut nombreuse; on y comptait surtout des seigneurs souabes et saxons, les uns animés par l'ambition de leur duc, les autres par la vengeance et l'intérêt de leur pays. Tous étaient opiniâtrément résolus d'ôter le trône à Henri et de le transférer à un prince élu par eux. Mais ce qui devait donner à cette assemblée un grand pouvoir sur l'esprit des peuples, c'était la présence de deux légats du siége apostolique : Sicard, patriarche d'Aquilée, et Altman, évêque de Padoue. Ils étaient délégués par le pape pour exercer tout pouvoir dans le jugement des causes ecclésiastiques. De plus, Grégoire avait fait partir avec eux plusieurs laïques qui passaient pour avoir abandonné de grandes richesses afin de se consacrer à Dieu : ils venaient pour témoigner que Henri avait été justement frappé d'anathème, et pour promettre l'assentiment et l'appui du pape en faveur de l'élection d'un autre roi. Sans doute, dans cette assemblée d'Allemands, presque tous laïques et gens de guerre, le pontife avait cru profitable de faire entendre d'autres voix que celles de ses légats ecclésiastiques, dont le langage devait conserver une sorte de douceur et de bénignité.

Ces missionnaires laïques, envoyés de Rome, refusaient de communiquer avec tout prince et tout particulier qui avait approché de Henri depuis sa sentence d'anathème, tant qu'il ne s'était pas fait absoudre par Altman, vicaire du souverain pontife.

Ils évitaient avec le même scrupule tous ceux qui avaient été en communion de prières avec des prêtres mariés ou des hommes accusés d'avoir acheté les dignités ecclésiastiques. Cette sévérité faisait ressortir la puissance religieuse des légats; et soit pour se faire relever d'une faute commise, soit pour se vanter d'une ancienne fidélité à Rome, tous les membres de la diète se pressaient autour des envoyés du pape; l'ambitieux Rodolphe donnait l'exemple de cette déférence.

Pendant sept jours consécutifs, les seigneurs assemblés à Tribur mirent en délibération le parti qu'il fallait prendre pour renverser l'État. De violentes attaques, de formelles accusations étaient élevées contre le roi; on reprit la suite des actes de sa vie, vrais ou prétendus, depuis son orageuse minorité, les scandales et les désordres de sa jeunesse, les injustices publiques ou particulières dont il était accusé. La présence des légats et l'esprit même de tous dirigeaient une grande part des reproches sur la conduite privée et les mœurs même de Henri. Mais le génie de la société féodale se montrait aussi dans quelques griefs d'un ordre tout différent; le roi était accusé d'avoir exclu de sa familiarité les grands du royaume, et d'avoir élevé au comble des honneurs des hommes de basse naissance, avec lesquels, disait-on, il passait les jours et les nuits à comploter l'extermination de la noblesse; d'avoir laissé en paix des nations païennes et tourné les armes contre ses sujets. On l'accusa d'avoir rasé des églises et des monastères et dé-

tourné les aliments des serviteurs de Dieu pour les employer à l'entretien de ses soldats, et négligé tout soin de la religion, ne s'occupant que de faire la guerre et de construire des forteresses, non pour repousser les barbares, mais pour opprimer ses peuples chrétiens. On se plaignit qu'il n'y avait plus de soulagement pour les orphelins et les veuves, plus d'asile pour les opprimés, plus de respect pour l'Église ; qu'un seul homme avait fait tous ces maux, et qu'il n'y avait d'autre remède que d'écarter cet homme et d'élire un autre prince qui mît un frein à tout ce désordre. C'était un torrent de paroles injurieuses, et aucune voix ne s'élevait pour la défense de Henri. On doit remarquer toutefois que, parmi tant d'expressions violentes accumulées contre Henri, les contemporains ne rapportent aucun fait particulier, aucun crime notoire que l'on ait allégué dans l'assemblée de Tribur.

Cependant le jeune roi était sur l'autre rive du Rhin, dans le château d'Oppenheim, avec peu de troupes et quelques amis dévoués à sa fortune. Instruit des délibérations de Tribur, chaque jour il envoyait un message aux seigneurs assemblés pour leur promettre de réformer les abus et de s'en remettre à leurs conseils pour le gouvernement de l'Empire; qu'on lui laissât du moins le nom de roi et les insignes de la royauté dont il avait été légitimement revêtu, et qu'il ne pouvait perdre sans honte pour eux-mêmes et sans flétrissure pour le royaume teutonique; que si l'on se défiait de ses paroles, il était prêt à les confirmer par tous les

serments et par tous les otages que l'on voudrait.

Les seigneurs lui faisaient répondre qu'il n'y avait plus dans le monde de moyens pour lui d'attester ou d'engager sa foi, après qu'on l'avait vu si souvent promettre devant Dieu la correction de ses mœurs, et, le péril passé, rompre tous ses engagements comme des *toiles d'araignée*, et se rejeter de nouveau dans les excès du mal. Leur résolution, disaient-ils, n'avaient été ni téméraire, ni précipitée : ils avaient longtemps souffert et tenté toutes les voies pour le fléchir; mais un mal si invétéré et si funeste n'offre plus d'espérance. Pendant que l'on a souffert avec trop de patience ses déréglements, l'État est dissous, la tranquillité des Églises troublée, la majesté de l'Empire détruite, et, selon les paroles du prophète, la malédiction et le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère ont débordé, et le sang a touché le sang.

A ces expressions, sans doute inspirées par les légats du pontife, l'assemblée de Tribur ajoutait une déclaration plus formelle encore de sa dépendance à Rome. « Maintenant, disait-elle, que Henri pour ses crimes a été retranché de l'Église par le glaive de l'anathème, nous ne pouvons communiquer avec lui sans dommage pour notre foi. Lorsque le pontife romain, par son autorité apostolique, nous a déliés des serments qui nous engageaient, il serait insensé à nous de ne pas saisir à pleines mains l'occasion qui nous est offerte de la part de Dieu. Laisssons donc de côté tous les vains arguments de Henri; nous sommes invariablement résolus à nous

pourvoir, sans délai, d'un homme qui marche à notre tête et combatte avec nous les ennemis du Seigneur, pour abaisser et détruire la grandeur de quiconque s'élève contre la justice, la vérité de Dieu, et contre l'autorité de Dieu, et contre l'autorité de la sainte Église romaine. »

Henri renouvela vainement ses messages : les confédérés étaient inflexibles dans leur refus. Sans doute, le roi, dans une autre situation, aurait eu recours à la force; mais quoiqu'il eût près de lui quelques troupes, il ne pouvait tenter le passage du Rhin. L'archevêque de Mayence, Sigefride, avait eu soin de faire conduire sur la rive opposée toutes les barques et tous les navires. Les confédérés voulurent même en profiter pour attaquer Henri; tout fut disposé de leur part, et le prince, averti de leur projet, ayant fait prendre les armes aux siens, se tenait prêt à combattre l'ennemi, à la descente sur le rivage.

Mais, au dernier moment, on hésita dans l'assemblée de Tribur. Rodolphe et les siens ne voyaient pas sans inquiétude ce jeune roi belliqueux réduit au désespoir, et les légats apostoliques, d'après leurs instructions, ne souhaitaient pas qu'un combat engagé vînt tout finir et enhardir le vainqueur, quel qu'il fût, à se passer du pardon ou de l'appui de Rome.

On résolut donc de ne point recourir aux armes et d'essayer encore les négociations avec le roi, que ses périls accrus pouvaient rendre plus traitable. La diète siégeant encore, quelques députés souabes et

saxons passèrent le Rhin et vinrent, au nom de l'assemblée, déclarer au roi, avec assez de hauteur, que, malgré son mépris des lois, les seigneurs de Souabe et de Saxe voulaient les observer avec lui, et que tant manifestes que fussent les infractions et les violences qui lui étaient reprochées, ils désiraient en réserver la connaissance entière au jugement du pontife romain; qu'ils engageraient en conséquence le pape à se rendre dans la ville d'Augsbourg, à la prochaine fête de la Purification de la Vierge (2 février), pour entendre, dans une grande assemblée des seigneurs du royaume, l'accusation et la défense du roi, et le condamner ou l'absoudre. Ils ajoutèrent que si Henri ne se faisait pas relever de son excommunication avant l'anniversaire du jour où elle avait été prononcée, il serait déchu pour jamais et ne pourrait reprendre l'administration du royaume, les lois ne permettant pas à celui qui avait encouru l'excommunication de régner au-delà d'un an; que si, au contraire, il acceptait la condition qui lui était offerte et promettait de se montrer en tout obéissant et docile au pontife romain, ce serait, pour eux-mêmes, une preuve de sa bonne foi. De plus, ils le pressaient d'éloigner à l'instant de sa personne et de sa cour tous ceux que le pape avait excommuniés, de se rendre, sans appareil militaire, dans la ville de Spire, et là, seul avec l'évêque de Verdun et quelques autres ministres approuvés par les seigneurs, de mener une vie privée, n'entrant pas dans l'église, ne disposant pas des affaires publiques, sans pompe,

sans cortége royal, jusqu'au jour fixé pour le jugement pontifical. Enfin on exigeait qu'il rendît à l'évêque de Worms sa ville épiscopale dont il avait chassé la sainte milice, qu'il retirât ses garnisons, qu'il donnât, par otages et par serment, sûreté à l'évêque contre toute révolte et toute trahison des habitants; que si quelqu'une de ces conditions était par lui violée, alors, libres de tous reproches, exempts de tous parjures, les grands détermineraient, sans attendre le pontife romain, ce qui serait nécessaire au salut de l'État.

Quelque rigoureuse et humiliante que parût cette convention, Henri l'accepta pour gagner du temps et, sans doute, par absolue nécessité. Apparemment il voyait dans le délai même une espérance de rompre ou d'affaiblir la fédération actuelle, et il attendait mieux d'une autre assemblée que de la diète de Tribur, tout entière à ses ennemis. Il accomplit exactement ce qui lui était demandé, il éloigna de son camp ses plus fidèles conseillers excommuniés pour sa cause : les évêques de Cologne, de Hamberg, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Zeilz et d'Osnabruck, ainsi que son confident Ulric de Cosheim et le comte Eberhard. Il envoya, sans plus de délai, l'ordre à ses soldats, en garnison dans Worms, de se retirer et d'ouvrir la ville à l'évêque. Enfin il congédia, en les remerciant, les milices que lui avaient amenées plusieurs vassaux fidèles, et il dispersa la petite armée qui lui restait encore, puis il se retira dans la ville de Spire pour y vivre dans une sorte de pénitence

sous les yeux des conseillers qui lui étaient laissés ou imposés par la diète [1].

Tant de sacrifices étaient durs à l'orgueil de Henri ; mais il prévenait ainsi le grand péril dont il était menacé, une élection immédiate qui donnerait un chef à la guerre civile. L'assemblée de Tribur une fois séparée sans avoir fait un roi de Germanie, il espérait, par ruse ou par force, reprendre l'avantage.

Cependant, afin de mieux assurer la future assemblée d'Augsbourg, les seigneurs souabes et saxons, avant de se retirer et d'emmener leurs troupes, exigèrent du roi qu'il écrivît au saint-père une humble lettre pour lui promettre entière obéissance et se soumettre à son jugement dans la réunion projetée. L'archevêque de Trèves, attaché à la cause de Henri, mais récemment absous par les légats, fut porteur de ce message. Mais les confédérés, pleins de défiance, députèrent en même temps à Rome [2] le comte Mangold et quelques autres des leurs pour surveiller les négociations du roi et supplier le pape de ne pas refuser à l'Allemagne, dans les maux qui l'affligeaient, le secours de sa sainte présence. Puis, ayant juré en commun de ne plus tenir Henri pour

[1] Spiræ cum tutoribus et actoribus qui a primatibus regni deputati sunt ipsi, aliquandiu more pœnitentium stetit. (*Bertold. const. chr.*, p. 38.)

[2] Primates regni dolos et vecordiam solitam conciliariorum metuentes et ipsi legatos boni testimonii qui his omnibus quæ ibidem acta sunt præsto fuerant Romam dirigunt. (*Bertold. const.*, p., 37.)

roi s'il demeurait excommunié au-delà d'un an, et s'étant promis aide et foi mutuelle contre sa vengeance, ils s'en retournèrent glorieux et satisfaits, chacun dans sa province, jusqu'à la grande assemblée d'Augsbourg.

Mais Henri s'était bientôt ravisé sur l'engagement qu'il avait pris et sur le danger d'attendre le pape en Allemagne. Ayant, dit-on, secrètement altéré la lettre qu'il envoyait de concert avec la diète, il se bornait à demander au pape une entrevue dans Rome, sans parler d'Augsbourg. Arrivés devant le pontife, les deux ambassades, celle du roi et celle de la diète, se contredirent à la lecture de la lettre du roi. L'impératrice Agnès, toujours si peu touchée des peines de son fils, conseillait elle-même au pape de se défier de lui. Grégoire VII, averti doublement de l'importance de son voyage en Allemagne par le vœu des princes et par les craintes de Henri, refusa l'audience dans Rome, et répondit que si Dieu le voulait il se rendrait lui-même à Augsbourg vers la fête de la Purification, pour entendre et réconcilier Henri en présence des grands du royaume.

En même temps il remit aux envoyés de la diète, après beaucoup d'instructions orales, une lettre pour les grands et le peuple de Germanie.

« Nous avons résolu, leur écrivait-il, faible et « indigne serviteur que nous sommes du prince des « apôtres, de nous rendre près de vous avec l'aide « de la bonté divine, et de hâter si bien notre dé- « part, sans attendre la présence du plus grand « nombre de nos féaux, que nous soyons le 15 jan-

« vier à Mantoue. Notre foi, notre vœu, par con-
« fiance en vous, c'est de braver tous les périls et
« au besoin de verser notre sang pour la liberté de
« l'Église et le salut de l'Empire. Il appartient à
« vous de désigner pour nous recevoir et nous ac-
« compagner ceux qui peuvent le mieux et doivent
« le plus remplir cet office. Ayez soin, d'ailleurs,
« d'affermir la paix dans vos contrées, afin que rien
« ne puisse entraver notre projet. Les contentions
« que nous avons eues avec les envoyés du roi, et
« les réponses que nous avons opposées à ses argu-
« ments, tous les détails enfin qui manquent dans
« cette lettre, vous les apprendrez de nos envoyés.
« Comme nous nous sommes fiés à eux pour les
« choses que par leur organe vous avez promises
« à saint Pierre et à nous, ainsi vous pouvez croire
« ce qu'ils vous diront de notre part. »

Rodolphe de Rheinfelden, qui reçut ce message en l'absence de la diète, se chargea de fournir l'escorte demandée et de s'avancer dans les gorges du Tyrol, au-delà de Klausen, pour amener Grégoire VII à Augsbourg, par la route de Trente et d'Inspruck.

Henri, cependant, apprit avec un amer déplaisir le refus du pape de lui donner audience à Rome, et sa volonté persévérante de venir en Allemagne. L'humiliation de comparaître à jour fixe, comme un coupable, devant ses vassaux ennemis, la crainte que le pape, au milieu des mécontents de l'Allemagne, ne fulminât de nouveaqx anathèmes, l'inquiétude sur le royaume d'Italie et les deux cou-

ronnes qu'il pouvait perdre à la fois, toutes ces pensées agitaient l'âme de Henri, et son état présent lui semblait insupportable.

Bientôt il apprit que plusieurs de ses anciens partisans, excommuniés pour sa cause, les évêques surtout, partaient pour l'Italie; qu'ils allaient aux pieds du pape solliciter leur absolution et l'accuser lui-même involontairement par leur repentir. Il hésitait encore à les imiter; les jours, les semaines s'écoulaient dans cette incertitude. Enfermé dans le château de Spire avec une femme qu'il n'aimait pas, loin des fêtes bruyantes de son ancienne cour, privé de la chasse et de la guerre, Henri n'avait devant les yeux que son jugement et sa chute au bout d'une ennuyeuse inaction. Il se détermine enfin à tout tenter pour se délivrer, avant l'année révolue, de l'excommunication qui pèse sur lui. Il ne veut pas attendre le pape en Allemagne et livrer sa cause à un juge ennemi, devant des accusateurs implacables. A cette ruine assurée il préfère toutes les humiliations et tous les périls; il aime mieux essayer la foi douteuse de ses sujets d'Italie, courir à la rencontre du pape[1], en obtenir à tout prix la levée de l'anathème, espérant qu'alors

[1] Proposuit namque, ut aut collecta pecunia qualitercumque conducta maxima suarum militari copia territum eum in fugam coëgisset, etc., etc. Si autem papam metu, minis et blanditiis Romanorum convictum, morigerum sibi rex, per omnia efficeret, pium sibi, adversariis autem suis. Severissimum deinceps fore, stultissimè satis præmeditabatur. (*Berthol. Const.*, p. 39, t. II.)

il pourra retrouver ses amis, faire tête à ses ennemis, négocier, combattre. Peut-être aussi, se souvenant de ses aïeux, croit-il trouver au-delà des monts une armée, et effrayer de près le pontife, de loin si terrible ; ou, du moins, il retardera sa marche et interceptera son passage, même en lui demandant grâce.

Plein de cette pensée, Henri chercha d'abord à s'assurer une médiation près du pape. Il écrivit à l'abbé de Cluny, son parrain, homme si puissant dans la chrétienté, et qui, bien que dévoué au saint-siége, avait toujours eu de grands égards pour l'empire. La forme de cette lettre mérite d'être rappelée par la pieuse déférence qu'elle exprime :

« Henri, par la grâce de Dieu, roi des Romains, « Auguste, au vénérable abbé Hugues, hommage « d'un fils à son père,

« Il y a longtemps, seigneur et père, que vous « n'avez visité votre malade et que vous n'avez sou- « lagé de vos avis et de vos consolations ce cœur « blessé. Nous voulons travailler à la restauration « des églises, qui de nos jours et par nos péchés « sont tombées en ruine, et ce désastre de l'Église « que nous avons fait, nous voulons l'expier par « le raffermissement de la paix et de la justice. »

Enfin, à ces avances de regret et de soumission, il ajoutait la promesse qui pouvait le plus toucher la pieuse ferveur de l'abbé de Cluny, et répondait à ce vœu de croisades déjà suscité dans l'Occident chrétien : « Nous vous informons, disait-il, que si « par la faveur de Dieu nous parvenons à réconci-

« lier le sacerdoce et l'empire, après la paix affer-
« mie nous nous proposons d'aller à Jérusalem, et
« de voir la terre sainte où Notre-Seigneur s'est
« montré et a communiqué avec les hommes, afin
« de l'adorer de plus près, dans le lieu même où
« nous savons qu'il a souffert pour nous les souf-
« flets, les crachats, les flagellations, la croix, la
« mort et la sépulture. »

En écrivant ces mots, Henri devait songer avec amertume qu'il aurait pu, quelques années plus tôt, visiter en conquérant cette terre sainte dont il projetait maintenant le pèlerinage. Vers le même temps, une seconde lettre à l'abbé Hugues atteste encore le besoin qu'il croyait avoir d'un tel appui, et toute la crainte que lui inspirait la guerre engagée contre Rome. Se recommandant aux prières de l'abbé et de la congrégation de Cluny, et rappelant le zèle de ses ancêtres à protéger les biens qu'elle possède dans le royaume teutonique et dans le royaume d'Italie, il ajoutait : « Priez, nous vous
« en supplions, pour cette unité de l'empire et du
« sacerdoce que nous désirons et que nous cher-
« chons, et afin que le seigneur pape cesse de mar-
« cher contre nous. » L'abbé Hugues partit en effet pour l'Italie, et nous le retrouvons plus tard exerçant la médiation qui lui était demandée.

Dans la même pensée, Henri, sans faire connaître ses desseins, priait par une lettre instante Mathilde d'engager le pape à faire au moins le voyage de Lombardie et à s'avancer sur la frontière pour lui donner audience.

Enfin il envoyait à Grégoire VII un nouveau message pour protester humblement de sa soumission et de son repentir [1]. Ces mesures prises, Henri, aidé par l'évêque de Verdun, que la diète avait laissé près de lui, dispose sa fuite. Dans le séquestre de ses domaines royaux, il manquait de tout pour les dépenses d'un si long voyage. Il demanda secrètement des secours à beaucoup de seigneurs qu'il avait obligés au temps de sa puissance : bien peu lui en accordèrent, touchés de l'excès de son malheur; et un seul, noble de Germanie, peu considérable par la naissance et la fortune, consentit à le suivre. Du reste, comme il était abandonné plutôt qu'il n'était gardé, il sortit librement de Spire avec sa femme et son fils enfant, peu de jours avant les fêtes de Noël.

D'autres excommuniés partaient en même temps; mais, croyant la cause du roi plus mauvaise que la leur, ils ne voulurent pas faire route en commun avec lui [2].

Henri, prenant un détour par la Bourgogne, se rendit d'abord à Besançon, près du comte Guillaume Tête-Hardie, oncle de sa femme, seigneur magnifique et puissant dont Grégoire VII, à son avénement, avait invoqué le secours contre Robert Guis-

[1] Ad consobrinam Mathildem misit, ut ipsa consilium caperet, quo papa quum adveniret urbe Longobardià peteret veniam sibi dignam. (*Doniz.*, *apud Murat*, p. 365.)

[2] Non tamen in societatem itineris regem admittere, principum vel potius Romani pontificis metu absterriti, patiebantur. (*Lamb. Schaf.*)

card. Courtoisement accueilli par le comte, le roi célébra chez lui la fête de Noël, et repartit dès le lendemain[1] avec sa suite pour gagner les Alpes à travers le Jura. Il n'avait pas le choix d'une autre route. Il savait que les trois ducs, Rodolphe, Welf et Berthold, avaient occupé et faisaient garder tous les passages qui, du Tyrol, de la Carniole et de la Carinthie, débouchent en Italie[2]. Il espérait, au contraire, un accès facile sur les terres d'Adélaïde de Suze, sa belle-mère, veuve du comte Oddon, qui par elle-même ou par ses fils possédait, aux deux versants des Alpes, le Valais et la plaine d'Aoste, la Savoie et le duché de Turin.

Arrivé en grande hâte à la petite ville de Vevay[3], le roi y trouva la comtesse Adélaïde avec son second fils, le comte Amé. Il fut reçu par eux avec honneur; mais Adélaïde, princesse impérieuse et zélée catholique, se montra sévère sur les conditions du passage que réclamait Henri. Belle-mère de Rodolphe comme de Henri, elle pouvait hésiter entre les deux rivaux, et sa vénération pour Grégoire VII, qui souvent l'avait nommée *fille de saint Pierre,* les louanges de Pierre Damien qui la com-

[1] Uno ibidem die vix commoratus. (*Berth. Const., chronic.*, p. 41.)

[2] Certò compererat duces Rodolphum, Wolf et Bertholdum omnes vias omnesque aditus, qui ad Italiam mittunt, quos vulgato nomine clusas vocant, appositis custodibus anticipasse. (*Lamb. Schaf.*, p. 246.)

[3] Cum in locum qui civis (lege *vivis*) dicitur, venisset, obviàm habuit socrum suam filiumque ejus Amedeum nomine. (*Ibid.*)

parait à Déborah, prophétesse et juge du peuple [1], la rendaient peu favorable au malheur d'un gendre excommunié. Le jeune comte Amé, que Grégoire VII avait mis au nombre des fidèles de saint Pierre, n'était pas mieux disposé pour Henri. Tous deux, abusant de sa mauvaise fortune, lui refusèrent le passage, à moins qu'il ne leur cédât cinq évêchés d'Italie contigus à leurs États. La demande parut intolérable aux conseillers du roi. Pressé par le temps et par son malheur, il se défendit, pria, employa le crédit et les pleurs de sa femme, naguère si dédaignée par lui, et ne put d'abord fléchir la comtesse ni son fils : « Tant dit un pieux contem-« porain, l'indignation du Seigneur avait aliéné de « Henri même les amis et les parents [2]. »

Enfin, à force de prières, il leur fit accepter pour unique rançon une province de Bourgogne, le Bugey, frontière de la Savoie, et il eut à ce prix le chemin libre et des secours pour arriver en Italie. Il paraît même que la comtesse Adélaïde, après avoir fait de si dures conditions à son gendre, touchée du péril qu'allait courir sa fille, voulut le partager et passer les monts avec elle pour aider plus tard Henri de sa médiation près du pape.

Vevay, d'où partaient les nobles voyageurs, était la route directe du grand Saint-Bernard et l'une

[1] In memoriam revocatur Deborah prophetis, ad cujus exemplum, sine virili regis auxilio, regni pondus sustines. (*Petri Damiani*, epist., p. 329.)

[2] Ità indignatio domini, etc., etc., etiam amicos et genere propinquos ab eo averterat. (*Lamb. Schaf.*, p. 246.)

des antiques stations de cet itinéraire d'Antonin qui, traversant les Alpes, allait de Milan à Mayence.

Quoique la voie romaine eût péri par le temps et les invasions barbares, le passage n'avait pas cessé d'être fréquenté dans le moyen âge. Les armées de Charlemagne et de ses fils l'avaient souvent franchi, comme autrefois les légions. Les pèlerins s'en servaient d'ordinaire. C'est par là que, trente années auparavant, le jeune moine Hildebrand avait amené de Besançon à Rome le pape allemand Léon IX. Toutefois le passage difficile, en toute saison, était regardé comme impraticable en hiver.

Le roi quitta Vevay, vers le 1er janvier, avec toute sa suite, augmentée des secours d'Adélaïde. Il franchit en quelques heures la route montagneuse et hérissée de Saint-Maurice, antique bourgade consacrée par le sang de la légion thébéenne, et souvent nommée, dans le moyen âge, le *camp des Martyrs d'Agaune*. Ayant près de là passé le Rhône, il traversa Martigny, ancien poste romain, et fut au pied de la montagne.

L'hiver de 1076 à 1077 est signalé dans les chroniques comme le plus long et le plus froid du onzième siècle. D'épais frimas couvrirent l'Allemagne pendant cinq mois entiers. Presque toutes les vignes périrent; le Rhin gela dans son cours et fut traversé sur la glace, depuis la Saint-Martin jusqu'aux premiers jours d'avril. A cette intempérie, l'âpre climat des Alpes joignait toutes ses rigueurs. Les premières gorges de la montagne étaient comblées de neige, et les sommets hérissés de glaces énormes

épouvantaient les voyageurs. Au lieu où le passage s'ouvrait, les pieds des chevaux et des hommes pouvaient à peine tenir sur une montée roide et glissante. Henri, cependant, avait hâte, le terme fatal approchait [1]. Quelques semaines encore, et le cours d'une année que lui avaient fixé les princes pour se faire absoudre une fois révolu, ses ennemis le proclamaient déchu de l'Empire, et il arrivait trop tard, même pour demander grâce. Il se hasarda donc avec les siens. Des gens du pays, accoutumés aux cimes des Alpes, servaient de guides à prix d'argent et déblayaient un peu la route en la faisant battre par des bœufs [2]. On avançait avec beaucoup de souffrances et de périls. Henri, courageux comme dans une bataille, veillait sur sa femme et son jeune fils, et pressait le pas des siens [3].

[1] Dies anniversarius, quo rex in excommunicationem devenerat, è vicino imminens, nullas accelerandi itineris moras patiebatur; quia, nisi ante eam diem anathemate absolveretur, decretum moverat communi principum sententiâ et causâ in perpetuum cecidisset et regnum sine ullo deinceps restitutionis remedio amisisset. (*Lamb. Schaf.*, p. 246.)

[2] Quosdam ex indigenis locorum peritos... mercede conduxit, qui comitatum ejus, per abruptum montem et moles nivium præcederent. (*Ibid.*)

[3] Les incidents de cette traversée des Alpes, alors si périlleuse en hiver, se retrouvent dans un autre récit du moyen âge: l'itinéraire d'un aspirant au siége de Liége, dénoncé à Rome, allant s'y justifier et revenant par la même route quelque temps après Noël vers le milieu du douzième siècle. Le passage s'accomplit également par le mont Joux, avec le secours de guides armés de crocs de fer, en rampant sur les pieds et les mains sous d'épaises avalanches, et à travers bien des chutes et des

On parvint, après quelques milles de marche, au point le plus élevé du passage, à cette cime aride que couvre en partie un lac toujours glacé près duquel, dès la fin du dixième siècle, Bernard de Menton, saint archidiacre d'Aoste, renversant une ancienne statue de Jupiter, avait élevé un couvent et un hospice pour les voyageurs, maison de charité toujours ouverte, dit la légende [1]. Cet hiver, cependant, où personne ne tentait le passage, le couvent était resté désert. Le roi et les siens y trouvèrent du moins un abri contre la nuit glaciale des Alpes. Mais, parvenus jusque-là par le secours des guides et avec tant d'efforts, ils ne pouvaient plus avancer. Le revers de la montagne, plus âpre et plus roide du côté de l'Italie, était comme une mer de glace coupée à pic; les chevaux ne pouvaient y prendre pied; on en suspendit quelques-uns en les soutenant avec des cordes, on en fit glisser quelques autres les jambes liées, immobiles sur des planches [2], et la plupart, dans le trajet, furent tués ou mutilés [3]. Les hommes, tantôt rampant sur les

pertes de chevaux et d'hommes. (*Acher. Spicileg.*, t. II, p. 703 : *in gest. abb. Trudonensium.*)

[1] Ambo cœnobium sub nomine S. Nicolai construi ac dotari Bernardus bona sua exponendo, procuravit, nec non vias et itinera per abrupta explanari, etc., etc. Illa domus semper patet; procurator nunquàm latet, propinans cibaria. (*Act. sanct. Jun.*, t. II, p. 1083 et 1078.)

[2] Equorum alios per machinas quasdam summittebant, alios colligatis pedibus trahebant. (*Lamb. Schaf.*)

[3] Nunc manibus et pedibus reptando, nunc ductorum suorum humeris innitendo, interdùm titubante per lubricum gressu

mains et les pieds, tantôt essayant quelques pas, puis tombant et roulant, atteignirent quelques pentes moins rapides. La reine, son jeune fils, la comtesse Adélaïde et quelques femmes qui les servaient furent placés dans des traîneaux faits à la hâte avec des peaux de bœuf, et que les guides, s'aidant de crampons de fer, tiraient avec précaution sous le noir ouragan de la montagne [1]. Ainsi, à travers mille souffrances, le roi et sa suite arrivèrent enfin à l'entrée de l'Italie, sous un ciel moins rigoureux, dans le val d'Aoste.

La nouvelle du voyage de Henri était déjà répandue au-delà des monts, et elle excitait une vive attente, surtout dans ces provinces de Lombardie, aliénées dès longtemps de l'influence de Rome, et aimant mieux alors la domination du roi de Germanie que les visites et les réformes des légats du pape. C'était la conséquence, ancienne déjà, de ce qu'on appelait le schisme de Milan. Le clergé de cette partie de l'Italie protestait contre la discipline du célibat et s'en exemptait par la licence des mœurs et souvent par des mariages que la loi du pays n'interdisait pas et que cette Église relâchée consacrait elle-même.

Cette antipathie qui, dans quelques villes de Germanie, avait éclaté contre les décrets du pape à

cadendo, et longius volutando, vix tandem aliquandò cum gravi salutis suæ periculo ad campestria pervenerunt. (*Lamb. Schaf.*)

[1] Reginam et alias quæ in obsequio ejus erant mulieres boum coriis impositas duces itineris conductu præeuntes deorsùm trahebant. (*Ibid.*)

l'égard des ecclésiastiques mariés ou concubinaires, était également vive dans le diocèse de Milan et n'y trouvait pas l'obstacle de riches évêques et de puissants seigneurs zélés par ambition pour le pouvoir lointain du pape. Prêtres et laïques, presque tous à Milan saluaient avec joie la présence de Henri et en attendaient d'heureux effets contre Rome. La plupart, se rappelant la conduite de son père Henri III, lorsqu'il avait visité l'Italie, supposaient que le fils, jeune et guerrier, n'aurait pas moins de pouvoir et de fermeté. Les évêques et les autres ecclésiastiques, maltraités par le pape, disaient que l'Empereur venait pour les venger[1], pour abaisser l'orgueilleux pontife, et peut-être élire un autre pape.

Une foule immense accourut au-devant de ce prince, à sa descente des Alpes, lorsqu'il entra dans l'évêché de Turin, et son cortége fut, en un moment, grossi de tous les évêques d'Italie, excommuniés pour sa cause. Mais Henri les reçut avec embarras. Il ne voulait pas avouer la perte de son pouvoir en Allemagne ; il ne pouvait déguiser la faiblesse de son escorte et son impuissance à venger ses partisans, lorsqu'il venait lui-même se soumettre et s'humilier. Mais il affecta devant les évêques de ne venir que pour eux et de vouloir les mettre à l'abri derrière la majesté de son rang. Il voulait, disait-il, s'expliquer avec le pontife et lui demander les

[1] Ad deponendum papam ferocibus cum animis properare. (*Lamb. Schaf.*)

motifs de l'injurieuse sentence dont eux-mêmes étaient frappés.

Ces évêques étonnés, d'un tel langage, priaient Henri de ne pas reconnaître pour pontife et pour père apostolique celui dont eux-mêmes venaient, par ses ordres, de rejeter le pouvoir, celui qu'ils avaient, par de publics anathèmes, retranché pour jamais du sein de l'Église. Cependant ils comprirent l'embarras de Henri trop faible, avec un titre contesté, pour annuler le vœu des grands du royaume et les irriter par cette offense. Ils résolurent de céder au temps et de se soumettre.

Ils espéraient du moins, lui dirent-ils, qu'après une entrevue si nécessaire Henri se réunirait à eux de nouveau, pour s'affranchir, lui et son royaúme, de ce sacrilége pontife; autrement il devait savoir que cette tyrannie si violente et si rusée, qui prenait le beau nom de puissance apostolique, le priverait du trône et de la vie, et que ceux qui s'étaient toujours montrés prêts à braver, pour sa cause, la mort et la ruine seraient aussi perdus et condamnés.

Cependant Grégoire VII, à l'époque où Henri s'acheminait vers l'Italie, avait songé lui-même à se rendre en Allemagne, malgré la crainte des principaux de Rome, inquiets du voyage et du séjour. On lui objectait l'imprudence de traverser le pays schismatique et séditieux des Lombards, pour aller, sur la foi de guides étrangers, dans cette terre ennemie, où de saints papes ses prédécesseurs étaient morts captifs, se jeter, parmi les chances et le bruit

des armes, entre un souverain si redoutable encore et des princes souvent désunis. Mais le pape écoutait peu ces conseils. Pressé, dit un chroniqueur, de donner sa vie pour son peuple, il voulait se trouver à jour fixe, au lieu où devait l'attendre l'escorte promise. Assuré de la foi et de l'ambition de Rodolphe, il tenait à ne pas lui manquer ; et, sans doute, il était flatté d'apparaître comme un arbitre suprême de l'Allemagne au milieu de l'Allemagne même, ne fulminant plus de loin de mystérieux décrets, mais accessible à tous, venant se faire obéir, au nom de la puissance inviolable qu'il croyait porter en lui. Un secours fidèle, d'ailleurs, protégerait sa route et lui permettrait, en s'avançant sur l'Italie du Nord, pour passer au-delà des monts, de braver sans péril l'humeur factieuse et ce qu'on appelait l'impiété des Lombards. Mathilde était attendue à Rome, libre désormais de tout obstacle, de tout engagement, et pouvant dévouer au pape, comme à son père apostolique et à son vrai seigneur, les forces et la richesse d'une puissante principauté d'Italie.

Mathilde avait alors trente ans accomplis. Rien n'égalait sa grâce altière et sa beauté; fille du vaillant chevalier Boniface, seigneur de Lucques, margrave de Toscane, qu'elle perdit dès l'enfance, mais qui lui transmit un sang héroïque; élevée dans le sein de son intrépide et pieuse mère, Béatrix; séparée d'elle quelque temps par les persécutions allemandes, puis, rendue à sa tendresse et associée à tous ses périls, elle avait pour lui plaire, épousé à

vingt ans Goitfried de Lorraine, le fils d'un premier lit du second mari de Béatrix. Mais ce jeune homme n'avait pas le noble cœur de son père le duc Goitfried, dont Béatrix n'avait accepté la main qu'en résistance à l'empire et pour donner un protecteur à la minorité de sa fille. Petit et contrefait de sa personne, bien que brave et habile à la guerre, il ne sut pas gagner l'affection de la belle et fière Mathilde. Bientôt elle eut à regretter cette union, et à mépriser en lui, moins sa difformité que ses calculs de servile ambition, son zèle intéressé pour l'empire et sa désertion de la cause italienne. Jamais, dès lors, elle ne voulut le suivre au-delà des monts; et quand la mort du duc Goitfried était venue, en 1069, transférer à son fils le titre de duc de Lorraine, que lui confirma volontiers le roi de Germanie, elle avait refusé plus que jamais de quitter sa mère, veuve une seconde fois, et de laisser le beau ciel et les arts naissants de Pise et de Florence pour un château de la Lorraine, ou pour la cour suspecte et le camp barbare de Henri. Depuis 1073, le glorieux pontificat commencé devait d'autant plus la retenir à Florence et près de Rome. Grégoire VII, on peut le croire, ne l'en dissuadait pas dans les difficultés qu'il prévoyait et que bientôt il ressentit du côté de l'Allemagne. Consulté par Béatrix, il lui répondait: « Sur Mathilde, notre fille à tous deux, la servante « du bienheureux Pierre, je veux ce que tu veux. « Mais à quel état de vie doit-elle se fixer, sous la « conduite de Dieu, je ne le sais pas encore avec « certitude. » Et en attendant la décision et l'ave-

nir, Mathilde restait loin de l'empire et d'un époux que son cœur et sa politique dédaignaient également. Gottfried, de son côté, humilié de ce dédain et préoccupé des soins de son nouveau gouvernement, était demeuré trois ou quatre ans sans visiter la marche d'Italie, laissant à si grande distance Mathilde dans une sorte de veuvage, dit un chroniqueur du temps.

Ce lien faible et stérile venait d'être brisé par une mort accidentelle ; au milieu des mécontentements que Gottfried avait excités en Lorraine par son zèle ardent pour Henri, ses levées d'hommes et ses vanteries publiques d'aller, quand son suzerain le voudrait, introniser un autre pape à Rome, il fut assassiné dans la nuit par un domestique. Ce crime resta obscur et impuni dans les troubles du temps ; et le duché de Lorraine, moyennant mille marcs donnés au roi d'Allemagne, passa au jeune neveu du malheureux duc, à ce Godefroy de Bouillon, qui, destiné d'abord, sous la bannière de Henri, à l'assaut des murs de Rome défendus par Grégoire VII, devait s'en absoudre longtemps après à Jérusalem, en délivrant le tombeau du Christ, et devenir, grâce à la poésie, le plus grand nom chrétien du moyen âge.

Mathilde cependant, affranchie, dès lors, de toute chance de retour vers l'Allemagne, n'avait vu dans sa condition nouvelle que la liberté d'un dévouement plus complet à l'Église ; et bientôt, une perte douloureuse ne lui avait plus laissé d'autre affection dominante et d'autre devoir. Peu de temps

après la fin violente de Goitfried, au commencement de l'année 1076, Béatrix, qui depuis plusieurs années associait sa fille à tous les droits de principautés qu'elle tenait de son chef et du chef de son premier époux, était enlevée par la mort. Celle à qui Grégoire VII avait écrit dans une lettre commune aux deux princesses : « Si je suis aimé, comme « j'aime, j'ai l'assurance qu'il n'est aucun mortel « que vous me préférez, » mourait à Pise, au milieu des sollicitudes que la crise actuelle de l'Église ajoutait aux longues épreuves de sa vie agitée. Et, à ses derniers moments, elle recommandait sa fille à la sainte tutelle du pape, et Rome au courage de sa fille.

La jeune guerrière, dans son affliction, avait accepté avec ardeur cette noble tâche. Après les cérémonies funèbres célébrées au milieu des larmes du peuple, Béatrix fut ensevelie dans la cathédrale de Pise avec l'humble épitaphe qu'elle avait dictée :

« Quoique pécheresse, je fus appelée dame Béa-« trix, et me voici sous cette tombe, moi jadis com-« tesse. Qui que tu sois, accorde-moi de dire pour « mon âme trois *Pater*. »

Mathilde s'occupa courageusement de ce qui lui semblait, avant tout, le legs sacré de sa pieuse mère. Assurée que sa propre puissance était reconnue dans tout son héritage paternel, Mantoue, Lucques, Modène, et la Toscane entière, sans attendre ni demander l'investiture de son suzerain de Germanie, elle rassembla des forces pour marcher au secours du pape, comme quinze ans auparavant sa mère

Béatrix, la conduisant toute jeune fille à la guerre, était venue sur la frontière de Lombardie, combattre l'invasion allemande de l'antipape Cadaloüs, et préparer l'avénement d'Alexandre, le pontife élu des Romains et du cardinal Hildebrand.

Aujourd'hui, c'était le grand cardinal, devenu pape, que Mathilde, devenue souveraine, allait chercher à Rome, pour le conduire en Lombardie, et de là menacer le roi d'Allemagne à son tour.

Des lettres de Henri qui lui parvinrent alors, et qui demandaient avec instance sa médiation près du pape pour une conférence dans Rome, ne pouvaient lui paraître qu'un indice de péril et de trahison cachée; et, après quelque temps encore de préparatifs, appelée sans doute par les avis du pontife, elle se mit en route pour Rome avec les prêtres qui formaient la cour sévère de Pise, l'évêque de Lucques, Anselme, son confesseur, et cette élite d'hommes d'armes italiens et de diverses nations qu'avait attirée jadis la renommée militaire du margrave Boniface, et qui s'était entretenue et renouvelée sous Béatrix et Gottfried. Elle marchait à cheval à leur tête, obéie avec respect, servie avec amour. Touché de son deuil, de sa piété, de son courage, le peuple, s'agenouillant sur son passage, la nommait déjà la grande comtesse.

Tous les dons semblaient orner Mathilde. Allemande, ou plutôt Française septentrionale et Italienne, à la fois, parlant avec une égale aisance aux chevaliers étrangers de sa suite les langues allemande, française et provençale, communiquant

avec les savants et les prêtres dans la langue des anciens Romains et de l'Église, elle dominait sans effort tout ce qui approchait d'elle. On eût dit un ange à l'épée de feu, envoyé d'en haut pour la défense de l'autel et le salut de l'Italie contre ceux que l'Italie nommait et doit nommer les barbares.

Cette céleste figure, dont bien des traits, sans doute, ont péri pour nous, resta longtemps vivante dans les cœurs italiens. Dès l'âge suivant, elle fut retracée, d'après la tradition, par le pinceau naïf de Cimabue, sous l'aspect d'une vierge en habit de guerre, le visage demi-voilé, les yeux brillant d'inspiration et de fierté, guidant d'une main un cheval fougueux et portant de l'autre une grenade, symbole de sa pureté sévère. C'est là que, plus tard, le génie poétique est venu la chercher, pour la représenter sous l'image plus douce d'une jeune et belle femme qui chante des hymnes et cueille des fleurs, aux bords du Léthé, dans l'Éden, entre le dernier cercle du purgatoire et l'entrée du divin séjour : et c'est ainsi qu'il voulut immortaliser l'affection vive pour l'*Église*, en la personne et sous le nom même de Mathilde, qui s'avance gracieuse, comme une messagère divine, annonçant le triomphe et précédant le char mystique de Rome, sur lequel apparaît Béatrix glorieuse, la Béatrix du Dante : magnifique apothéose qui donne à Mathilde le premier rang, après celle que le poëte avait aimée. Plus tard encore, quelque chose de cette héroïque et gracieuse image n'est-il pas revenu?

Dans les vers d'un autre grand poëte, Mathilde

n'est-elle pas apparue aux yeux passionnés du Tasse? N'a-t-elle pas respiré de nouveau dans Clorinde, dans la guerrière d'Orient, dans cette vierge homicide baptisée sur le champ de bataille par la main de son vainqueur? Ainsi toujours l'histoire servit à la poésie : et la grandeur vraie de l'humanité, à certaines époques, devient pour l'avenir le modèle idéal de l'imagination. Mais, pour les contemporains, à l'heure du combat et des haines, cette ferveur si pure de Mathilde était loin d'être comprise et honorée de tous. La grande comtesse de Toscane fut calomniée comme l'humble villageoise de France, Mathilde comme Jeanne d'Arc. Tant de honteuses faiblesses, de simonies et de vices que Grégoire VII contrariait de la rigueur de ses institutions et de sa discipline, se vengeaient en accusant l'innocence de sa vie et la sainteté de ses amitiés. Le concile de Worms, réuni l'année précédente sous les yeux de Henri, avait encouragé ces mensonges par une accumulation d'anathèmes contre le pontife enfermé, disait-il, « dans un cénacle de femmelettes, cor« rupteur infecté d'un esprit de Python, séparant les « maris des femmes et séduisant les épouses ». Les prêtres schismatiques et mariés de Milan répétaient avec joie ces injures. On les avait semées parmi le peuple des villes lombardes, naturellement ennemi de la Toscane et de Rome. Une absurde légende y racontait que le balcon du Vatican, où se montraient parfois aux regards du peuple le pontife et la princessse, s'étant tout à coup détaché par un juste jugement de Dieu, avait été soutenu dans l'air par le

secours des démons. Mais à Rome, ces bruits misérables étaient ignorés, et selon la forte expression d'un contemporain allemand, «la vie toute apostoli-
« que du pape et la sublimité de son commerce avec
« la terre n'admettaient aucune ombre qui obscurcît
« sa vertu ». Grégoire VII aimait dans Mathilde une âme digne de la sienne, et que Dieu lui confiait. Mathilde vénérait avec idolâtrie, dans Grégoire VII, un père évangélique, un saint, un grand homme. Et si quelque chose d'humain se mêlait à ce culte religieux et filial, c'était, avec le ressentiment des injures de Béatrix et l'aversion des conquérants germains, une reconnaissance passionnée pour le bras qui luttait contre ce joug étranger et pouvait le briser par l'anathème.

L'arrivée de Mathilde à Rome, accueillie par les transports du peuple, détermina sans plus de délai le départ du pape, pour gagner Mantoue, et de là les confins du Tyrol. Grégoire, seulement, avant de quitter son Église, où ses prêtres inquiets voulaient le retenir, somma les princes allemands de leur parole par une nouvelle lettre.

« Moi, pontife, serviteur du prince des apôtres,
« contre la volonté et le conseil des Romains, con-
« fiant à la miséricorde de Dieu et à votre catholi-
« cité, je viens vers vous prêt à subir la mort pour
« la gloire de Dieu et votre salut, comme le Christ
« a donné sa vie pour nous. Car notre condition à
« nous, c'est, à travers beaucoup de souffrances, de
« tendre et d'arriver au royaume des cieux. Pour
« vous, frères très-aimés et très-souhaités, faites

« en sorte que je puisse, avec l'aide de Dieu, vous « visiter et vous servir en tout. Vous bénisse Celui « par la grâce duquel il m'a été dit le jour de mon « ordination : Tout ce que tu auras béni est béni, et « tout ce que tu as délié sur la terre l'est aussi « dans le ciel. »

Puis, ayant fait de graves adieux au clergé romain et aux principaux de la ville, Grégoire s'était mis en route dans les derniers jours de décembre 1076, avec quelques cardinaux, l'abbé Hugues et la comtesse Mathilde, que suivait un cortége de chevaliers et d'hommes d'armes. Il alla presque sans s'arrêter jusqu'à Verceil pour atteindre Mantoue. Là, il apprit l'arrivée du roi et le mouvement excité par sa présence dans le Piémont et la Lombardie. Cet événement n'eût peut-être pas changé sa résolution ; mais le secours attendu pour l'accomplir lui manquait.

La nouvelle que le roi était sorti de Spire et sa fuite rapide et mystérieuse au-delà des Alpes avaient déconcerté les grands de la diète. Redoutant la hardiesse du prince, dont ils ne connaissaient pas bien le projet, se défiant de quelque embûche, et qu'il ne revînt contre ses vassaux d'Allemagne à la tête de ses sujets d'Italie, ils redoublèrent de vigilance pour garder les issues et les positions fortifiées sur leur territoire ; mais ils ne se hasardèrent pas au delà ; et Rodolphe n'amenait pas l'escorte promise qui avait dû, de Klausen dans le Tyrol, descendre jusqu'à Mantoue.

Forcé de s'arrêter entre l'inaction de ses alliés

d'Allemagne et l'hostilité croissante des Lombards, le pape, à la prière de Mathilde, qui ne pouvait quitter l'Italie menacée d'un péril présent, revint un peu sur ses pas; et, tout ensemble pour ne pas s'éloigner de la frontière, qu'il espère encore franchir, et pour être à couvert d'une surprise, il se retire dans la forteresse de Canosse, patrimoine de la comtesse, au centre des montagnes de Reggio. Bâtie sur un rocher, entourée d'une triple enceinte de murailles, Canosse passait pour imprenable. Un siècle auparavant, Adélaïde, la jeune et belle veuve du dernier roi lombard, échappée par un souterrain de la tour de Garde, où la tenait enfermée Béranger, n'avait trouvé que dans Canosse une inaccessible retraite par la protection du châtelain Albert Azzon, ancêtre de Mathilde. C'était là qu'elle attendait la main d'Otton de Germanie, et qu'une flèche lancée jusqu'au sommet de la tour, à travers les lignes des assiégeants, lui apporta, dit-on, la promesse d'amour de son libérateur. C'était là que plus tard, impératrice, elle se retirait toujours en l'absence de son vaillant époux. Accrue dans la suite par le souvenir reconnaissant des Otton, la seigneurie de Canosse était devenue aussi indépendante que sa forteresse passait pour inexpugnable. Là, Béatrix avait trouvé souvent un rempart contre la domination allemande ; là, devenue veuve de Boniface, elle s'était unie au duc Goltfried, ennemi de l'empire ; là, pendant la captivité de Béatrix, s'était élevée la fière et libre enfance de Mathilde, à l'ombre des créneaux et du sanctuaire. Grégoire VII

ne pouvait choisir un plus sûr asile, aux portes mêmes d'un pays ennemi. Garnison, habitants, tout y fut soumis au pontife avec le religieux dévouement dont la comtesse donnait l'exemple, et qu'inspirait sa vue.

Là, Grégoire VII, impatient après quelques jours de pénible attente, apprit par un message que les confédérés allemands, incertains sur leurs forces et inquiets sur l'Italie du nord, ajournaient leur promesse de venir au-devant de lui. Il demeura cependant, mais inactif et en apparence indécis. Il redoutait l'union du roi avec les Lombards, si ennemis de l'Église romaine. Il ne savait pas toute la grandeur des troubles de l'Allemagne. Il n'espérait pas assez dans la faiblesse de Henri et dans sa propre puissance. Ému surtout de l'horreur du sang, à la pensée des maux de la guerre amenés par Henri sur l'Italie, on dit qu'il passait les jours et les nuits en larmes et en prière, demandant à Dieu de lui inspirer d'en haut ce qu'il devait faire, et ce qu'il devait, dans une épreuve si grave, réserver à la décision d'un concile.

Ces sollicitudes cependant ne diminuaient rien de sa rigueur. Parmi les prélats excommuniés qui, pour se rendre à Rome, avaient pris, à dessein, un autre chemin que le roi, deux des plus compromis, Dietrich, évêque de Verdun, et Rupert, évêque de Bamberg, étaient tombés dans les postes des princes ennemis de l'empire, qui les avaient dépouillés de tout et les tenaient au cachot. Mais les autres, échappant avec bien des périls

aux bandes qui gardaient les gorges intérieures du Tyrol, étaient parvenus en Italie, jusqu'à l'asile du pape. C'étaient Liémar, archevêque de Brême, un des plus intimes confidents du roi, les évêques de Zeitz, de Lausanne, de Strasbourg, d'Onasbruck; et, parmi les laïques, le fameux Ulric de Cosheim, l'ancien champion du prince dans un duel sur l'honneur de son nom, et ce comte Eberhard qui, trois ans auparavant, était venu au Vatican apporter la confirmation prétendue de l'élection de Grégoire VII. Pieds nus, avec la chemise de laine sur le dos, ils se précipitaient aux portes de Canosse, demandant humblement d'être admis à la pénitence. Introduits devant le pape, ils s'agenouillèrent en le priant de les réconcilier avec Dieu. « La miséricorde, leur dit « Grégoire, ne sera pas refusée à ceux qui recon-« naissent et pleurent leurs péchés; mais une lon-« gue désobéissance, comme une rouille envieil-« lie, doit être brûlée par le feu d'un long repentir. « Si donc vous êtes pénitents, supportez bien le fer « chaud qui sera mis sur les plaies de vos âmes. » Alors, il sépara les évêques et les fit enfermer, chacun dans une cellule à part, où ils ne recevaient que vers le soir un peu de pain et d'eau. Aux laïques il imposa d'autres rigueurs analogues, jeûnes, macérations, plaies du corps humiliantes; puis, après quelques jours, il les fit paraître devant lui; et, les ayant réprimandés avec douceur, il les releva de l'excommunication et les renvoya libres avec la recommandation réitérée de ne prêter aucune aide, de ne rendre aucune obéissance à Henri, jusqu'à ce

qu'il eût satisfait à l'Église, et de ne l'approcher que pour l'exhorter au repentir.

Henri, cependant, après avoir traversé une grande partie du Piémont et de la Lombardie, au milieu des vœux du clergé schismatique et des acclamations du peuple, semblait perdre courage à mesure qu'il approchait de l'asile de son ennemi ou de son juge. Quoiqu'il vît toute une armée d'indigènes se presser autour de lui, quoiqu'il entendît des évêques mêmes lui conseiller la guerre immédiate, ou du moins n'admettre son entrevue prochaine avec le pape que comme un expédient passager, pour arriver à la vengeance, il écoutait de préférence quelques voix qui lui prêchaient une soumission sans réserve. C'est l'avis qu'il recevait surtout par les messages de Hugues de Cluny, et que fortifiait près de lui sa belle-mère Adélaïde. Enfin il songeait surtout à l'Allemagne, aux décisions imminentes de la diète et à l'importance d'ôter à ses ennemis le prétexte de droit qu'ils tiraient contre lui de l'anathème pontifical, espérant encore les vaincre, lorsqu'il n'aurait plus à combattre que leurs armes.

Dans cette disposition d'esprit, soit qu'il n'eût pas un moment projeté d'attaque sur Canosse, si forte et si bien gardée, soit qu'il y renonçât, se détachant de son camp d'Italiens zélés, il s'avança paisible et désarmé vers le redoutable refuge du pontife. S'étant fait précéder de divers messages, et s'arrêtant à quelque distance du château, il fit demander à Mathilde une entrevue, qu'elle ne refusa point. Là se trouvaient réunis Adélaïde, belle-mère

de Henri, le jeune comte Amé, le margrave Albert Azzon, oncle de Mathilde, d'autres seigneurs italiens qui passaient pour être en crédit auprès du pape, et Hugues de Cluny, le plus considérable et le plus impartial de tous. Quelques-uns de ces médiateurs, dans leur zèle pour le pape, étaient pleins de défiance contre le roi et croyaient démêler de secrètes trahisons dans toutes ses paroles. Il obtint cependant de Mathilde et des principaux seigneurs qu'ils iraient demander pour lui au pape de l'absoudre et de ne pas ajouter foi légèrement aux accusations de princes allemands, inspirées, disait-il, plutôt par l'envie que par le zèle de la justice. L'anniversaire de son anathème approchait, disait-il, et ses ennemis épiaient ce terme pour le déclarer indigne du trône, sans autre jugement. Ce qu'il demandait aujourd'hui, c'était la levée de cet anathème, sauf à répondre plus tard à toutes les accusations de ses ennemis, et à garder ou à perdre le titre de roi, d'après la sentence du pape.

Grégoire se montrait inflexible, et à toutes les instances il répondait : « Eh bien, s'il est touché « d'un vrai repentir, qu'il nous remette la couronne « et les autres insignes de la royauté, et qu'il se « déclare à l'avenir indigne du trône ! » On se récriait sur cette rigueur, on pressait vivement le pape d'adoucir son arrêt et de ne pas écraser le roseau plié par l'orage. Le pape consentit enfin, à grand'peine, à recevoir Henri seulement à la pénitence.

Henri, que tant de lenteurs désespéraient et qui

craignait d'être absous trop tard, sans attendre une dernière réponse du pape, s'était avancé jusque sous les murs de Canosse, vêtu de deuil, avec les excommuniés de sa suite; et, frappant humblement à la porte de la citadelle, il demandait qu'on lui en permît l'entrée. Admis seul dans la seconde enceinte, au dehors du château, il y demeura les pieds nus sur la neige, jeûnant jusqu'au soir, par le froid rigoureux de ce mois de janvier. Il revint, les deux jours suivants, faire au même lieu la même pénitence, et attendant la grâce du pardon apostolique, il était là pleurant. Las, enfin, de cette rude épreuve, il voulait se retirer; mais auparavant il entra, près de là, dans la chapelle de Saint-Nicolas, et, les larmes aux yeux, il suppliait pour la dernière fois l'abbé Hugues d'être son garant : « Cela ne se « peut, » répondit l'abbé. Mathilde, présente à cet entretien, parut touchée de l'humiliation d'un prince, son parent, et, comme lui, elle pria l'abbé. Mais celui-ci répondit : « Personne, si ce n'est vous, « comtesse, ne pourra réussir à cela. » Le roi, fléchissant le genou devant elle, lui dit alors : « Si tu « ne viens à mon secours, je ne briserai plus jamais « de boucliers, car le pape m'a frappé et mon « bras est mort. Ma cousine, fais qu'il me bénisse, « va. » Mathilde se levant donna sa parole au roi et remonta dans le château, près du pontife. Là, elle le supplia de finir la dure pénitence du roi. Les seigneurs italiens qui entouraient Grégoire VII étaient émus de pitié, et, malgré leur pieuse admiration pour le pape, ils accusaient hautement sa

rigueur. Enfin, après beaucoup de discussions et de prières, il parut se laisser vaincre, et déclara que si Henri venait, résolu de confirmer avec serment, par lui-même et par les garants qui lui seraient désignés, toutes les clauses d'obéissance et de satisfaction que le pontife de Rome pourrait lui imposer pour l'utilité et le maintien de la sainte Église; que si, de plus, il promettait de renouveler dans la suite la foi de ce serment entre les mains des garants déjà réunis, de l'impératrice encore absente, il ne refuserait pas de le recevoir dans la communion chrétienne seulement. Du reste, se réservant de juger le roi dans une diète, il voulait que jusqu'au jour de cette sentence suprême Henri ne gardât aucun appareil, aucune marque de dignité, qu'il ne se mêlât point des affaires publiques, et, hormis la levée des taxes royales nécessaires pour sa subsistance et celle des siens, ne fît aucun acte de pouvoir et de royauté. Il exigeait, de plus, que tous ceux qui avaient jadis prêté foi et hommage au roi demeurassent dégagés de leurs serments, et que le prince continuât d'éloigner de sa personne Rupert, évêque de Bamberg, Ulric de Cosheim et les autres dont le commerce lui avait été interdit. Enfin, pour dernière condition, si le roi manquait à quelqu'une de ses promesses, cette absolution demandée avec tant d'instance deviendrait nulle, il serait tenu pour condamné par son propre aveu, n'obtiendrait plus audience pour se justifier, et les princes, libres de toute entrave, éliraient un autre roi.

Henri trouvait ces clauses de pardon bien rigou-

reuses; mais ne pouvant, bon gré, malgré, obtenir autrement trêve de l'Église, il consentit avec douleur. Il paraît cependant que le pape abandonna quelques-unes de ses prétentions, ou du moins elles ne furent point consignées dans le serment qu'il imposait au roi, et que voici : « Moi, Henri roi, sur « la dissidence des archevêques, évêques, ducs, « comtes et des autres princes du royaume teuto- « nique et de tous ceux qui les suivent dans le même « parti, je ferai, avant le terme fixé par le seigneur « pape, justice suivant sa sentence, ou accommode- « ment suivant son avis, à moins de quelque obs- « tacle pour moi ou pour lui; et, l'empêchement « levé, je serai prêt à accomplir ma promesse. De « plus, si le seigneur pape Grégoire veut aller au- « delà des monts ou dans d'autres contrées, il sera « de ma part et de la part de ceux auxquels je puis « commander, à l'abri de tout danger de mort, « mutilation ou captivité, et lui-même et ceux qui « devront le conduire et l'escorter, soit pendant le « voyage, soit durant le séjour, soit au retour; et « il n'éprouvera de mon aveu aucune gêne con- « traire à sa dignité, et si quelqu'un lui en impose, « je lui prêterai secours de bonne foi, selon mon « pouvoir. »

Henri fut même exempté de jurer en personne cette formule de serment; mais c'était moins un égard qu'une insulte à la foi de ses paroles. Les garants choisis par le pape promirent pour lui. L'abbé de Cluny, alléguant que la règle de son monastère ne lui permettait pas de jurer, s'engagea

sous les regards de Dieu qui voit tout. L'évêque de Zeitz, l'évêque de Verceil, chancelier du royaume d'Italie, le marquis d'Azzo et les autres médiateurs pour Henri jurèrent, sur les reliques des saints, que le prince accomplirait ce qu'il promettait, et que nul événement, nulle nécessité ne le ferait changer de résolution.

Ces préliminaires une fois solennellement scellés, le quatrième jour de la pénitence, le 25 janvier au matin, le pape permit que le roi parût en sa présence. Il entra, la plante des pieds nue et encore glacée par le froid, avec les autres excommuniés qui pleuraient comme lui, et, se jetant le corps étendu en croix, il s'écria : « Pardonne, bienheureux « père, pardonne ! » On dit qu'au milieu de ce spectacle d'humiliation, Grégoire VII versait lui-même des larmes abondantes, soit qu'étant homme il ne pût se défendre d'un sentiment de pitié pour un si grand abaissement de fortune, soit que, prêtre convaincu dans l'ardeur de foi mêlée à ses passions, il fût touché du retour de ces âmes naguère perdues, que son pieux orgueil croyait sauvées par le pardon qu'elles obtenaient de lui.

Restait à accomplir le cérémonial de l'absolution, selon les rites antiques du bréviaire romain. Le pape, revêtu du manteau, de l'étole et du pluvial violet, la tête ornée de la mitre, vint s'asseoir devant la principale porte de l'église de Canosse. Henri, demi-nu jusqu'à la ceinture, s'avança suivi de cinq évêques et de plusieurs de ses seigneurs et de ses chevaliers, tous excommuniés et dépouillés

comme lui. S'étant agenouillé : « Très-saint-père, « dit-il, je prie votre sainteté devant Dieu de me « délier des liens de l'anathème et de me rendre la « grâce de la communion chrétienne, » et il jura sur son âme d'être dorénavant fidèle aux saints commandements de l'Église.

Le pape, ayant pris une baguette que lui remit un diacre, récita le psaume : *Miserere mei*, *Domine, secundum magnam misericordiam tuam,* et le psaume : *Deus misereatur nostri et benedicat nobis;* et à chaque verset il s'interrompait et frappait légèrement les épaules du pénitent agenouillé. Alors, ayant ôté sa mitre, il se leva, et, les yeux au ciel, il dit encore : « Seigneur, ayez pitié de nous, ô Christ! « ayez pitié de nous. » Et intercédant pour le prince excommunié et pour ceux qui l'accompagnaient : « O Dieu, dit-il, sauvez votre serviteur; écoutez « ma prière et que nos cris montent jusqu'à vous! « Nous vous en supplions, Dieu de miséricorde et « de pardon, accueillez notre parole; et ce mal- « heureux serviteur lié des chaînes de l'excommu- « nication, que votre pitié l'absolve par Jésus-Christ « Notre-Seigneur. »

Alors le pontife, comme s'il eût senti sa prière exaucée, se rasseoit la mitre sur la tête et dit : « Par « l'autorité du Dieu tout-puissant et des bienheu- « reux apôtres Pierre et Paul, je te délie des liens « de l'anathème. » Il se leva, tendit les bras vers le roi agenouillé, et, le prenant par la main, il lui fit passer le seuil du temple, en prononçant ces mots solennels : « Je te ramène dans le sein de la sainte

« Église mère, et dans la communion de toute la « chrétienté, d'où la sentence d'excommunication « t'avait banni, et je te réintègre dans la parti- « cipation des sacrements, au nom du Père, du Fils « et du Saint-Esprit. » Puis il lui donna le baiser de paix ainsi qu'aux évêques de Strasbourg et de Brême, de Lausanne, de Bâle et de Neustadt : et, étant monté à l'autel, il chanta une grande messe.

Au moment de la communion, ayant appelé Henri près de l'autel, il lui présenta l'hostie consacrée et lui adressa ces paroles : « J'ai depuis « longtemps reçu de toi et de tes partisans des « lettres où tu m'accusais d'avoir usurpé par si- « monie la chaire apostolique, et d'avoir, même « avant et depuis mon épiscopat, souillé ma vie « par des crimes qui, suivant les décrets de l'É- « glise, m'auraient interdit l'accès du sacerdoce. « Bien que je puisse réfuter cette calomnie par les « affirmations d'un grand nombre de témoins véri- « diques, c'est-à-dire de ceux qui connaissent ma « vie entière depuis mon enfance et de ceux qui « furent les auteurs de ma promotion à l'épiscopat, « cependant, pour ne pas paraître m'appuyer sur le « témoignage des hommes plutôt que sur celui de « Dieu, et pour ôter par une courte et prompte « satisfaction à tout le monde tout prétexte de « scandale, voici le corps du Seigneur que je vais « prendre; qu'il devienne pour moi l'épreuve de « mon innocence, en sorte que le Dieu tout-puis- « sant m'absolve aujourd'hui du crime qu'on m'ob-

« jecte, si je suis innocent, et me frappe de mort « soudaine si je suis coupable. »

Après avoir prononcé ces paroles et quelques autres malédictions terribles, par lesquelles il conjurait Dieu d'être son juge et d'assister son innocence, il rompit l'hostie et en consomma la moitié. A cette vue, le peuple poussa des acclamations de joie, comme pour louer Dieu de sa justice et féliciter le pontife de l'éclatant témoignage qui manifestait son innocence. Grégoire, après un moment d'interruption, commande le silence, et les yeux tournés vers Henri : « Fais donc, mon fils, « dit-il, s'il te plaît, ce que tu m'as vu faire. Les « grands du royaume teutonique fatiguent tous les « jours mes oreilles de leurs accusations. Ils t'im« putent une foule de crimes capitaux pour lesquels « ils pensent que tu dois être séquestré, non-seu« lement de l'administration des affaires publiques, « mais encore de la communion chrétienne et de « tout commerce avec les hommes. Ils demandent « qu'on fixe le jour et le lieu, et que l'on dispose « l'audience, pour discuter canoniquement les « accusations qu'ils élèvent contre toi. Or tu con« nais bien l'incertitude des jugements humains; « tu sais que, dans les débats publics, le faux se « fait souvent admettre pour vrai, que, selon le « talent des orateurs, l'abondance et le charme des « discours, le mensonge rehaussé de belles paroles « est écouté avec plaisir, tandis que la vérité sans « l'appui de l'éloquence reste dédaignée. Comme « je veux donc te rendre service, parce que dans

« tes malheurs tu as cherché la protection du
« saint-siége apostolique, fais ce que je te conseille.
« Si tu es assuré de ton innocence, si tu crois que
« ta réputation est faussement attaquée par le men-
« songe de tes rivaux, délivre promptement l'Église
« de Dieu d'un scandale, et toi-même des lenteurs
« d'un procès douteux : prends cette partie du
« corps de Notre-Seigneur, afin que ton innocence
« ayant Dieu pour témoin, la bouche soit fermée
« désormais à tes ennemis, et que moi, devenant
« l'avocat de ta cause et le plus fidèle défenseur de
« ton innocence, les grands te soient réconciliés,
« le royaume te soit rendu, et que la tempête de la
« guerre civile, qui depuis longtemps affligeait
« l'État, soit apaisée à jamais. »

A ces paroles solennelles, le roi, qui n'était en rien préparé à cette épreuve si redoutable dans l'esprit du temps, hésite, s'embarrasse et demande à délibérer un moment avec ses conseillers loin des yeux de la foule. Le pontife avait sans doute pressenti quel serait l'effet inattendu d'une telle menace sur l'âme d'un prince en qui les passions et les vices n'ôtaient rien aux terreurs de la foi. Henri, après s'être remis de son trouble, allégua pour s'excuser l'absence de ceux des grands qui lui restaient fidèles dans son infortune, disant que, loin de leurs yeux, sans leur témoignage, toute épreuve qu'il ferait de son innocence paraîtrait vaine à ses ennemis et ne trouverait que des incrédules. Il priait donc instamment le pape de renvoyer tout à un concile général et à une grande assemblée. Là,

tous ses accusateurs étant réunis et leurs personnes comme leurs attaques étant soumises à discussion, suivant les lois de l'Église, il repousserait les reproches de ses ennemis dans les formes que les grands du royaume jugeraient équitables.

Grégoire VII n'insista point, satisfait d'avoir porté ce dernier coup, et, pour ainsi dire, excommunié le prince au milieu de son absolution même. Il acheva tranquillement la cérémonie sainte. Le peuple et les partisans du pape l'admiraient d'avoir, par une telle épreuve, surpris sans doute quelque perfidie cachée dans l'âme du prince; et Henri, tremblant sous le pardon, n'osant regarder l'autel, paraissait plus abattu qu'à l'instant même où il avait rampé la face contre terre aux pieds du pontife.

Cependant, après la messe, le pape et lui vinrent s'asseoir à la même table et prirent ensemble un repas frugal. Ensuite, s'étant levés pour dire les grâces, et s'étant l'un à l'autre répété bien de vaines paroles sur l'obéissance promise, sur la foi donnée, sur la résolution de ne point violer le serment et d'être en garde contre l'impiété des Lombards, le roi reçut les adieux et la bénédiction du pape et se retira, suivi des siens, à l'exception de quelques évêques qui furent retenus par Grégoire VII.

Il voulait exiger d'eux un serment spécial qu'il demandait aux familiers du roi, et ces évêques, invoquant le privilége de leur ordre, disputaient avec opiniâtreté sur les termes de la formule pro-

posée, dans la crainte de donner plus tard quelque prise sur eux pour une accusation de parjure, et ils tâchaient à tout prix de ne faire aucun serment. Un d'eux, l'évêque d'Augsbourg, s'évada furtivement dans la nuit et vint rejoindre Henri IV qui brûlait de se venger, et projetait d'attirer le pontife dans une odieuse entrevue.

Au reste, le pape n'était pas dans sa réconciliation plus sincère que le roi. Au moment où il accueillait les humiliations de Henri et le relevait de la pénitence, des envoyés saxons présents à Canosse lui exprimant leur regret de cette réconciliation et la crainte que le roi ne revînt plus puissant et plus implacable pour leur malheureuse patrie, le pontife leur dit : « Ne soyez pas inquiets; je vous le ren« voie plus accusable qu'il n'était. » Mot profond et terrible, qu'on voudrait effacer de la vie d'un grand homme qui devait être un saint ! En effet, on le vit bientôt. Grégoire VII n'avait enfin accueilli la pénitence et les humiliations de Henri IV que pour les publier hautement, les étaler à tous les yeux et faire assister toute l'Allemagne au spectacle de honte que l'Empereur avait cru cacher dans les murs de Canosse. Il se hâta d'écrire en Germanie une lettre trop remarquable pour n'être pas rapportée tout entière. Dans les expressions adroites et véhémentes, dans la diplomatie théologique de cette lettre, on voit que le pape n'a rien relâché de sa rigueur, qu'il ne veut pas qu'on se trompe aux pardons accordés, et qu'il dégrade Henri pour que d'autres le renversent.

« Grégoire [1], évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, à tous les archevêques, évêques, ducs, « comtes, et aux grands du royaume teutonique qui « défendent la foi chrétienne, salut et bénédiction « apostolique.

« Comme dans cette lutte de la milice chré- « tienne, vous avez fait cause commune avec nous « et partagé nos périls, nous avons soin avec une « charité sincère d'annoncer à votre affection de « quelle manière le roi, s'étant humilié par la péni- « tence, a obtenu la grâce de l'absolution, et com- « ment cette affaire a été conduite depuis son « entrée en Italie jusqu'à présent.

« Ainsi qu'il avait été réglé avec vos envoyés, « nous nous sommes rendus en Lombardie, près « de vingt jours avant l'époque où quelqu'un des « chefs devait venir au-devant de nous à la sortie « des montagnes, attendant leur arrivée, afin de « pouvoir passer dans vos contrées. Mais, comme, « le terme étant expiré, on nous annonçait que « dans ces temps, à cause des difficultés nom- « breuses, ce que nous croyons sans peine, il n'é- « tait pas possible d'envoyer une escorte au-devant « de nous, et que nous n'avions pas d'autre moyen « de passer sûrement vers vous, nous nous som- « mes trouvés dans un embarras qui n'était pas « médiocre, sur le parti le plus convenable à « prendre.

« Cependant nous avions appris d'une manière

[1] *Greg. pap.*, epist., l. IV, ep. 12.

« certaine que le roi s'approchait. Avant même « d'entrer en Italie, il s'était fait précéder vers « nous par une ambassade suppliante, avait offert « de donner toute satisfaction à Dieu et à saint « Pierre et à nous, et promis d'accomplir en toute « obéissance la réforme de sa vie, pourvu qu'à ce « prix [1] il obtînt près de nous la faveur du pardon « et la bénédiction apostolique.

« Après que nous eûmes longtemps consulté et « différé, le reprenant avec force de ses excès par « tous les messages qui allaient et venaient de part « et d'autre, lui-même enfin, sans rien affecter « d'hostile ou de menaçant, s'est approché avec peu « de monde de la ville de Canosse où nous étions [2]. « Là, pendant trois jours, devant la porte, ayant « dépouillé misérablement tout appareil de roi, « sans chaussure et vêtu de laine, debout, il n'a « cessé d'implorer avec larmes le secours et la con- « solation de la miséricorde apostolique, jusqu'à ce « qu'il eût touché de pitié et de compassion pour « ses souffrances tous ceux qui étaient présents ou « à qui cette nouvelle est parvenue. Ce fut au point « que, venant à intercéder pour lui par des prières

[1] Dummodo apud nos absolutionis et apostolicæ benedictionis gratiam impetrare mereatur. (*Greg. pap.*, epist., lib. IV, ep. 4.)

[2] Ibique per triduum ante portam deposito omni regio cultu miserabiliter, utpotè discalceatus et laneis indutus, persistens, non priùs cum multo fletu apostolicæ miserationis auxilium et consolationem implorare destitit, quàm omnes qui ibi aderant, et ad quos rumor ille pervenit, ad tantam pietatem et compassionis misericordiam movit. (*Greg. papæ* epist., l. IV., ep. 12.)

« et des larmes, tous voyaient avec étonnement « notre rigueur inaccoutumée; et [1] quelques-uns « s'écriaient qu'il y avait en nous, non pas la fer- « meté sévère de l'apôtre, mais la cruauté farouche « du tyran.

« Vaincu enfin par l'ardeur de sa componction « et par les prières si vives de tous ceux qui étaient « présents, nous l'avons, relâchant les liens de « l'anathème, admis au bienfait de la communion « et dans le sein de l'Église, notre sainte mère, « après avoir reçu de lui les sûretés que vous trou- « verez transcrites plus bas, et dont la confirmation « nous a encore été donnée par les mains de l'abbé « de Cluny, et de nos filles Mathilde et la comtesse « Adélaïde, ainsi que des autres princes, évêques « et laïques qui nous ont semblé utiles à cet « effet.

« Ces choses étant ainsi réglées, afin de tout dis- « poser pleinement avec l'aide de Dieu pour la paix « de l'Église et l'union du royaume, comme nous « l'avons dès longtemps souhaité, nous désirons « passer dans vos contrées par l'occasion la plus « prochaine; car nous voulons que votre affection « sache bien, comme vous le pouvez remarquer « dans les promesses écrites, que toute l'affaire est « encore en suspens, de sorte que notre arrivée « parmi vous et l'unanimité de vos conseils parais-

[1] Nonnulli vero in nobis non apostolicæ severitatis gravitatem, sed quasi tyrannicæ severitatis crudelitatem esse clamarent. (*Greg. papæ* epist., l. IV, ep. 12.)

« sent absolument nécessaires pour finir. Ainsi « donc, soyez tous attentifs à persister comme vous « avez commencé dans la foi et l'amour de la jus- « tice [1], sachant bien que nous n'avons rien fait « pour le roi, sinon de lui dire qu'il espérât en « nous pour les choses dans lesquelles nous pou- « vons l'aider pour son salut et son honneur, soit « dans l'intérêt de la justice, soit dans celui de la « la miséricorde, sans exposer notre âme et la « sienne. »

On voit, par les dernières expressions de cette lettre et surtout par la complication un peu diplomatique de la dernière phrase, que le pontife, comme il l'avait déclaré d'ailleurs dans l'église de Canosse, n'abandonnait rien du droit de juger la souveraineté de Henri, qu'il voulait que l'Allemagne en fût instruite, et qu'elle ne prît pas l'absolution du roi pour la fin de la guerre suscitée contre lui.

Avec cette lettre le pape envoyait aux seigneurs et aux évêques d'Allemagne la copie du serment de Henri dans ses mains, comme la pièce du procès qu'il s'agissait d'instruire devant eux. Enfin, comme le remarque un apologiste contemporain de Henri, le pape, en lui interdisant de reprendre encore la pourpre et la couronne, avait voulu ne lui laisser que l'alternative de paraître faible et avili, dans ses

[1] Scientes nos non aliter regi oblatos esse, nisi quod puro sermone (sicut mihi mos est) in his eum de nobis sperar dixerimus, in quibus eum ad salutem et honorem suum, aut cum justitià aut cum misericordià, sine nostræ et illius animæ periculo adjuvare possimus. (*Greg. pap.* epist., lib. IV, ep. 12.)

propres États, s'il obéissait, ou de se replacer, par l'infraction de cette injurieuse défense, sous le coup même de l'excommunication qu'il venait de conjurer [1].

Mais pendant qu'il s'appuyait ainsi contre Henri des préventions et des résistances que les fautes de ce roi avaient soulevées contre lui dans l'Allemagne, des sentiments bien contraires éclataient avec plus de force dans la haute Italie, sous les yeux du pontife et au mépris de son pouvoir. Au moment de se séparer du roi qu'il venait d'absoudre, Grégoire avait envoyé de Canosse à Milan un évêque de son parti, pour relever de l'excommunication tous ceux qui pouvaient l'avoir encourue par quelque commerce avec le roi, pendant la durée de son anathème aujourd'hui révoqué. Cette orgueilleuse indulgence, cette prétention de tant pardonner irrita les esprits déjà mécontents des Lombards et la foule de ceux qui, par amour du changement, zèle du schisme, espoir ou crainte, s'étaient empressés à la suite du roi. La contrariété même que leur donnait son humble démarche près du pape ne diminua pas leur impatience de cette sorte d'amnistie qu'ils n'avaient pas demandée.

A peine le légat eut-il exposé l'objet de sa mission qu'un violent orage éclata contre lui. On l'interrompit par des huées et des menaces; on s'écria,

[1] Ut sic aut contemptibilior esset ipsius regis in regno personna, aut si non permissus a se regalia resumeret ornamenta, certiorem haberet exerendæ circa eum causam excommunicationis (*Walt. apud Struv., p.* 250.)

au milieu d'un torrent d'injures, qu'on n'avait nul souci de l'excommunication de son pape, excommunié lui-même; que cet homme avait envahi la chaire de saint Pierre par simonie; qu'il l'avait souillée de meurtres et d'adultères; que le roi n'avait pas agi d'une façon séante, et qu'il avait fait à son honneur une tache ineffaçable, en soumettant la majesté royale à un hérétique flétri de mille infamies; qu'il était mal à ce roi, choisi par eux pour vengeur des droits de l'Église, de trahir par une honteuse soumission la foi catholique, l'Église, l'État; que, pour sa défense, ils avaient fait au pape toutes les injures imaginables, et maintenant il les laissait là dans le péril, et, ne songeant qu'à lui-même, se réconciliait par un calcul personnel avec l'ennemi public [1].

Les archevêques de Milan et de Ravenne, Thédald et Guibert, Denis, évêque de Plaisance, les principaux seigneurs de Lombardie, tous ceux qui s'étaient montrés le plus empressés pour le roi, étaient les plus indignés et répandaient leurs plaintes et leur colère dans le peuple.

Dans ce premier emportement on disait, sur les places publiques des villes de Lombardie, qu'il fallait rejeter le roi [2] comme indigne, nommer à sa

[1] Fremere omnes, et sævire verbis ac manibus cœperunt, apostolicæ legationis irrisoriis exclamationibus obstrepere, etc., etc. Se excommunicationem illius nihili æstimare, etc., qui sedem apostolicam per simoniacam hæresim occupasset, homicidiis cruentasset, adulteriis aliisque capitalibus criminibus polluisset. (*Lambert. Schafn.*, p. 251.)

[2] Una voluntas omnium, una sententia erat, ut abdicato patre

place son fils Conrad, tout enfant qu'il était, et, lui en tête, marcher à Rome, pour élire un autre pape qui, sur l'heure, consacrerait le jeune prince empereur et casserait tous les actes de l'apostat Grégoire. L'intérêt que les seigneurs lombards avaient à la vente des bénéfices, et le grand nombre de prêtres qui vivaient avec des femmes, font concevoir ce soulèvement, excité moins encore par l'indignation contre Henri que par la peur du joug imminent de Grégoire VII.

Le roi, qui revenait assez confus de Canosse, trouva ces dispositions sur son passage, et, à Pavie, comprit bientôt qu'il allait perdre plus qu'il ne croyait avoir gagné par un si rude sacrifice. Il envoya çà et là quelques seigneurs des plus fidèles à sa cause pour calmer les esprits effarouchés. « Il « faisait dire à ses amis de ne pas prendre comme « un affront pour eux ce qu'il avait fait sous le coup « de la nécessité; pour satisfaire aux princes « allemands qui machinaient de lui ôter la cou- « ronne par leurs calomnies, et pour désarmer le « pape, qui de ses foudres bouleversait l'État, il « n'avait eu d'autre moyen que d'obtenir à tout

et filium ejus licet impuberem adhuc, et regni negotiis immaturum, regem sibi facerent, et cum eo Romam profecti papam alium eligerent per quem et ipse protinus imperator consecraretur, etc. (*Lamb. Schafn.*, p. 251.

. . . . Ivit
Urbem Reginam, quâ stabat turba maligna
Pontificum.
(*Dom. ap. Murat.*, t. V., p. 366.)

« prix l'absolution avant le jour fixé; libre main-
« tenant des entraves où l'avaient enserré ses enne-
« mis, il pourrait disposer de toutes ses forces pour
« venger son injure et celle de ses partisans. »

Ces discours ne purent dissiper d'abord la défiance et le blâme. Plusieurs seigneurs italiens quittèrent le camp du roi et retournèrent sans son congé dans leurs châteaux. Les autres, qui demeurèrent, ne lui marquaient plus le même respect, et ne fournissaient plus avec la même libéralité les redevances ordinaires. Tristes et mécontents, ils murmuraient partout des reproches de sa légèreté et de son imprudence, et se plaignaient que ce roi, si longtemps attendu, si souhaité, n'eût apporté, faute de cœur, aucun remède aux maux de l'Italie [1].

Inquiet de ce mécompte, et poussé par les conseils de Guibert, Henri ne songea plus qu'à reprendre, de force ou de ruse, quelque avantage sur le pape; et d'abord il lui fit demander par un nouveau message d'autoriser son couronnement dans Monza, par les mains des évêques de Milan et de Pavie, ou de tout autre évêque s'il rejetait ceux-là comme frappés d'anathème. Avec l'esprit de contention subtile qui se mêlait à la barbarie du temps, il se fondait sur ce que la question du trône, réservée par le pape, ne l'était que pour l'Allema-

[1] Plerique ex principibus castris se per iram subtrahentes injussi in sua rediere. (*Lamb. Schafn.*, p. 251.)

[2] Neque tam sumptuosa ut priùs servitia ei exhibebant, sed adversis oculis, infestisque mentibus, passim per angulos omnes de levitate ejus et ineptiâ necessitabant. (*Ibid.*)

gne et non pour l'Italie; et de là il voulait tirer ou une reconnaissance nouvelle de son droit, ou un texte de rupture et de vengeance. Le pape, qui prétendait l'avoir provisoirement suspendu de toute royauté, et qui était blessé de la récente captivité de ses légats, lui répondit par un refus en l'accusant de retenir saint Pierre prisonnier.

Le roi, étant alors revenu vers Bibianello [1] à quelque distance de Canosse, fit tous ses efforts pour attirer le pape hors de ses remparts et en obtenir un nouvel entretien.

Grégoire sortit en effet de Canosse et passa le fleuve du Pô [2] pour se rendre au rendez-vous, où Mathilde le suivit. La conférence fut courte et troublée. Mathilde, gardienne vigilante du pape, et la dame *aux cent yeux*, comme dit son chapelain, soupçonna quelque embûche du roi; elle rompit l'entretien, et, appelant ses hommes d'armes, se retira brusquement avec le pape sur les hauteurs, dans le fort de Bibianello [3]. Que cette alarme fût

[1] Rexque die sexto remeavit Bibianellum.
(*Doniz. apud. Murat.*, t. V, p. 166.)

[2] Pastor felle carens ad eum descendit ab arce.
. . . . Mox est comitissa secuta.
(*Doniz. ap. Murat.*)

[3] Eridanum præsul, Mathildis et optima secum
Transivit.
(*Ibid.*)

Regis Henrici qui papam tradere dicit
Hoc ubi cognovit prudens hera, mox cito movit
Seque suos fortes petiit cum præsule montes.
Insidiæ fractæ regis sunt et patefactæ.
(*Ibid.*)

réelle ou feinte, Henri revint courroucé : ce fut la dernière fois qu'il vit Grégoire VII et Mathilde.

Cependant il subissait encore, auprès du peuple et du clergé lombards, la défaveur de son humble réconciliation avec le pape. Comme il parcourait la Lombardie, pour rendre justice aux opprimés et tenir des plaids solennels, les villes lui fermèrent leurs portes, et les habitants ne sortirent pas à sa rencontre avec des flambeaux et en poussant des cris de joie. Il était obligé de camper au dehors ou dans quelques faubourgs; on ne lui apportait que peu de vivres pour ses troupes, assez seulement pour ne pas encourir trop vite le reproche de s'être révolté contre lui; et des gardes étaient mis aux fermes et aux hameaux pour les préserver de ses maraudeurs.

Retrouvant presque en Italie les rébellions de l'Allemagne, Henri vit bien que la guerre contre le pape, ailleurs dangereuse, lui regagnerait seule l'affection des Lombards. Sans se faire sacrer à Monza, il reprit la couronne d'or et tout l'appareil royal, il rappela près de lui Liémar de Brême, Bennon d'Osnabruck, Burchard de Lausanne, Ulrich de Cosheim, Eberard le Barbu, le comte Berthold, et tous ceux enfin que les légats avaient éloignés de lui à Oppenheim, et que le pape lui avait défendu de voir, même absous. Il en fit de nouveau sa cour et son conseil. Un seul ennemi de Grégoire VII ne fut pas accueilli. C'était Cenci, qui, las de vivre de brigandages dans la campagne romaine, était venu menant avec lui l'évêque de Côme, enlevé par sa

troupe, se présenter à Pavie et demander au roi le prix de ses services. Henri, lorsqu'il le vit dans la foule, n'osa saluer un tel excommunié, et pendant plusieurs jours il refusa de le recevoir. Cenci, se plaignant avec hauteur de cette ingratitude et répétant qu'il était indignement joué, se fit enfin promettre une audience. Mais dans l'intervalle cet homme ayant été saisi d'une violente inflammation de gorge qui presque subitement l'étouffa, sa mort, que l'on comparait à la strangulation de Judas, parut un coup du Ciel.

Henri, satisfait d'être délivré de Cenci, n'en montrait pas d'ailleurs moins de colère et d'animosité contre le pape. Il ne le nommait plus devant les seigneurs lombards qu'avec des expressions injurieuses, comme l'instigateur de tous les maux de l'État et de l'Église. Ce changement de langage eut un grand effet sur l'esprit mobile et passionné des Italiens. Les défiances tombèrent; le zèle pour le roi se ranima; on revint de toutes parts à son camp où de nouveau les vivres abondèrent. Excepté Mantoue, Reggio et quelques villes où dominait Mathilde, toutes les portes de la Lombardie furent ouvertes au roi. Il recueillit de l'or, de l'argent, des étoffes précieuses, et dans le mois de mars il vint en grande pompe célébrer la fête des Rameaux à Vérone au milieu du concours et des vœux de tous les *schismatiques*[1].

[1] Res partibus illis quæcumque et undecumque poterat, auri, argenti et palliorum corradendo, et Veronæ diem palmarum, animosus plurimùm celebravit. (*Berthold. Const. Chron.*, p. 46.)

Durant cette agitation prolongée de la haute Italie, cette révolution des esprits, ce repentir du roi plus mécontent de son humiliation que de ses fautes, cette guerre de surprises et d'embuscades tentée de nouveau par lui, les affaires d'Allemagne suivaient leur cours, et le dénouement qu'avait voulu détourner le roi dans Canosse se précipitait en son absence. Les confédérés, que son départ avait troublés d'abord, et qui, sur le bruit des mouvements de la Lombardie, avaient craint de s'engager hors du Tyrol et de venir au-devant du pape, n'en tenaient pas moins à réunir au plus tôt la grande diète qu'ils avaient annoncée.

La date en était fixée comme le lieu, pour la fin de l'année, à Forsheim dans la Bavière. La convocation était adressée à tous les seigneurs et à tous les prélats du parti, et l'attente inquiète dans toutes les provinces de Germanie des bords du Danube et de la Lippe jusqu'aux villes commerçantes du Rhin. La grande rigueur de l'hiver, notée cette année dans toute l'Europe, retarda seule quelque peu la réunion de l'assemblée. Mais dès les premiers jours de mars elle était assez nombreuse pour délibérer; et, à défaut du pontife, elle voyait arriver deux légats du saint Père, Bernard, cardinal de l'Église romaine, et Bernard, abbé de Saint-Victor de Marseille, accompagnés par un autre prêtre français, Chrétien Guimond, célèbre alors par une réfutation des hérésies de Bérenger.

Par cette mission, selon toute apparence, Grégoire VII voulait plutôt différer que hâter la révo-

lution de l'Allemagne; mais les confédérés, convoqués à Forsheim, avaient une autre pensée, par l'instinct même de leur péril, dans une lutte contre un prince tour à tour implacable et souple, mobile dans ses projets et divers dans ses moyens de vengeance.

Ils avaient donc envoyé vers lui un seigneur attaché à Rodolphe, le comte Mangold Véringhem, pour lui annoncer la nouvelle diète qui suppléait celle d'Augsbourg, et pour y souhaiter sa présence, sans toutefois prendre de nouvelles précautions pour assurer son voyage.

Le pontife pressentait sans doute, dès lors, l'élévation de Rodolphe, mais il n'avait point hâte de l'avouer. Évidemment il eût préféré qu'elle fût plus tardive et précédée d'un débat solennel sur la déchéance de Henri. Sa première pensée fut donc de renvoyer près du monarque, encore en Italie, le délégué de la diète, en le faisant accompagner par un de ses cardinaux, Grégoire, évêque d'Ostie, et d'inviter ainsi le prince à réaliser sa promesse en venant chercher lui-même à l'assemblée de Forsheim la juridiction qu'il avait acceptée pour Augsbourg. Dans cette supposition, maintenue avec hauteur, Grégoire VII semblait n'attendre qu'un sauf-conduit du roi pour se rendre enfin lui-même en Allemagne et y présider ce grand débat où il attendait le roi pour justiciable. Mais cela même indiquait le changement survenu dans la fortune de Henri et, par contre-coup, dans sa politique. Retrouvant la soumission et même le zèle de l'Ita-

lie, quand une partie de l'Allemagne lui échappait, Henri pouvait oublier une promesse imposée naguère par la force, et dont l'exécution maintenant avait besoin de son consentement et presque de son appui. Il répondit à l'envoyé de la diète et à celui du pape : « Qu'il ne saurait sitôt quitter ses sujets « d'Italie, après une si longue attente de leur part, « et quand il était occupé de mille soins pour eux; « que le terme, d'ailleurs fixé pour la diète, était « trop rapproché et qu'il ne donnerait pas au pape « de sauf-conduit pour s'y rendre. » Les rôles semblaient changés en effet, et l'autorisation même demandée à Henri l'avertissait qu'il pouvait encore du moins prévenir la réunion de ses ennemis et empêcher par ce refus sa propre déchéance.

Privée d'une si grande sanction, l'assemblée de Forsheim n'en fut pas moins, dans l'esprit du temps, redoutable pour Henri. On y voyait reparaître l'ancien droit des leudes germaniques à se choisir un chef et à juger au besoin celui qu'ils avaient choisi. Prélats et seigneurs statuaient là, comme hommes libres, suivant l'expression d'un récit contemporain : l'archevêque de Mayence y siégeait au premier rang par sa suprématie religieuse, et avec lui les évêques de Wursbourg, de Metz, des villes de la Saxe et d'une foule de diocèses. Le duc Rodolphe, ce candidat depuis si longtemps notoire, assisté des ducs Berthold et Welf, se voyait entouré d'un assez grand nombre de margraves et de comtes possédant fiefs, qui saluaient en lui leur futur souverain. Les opposants se taisaient, ou plutôt

n'étaient pas venus à cette assemblée, dont la décision était irrésistible et prévue par l'état violemment précaire de l'Allemagne et l'absence du roi. Toutefois, quand le comte Mangold, qui, hâtant son retour après le refus de Henri, avait rejoint les premiers légats du pape, parvint avec eux jusqu'à Forsheim, et se présenta devant l'assemblée porteur d'une lettre pontificale, un nouvel ajournement fut sollicité. Les légats, tout en faisant ressortir l'infidélité des promesses de Henri, sa mauvaise foi contre le pape, ses efforts pour lui fermer à la fois l'Allemagne et Rome, insistaient cependant sur le vœu persévérant du pontife, sur son espoir d'être libre plus tard et de prendre part aux actes de l'assemblée et à l'élection d'un nouveau roi.

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu,

« A ses frères et fils très-chers en Jésus-Christ, « aux évêques, ducs, comtes et autres princes qui, « avec tout le peuple du royaume de Germanie, dé- « fendent la foi et la religion chrétiennes, salut et « bénédiction apostolique.

« Dans nos lettres précédentes et par la voix de « nos légats, sachant que vous vous étiez montrés « d'une manière digne de Dieu, défenseurs de la « justice, en vraie obéissance et respect du pouvoir « apostolique, mettant donc en vous et dans vos « conseils notre espoir plein de confiance, nous « avions annoncé que, contre le vœu de presque « tous nos fidèles, hormis la très-fidèle et très- « aimée fille de saint Pierre, Mathilde, nous en-

« treprenions un voyage vers vous, à travers non-
« seulement beaucoup de difficultés, mais beaucoup
« de périls. En effet, nous aurions pu arriver au
« terme si nous avions trouvé des guides et une
« escorte à l'époque et au lieu convenus. Cepen-
« dant le retard même de notre départ ayant donné
« au roi, dans sa marche précipitée vers l'Italie,
« l'occasion de parvenir jusqu'à nous, touché de son
« humilité et des marques nombreuses et diverses
« de son repentir, nous l'avons dégagé des liens de
« l'anathème et reçu dans la grâce de la commu-
« nion chrétienne.

« Du reste, nous n'avons rien réglé avec lui hors
« les dispositions que semblaient nous demander
« la prudence et l'honneur de vous tous. Les évê-
« ques de Lombardie ayant appris dès lors que la
« décision de toute l'affaire était réservée à une
« assemblée générale et aux délibérations de votre
« prudence, et voyant qu'ils ne pourraient, avec
« l'impunité qu'ils espéraient, se faire absoudre de
« leurs fautes, se dressèrent contre nous; avec
« quels efforts d'orgueil et d'insidieuse malice, il
« est pénible de le dire, il est douloureux de l'en-
« tendre. Ceux-là, en effet, qui devaient être les co-
« lonnes dans l'Église de Dieu, non-seulement ne
« servent pas à l'assemblage des membres du Christ,
« mais ils en deviennent les obstinés agresseurs, et,
« autant qu'il dépend d'eux, les destructeurs.

« Quant au roi, en ce qui touche soit à sa sin-
« cérité à ce qu'il nous a promis, soit à la fidélité
« dans sa promesse, nous n'avons pas grande satis-

« faction de lui, sa présence ici ne faisant que don-
« ner à tous les méchants plus d'audace contre
« nous et le siége apostolique qu'ils n'ont de crainte
« pour leurs injustices passées.

« Toutefois, dans l'attente de vos conseils, nous
« avions appris par notre fils Rabdodd, que nous
« avions envoyé vers vous, que pour notre passage
« dans vos contrées, et afin de le rendre plus sûr,
« vous désiriez et nous recommandiez le concours
« et l'appui du roi. Nous donc, comme nous vous
« l'avons mandé, jaloux en toute chose de satis-
« faire à vos intentions et à votre vœu, sous le bon
« plaisir de Dieu, nous avons cherché, par nos non-
« ces, à régler ce point avec le roi ; mais sa disposi-
« tion à se rapprocher en cela de votre désir et du
« nôtre avant l'envoi de cette légation, nous n'avons
« pu la bien connaître à cause de l'éloignement où
« ce prince était de nous. Mais dès que nous la
« saurons, nous ne tarderons pas à vous la com-
« muniquer. Sachez donc que notre volonté, notre
« désir est, soit avec le consentement du roi, soit
« malgré lui, s'il est possible, d'arriver près de
« vous dans l'intérêt public et pour le salut de vous
« tous. Si, par les obstacles que soulèvent les pé-
« chés et les efforts des méchants, cela est impos-
« sible, absent, je supplierai toujours de mes ins-
« tantes prières le Dieu tout-puissant afin qu'il
« affermisse vos cœurs et votre foi dans la grâce et
« dans la vertu, et que les choses les plus dignes de
« Dieu et les plus utiles à vous pour la stabi-
« lité et la gloire de votre noble royaume, il vous

« soit donné de les prévoir et de les accomplir.

« Pour vous, dans cette tâche de défendre la « justice, que vous avez commencée au nom du « Christ et des récompenses éternelles, persévérez « avec assez de constance pour atteindre, sous la « main de Dieu, à la couronne de ce combat si « simple et qui plaît au Seigneur. Nous vous au- « rions écrit plus longuement, n'était que nous vous « avons envoyé des légats que vous pouvez croire « pleinement, et dans la bouche desquels nous « avons mis tout ce qui manque à cette lettre et « tout ce que notre cœur renferme pour vous et « vous adresse. »

A cette première lettre, qui marquait encore l'espérance du pontife de passer en Allemagne et son désir de ne point hâter la déchéance de Henri, il en joignit bientôt une plus pressante, qu'il adressait à ses légats déjà partis pour l'Allemagne.

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu,

« Aux bienheureux diacres de la sainte Église « romaine et au bienheureux abbé de Marseille, « salut et bénédiction apostolique.

« Nous ne doutons pas que votre fraternité ne « sache que nous étions parti de Rome, confiant à « la miséricorde de Dieu et du bienheureux Pierre, « afin d'aller dans les contrées germaniques régler « des choses pour l'honneur de Dieu, l'utilité et la « paix de l'Église; mais par le manque de ceux qui « devaient nous conduire au but indiqué, entravé « nous-même par l'arrivée du roi en Italie, nous

« sommes resté en Lombardie, au milieu des « ennemis de la religion chrétienne, non sans un « grand péril, et nous n'avons pu jusqu'à ce jour, « comme nous le désirions, passer au-delà des « monts. En conséquence, nous vous avertissons, et, « de la part du bienheureux Pierre, vous prescrivons « d'aller, forts de l'autorité de cet ordre et armés « en notre lieu de l'autorité du prince des apôtres, « sommer l'un et l'autre roi, Henri et Rodolphe, de « nous ouvrir la voie pour arriver en sécurité jus« qu'à vous et de nous assurer conduite et cortége « par un choix de personnes honorées de votre « confiance pour que la route nous soit libre sous « la protection du Christ.

« Nous, en effet, avec l'avis des clercs et des laï« ques de ce royaume qui craignent et aiment Dieu, « voulons juger entre les deux rois avec la grâce de « Dieu, et désigner lequel des deux partis la justice « recommande pour le gouvernement de l'État. « Vous savez, en effet, qu'il est de votre devoir et « qu'il appartient à la sagesse providentielle du « siége apostolique de juger les gouvernements des « grandes chrétientés et de les régler sous l'inspi« ration de la justice. L'affaire qui s'agite entre ces « princes est de telle gravité et de conséquences si « dangereuses que, si elle était pour quelques motifs « négligée par nous, elle entraînerait non-seule« ment pour eux et pour nous, mais pour l'Église « entière, un grand et lamentable dommage.

« Donc, si l'un ou l'autre des deux rois refuse « d'obtempérer à cette volonté, à cette décision de

« notre part, de se conformer à vos conseils, et si, « allumant son orgueil au flambeau de la convoitise « humaine contre l'honneur de Dieu, sa fureur « n'aspire qu'à la désolation de l'empire romain, « résistez-lui de toute manière, par tous moyens, « jusqu'à la mort s'il le faut, en notre nom et par « l'autorité du bienheureux Pierre, et, lui déniant « l'administration du royaume, et lui et tous ses « adhérents, rejetez-les de la participation au corps « et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du « seuil de la sainte Église, vous souvenant toujours « que c'est encourir le crime de l'idolâtrie de refu- « ser d'obéir au saint-siége, et que Grégoire, le « saint et humble docteur, a déclaré déchus de leur « royauté les rois qui osaient, par un attentat témé- « raire, lutter contre les ordres du siége aposto- « lique. Quant à l'autre roi, qui aura déféré avec « humilité à notre commandement et montré à « l'Église, mère universelle, l'obéissance que lui « doit un roi chrétien devant une assemblée de prê- « tres et de laïques aussi nombreuse que vous « pourrez la réunir, prêtez lui conseil et secours en « toute chose, confirmez-le de notre part dans la « dignité royale par l'autorité des bienheureux « apôtres Pierre et Paul, et, au nom du Dieu tout- « puissant, prescrivez à tous les évêques, abbés, « clercs et laïques habitant le royaume, de lui prê- « ter fidèle obéissance comme il convient envers « un roi. »

L'impartiale alternative posée dans cette lettre peut étonner sans doute. Aux yeux du pape, la résis-

tance était-elle à craindre dans Rodolphe, et le pontife pouvait-il lui-même se croire neutre entre les deux rivaux? Toutefois le soin qu'il prenait de laisser encore à celui-là même qu'il avait frappé le nom de roi, cette manière d'annoncer aux électeurs de la diète que leur œuvre n'était pas complète tant qu'elle n'avait pas eu sa présence et sa sanction, explique assez le motif dominant du pontife et le secret de sa modération apparente. A l'époque même où il fortifiait de cette instruction le zèle de ses légats, témoins assistants plutôt qu'approbateurs du couronnement de Forsheim, une autre lettre pontificale répandue dans toute l'Allemagne semblait intéresser le peuple lui-même et le corps entier des fidèles à la lenteur d'examen et au scrupule inquisitorial qu'affectait le pontife dans cette révolution suscitée par lui.

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu,

« Aux archevêques, évêques, ducs, comtes, et à « tous les fidèles du Christ dans le royaume teuto- « nique,

« Salut et bénédiction apostolique.

« Nous voulons, très-chers frères, vous faire « connaître qu'à nos légats, Bernard, fils et diacre « de la sainte Église romaine, et Bernard, abbé du « monastère de Marseille, nous donnons mission « d'avertir l'un et l'autre roi, Henri et Rodolphe, « par eux-mêmes ou par messagers convenables, « d'avoir à nous ouvrir la route pour passer en sû- « reté près de vous avec l'aide de Dieu, et juger le

« procès qui, pour leurs péchés, s'élève contre eux.
« Notre cœur, en effet, est inondé de tristesse et
« de douleur, si, pour l'orgueil d'un seul homme,
« tant de millions de chrétiens sont livrés à la mort
« temporelle et éternelle, la religion chrétienne
« bouleversée et l'empire romain précipité vers la
« ruine. L'un et l'autre des deux rois recherchent
« secours de nous, ou plutôt du siége apostolique
« que nous occupons quoique indigne; et, nous con-
« fiant à la miséricorde du Dieu tout-puissant et au
« secours du bienheureux Pierre, avec l'assistance
« de vos conseils, à vous qui craignez Dieu et aimez
« l'Église chrétienne, nous sommes prêt à scruter
« avec soin le bon droit de chaque côté et à secou-
« rir celui que la justice appelle notoirement à
« l'administration du royaume. C'est pourquoi, si
« l'un d'eux, enflé d'orgueil, met obstacle par
« quelque artifice à notre arrivée vers vous, et, dans
« le sentiment de sa propre injustice, se dérobe au
« jugement du Saint-Esprit en devenant par cette
« désobéissance rebelle à l'Église sainte et univer-
« selle, rejetez-le comme un membre de l'Ante-
« christ et un destructeur de la religion chrétienne,
« et donnez force à la sentence que les légats au-
« ront prononcée contre lui. Mais l'autre, qui aura
« gardé l'humilité et n'aura pas méconnu le décret
« du Saint-Esprit proclamé par vous; car, nous le
« croyons sans hésiter, là où deux ou trois sont
« réunis au nom du Seigneur, ils sont éclairés de
« sa présence; celui-là, dis-je, montrez-lui dévoue-
« ment et respect, suivant ce qu'auront prescrit

« nos légats, et travaillez de tous vos efforts pour « qu'il puisse tenir avec honneur la dignité royale « et prêter appui à l'Église chancelante. »

Et alors, revenant avec plus de détail à sa prétention suprême, le pontife redisait : « Vous ne « devez pas oublier, en effet, que celui qui dédaigne « l'obéissance au siége apostolique encourt le crime « d'idolâtrie. » Et, répétant la menace de saint Grégoire sur l'excommunication et la déchéance des rois corrupteurs du saint-siége, il ajoutait : « Si, « en effet, la chaire du bienheureux Pierre juge et « dénoue les liens célestes et spirituels, combien « n'a-t-elle pas plus de pouvoir sur les liens terres- « tres et séculiers !

« Vous savez, très-chers frères, que depuis notre « départ de Rome nous avons vécu dans de grands « périls, entre les ennemis de la foi ; et cependant, « ni par crainte ni par amour, nous n'avons promis « aucun secours en dehors de la justice à l'un ni à « l'autre des rois. Nous aimons mieux en effet « subir, s'il le faut, la mort que de consentir, vaincu « par notre volonté propre, à ce que l'Église de « Dieu soit confondue ; car nous savons que nous « avons été ordonné et placé sur la chaire aposto- « lique, à cette fin de chercher dans la vie, non pas « nos intérêts, mais les choses du Christ, et de nous « acheminer par mille travaux, sur la trace des « pères, au repos futur et éternel par la miséricorde « de Dieu [1]. »

[1] *Chronic. Virdunens.*, p. 220.

LIVRE VI

(1078)

Embarras des grands d'Allemagne. — Messages vers Grégoire VII et vers Henri. — Conduite des légats. — Élection de Rodolphe. — Situation de Grégoire VII à Canosse. — Nouveau gage du pieux dévouement de Mathilde. — Retour du pontife à Rome. — Entreprise de Henri. — Son entrée en Bavière. — Ses succès. — Révolution dans les esprits. — Périls de Rodolphe : sa retraite forcée. — Son couronnement à Mayence ; sédition dans la ville. — Son armée se disperse. — Il gagne la Saxe, où il est accueilli avec de grands honneurs. — Politique de Grégoire VII. — Son intention manifestée de venir en Allemagne comme arbitre entre les deux rois. — Mécontentement des Saxons contre le pape. — Lettre admirable que lui adressent leurs évêques. — Armement des Saxons. — Rodolphe s'avance jusqu'à Wursbourg. — Mouvements divers de Henri. — Les deux armées en présence séparées par le Necker. — Négociations. — Trêve et partage provisoire de l'empire. — Assemblée inutile de Mayence. — Nouvelle excommunication de Henri dans Goslar. — Mort de l'impératrice à Rome. — Nouvelle ambassade de Henri au concile de 1078. — Nouvelles négociations de Henri. — Il marche en Saxe. — Bataille de Melrischald.

Cependant l'acte des confédérés allemands, qui devait priver Henri de la couronne, était trop souhaité et depuis trop longtemps préparé pour ne pas être inévitable, et l'absence du roi, en rendant la

déchéance moins solennelle et moins décisive, enhardissait pourtant à la prononcer. La première lettre où le pape racontait avec tant de hauteur les humiliations de Henri, publiée dans toute l'Allemagne, avait effacé, autant qu'il était possible, l'absolution même qu'elle annonçait et averti la diète de tout oser contre le roi. Enfin les envoyés saxons présents au château de Canosse avaient fait connaître la terrible interprétation que le pape donnait à son pardon : « Je vous le rends plus ac« cusable qu'il n'était. »

A la vérité, les légats romains, Bernard cardinal, Bernard abbé de Marseille et le moine Chrétien Guimond, envoyés de Canosse à Forsheim, recommandaient aux princes de ne pas disposer du trône avant l'arrivée du pape [1]; et quand les ennemis de Henri déclamaient devant eux contre ses crimes, tout en paraissant surpris qu'on eût toléré si longtemps cet homme sacrilége, ils affectaient de redire publiquement que si, par quelque précaution habile de la diète, *celui-là* pouvait, tant bien que mal, être maintenu quelque temps encore, on ne se pressât point d'établir un autre roi [2].

Ce langage était sincère sur un point. Les légats, fidèles à la pensée du pape, voulaient le détrône-

[1] Legati autem sedis apostolicæ, audito illic tam sacrilego homine, non parum quidem mirati sunt, quòd tam diù illum super se sustinuerunt. (*Berthold. Const. Chron.*, p. 48.)

[2] Promulgabant suæ legationis commonitorium, ut si quolibet suæ cautionis artificio posset fieri, isto adhuc aliquandiu qualitercumque sustentato, alium sibi regem nequaquam constituerent. (*Ib.*)

ment de Henri ; mais ils auraient souhaité que l'élévation de son successeur se fît assez attendre pour paraître un don du saint-siége, et cette prétention, qui longtemps après se retrouve encore dans les lettres de Grégoire VII, explique le langage modéré et la réserve de ses envoyés. Mais un mouvement plus rapide emportait les esprits : tous avaient hâte de chercher dans un nouveau roi un défenseur contre Henri, et d'achever leur révolte, pour la rendre impunie. Rodolphe d'ailleurs, seul éligible au trône par sa puissance et sa renommée, était las d'attendre ; et tous ceux qui espéraient en lui, ou craignaient Henri, pressaient un dénoûment.

L'assemblée, où dominaient les vassaux de Rodolphe, se composait surtout de Souabes et de Saxons ; mais on y comptait aussi des évêques, des seigneurs et des députés de toutes les autres provinces. Les légats ouvrirent la première séance par la lecture d'une lettre nouvelle, où le pape, après avoir rappelé les détails de l'absolution du roi, ajoutait[1] : « Que les peuples soumis à sa domination « auraient peu à se réjouir des fruits de sa péni« tence ; qu'ayant trouvé les Lombards indociles à « l'Église, il les avait rendus tout à fait rebelles, « et pires de méchants qu'ils étaient. Qu'ainsi, tous

[1] Non multum de pœnitentiæ illus spe et profectu lætandum suis subditis, quandoquidem Longobardos, quos inobedientes satis invenerat, inobedientissimos et ex malis pessimos reddiderit, etc., etc. Domino Deo se unice commendantes in via et amore justiciæ in dies semper attentiores et provectiores cucurrerint. (*Berthold. Const. Chron.*, p. 48.)

« les hommes autrefois placés sous son sceptre « doivent être avertis par la vigilance apostolique « de se recommander uniquement à Dieu et d'avancer « avec plus d'ardeur chaque jour dans la voie de la « justice, afin de mériter, par cette persévérance, « la couronne céleste. »

Ces paroles s'entendaient assez : elles animaient plus les ennemis de Henri que la lenteur calculée des légats ne pouvait les retenir.

Un nouveau témoin contre Henri était arrivé d'ailleurs à Forsheim et annonçait que l'on ne pouvait plus espérer la présence du pape, et que le roi, parjure à ses serments et à sa pénitence, lui refusait le passage. C'était l'ambassadeur même que les confédérés avaient envoyé d'Ulm à Canosse, le comte Mangold, d'une illustre maison, pieux guerrier et frère de l'abbé de Reichnaw, Hermann Contract, dont nous avons la curieuse chronique.

Mangold avait assisté aux instructions que le pape donnait à son légat le cardinal Grégoire, en l'envoyant une dernière fois près de Henri. Il avait vu, disait-il, pendant que le pape parlait et demandait à Dieu un signe de sa volonté, les trois doigts de la dextre pontificale se tacher de gouttes de sang que l'on ne put d'abord effacer[1]. Bientôt, ayant suivi le cardinal Grégoire au camp de Henri, il avait compris ce présage par l'obstination du prince dans une guerre criminelle; et tandis que le légat

[1] Inter hæc verba papæ tres digiti ejus dextræ usque ad medium repente sanguinei apparuere, etc.; erant ibi præsentes comes Mangoldus et venerabilis presbyter Erkinbertus.

était retourné à Canosse, il accourait lui-même à Forsheim pour avertir la diète. Après qu'on eut entendu les discours officiels des légats et le témoignage accusateur du comte Mongold, les prélats, les ducs, les marquis, les comtes du premier et du second ordre, se levèrent tour à tour et déplorèrent les injustices de Henri, lui reprochant surtout de les avoir souvent trahis au milieu des baisers de paix. Tous, au reste, le regardaient comme déchu depuis la suspension prononcée par la diète d'Oppenheim, tous disaient que le pape ayant interdit l'obéissance envers lui, il était nécessairement privé de la dignité de roi, il ne pouvait plus même en garder le titre dont ses nombreux méfaits le rendaient indigne. Le jour entier fut employé à ces accusations et à ces discours, personne ne défendant Henri, mais les légats paraissant toujours différer la décision.

Le lendemain, les principaux de la diète se rendirent à l'auberge des légats et, les consultant de nouveau, représentèrent qu'un schisme dangereux et irrémédiable éclaterait dans tout le royaume, si dans la même assemblée où le roi serait déchu, on ne se confédérait pas autour d'une autre tête, en se hâtant de la couronner. Les légats, fidèles à leur mission première, mais voyant l'ardeur de la diète, se retranchèrent à dire que, dans leur pensée, le mieux serait toujours de différer, si on le pouvait sans péril, l'élection du nouveau roi jusqu'à l'arrivée du seigneur pape ; mais qu'à cet égard la décision devait dépendre moins de leur conseil que de

l'opinion des princes qui tenaient les affaires dans leurs mains et étaient les meilleurs juges de la nécessité et des biens ou des maux du royaume.

Sur cette réponse, les membres de la diète, ecclésiastiques et laïques, se réunirent de nouveau, présidés par l'archevêque de Mayence. On considéra dans cette assemblée que nul sursis n'était accordé par le pape ; que le saint-père laissait l'époque du jugement à rendre au choix libre de la diète ; que dès lors le péché retomberait sur eux, si l'ajournement avait des conséquences funestes. On alléguait de plus que, désormais, les membres de la diète n'étaient liés à aucune obéissance envers Henri, à titre de roi ; qu'ils étaient au contraire condamnables de lui obéir en cette qualité ; que le pape, en effet, avant de le frapper d'anathème, lui avait interdit l'administration du royaume, et avait délié les sujets chrétiens de tous serments passés ou à venir envers lui ; que depuis il avait recouvré, par une fausse promesse de pénitence, la communion chrétienne, mais non pas l'exercice de la royauté dont il demeurait suspendu.

Selon cet ordre de raisonnement, développé sans contradiction dans la diète, Henri fut déposé tout d'une voix par les trois ordres qui formaient cette asssemblée et qui votèrent par chambres distinctes, d'abord la déclaration, qu'ils ne reconnaissaient plus la royauté de Henri et n'étaient plus liés à lui par aucune allégeance, puis la résolution de procéder en hommes libres au choix d'un autre roi de Germanie.

L'ordre des seigneurs laïques se prononça le premier pour l'élection du principal d'entre eux, de Rodolphe, duc de Souabe, le beau-frère et le plus redoutable adversaire de Henri : la chambre des députés du peuple suivit cet exemple, et enfin les membres de l'ordre ecclésiastique, et à leur tête le président de toute la diète, l'archevêque de Mayence, proclamèrent Rodolphe.

Les légats apostoliques présents à Forsheim confirmèrent ce choix par une approbation empressée, que dans la suite blâma Grégoire VII.

Rodolphe, qui depuis plusieurs années par ses blâmes publics au jeune roi son parent, par ses alliances avec les mécontents d'Allemagne, son zèle affecté pour l'Église et ses hommages à Rome, aspirait manifestement à la couronne de Germanie, parut en être épouvanté. Feignant de refuser, il demandait au moins un délai pour réfléchir; on ne lui accorda pas un moment, bien que l'avidité des seigneurs laïques se fût accommodée sans doute d'un retard qui aurait permis d'imposer plus de conditions au nouveau roi. Mais les légats vinrent en aide au nouvel élu contre ces prétentions intéressées qui auraient rendu le nouvel avénement au trône moins prompt et moins unanime. Ils déclarèrent, par opposition à tout engagement particulier, qu'un prince élu était le roi de la nation et non des individus, qu'il lui suffisait dès lors de promettre la justice à la nation tout entière.

Par un rapprochement qui, dans cette occasion, devait sembler décisif et s'appuyait sur l'exemple

même de la chute de Henri, ils ne manquèrent pas d'ajouter que, si le nouveau roi était choisi par transaction aux prix d'engagements préalables et personnels, l'élection même ne serait pas inattaquable et qu'elle paraîtrait infectée du poison de l'hérésie simoniaque.

Il fallait céder à cet argument consacré par la déchéance du dernier roi. Rodolphe fut assujetti seulement à des promesses générales, dont la première était de ne disposer d'aucuns évêchés, abbayes et bénéfices par argent ou par faveur, mais de laisser toute dignité ecclésiastique au choix libre des églises, comme le veulent les canons. Une autre condition imposée à Rodolphe par les votes de la diète et au nom du pontife romain, c'était qu'à l'avenir la puissance royale ne se transmettrait plus par héritage, mais que même le fils du roi, tout digne qu'il serait du trône, aurait besoin d'être choisi par une libre élection, et que s'il n'était pas digne, ou si le peuple n'en voulait pas, le peuple ferait roi qui il voudrait. A ces conditions hautement rappelées, Rodolphe accepta la couronne par décret de la diète, le 15 mars 1078.

Treize jours après, la diète s'étant rendue en grande pompe de Forsheim à Mayence, l'archevêque Sigefride sacra solennellement Rodolphe dans la cathédrale, avec l'assistance de l'évêque de Magdebourg, et sous les yeux des légats romains.

Quelque abandonnée que parût la cause de Henri, ce couronnement de son rival fut ensanglanté par des troubles qui parurent de sinistre augure pour

le nouveau règne. Pendant la cérémonie même de l'onction royale, sur la demande de Rodolphe, qui se montrait zélé pour les réformes ordonnées par Grégoire VII, l'archevêque Sigefride avait écarté de l'autel un diacre accusé de simonie. Cette rigueur dans un pareil jour excita le mécontentement de beaucoup de prêtres de la ville que le même soupçon pouvait atteindre ou qui craignaient les peines attachées à l'infraction publique du célibat.

Pendant qu'une partie du clergé de Mayence s'inquiétait et murmurait, un autre grief animait les bourgeois, plus gagnés à la cause de Henri par le souvenir de ses résidences royales dans leur ville, que mécontents de ses extorsions lointaines et de ses guerres.

Le jour même du sacre, après le banquet du nouveau roi, les jeunes nobles de sa suite, qui étaient Saxons, étaient venus sans armes sur la grande place de la ville pour achever la fête par des courses et des jeux chevaleresques. Tandis que la foule assistait à ce spectacle et tâchait de s'y mêler, une riche fourrure, attachée au manteau d'un des jeunes courtisans, fut coupée avec dérision par un jeune homme de la ville qui s'enfuit avec son larcin. Le coupable est bientôt arrêté, maltraité sur place par le jeune seigneur, qui reprend sa parure, et conduit en prison devant le peuple qui s'ameute et le délivre.

La ville se soulève. Échauffés par le vin et sans doute par quelques suggestions des amis de Henri, les bourgeois s'amassent en groupes tumultueux,

injurient et frappent les soldats de Rodolphe, qui, dans la sécurité d'un jour de fête, avaient la plupart laissé leurs armes dans les auberges où le nouveau prince les avait fait loger pour ne pas gêner les habitants. Une partie de ces armes, tombée dans la main des bourgeois, fut tournée contre les troupes royales, surprises au bruit du tocsin sonné par les prêtres que menaçaient les censures de Rome.

Ainsi déchaînée, la foule se porte sur le palais fortifié qu'avait occupé Rodolphe et sur la cathédrale, où il entendait dévotement les vêpres. Le combat fut rude. Il y eut du sang versé jusque dans l'église. Les chevaliers demeurés près du prince et ceux de ses soldats qui purent s'armer et se réunir parvinrent cependant à repousser la multitude. Irrités à leur tour, ils firent un assez grand nombre de victimes : les uns tués sur place aux portes du palais, les autres chassés à travers les rues et jetés dans le fleuve.

La victoire resta donc au nouveau roi, et le lendemain, les principaux bourgeois de la ville vinrent au palais demander grâce et merci pour leurs concitoyens. Rodolphe, que cette catastrophe avait troublé, et qui n'était pas moins inquiet de la répression sanglante infligée par les siens que de la révolte des habitants, reçut à la hâte un douteux serment d'allégeance, et quitta bientôt la ville, d'où ses ennemis publièrent qu'il était chassé par les soulèvements du peuple.

Le départ du nouveau roi avait un autre motif dans l'usage pratiqué, à chaque avénement, de visi-

ter les principales villes de Germanie, et de s'y faire successivement reconnaître. Mais la division des esprits et le nombre de partisans que gardait le dernier roi rendaient cette épreuve difficile. Dans la Hesse, sur les bords du Rhin, la cité de Worms déjà commerçante et riche, se souvenant que Henri avait, il y a quelques années, exempté ses marchands de tout droit de péage envers la couronne, ferma ses portes au nouveau roi, quand il se présenta pour y faire son entrée, en compagnie de l'évêque même de cette ville.

Ainsi repoussé, et ne voulant pas commencer encore la lutte, Rodolphe se retira vers les lieux où il était assuré d'une entière obéissance, et il vint à Eslingen, dans la Souabe, tenir sa nouvelle cour. Puis, après s'être rendu sur un autre point de la Souabe, à Ulm, pour la fête des Rameaux, il alla célébrer celle de Pâqnes en Bavière, dans la ville d'Augsbourg, au lieu même où le roi déchu était, depuis un an, sommé de comparaître. De ce foyer de la rébellion contre Henri, Rodolphe fit partir pour Rome un des légats apostoliques, l'abbé Bernard, afin de réclamer du pontife le secours que tant d'obstacles soulevés sur les pas du nouveau roi rendaient chaque jour plus nécessaire. Il est visible en effet que, malgré les fautes justement reprochées à Henri, et malgré l'autorité des anathèmes de l'Église, le roi déchu conservait bien des racines en Allemagne. Peu de ses partisans s'étaient détachés de sa cause pour se réunir à Rodolphe; et plusieurs des vassaux de Rodolphe, inquiets ou

jaloux de son nouveau titre, inclinaient à lui résister ou tardaient du moins à lui obéir. L'évêque même d'Augsbourg, riche et puissant seigneur, qui d'abord avait suivi le mouvement de la diète et juré fidélité au nouveau roi, parut bientôt regretter le règne de Henri et supporter avec peine la présence de son successeur. Il donna l'exemple de la désobéissance au nouveau roi, lui refusant le salut jusque dans l'église et sous les yeux des fidèles.

Rodolphe cependant n'essaya pas de réprimer cette inimitié redoutable, au risque de l'accroître en la combattant. Fidèle à sa politique de gagner l'Église romaine et de la seconder en tout, il se rendit d'Augsbourg à Constance, pour chasser de ce diocèse l'évêque Otton, nommé par Henri et frappé d'interdiction par Grégoire VII. Il mit à sa place Altemann, évêque de Passaw, zélé défenseur du pouvoir de Rome, et il épura par de nombreuses exclusions le clergé soumis à l'autorité de ce nouveau prélat. Puis il vint à Zurich, pour essayer la même réforme, dans cette Église dès longtemps suspecte par le relâchement de la doctrine et des mœurs. Mais là, comme à Mayence, le désespoir des prêtres, menacés par la rigueur des décrets pontificaux, nuisit plus à l'autorité de Rodolphe que ne lui servait l'approbation des prêtres fidèles à Rome. Excités par une partie du clergé simoniaque et dissolu, les bourgeois se soulevèrent pour n'être pas assujettis, disaient-ils, aux ordonnances tyranniques du seigneur pape.

Cette résistance se montra surtout à Saint-Gall,

où Rodolphe, sans doute de concert avec les légats de Rome, avait mis à la tête du monastère un religieux renommé pour sa ferveur. Les moines se révoltèrent, brisèrent dans le chœur la crosse abbatiale, et contraignirent le nouvel abbé à fuir pour sauver sa vie. Ainsi Rodolphe, quoique favorisé par l'éloignement de Henri et le concert de Rome, sans compétiteur en présence, sans armée à combattre, trouvait partout un péril dans le zèle même où il puisait sa force. Son avénement n'était pas seulement la guerre de l'Église contre l'État, des prêtres contre les laïques : il y avait dissension dans l'ordre ecclésiastique ; et une moitié des prêtres diocésains et des moines redoutait un règne qui, en promettant le pouvoir au sacerdoce, lui imposait pour condition les réformes dont l'avait menacé Grégoire VII.

Cependant l'absence prolongée de Henri, son séjour au-delà des Alpes durant l'élévation de Rodolphe en Allemagne, faisaient naître mille conjectures menteuses, dont quelques-unes ont passé comme authentiques dans les récits contemporains. On rapportait que, docile à une pénitence infligée par le pape, Henri, sans diadème et sans baudrier, s'était rendu à Rome pour prier sur le seuil de Saint-Pierre ; qu'il était là depuis quelques semaines, ignorant les choses du monde, et occupé de pieuses pratiques, lorsqu'un de ses amis fidèles, l'évêque de Strasbourg, parti en grande hâte des bords du Rhin, était venu le chercher entre les tombeaux des martyrs Pierre et Paul et lui avait appris la perte de ses États

d'Allemagne. Selon cette légende populaire, Henri, même sous un coup si accablant, ne voulait pas d'abord quitter Rome sans le congé du saint-père. Mais l'évêque lui aurait dit : « Sachez bien que la « source de tout le complot est ici même dans la « perfidie romaine : si vous ne voulez être retenu « prisonnier, vous ne pouvez partir trop secrète- « ment et trop vite. » Persuadé enfin, le roi était sorti de Rome dans la nuit avec l'évêque, et, gagnant la Lombardie que les oppressions de l'Église romaine rendaient favorables à l'Empire, il avait pu rassembler des forces nouvelles et repasser en Allemagne pour y disputer la couronne.

La partie fabuleuse de ce récit atteste seulement quelle autorité, dans la croyance des partisans mêmes du roi, s'attachait aux anathèmes du pontife, et comment il paraissait utile à la cause de Henri de le supposer d'abord pénitent et soumis, et de n'imputer sa résistance dernière qu'à la perfide rigueur exercée contre lui.

Dans la réalité, Henri, d'abord incertain de sa marche au sortir de l'entrevue de Canosse, irrité de sa propre faiblesse, et enhardi par ceux qui la blâmaient s'était attardé dans la Lombardie à chercher l'occasion de surpendre le pape, de l'attirer hors de son asile ou de le séparer de sa puissante alliée. Trompé dans cet effort et revenant non pas d'un pèlerinage à Rome, mais des bords du Mincio occupés par ses milices italiennes, il se détermina, quelques mois après l'élection de Rodolphe, à rentrer en Allemagne pour le combattre. S'avançant

vers la frontière d'Italie avec une armée croissante, il n'essaya pas cependant de forcer le passage des Alpes sur les points qu'avaient dû garder quelques troupes de Rodolphe. Mais, se reportant sur Vérone, où il vint célébrer le jour de Pâques, il entra par Aquilée dans le Frioul, et, accueilli dans son passage par plusieurs seigneurs de la Carinthie, le duc Markar et son fils Lutholde, il se dirigea sur Ratisbonne, où le grand nombre des prêtres vivant avec des femmes étaient un appui pour sa cause. Pendant qu'il s'acheminait ainsi, amenant avec lui surtout des recrues des Italiens du Nord, les secours allemands venaient à sa rencontre et lui apportaient force et confiance. Les évêques de Bâle et de Lausanne, animés du même esprit que l'évêque de Constance, destitué par Rodolphe, arrivaient près du prince avec des hommes d'armes levés dans leurs diocèses. L'évêque de Strasbourg, Verner, sans aller jusqu'à Rome le chercher où il n'était pas, s'empressait du moins de le servir en Allemagne, et il se séparait hautement, pour se dévouer à lui, de ses deux frères attachés à Rodolphe.

Beaucoup de clercs et de moines suivaient l'exemple de ces évêques; et la licence que Grégoire VII avait voulu réprimer devenait une arme contre lui. Un second fils de cet abbé de Saint-Gall déposé par Rodolphe accourait sous le drapeau de l'ancien roi. D'autres monastères moins connus que Saint-Gall envoyaient à Henri des hommes d'armes équipés à leurs frais, et plus d'un abbé les conduisait lui-même.

Beaucoup de seigneurs laïques entraient aussi dans le parti de Henri, par souvenir d'ancienne allégeance à sa royale bannière, par jalousie de l'avénement de Rodolphe ou par crainte de longs troubles en Allemagne. Le comte palatin Hermann et beaucoup de nobles de Franconie vinrent ainsi joindre le camp de Henri; et en même temps beaucoup de villes, de celles surtout qui, bâties au confluent et sur les bords du Rhin, avaient trouvé dans Henri protection et ménagement pour leur commerce, lui envoyèrent des corps de milice auxiliaire comme au défenseur des franchises municipales contre les possesseurs de fiefs et les évêques trop dociles à Rome. On ne peut donc douter que, soit crainte des réformes annoncées par l'Église romaine, soit attachement à la mémoire du père et de l'aïeul de Henri, une partie nombreuse des évêques d'Allemagne ne fût contraire à Rodolphe et ne rendît la lutte au moins égale entre les deux rivaux. Rodolphe, d'ailleurs, comme tous les princes nouveaux, eut fait bien vite des mécontents parmi ses amis et tourné contre lui les espérances qu'il n'avait pas satisfaites. Soit qu'il ne voulût pas obéir à toutes les volontés des évêques, soit que des ordres secrets de Rome leur imposassent une sorte de réserve et de neutralité, il s'en vit tout d'abord presque abandonné. Il n'en put réunir et garder près de lui que quatre: l'évêque de Worms, chassé par ses diocésains, l'évêque de Wursbourg, l'évêque de Passaw et l'évêque de Tubinge, longtemps fidèle à Henri, excommunié pour sa cause, mais parvenu

récemment à force de soumission, et sur la prière de Rodolphe, à se faire réintégrer dans son évêché par les légats de Grégoire VII.

Rodolphe, après avoir passé la semaine de Pâques dans Augsbourg, se dirigea vers Constance, ville déjà considérable, dont l'évêque, inutilement interdit par Grégoire VII et zélé pour Henri, se retira dans un château fort et refusa de reconnaître et de voir le nouveau roi. Les légats du pape, entrés dans la ville avec Rodolphe, instruisirent contre l'évêque et défendirent de nouveau que personne reçût de ses mains l'ordination et les sacrements. Le célibat était mal observé par les prêtres de ce diocèse ; les deux légats multiplièrent les interdits et renouvelèrent la défense à tout laïque d'entendre la messe d'un prêtre concubinaire.

Ainsi luttaient déjà l'esprit catholique et les premières innovations de la réforme, dans cette même ville de Constance où, quatre siècles plus tard, un concile de cardinaux et d'évêques alluma l'inique bûcher de Jean Huss. Rodolphe, qui secondait la sévérité des légats, se fit par là de nouveaux ennemis dans le clergé et dans le peuple. Les mêmes hommes qui avaient maudit les excès de Henri regrettèrent bientôt la licence de ses exemples et sa domination affranchie du joug de Rome. On le louait, on le plaignait, comme injustement persécuté ; ce retour des esprits était secondé par les prêtres réguliers et séculiers. Grand nombre de chanoines, de moines et de curés de village allaient, répandant ces discours dans le peuple, et ce peuple que la foi hardie

de Grégoire VII avait appelé à juger les prêtres, s'en fiait plutôt à eux, ne croyait que ce qu'ils contaient, et maudissait Rodolphe et les légats.

Ainsi, par l'éloignement jaloux de quelques-uns des grands et par l'antipathie de beaucoup de clercs allemands pour la discipline de l'Église romaine, le parti de Rodolphe s'affaiblissait chaque jour, et des chances favorables rappelaient Henri. Ce prince, fortifié dans sa marche, avait envahi le milieu de l'Allemagne. Son armée, récemment accrue de ces mêmes barbares de la Bohême qu'il avait peu d'années auparavant déchaînés contre la Saxe, faisait d'épouvantables ravages. « Ces hommes, dit un « contemporain, ne distinguaient pas les églises des « étables : ils violaient les femmes sur l'autel, et les « menaient par bandes, captives à leur suite. »

Henri traversa ainsi une partie de la Franconie et des provinces arrosées par le Mein et le Necker, pénétrant au cœur de l'ancien duché de Rodolphe, jusqu'à la ville d'Ulm, sur le Danube, dont il s'empara. Rodolphe s'était retiré plus loin sans essayer de résistance, il attendait et rassemblait des forces. Henri, à défaut du combat qui lui échappait, tint à Ulm, avec les siens, une diète où il fit prononcer contre Rodolphe de Rhinfelden et les ducs Welf et Bertold, ainsi que leurs principaux adhérents, la peine de mort et la confiscation de leurs fiefs et domaines. Grâce à cette politique, son camp grossissait chaque jour des mécontents qu'avait faits Rodolphe et des ambitieux qui le croyaieut perdu. Des évêques même attachés à l'Église romaine arrivaient

à Ulm. Henri les flattait d'un accord prochain de sa part avec Grégoire VII. Le patriarche d'Aquilée, rapproché du roi et présent à sa cour, supposa même dans ce sens des lettres conciliantes du souverain pontife : il en donna lecture dans l'église devant le peuple, comme un témoignage authentique en faveur de Henri, que, dans la guerre civile élevée dans le royaume, il était proclamé le prince légitime.

L'évêque d'Augsbourg, nous l'avons dit, s'était également déclaré contre Rodolphe après lui avoir d'abord juré foi et hommage dans sa ville épiscopale. Bientôt, mécontent du nouveau roi et affectant de le braver, il était venu rejoindre Henri et l'avait suivi jusqu'à Ulm. Là, célébrant un jour la messe, en grand appareil, au moment de la communion il se tourna vers le roi Henri, et, après quelques paroles de louanges [1], il déclara que, spontanément et devant tout le monde, il allait prendre la sainte Eucharistie, en preuve que la cause de son seigneur Henri était juste et que celle de Rodolphe était injuste, sous cette condition sacramentelle que le corps et le sang de Jésus-Christ serviraient selon qu'il aurait tort ou raison à la perte ou au salut de son corps et de son âme, et il communia, montrant plus de hardiesse que n'en avait eu Henri dans sa propre cause.

[1] Coram omnibus sua sponte professus est, sese Eucharistiam in probationem et hujus modi judicium accepturum fore, quod causa domini sui Henrici regis justa fuerit, Rudolphi autem prorsus injusta. (*Berth. Const. Chron.*, p. 55.)

Cet acte, raconté, frappa beaucoup les imaginations dans les deux partis. Le duc Welf en écrivit au pape comme d'un exemple dangereux pour la foi des peuples. Grégoire VII répondit en prophète « qu'il savait d'avance l'issue de l'épreuve, et que « cet évêque parjure ne goûterait pas du blé nou- « veau de l'année ».

Quoi qu'il en fût des motifs qui ranimaient le zèle de quelques prélats en faveur de Henri, l'événement bientôt en affaiblit l'effet sur l'esprit du peuple. Le patriarche d'Aquilée, peu de jours après la fraude publique qu'il avait osée dans l'église, mourut au milieu d'accès de folie. L'évêque d'Augsbourg, frappé vers le même temps d'une maladie de langueur, parut vérifier par sa mort la menace de Grégoire VII.

Toutefois, et malgré la terreur de ces exemples, Henri avait en général pour lui les évêques des principales villes sur les deux rives du Rhin. Nous avons vu ce qu'avaient essayé les bourgeois de Mayence au couronnement même de Rodolphe et malgré le zèle de leur évêque pour sa cause. L'industrieuse ville de Worms restait également fidèle à l'ancien roi et était en cela secondée par son évêque. Il en était de même dans le pays de Bâle, l'Alsace et la Lorraine. Grégoire VII trouvait peu d'obéissance dans les évêques de cette portion du royaume de Germanie ; vainement il leur adressait des brefs pour exciter leur foi. Les uns les rejettaient ouvertement, les autres s'abstenaient de les publier ; et, feignant de n'avoir reçu de Rome aucun ordre

contraire, ils servaient avec zèle la cause de Henri.

L'inaction de Rodolphe favorisait ce mouvement de l'Allemagne méridionale. Henri, sûr de ses provinces du Rhin et encouragé par le peu de progrès de son ennemi, s'avança pour le chercher aux bords du Danube, où il attendait des recrues qui venaient avec lenteur. Averti de son approche, Rodolphe voulut d'abord combattre; mais le découragement se mit parmi les siens, qui se comptèrent et n'étaient que cinq mille. Roi, chefs et soldats, ayant délibéré, convinrent de se réserver pour de meilleurs temps, et l'armée se dispersa.

Quelques-uns des fidèles de Rodolphe rentrèrent dans l'intérieur de l'Allemagne pour faire la guerre de partisans, et lui, avec les évêques de Passaw, de Worms et de Wursbourg, le cardinal légat et quelques serviteurs intimes, prit en hâte le chemin de la Saxe, où il devait trouver asile, armée et sujets. Il rentrait là dans le pays de la résistance aux empereurs germaniques, depuis les Charlemagne et les Otton jusqu'aux Henri, et, par une de ces révolutions qu'amène le temps, il y trouvait pour auxiliaire, avec la fierté native du génie saxon, la foi romaine qui servit jadis à dompter cette humeur indocile. Il fut accueilli par les seigneurs et le peuple avec de grands hommages, revêtu des ornements royaux et salué d'acclamations et de serments d'allégeance comme seigneur suzerain et roi. L'âpre indépendance du peuple saxon s'accommodait de ce maître nouveau bien mieux que de ses Césars allemands dont elle avait subi le joug et qui avaient à plusieurs

époques vaincu et ravagé plutôt que gouverné la la Saxe. Rodolphe, investi de tous les pouvoirs de suzerain et de juge, se fit aimer en écoutant toutes les plaintes et en appliquant avec équité les vieilles lois municipales du pays. Henri, cependant, libre sur un point par la retraite de sõn ennemi dans la Saxe, avait marché de Ulm vers la Bavière abandonnée par Welf, qui, réuni au duc Bertold, couvrait la Souabe dans l'intérêt de Rodolphe. Là, exécutant la sentence de la diète qu'il venait de présider, Henri confisqua les domaines de Welf et des principaux seigneurs du même parti, et il enrichit du partage de cette proie les plus fidèles et les plus utiles entre ceux qui l'avaient suivi.

Ces libéralités étaient puissantes. Des vassaux, des chevaliers de Rodolphe se détachèrent de lui, et passaient dans le camp de Henri pour rançonner les églises sous sa bannière. D'autres chefs de bandes couraient la campagne au nom du nouveau roi, mais sans dépendre de lui et sans servir sa cause. Ce fut partout une guerre civile de château à château, de bourgade à bourgade voisine, une confusion de meurtres, d'incendies et de rapines. La terre mal cultivée produisit peu; les blés et les avoines, saccagés avant la moisson, manquèrent en partie, et la famine s'étendit même dans les fertiles cantons de la Bavière et de la Souabe.

Les bords du Rhin n'étaient pas moins ravagés, quoique les forces des deux partis rivaux parussent moins égales. La femme de Rodolphe, Adélaïde, s'y tenait renfermée dans un château fort de la

Franconie. Les évêques schismatiques de Lausanne, de Bâle, de Zurich, dominaient le pays au nom de Henri et faisaient ravager par leurs milices les terres de quelques partisans de Rodolphe. Toutefois ces milices, ayant voulu pénétrer dans l'Allemagne du centre, pour s'avancer au-delà et rejoindre Henri, la crainte de leur pillage réunit contre eux un corps de troupe qui les battit et les repoussa au nom du nouveau roi.

Au milieu de cette sanglante confusion élevée sur toute l'Allemagne, Grégoire VII ne cessait d'écrire pour rappeler à lui le jugement d'une question livrée désormais aux hasards de la guerre. Dès le 15 juin 1077, cinq mois après l'entrevue de Canosse, dans une lettre à ses légats datée de Carpineta, il exprimait ses regrets de n'avoir pu passer encore au-delà des monts, et il sommait les deux rivaux de se soumettre à son arbitrage et d'en faciliter la paisible expression.

« Nous vous enjoignons, dit-il, de la part du « bienheureux Pierre, d'aller, munis de cet ordre « et armés de notre pouvoir par le prince des Apô- « tres, avertir les rois, c'est-à-dire Rodolphe et « Henri, qu'ils aient à nous ouvrir un chemin sûr « jusque-là, et à nous donner pour escorte et pour « guide telles personnes en qui vous aurez con- « fiance, pour que le passage nous soit facile sous « la garde du Christ; car nous désirons, avec le « concours des clercs et des laïques qui craignent et « aiment le Seigneur, examiner ce procès, et dési- « gner celui que la justice appelle au gouvernail de

« l'État. Vous savez, en effet, qu'il est dans notre « devoir et dans la providence du siége apostolique « d'examiner les causes majeures de l'Église et de « les décider souverainement par l'équité. Or l'af- « faire qui s'agite entre eux aujourd'hui est d'une « si haute gravité et d'un si grand péril, qu'elle ne « pourrait être négligée par nous sans un lamenta- « ble dommage, non-seulement pour eux et pour « vous, mais encore pour l'Église universelle. C'est « pourquoi, si l'un des susdits rois refuse d'obéir « à cette volonté et à ce projet que nous avons et « d'écouter vos avis, et si, allumant les torches de « son orgueil et de son ambition contre la gloire « de Dieu, il aspire à la désolation de tout l'empire « romain, résistez-lui de toute manière et par toute « invention, jusqu'à la mort s'il le faut, avec notre « pouvoir, ou plutôt avec celui du bienheureux « Pierre; et lui interdisant le gouvernement du « royaume, excluez-le, ainsi que ses complices, de « la participation au corps et au sang de Notre-Sei- « gneur, et rejetez-le du seuil même de l'Église, « etc., etc. Quant à l'autre qui se sera humblement « soumis à notre ordre et aura montré, comme il « sied à un chrétien, obéissance et respect au saint- « siége, donnez-lui, dans une assemblée des clercs « et des laïques que vous pourrez convoquer, as- « sistance et conseil, confirmez-le, de notre part, « dans la dignité royale, par l'autorité des bien- « heureux Pierre et Paul, et prescrivez à tous les « évêques, abbés, clercs et laïques, de lui prêter « obéissance et fidèle service, comme il convient

« envers un roi, de la part de Dieu tout-puis-« sant[1]. »

A cette instruction particulière, Grégoire VII joignait, sous la même date, une lettre publique adressée aux archevêques, évêques, ducs et comtes, et à tous les fidèles, clercs ou laïques, grands ou petits, du royaume teutonique. Il y marquait la volonté d'obtenir des deux rois le passage en Allemagne pour venir juger le procès qui s'était ému entre eux par les péchés de tous ; et il semblait n'avoir aucune préférence et réserver encore comme entière la décision de cette grande cause, soit qu'il n'eût pas déjà transmis à Rodolphe avec son approbation apostolique son diadème marqué de cette inscription fameuse :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho,

soit que, même après ce témoignage, il se crût libre de peser les torts et les droits des deux rivaux et d'appuyer celui qui se montrerait le plus soumis.

« Notre cœur, écrivait-il, nage dans une grande « amertume et dans une grande tristesse, s'il « faut; pour l'orgueil d'un seul homme, que tant « de milliers de chrétiens soient livrés à la mort « temporelle et à la mort de l'âme, la religion trou-« blée et l'empire romain conduit à sa perte.

« L'un et l'autre roi ont demandé secours près de « nous, c'est-à-dire près de la chaire apostolique à « laquelle nous présidons quoique indigne ; et nous

[1] *Gregorii papæ* epist., XXIII, lib. IV.

« confiant à la miséricorde de Dieu et à l'aide du « bienheureux Pierre, nous sommes prêt avec vo- « tre conseil à reconnaître le bon droit dans l'un « ou l'autre côté et à donner assistance à celui des « deux qui a pour lui la justice. Si l'un de ces rois, « par orgueil, empêche insidieusement que nous ne « puissions arriver près de vous, et si, par la crainte « de sa propre injustice, il a voulu fuir le jugement « de l'Esprit-Saint, méprisez-le comme un membre « de l'antechrist et un désolateur de l'Église ; et « respectez la sentence que nos légats, en notre « place, auront prononcée contre lui. Mais l'autre « qui se sera conduit humblement et n'aura point « bravé la sentence prescrite par l'Esprit-Saint et « proclamée par nous, montrez-lui obéissance et « respect, suivant ce qu'auront décidé nos légats ; « et de tous vos efforts faites qu'il puisse exercer « avec dignité la puissance royale et soutenir la « sainte Église presque tombant en ruines.

« Vous savez, très-chers frères, que depuis notre « départ de Rome nous nous sommes trouvé en « grand péril, au milieu des ennemis de la foi « chrétienne ; et cependant, inflexible à la crainte « et à l'affection, nous n'avons promis à l'un ni à « l'autre des rois secours contre la justice ; car nous « aimons mieux la mort, s'il le faut, que de laisser, « par la faiblesse de notre volonté, l'Église de « Dieu tomber en confusion. Nous savons que « nous avons été ordonné prêtre et établi sur le « siége apostolique pour chercher dans cette vie, « non pas nos intérêts, mais les choses du Christ,

« et pour aspirer, à travers mille fatigues, au « repos à venir et éternel, par la miséricorde de « Dieu. »

L'impartialité apparente de cette lettre ne pouvait tromper Henri. Il sentait que, si le pape mettait le pied en Allemagne, sa présence doublerait les forces de Rodolphe. Ce qu'il redoutait le plus, c'était la présence du pape en Allemagne, présidant une diète et consacrant les armes de Rodolphe. Loin donc de se prêter à cette offre et d'accorder un sauf-conduit à son juge, il redoubla de soin pour faire sévèrement garder les passages des Alpes et les routes du Tyrol, dont il était resté le maître.

Quoi qu'il en soit, cette offre même de Grégoire VII parut aux Saxons un oubli de la vigueur apostolique. Ils s'offensaient et s'effrayaient à l'idée de voir leur roi Rodolphe mis en parallèle avec l'excommunié Henri, et les deux causes appelées au même tribunal.

Leurs évêques se hâtèrent de répondre par une lettre remise au cardinal Bernard, l'un des légats, retournant à Rome. Le caractère de cette libre plainte ne saurait être trop fidèlement reproduit, pour nous donner une idée vraie du clergé supérieur d'alors, de la puissance des papes, de la domination acquise au génie de Grégoire VII, et cependant de l'énergique indépendance que gardaient les esprits engagés par son exemple dans une route qu'il hésitait à poursuivre.

« Au seigneur apostolique et vénérable pape ses

« fidèles et ceux de saint Pierre, salut et hommage,
« autant que le peuvent des opprimés.

« Nous avons déjà présenté plusieurs plaintes au
« saint-siége dans nos diverses infortunes. Si nous
« n'avons pas encore obtenu quelque justice et
« quelque consolation, nous l'imputons moins à
« Votre Sainteté qu'à nos fautes. Cependant, si c'é-
« tait de nous-mêmes et par nos propres conseils
« que nous eussions formé l'entreprise qui nous a
« attiré tant de maux, nous supporterions avec
« moins de peine que Votre Sainteté se portât avec
« lenteur à nous secourir; mais, comme il s'agit
« d'un fardeau dont nous nous sommes chargés
« par votre ordre, il serait juste qu'il fût allégé
« pour nous et par le secours de votre main.

« Nous prenons à témoin vos lettres et vous-
« même, que ce n'est ni par notre conseil, ni pour
« notre cause, mais pour venger les outrages faits
« au saint-siége que vous avez privé notre roi de
« la dignité royale, que vous nous avez défendu à
« tous, sous votre malédiction, de lui obéir, que
« vous l'avez retranché de la communion des chré-
« tiens, et qu'enfin vous l'avez lié des liens de l'a-
« nathème. Dans toutes ces choses, nous avons, à
« grand péril, obéi à votre paternité; et comme
« depuis sa déposition par vous, nous n'avons pas
« voulu nous rapprôcher de lui comme les autres,
« il nous a poursuivis avec tant de cruauté qu'un
« grand nombre des nôtres, après avoir tout perdu,
« ont laissé leur vie dans le combat, et que leurs
« fils, orphelins, n'ont plus d'héritage. Quant à

« ceux qui restent encore, chaque jour occupés de
« la défense de leur vie, ils sont privés de tout par
« la guerre. Mais comme nulle persécution ne pou-
« vait nous vaincre, Henri a été vaincu et forcé de
« se présenter à vous, et de rendre avec ignominie
« pour lui-même honneur à celui qui l'avait in-
« sulté.

« Quel fruit d'un tel labeur avons-nous recueilli?
« Celui qu'au péril de nos âmes nous avons con-
« traint d'aller baiser la trace de vos pas, absous
« sans notre avis et sans repentir, a recouvré la li-
« berté de nous faire du mal. Lorsque votre lettre
« nous fit connaître la levée de l'anathème, nous
« comprîmes que rien pour nous n'était changé, tou-
« chant le trône, à la sentence qui avait été rendue
« contre lui; et nous ne concevons pas encore au-
« jourd'hui qu'on y puisse rien changer. Et, en
« effet, nous n'imaginions pas comment pourrait
« être cassé l'acte par lequel nous avons été déliés
« de nos serments; et, sans des serments qui ga-
« rantissent l'obéissance, l'autorité royale ne peut
« s'exercer.

« Donc, étant depuis plus d'une année sans sou-
« verain, à la place où celui-ci avait prévariqué
« un autre est monté par l'élection de nos princes;
« et lorsque ce roi élu par nous, et non pas deux
« rois, faisait naître un grand espoir de la restau-
« ration de l'Empire, tout à coup vos lettres nous
« arrivent, déclarent deux rois dans un seul royaume,
« annoncent une légation auprès de deux rois.
« Cette pluralité du titre de roi, et en quelque sorte

« ce partage du royaume, a été suivie de la division « du peuple et de la lutte des factions, surtout quand « on a vu dans vos lettres que la personne du pré- « varicateur était toujours nommée la première, et « que vous lui demandiez comme à une puissance « de vous donner une escorte pour venir dans « cette contrée juger tout le débat. Mais à nos yeux « c'est merveille, nous le disons, révérence gardée, « qu'il puisse y avoir débat, et que celui qui a été « déposé par un jugement synodal, sans réserve « aucune, et remplacé par un autre que l'autorité « apostolique a confirmé, soit de nouveau appelé à « se défendre, et que ce qui était fini recommence, « et qu'une chose indubitable soit remise en ques- « tion.

« Ce qui n'étonne pas moins notre infirmité, « c'est que, dussions-nous persister fermement « dans notre entreprise, vous accordiez ainsi, par « les paroles et par les actes, espérance au parti « contraire. Les familiers de Henri, notés d'infa- « mie par tout le royaume, eux qui, en servant le « roi, sont en désobéissance manifeste aux déci- « sions synodales et qui ont été, comme leur chef, « séparés de l'Église par votre légat, s'en vont à « Rome, y sont reçus bénignement, reviennent « non-seulement impunis, mais honorés et triom- « phants, et, retournant à leur désobéissance, in- « sultent à notre misère ; et nous semblons simples « jusqu'au ridicule de nous abstenir du contact de « ceux qui sont reçus si gracieusement à commu- « nion par notre chef. Pour comble à nos malheurs,

« outre les choses où nous avons failli nous-mêmes,
« la faute de nos adversaires retombe aussi sur
« nous; quand vous attribuez à notre négligence de
« ne pas envoyer à Rome de fréquentes légations,
« il est plus clair que le jour que nous en sommes
« empêchés par ceux qui avaient promis sous ser-
« ment de n'y pas mettre obstacle; on se tait sur
« l'interception violente de cette route sacrée, et
« sur le parjure évident de nos ennemis, et l'on
« nous accuse de ne pas donner de nouvelles. Nous
« savons, très-cher Père, et nous en avons l'espé-
« rance, en considérant votre piété, que vous faites
« ces choses avec une subtile sagesse; mais nous,
« hommes ignorants, inhabiles à pénétrer cette dis-
« pensation mystérieuse, nous vous exposons ce
« que nous avons vu et entendu : les maux qui
« sont nés et qui naissent de l'encouragement
« donné à deux partis à la fois, et de l'ajournement
« douteux de tout le reste, ce sont des guerres in-
« testines et plus que civiles, des homicides in-
« nombrables, des dévastations, des incendies sans
« distinction d'une maison ou d'une église, des
« pillages des biens ecclésiastiques, tels qu'on n'en
« a jamais vu ni entendu, et la destruction pres-
« que irréparable des lois divines et humaines.
« Enfin, dans la lutte des deux rois qui ont reçu de
« vous l'espérance de posséder le trône, il se fait un
« si grand dégât des domaines royaux, que par la
« suite les rois de notre pays auront besoin de se
« soutenir, faute de domaines, par des extorsions
« sur leurs sujets.

« Ces maux auraient déjà cessé ou seraient moins « grands, si votre volonté, poursuivant le chemin « qu'elle avait pris, ne se fût détournée ni à droite « ni à gauche. Par le zèle de la maison du Sei- « gneur, vous êtes entré dans une voie âpre, où il « est pénible d'avancer, mais honteux de reculer. « Gardez-vous, très-saint Père, gardez-vous de dé- « faillir en route, et, par des retards prolongés et par « de doubles précautions, ne laissez pas croître et « se multiplier des maux déjà si grands. S'il vous « est pénible de dire quelques paroles pour ceux « qui, pour vous, ont aventuré leur vie, du moins « l'Église misérablement démolie de vos jours, et « réduite en servitude par une oppression inouïe, « secourez-la! S'il ne paraît pas prudent de résis- « ter en face et à visage découvert à ses destruc- « teurs effrontés, prenez garde, au moins, de ren- « dre vain ce que déjà vous avez fait.

« Car si ce qui a été décidé dans un synode ro- « main et plus tard confirmé par le légat du siége « apostolique doit être enseveli dans le silence et « compté comme rien, nous ignorons tout à fait « ce qu'à l'avenir il nous sera possible de croire et « de tenir pour certain. Nous disons ces choses à « Votre Sainteté, sans nulle arrogance, mais dans « l'amertume de notre âme, parce qu'il n'est pas « de douleur semblable à notre douleur. Lorsque, « en effet, par obéissance au pasteur, nous nous « sommes exposés aux dents des loups, s'il nous « faut encore être en garde contre le pasteur lui- « même, nous sommes les plus misérables de tous

« les hommes. Puisse Dieu vous animer d'un tel « zèle contre les ennemis du Christ, que notre es- « pérance en vous ne nous couvre pas de confu- « sion!

Pendant que les Saxons adressaient au pontife cette plainte mémorable, Henri, que son antagoniste n'arrêtait nulle part, songeait à pénétrer dans la Saxe pour l'y chercher et l'y détruire dans le foyer même de la rébellion. Mais, sentant la nécessité d'un grand effort contre cette belliqueuse province, il se replia d'abord sur la Franconie, dont la fidélité promettait à son armée un recrutement nombreux.

Rodolphe, cependant, instruit de ces nouveaux apprêts, voulut ne pas attendre la guerre et persuada sans peine aux Saxons de prévenir par une marche hardie de nouveaux ravages sur leur territoire tant désolé dans les invasions précédentes. A la fin d'août, en tête des braves milices du pays, il sortit des frontières de Saxe et s'avança jusqu'à Wursbourg, ville considérable de Bavière déclarée pour Henri, et il en forma le siége. Les ducs Bertold et Welf vinrent l'y joindre avec quelques milliers d'hommes, et les remparts de la ville battus par des machines de guerre s'ébranlaient et laissaient plus d'une brèche; mais Rodolphe, dit la chronique saxonne, retardait l'assaut, craignant surtout d'exposer au pillage les églises de la ville. Henri, cependant, qui ne pouvait abandonner dans le péril une cité si considérable engagée pour sa cause, revint sur la Bavière et s'avançait à grandes

journées avec une armée en grande partie composée de marchands, écrit un chroniqueur saxon. Il désignait sans doute ainsi les recrues levées dans la population industrieuse des villes du Rhin.

A, son approche, Rodolphe interrompit les travaux du siége et s'avança presque avec toutes ses forces pour lui fermer le passage. Les milices bourgeoises, qui dominaient dans l'armée de Henri, paraissant redouter le rude abord des paysans saxons, Henri qui s'était fortifié devant eux leva son camp dans la nuit et se rejeta dans sa fidèle cité de Worms. Il y attendit, protégé par le cours du Rhin, de nouveaux renforts de la Bavière et une recrue de ces sauvages milices de la Bohême dont il s'était déjà servi contre la Saxe. Fortifié de ce secours et de quelques subsides du commerce, il marche de nouveau pour délivrer Wurzbourg, et, s'arrêtant à quelque distance derrière le Necker, il établit son camp. Rodolphe quitte de nouveau le terrain du siége pour s'approcher de l'ennemi qu'il attendait impatiemment. Le cours rapide et encaissé du Necker séparait les deux armées. On se menaçait d'un bord à l'autre.

Rodolphe qui, par son âge, aurait pu être le père de son rival, paraissait le plus ardent et le plus impétueux dans sa haine. Il courait à cheval sur la rive, apostrophant Henri et les chefs qui l'entouraient. Tantôt il leur demandait de lui laisser le gué libre pour aller sur leur terrain les combattre, ou bien il offrait de se retirer lui-même en arrière et de leur céder sur son bord la place d'un champ de

bataille; tantôt il proposait à Henri de terminer entre eux et seuls leurs débats, dans un duel à outrance, qui serait le jugement de Dieu.

Henri ne répondait rien à toutes ces bravades. Rodolphe alors recula de quelques milles, soit pour laisser libre en effet la place qu'il avait offerte, soit pour attirer son ennemi plus avant et le tromper par une fuite apparente. Mais Henri, qui attendait de nouveaux secours encore, ne tenta point le passage. Rodolphe non poursuivi revint occuper un des côtés du fleuve; et les deux armées continuant à s'observer sans combattre, on essaya de négocier. Quelques seigneurs de Bavière et de Carinthie, attachés à la cause de Henri, firent demander par son ordre un entretien aux ducs Welf et Berthold. Ceux-ci, qui, depuis la guerre, privés de leurs domaines, séparés de leurs vassaux, frappés de confiscations et d'exil pour l'ambition d'autrui, commandaient sous Rodolphe quelques bandes fatiguées de la guerre, se prêtèrent volontiers à des ouvertures de paix. Après plusieurs pourparlers et quelques visites amiables d'une rive à l'autre, on convint d'un armistice, à cette fin expresse que tous les grands du royaume, les deux rois exceptés, tiendraient une conférence dans un lieu déterminé des bords du Rhin ; et là, de concert avec les légats apostoliques, chercheraient par un examen impartial la meilleure et la plus équitable décision de ce grand procès. Il était également convenu que tous prendraient parti contre celui des deux rois qui, méconnaissant le vœu général, n'obéirait pas à la

sentence rendue, et qu'au contraire, celui qui s'y soumettrait sans réserve, trouverait dans tous les membres de la réunion entière déférence.

C'était au fond l'esprit des instructions de Grégoire VII, et l'espèce de neutralité prudente dont il avait assez vite tempéré ses premiers anathèmes. Le légat apostolique, le cardinal Bernard, présent au camp de Rodolphe, inspirait cette politique et semblait la croire suffisante pour achever la perte de Henri sans effusion de sang, ou pour lui faire acheter son rétablissement par une soumission sans limites. Deux négociateurs de ce prince, les évêques de Trèves et de Metz, compromis pour leur compte, autant que pour la cause de Henri, refusaient d'abord de voir le cardinal. Ils disaient que le roi leur avait permis d'entrer en conférence et de traiter des conditions de paix, mais sous l'engagement formel de n'entendre à aucune injonction du pape et de son légat. Ils cédèrent cependant, et reçurent des mains du cardinal Bernard une lettre de Grégoire VII pour la nouvelle convocation à Augsbourg de l'assemblée qui, sous sa présidence, jugerait entre les deux rois. C'était en apparence donner tort au vœu si formel du peuple saxon, et remettre en question ce qu'il réclamait comme un droit acquis sans retour. Mais le pontife croyait sans doute trouver dans la présidence de cette diète tant annoncée plus d'avantages pour l'Église qu'il ne donnait en ce moment de répit et d'espérances à la cause de Henri.

Quoi qu'il en soit, les négociateurs des deux

côtés ayant engagé leur foi qu'aucun des deux rois ni des grands ne mettrait obstacle par force ou par artifice à la conférence projetée, une trêve assura le retour de chacun dans ses foyers; et Rodolphe, renonçant au siége de Wurzbourg, reprit avec toute son armée, sans avoir combattu, la route de la Saxe qui, tout entière, et sans agression d'aucun voisin, reconnaissait sa souveraineté nouvelle.

Il est visible que cette transaction, ce partage provisoire de l'Empire devenait après tout favorable à Henri. De la condition d'excommunié et d'ex-roi il remontait, par l'aveu de ses ennemis, au rang de roi, possédant une partie de ses anciens États et disputant le reste. Les chances de la guerre lui restaient d'ailleurs, et il le prouva sans attendre même l'époque de la diète, et sans alléguer de motifs connus à l'infraction de la trêve qu'il avait acceptée. Ayant grossi son armée d'un renfort de milices bavaroises, il marcha de nouveau vers l'ancienne et riche possession de son ennemi, la Souabe laissée presque sans défense, pendant que Rodolphe se fortifiait dans la Saxe; et il se vengea par de grands ravages, brûlant les châteaux de ses ennemis et n'épargnant pas les églises. On lui reprocha l'incendie d'une église, où plus de cent personnes qui s'y étaient réfugiées périrent dans les flammes.

Cette reprise de l'état de guerre, en justifiant les anathèmes de Rome, ramena bientôt tous les abus et la licence du règne de Henri. Il disposait plus

irrégulièrement que jamais des dignités ecclésiastiques et les livrait à qui voulait les acheter et pourrait les défendre par la force. L'évêché d'Augsbourg ayant vaqué par décès de l'évêque, il y nomma sans s'inquiéter du candidat présenté par le chapitre son chapelain Sigefried qui portait l'épée et le suivait dans la mêlée. Il donna l'abbaye de Saint-Gall à un de ses cousins tout à fait homme de guerre et qui, la cuirasse sur le corps, était de toutes ses expéditions. Ces actes prouvent assez que Henri, en acceptant la trêve conseillée par Grégoire VII, n'avait pas eu la pensée de se soumettre au jugement d'une diète présidée par le pontife, ou que du moins il rejeta tout-à-fait cette épreuve, quand l'époque lui en parut prochaine. Un assez grand nombre de membres de la diète se réunirent en effet à Mayence pour le but indiqué dans la négociation sur les bords du Necker. Mais cette assemblée, dont les deux rois ne devaient pas faire partie, et qui se formait à si grande distance du pape, ne fit rien et se sépara bientôt à l'approche de l'hiver.

Le pape était à Rome, l'un des légats en Saxe près de Rodolphe ; et Henri, parcourant l'Allemagne les armes à la main, chassait comme rebelles et coupables de lèse-majesté tous ceux qui ne se soumettaient pas à son pouvoir. Il ne rencontra guère d'adversaires que dans Welf et Berthold, ces deux fidèles confédérés de Rodolphe. Henri, sans même les attendre renonçait à la Bavière, où, malgré l'hiver avancé, il assiégeait sur les bords de l'Inn, les romaines fortifiés du comte Ecbert, partisan de

l'ancien duc Welf et du roi Rodolphe. Après de rudes fatigues, il détruisit quelques châteaux de ce seigneur, sans pouvoir prendre Ecbert lui-même qui s'enfuit avec sa famille près du roi de Hongrie.

Rodolphe avait appris en Saxe la rupture du traité et la reprise d'armes de Henri ; mais il était retenu lui-même par quelques rébellions qui s'étaient élevées dans la Thuringe, et obligé d'attendre la belle saison pour pousser de nouveau les milices saxonnes hors de leur pays. Cependant il transmit exactement au pape un récit détaillé de ce qu'il avait fait, des négociations commencées et des nouvelles hostilités de Henri.

Grégoire VII, fidèle à son plan de circonspection et de lenteur, lui répondit seulement qu'il avait attendu le résultat de ses dernières lettres à ses légats et à tous les seigneurs de l'Allemagne. En même temps, et en vertu de ces lettres qui avaient prévu et qui punissaient l'obstacle apporté à la réunion de la diète, le cardinal-légat convoqua dans Goslar une réunion d'évêques, le 2 des ides de novembre, et là, il retrancha Henri de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, le bannit par jugement du seuil de l'Église catholique et lui interdit définitivement le gouvernement du royaume, parce que, rebelle au saint-siége apostolique, il envahissait sans permission ce royaume dont une juste sentence l'avait privé, et que, de plus, contempteur de Dieu et du saint-siége, il refusait obstinément passage et escorte au pape prêt à venir apaiser tant de discordes, de schismes et de crimi-

nelles dissensions. Ensuite le légat, par l'autorité apostolique, confirma Rodolphe roi et prescrivit à tous les grands de lui obéir.

Pendant que Henri de nouveau excommunié dans Goslar, mais ne rencontrant aucun obstacle à ses armes, poussait jusqu'au Danube une guerre de destruction et de pillage, il perdait à Rome le dernier gage d'une réconciliation possible : faut-il dire sa mère ou son ennemie? L'impératrice Agnès que nous avons vue plusieurs fois empressée d'intervenir entre son fils et le pape, mais toujours partiale pour l'Église, avait continué, depuis l'excommunication de Henri et sa déposition, de vivre à Rome dans toutes les austérités de la profession religieuse, la pratique de l'aumône et la société des prêtres. On vantait au palais de Latran son zèle contre les simoniaques et les nicolaïtes et le sacrifice qu'elle avait fait de sa tendresse maternelle à la vengeance de l'Église. Pendant les agitations de la Lombardie et les conférences de Canosse, elle avait paru ne s'inquiéter que des périls du pape, et n'attendre que son retour. Elle le revit après cinq mois d'absence, et peut-être eut-elle quelque part aux nouvelles décisions pontificales qui laissaient à Henri le nom de roi et ménageaient une trêve entre les deux rivaux : cependant, soit que le terme de sa vie fût naturellement marqué, soit que de pénibles épreuves l'eussent hâté, en épuisant ses forces, elle tomba bientôt dans une langueur mortelle. Auparavant habituée à opposer aux douleurs du corps quelques connaissances médicales, attribut des femmes no-

bles du temps, elle parut, cette fois, accepter la maladie avec joie et vouloir mourir. Consumée de fièvre pendant quatorze jours, elle ne s'occupa que d'œuvres pieuses, disposa de tous ses biens en faveur des pauvres. Le pape, appelé par elle, quitta peu son lit de mort, la communia de sa main, reçut ses derniers adieux et les recommandations qu'elle lui faisait pour son âme. Elle expira au milieu des chants et des prières, les répétant elle-même d'une voix éteinte, et se remettant dans les mains de Dieu et de saint Pierre et de saint Paul.

Le pape célébra pour elle l'office funéraire, la messe solennelle des morts, ordonna des aumônes, des veilles pour le repos de son âme, et l'ensevelit avec grande pompe, dans l'église de Sainte-Pétronille, près de l'autel, à côté du tombeau de la sainte.

C'était par de tels honneurs et par l'absolution de tous péchés que le pape récompensait, aux yeux des fidèles, l'inimitié d'une mère contre son fils.

Cette mort, arrivée dans les derniers jours de janvier 1078, enlevait à Grégoire VII une religieuse admiratrice, instrument toujours dévoué à ses desseins, une servante qui avait été reine, et dont le nom n'était pas encore sans pouvoir sur l'Allemagne. En même temps il se vit privé dans Rome d'un de ses plus fidèles soutiens, le préfet Cenci, espèce de cénobite armé, défenseur intrépide de tous les droits de l'Église contre les tentatives des barons romains; il mourut dans une em-

bûche, assassiné par quelques partisans de son cousin, le brigand Cenci.

Grégoire VII lui fit de magnifiques obsèques dans l'église de Saint-Pierre, au milieu d'un grand concours de nobles et de la milice romaine, et il n'épargna rien pour inspirer l'horreur du crime commis sur le magistrat de la ville. Cette perte et celle d'Agnès furent peut-être au nombre des causes qui le retinrent à Rome et le firent hésiter sur son voyage d'Allemagne tant promis, et pour lesquels les sauf-conduits n'arrivaient pas.

L'année 1078 s'ouvrit en Allemagne le jour de Noël, à Goslar et à Ratisbonne, résidences opposées des deux rois; mais Rodolphe continua de passer l'hiver dans son palais nouveau, tandis que Henri s'était remis en campagne, à travers les neiges. Il n'avait pas renoncé cependant à toute espérance de traiter avec Rome; mais à Rome même et sans que le pape passât par les monts, et mît le pied au milieu des mécontents d'Allemagne.

Il fit donc partir, vers la fin de l'hiver, deux envoyés, l'évêque d'Osnabruck et celui de Verdun, pour aller au concile annuel de Rome, plaider encore sa cause; une légation semblable était envoyée par Rodolphe; les négociateurs de Henri traversèrent facilement la Lombardie et arrivèrent à Rome, semant partout l'argent et les promesses.

Grégoire VII avait convoqué à cette assemblée, même ses ennemis, en leur promettant indulgence et sûreté. Ce sont les termes d'un bref adressé à l'archevêque Guibert et à tous ses suffragants; mais

ni Guibert ni aucun des légats de Lombardie ne parurent.

Le pape ouvrit le concile dans les premiers jours de mars en présence de soixante-dix évêques d'Italie et de France, et des assistants ordinaires que fournissait l'Église romaine.

Les envoyés de Henri admis au concile, après une profession d'obéissance envers le pape, déplorèrent les malheurs et les injures de leur maître, alléguant surtout que le duc Rodolphe, vassal et chevalier du roi Henri, obligé par serment de l'assister de sa personne en toutes choses, était parjure et traître ainsi que ses complices, en chassant du trône son seigneur : ils ajoutèrent que si le roi leur maître déposait cette plainte, ce n'était pas faute de pouvoir aisément réduire ses ennemis par les armes ; mais il lui avait paru juste et digne d'invoquer sur ce point le souverain jugement du pontife.

Un murmure de faveur accueillit ce discours. Beaucoup de membres du concile, gagnés par le langage public ou les secrètes promesses des envoyés de Henri, paraissaient mal disposés pour Rodolphe. Quelques-uns demandèrent qu'une instruction canonique fût commencée contre lui.

Le pontife, paraissant d'une sérénité tout impartiale, protesta qu'avant l'examen du procès entier, l'excommunication par son légat étant douteuse pour lui-même, il ne pouvait encore prononcer de décision. Il déclarait, en outre, qu'il avait reçu des deux rois également des professions d'obéissance et

des ambassades, et qu'il savait que l'un et l'autre comptaient dans leur parti un nombre considérable de grands du royaume, d'évêques, d'hommes sages et pieux ; qu'il fallait donc mûrement délibérer et qu'il les suppliait et les avertissait tous de prier Dieu en commun afin que le Seigneur leur envoyât les conseils de son esprit saint, pour accomplir l'union et la pacification de l'Église déchirée par tant de schismes et de divisions.

La cause des rois de Germanie fut ainsi remise au samedi suivant, et l'on s'occupa d'autres affaires. Le concile recueillit divers témoignages sur les miracles qui, dit-on, avaient signalé la vie et la mort du préfet Cenci, ce champion de l'Église, dont le nom rappelait l'attentat récent de son indigne neveu contre Grégoire VII. On voulut célébrer en même temps la mémoire d'un autre soldat des papes, ce chevalier Herlinbald qui, plusieurs années auparavant, avait, dans Milan, fait la guerre aux schismatiques avec un zèle dont la violence ou la nécessité peut difficilement se juger au vrai de si loin. Frappé par représailles dans les troubles de Milan, au sujet des prêtres simoniaques ou mariés, Herlinbald avait péri dans les rues de Milan ; et le concile, sans doute en vue des nouveaux périls de l'Église, trouvait à propos d'enregistrer les faits miraculeux attribués au tombeau d'un tel défenseur de Rome, et il se plaisait en ce moment à canoniser sa mémoire.

Cependant le pape, dans ses délibérations sur l'Allemagne, s'arrêtait toujours à la pensée d'une grande

diète présidée par lui-même ou par ses légats, et dans laquelle les seigneurs et les prélats du royaume, réunis hors de la présence des deux rois, jugeraient souverainement leurs débats.

Le samedi suivant, Grégoire VII entra solennellement au concile, entouré des sept évêques suffragants du siége de Rome ; et il annonça son intention de réclamer, quant au royaume de Germanie, le jugement préalable de la diète présidée par lui-même ou par ses ordres. Tous les membres présents du concile ayant approuvé, il se leva de nouveau, et, les cierges allumés, il rendit sentence d'anathème et d'excommunication contre tous rois, ducs, évêques, grands ou petits, qui par ruses, manœuvres, violences ou artifices empêcheraient, quel que fût leur motif, la réunion annoncée, s'opposeraient à l'arrivée des légats apostoliques ou refuseraient d'observer religieusement les décisions prises d'un commun accord dans cette assemblée par les légats apostoliques, les grands du royaume, les seigneurs et les prud'hommes élus pour délibérer.

Après la formule prononcée, le pape et les sept évêques suffragants renversèrent les cierges enflammés et les éteignirent contre terre. Ayant rendu témoins de ce menaçant symbole les envoyés de Henri, le pontife les chargea de recommandations instantes et d'avis paternels, pour engager leur maître à garder la paix avec tous ses ennemis jusqu'à la réunion et pendant la durée de la diète future. Il affecta même de faire accompagner au retour cette ambassade de Henri par deux nonces

nouveaux qui, se rendant près de lui, l'inviteraient à choisir à son gré l'époque et le lieu de la diète, et, quand toutes les convocations seraient faites, reviendraient en donner avis à Rome, pour que des légats extraordinaires du saint-siége arrivassent à jour fixe et par le chemin le plus direct à cette assemblée dont ils devaient être les médiateurs et les arbitres. Du reste, malgré ces apparences si pacifiques, Grégoire VII laissa partir les envoyés de Henri sans leur donner la bénédiction pontificale pour leur maître. Le motif de cette réserve était le bruit répandu que le légat présent à Goslar avait de nouveau excommunié ce prince.

Les envoyés de Rodolphe, après une secrète audience du pontife, avaient déjà quitté Rome, chargés de bénédictions et d'indulgences pour leur roi et pour tous ceux qui persisteraient à obéir aux décrets apostoliques et y donneraient force, de cœur et de volonté, dans la paix du Christ : douces et chrétiennes paroles, dont la vertu terrible avait armé la Saxe!

Cependant le concile de Rome, soumis d'ailleurs à toutes les intentions du pape, ne se relâchait en rien de la rigueur accoutumée. De nouveaux anathèmes furent lancés contre les archevêques ou évêques de Ravenne, de Milan, de Trévise, et en général contre tous les prêtres simoniaques ou concubinaires, surtout ceux qui, déjà frappés d'exclusion, étaient rentrés dans leurs églises, ou avaient repris leurs femmes. Quant à ceux qui s'étaient fait ordonner prêtres par des évêques canoniquement

interdits, tous les sacrements leur furent retirés, hormis le baptême. D'autres sentences furent dirigées contre tout laïque qui aurait disposé d'un office ou d'un domaine ecclésiastique et l'aurait concédé comme un fief. Enfin fut particulièrement frappé d'anathème quiconque aurait envahi ou pillé les églises consacrées, les parvis ou les cimetières de ces églises, les cloîtres, les propriétés servant à nourrir des moines, des prêtres ou des vierges saintes.

Cependant le pape, au milieu de ces sentences générales contre des classes entières de coupables, s'abstint de multiplier les anathèmes individuels et ne prononça rien à l'égard de beaucoup d'évêques allemands ou lombards déclarés contre lui, soit qu'il attendît leur repentir ou une meilleure occasion de les frapper.

Henri reçut à Ratisbonne un premier message de ses ambassadeurs à Rome. N'espérant plus, sur cet avis, de réconciliation avec le pontife et de paix en Allemagne, il revint en hâte à Mayence, puis à Cologne, avec tout ce qu'il avait pu rassembler d'hommes d'armes et de milices. Là il fut joint par ses ambassadeurs et les nonces du pape, et il écouta le récit détaillé de tous les actes du concile.

Invariable dans la résolution d'éviter le jugement d'une diète présidée par ses mortels ennemis, il affecta cependant de rejeter sur Rodolphe seul le retard de la convocation et la désobéissance aux injonctions pontificales. Que l'on juge par ce seul fait la puissance de Rome sur les esprits : toute la politi-

que, toute l'habileté du roi Henri et de ses conseillers, c'était d'affecter de croire le pape encore impartial et ses foudres également suspendues sur les deux rivaux.

Cependant, quelques semaines avant cette époque, à la solennité de Pâques, célébrée dans Goslar, Rodolphe avait donné publiquement à l'Église romaine le témoignage de soumission dont le refus obstiné, avant et après lui, fit la longue querelle du sacerdoce et de l'empire. Henri venait, nous l'avons dit, de conférer à son gré le riche évêché d'Augsbourg. Mais le chapitre, le clergé et une grande partie du peuple de la ville avaient désigné pour cette dignité un savant chanoine dont Rome eût approuvé le choix. Repoussé par Henri, ce chanoine nommé Wigold vint chercher asile près de Rodolphe. Le nouveau roi n'intervint pas, comme n'ayant lui-même aucun droit de nomination ; mais l'élection de Wigold au siége épiscopal d'Augsbourg fut confirmée par le cardinal-légat assisté de l'archevêque de Mayence Sigefride et de neuf évêques du parti de Rodolphe.

Wigold, solennellement consacré le jour de Pâques, reçut des mains de l'archevêque Sigefride l'anneau et la crosse épiscopale, et ensuite Rodolphe lui délégua les droits régaliens pour l'administration de certains fiefs de son Église. Tout ce cérémonial ne mit pas Wigold en possession de la moindre parcelle du splendide évêché d'Augsbourg. Mais l'Église romaine y voyait avec satisfaction la reconnaissance de son droit exclusif à la colla-

tion et à l'investiture des dignités ecclésiastiques.

Cependant Henri, qui, maître assez paisible du reste de l'Allemagne, voyait son ennemi cantonné dans la Saxe et redoutait une lutte dernière contre cette race belliqueuse, profita de l'arrivée des nonces du pape pour tenter quelques négociations nouvelles. Il fit proposer aux seigneurs saxons une conférence avec les chefs de son parti. Rodolphe et les siens y consentirent. On fixa pour le lieu de l'entrevue la ville de Fritzlar dans la Hesse, à quelques lieues de Cassel. Les grands de la Saxe, évêques et comtes, s'y rendirent avec empressement, de l'aveu de Rodolphe; mais il n'était venu du côté de Henri que des officiers de son palais, quelques évêques de cour ou conseillers intimes et non des seigneurs indépendants. La fierté saxonne refusa d'abord de négocier avec eux; ils parvinrent cependant à se faire écouter et mirent beaucoup d'adresse à dénaturer les actes du dernier concile de Rome, prétendant que Rodolphe était désigné dans la sentence d'anathème, et que ses partisans avaient été censurés par le pape comme parjures et rebelles à leur seigneur et roi.

Les Saxons, pour montrer que, loin de craindre l'arrivée et le jugement du pape, ils les recevraient avec joie, répondirent en demandant la réunion de la diète et en promettant d'obéir religieusement à tout ce qu'elle déciderait. Ils déclaraient qu'ils tenaient pour anathèmes et pour retranchés de l'Église tous ceux qui désobéiraient au pape en cela et s'opposeraient à la sentence. Puis ils chargèrent un des

leurs d'aller avec les envoyés de Henri demander à ce prince et à ses adhérents de leur fixer le jour et le lieu de la diète, protestant de s'y rendre malgré tous les obstacles. L'offre fut acceptée, et la conférence se sépara, en promettant de garder la paix jusqu'à la réunion de la diète.

Les négociateurs de Henri revinrent avec l'envoyé saxon chercher leur maître sur les bords du Rhin. Le roi et sa cour profitèrent assez habilement de la présence du Saxon, dont ils parlaient comme d'un otage qu'avaient envoyé les rebelles. Du reste, Henri évitait de s'expliquer sur l'époque et le lieu de la diète, et traînait les choses en longueur, faisant dire qu'il ne voulait pas avoir de conférence avec les rebelles ; mais que, pour l'amour du seigneur pape, il était prêt à recevoir en grâce tous ceux qui lui feraient soumission.

Rodolphe et les chefs saxons comprirent bientôt cette politique et se rassurèrent, en pensant que Henri ne voulait à aucun prix de la diète ordonnée par le pape, et que dès lors l'anathème retombait sur sa tête.

Henri, d'ailleurs, n'observait pas exactement la trêve. Tandis qu'il avait encore à sa cour l'envoyé saxon, ses troupes s'emparaient d'un château fort sur les terres de Rodolphe. Il paraissait également résolu à faire guerre ouverte au pape, plutôt que de consentir à cette diète ordonnée sous peine d'anathème.

Le nonce de Grégoire VII l'ayant pressé sur ce point avec la hauteur apostolique, il s'emporta si

violemment, qu'on eut besoin de dérober quelque temps à ses yeux le hardi messager de Rome. Calmé cependant par réflexion, il accueillit de nouveau ce nonce en public et le retint dans son palais, trouvant utile aux yeux du peuple d'avoir à sa cour un légat apostolique, comme Rodolphe avait à la sienne un cardinal romain. Mais il n'en montra pas moins d'opiniâtreté dans ses refus et de vigueur dans ses actes. L'évêque de Metz et plusieurs seigneurs lorrains, venus près de lui dans l'espoir d'une conciliation, lui ayant déclaré qu'ils resteraient fidèles au parti du pape, il les suivit de près à leur retour avec un corps de troupes, et jeta garnison dans Metz, dont il les chassa. Il courut ensuite à Strasbourg, où il installa pour évêque, contre le vœu des clercs de la cathédrale, son propre chapelain, Thiebald, vicaire de l'Église de Constance ; et, se croyant sûr des villes et des provinces du Rhin, il ne songea plus qu'à porter la guerre sur le Danube. Il trouva la Bavière paisible, y recruta son armée pour la guerre de Saxe, et, à la fin de mai, il célébrait avec grande pompe dans Ratisbonne, la fête de la Pentecôte, traînant toujours à sa suite le légat de Grégoire VII.

Rodolphe, au même jour, était à Goslar, entouré d'un grand nombre de seigneurs de Saxe et de Thuringe, et préparait avec eux une expédition prochaine. Il avait reçu des envoyés du roi de Hongrie, et de la part des mécontents de Flandre et de Lorraine, qui lui promettaient secours, au nom de Dieu et de saint Pierre. Il vint même une ambas-

sade de l'indolent roi de France Philippe, intéressé à fomenter la guerre contre son redoutable voisin, le roi d'Allemagne.

Henri, en se portant sur le Danube, avait livré les bords du Rhin à de nouveaux troubles. L'Alsace et toute l'Austrasie furent aussitôt en proie à des guerres privées. Les pillages qu'avaient exercés les partisans de Henri furent vengés par d'autres pillages ; les évêques de Strasbourg et de Bâle, voués à sa cause, avaient fait, pour la soutenir, de nombreuses levées de paysans. Cette armée fut battue par un fils du duc Berthold, à la tête de quelques centaines d'hommes d'armes, et les deux évêques furent obligés de fuir.

Les ducs Berthold et Welf, avec des troupes assez nombreuses, ravageaient et pillaient l'autre rive du Rhin, et de là ils se proposaient de revenir par la Souabe joindre Rodolphe sur les frontières de Saxe. Mais ils rencontrèrent sur leur passage l'armée de Henri. Ils furent de plus assaillis dans leur marche par des troupes de paysans armés, qu'avait soulevés Henri, et qui étaient répandus dans la plaine, au nombre de plus de dix mille hommes.

Henri, dont les forces étaient suffisantes pour empêcher la réunion des deux armées, affecta de vouloir encore la paix, et envoya quelques émissaires à Rodolphe et aux principaux chefs saxons ; puis tout à coup, levant ses bannières, il assaillit, par une attaque imprévue, le camp de son rival près de Melrischtald.

Rodolphe, surpris, s'élança de son camp, forma

brusquement son ordre de bataille, dont les deux ailes étaient commandées par le duc Otton et Frédéric, préfet du palais, et se défendit avec vigueur. Le combat fut disputé, sanglant et plein de vicissitudes. Du côté de Rodolphe, le cardinal et les autres prêtres, qui n'auraient pas dû se trouver au combat, furent les premiers à fuir sous la vive attaque de l'ennemi. Un d'eux, Werner, évêque de Magdebourg, errant dans les bois, tomba percé d'une flèche par des brigands du pays; un autre, Werner, évêque de Mersbourg, pris et dépouillé par la même bande, réussit à se sauver demi-nu ; le cardinal Bernard et Sigefride, archevêque de Mayence, furent arrêtés dans leur fuite ; l'évêque de Worms, Adalbert, fut conduit prisonnier à Henri.

Le roi Rodolphe, qui, par menaces ni par prières, n'avait pu retenir les évêques, déconcerté de leur fuite, commença la retraite.

Cependant une partie des Saxons poussait avec vigueur et succès le corps allemand qu'ils avaient en tête ; leur mot d'ordre était saint Pierre. Dans la mêlée, un Saxon, croyant s'adresser à l'un des siens, avait salué de ce mot, saint Pierre, un soldat de Henri ; l'Allemand, le sabre levé, lui répondit : « Voilà ce que ton Pierre te donne. » Le Saxon d'un revers pare le coup et fend la tête de son ennemi, en lui disant : « Et toi, reçois ce don de la part de Henri le fou et le tyran. »

Telle était l'ardeur qui animait les deux armées, l'une zélée pour Henri jusqu'à braver l'Église, et l'autre se croyant l'armée de saint Pierre, exécutrice

de ses vengeances. Aussi, malgré la disparition des évêques et la retraite de Rodolphe, les Saxons vainquirent enfin.

Le duc Otton et le comte Frédéric mirent en fuite sur deux points les troupes de Henri et le poursuivirent lui-même à la distance de plusieurs milles. Frédéric revint ensuite avec les siens sur le champ de bataille, dont les Saxons restèrent maîtres et où ils passèrent la nuit en cantiques d'actions de grâces.

Le duc Otton, au retour de sa poursuite, n'ayant pas reconnu le corps de troupes commandé par Frédéric, craignit d'engager un nouveau combat et se replia sur les frontières de la Saxe. Le lendemain, Frédéric, ayant rassemblé les siens et tous les fuyards des autres corps, reprit la même route.

Les Saxons, se retirant vainqueurs et pleins de joie, ravagèrent tout sur leur passage, à Smalcalde et aux environs : ils se vengeaient du mauvais parti que les gens du pays avaient fait, la veille, aux leurs dispersés et surtout aux évêques. Ils délivrèrent de leurs mains Sigefride, arrêté la veille dans sa fuite, et, triomphants d'avoir retrouvé ce saint personnage, ils le ramenèrent, en chantant des hymnes à Dieu.

On compta parmi les morts, du côté de Henri, plus de trente nobles chevaliers, dit un chroniqueur, et cinq mille hommes du peuple. La principale perte de Henri, dans cette journée, fut celle d'Eberhart le Barbu, son ancien ambassadeur à Rome et à Milan, et un de ses plus fidèles soutiens.

Du côté de Rodolphe il ne périt que peu de monde

et aucun homme considérable, excepté l'évêque le Magdebourg. La retraite si prompte des Saxons s'explique par la séparation de leurs principaux chefs après le combat et le besoin qu'avait ce peuple simple et laboureur de rentrer chez lui faire sa moisson.

Rodolphe, qui s'était réuni aux siens à l'issue de la bataille, ayant tenu le soir conseil avec les chefs, fut obligé par eux de les ramener en Saxe, au nom de la promesse qu'il leur avait faite de ne pas s'avancer plus loin s'il était vainqueur, et ainsi, perdant l'avantage qu'il avait acquis, ou du moins différant l'occasion d'en profiter pour soumettre le reste de l'empire, il se retrouvait dans la seule province dès longtemps ennemie de Henri.

LIVRE VII

(1078—1080)

Retraite de Henri. — Il tient une diète à Ratisbonne et se remet en marche sur la Saxe. — Ravages commis par les Bohémiens de son armée. — Défense désespérée des Saxons. — Concile tenu à Rome par Grégoire VII en 1078. — Le pontife tient encore la balance entre les deux rivaux. — Continuation de la guerre. — Retraite de Henri sous Mayence. — Expédition de Rodolphe. — Sa maladie. — Message des Saxons. — Nouvelle conférence de Fritzlar. — Nouveau concile de Rome tenu en février 1079. — Jugement et rétractation de Bérenger. — Sauf-conduit que lui accorde le pape. — Admission des ambassadeurs de Rodolphe et de Henri. — Leurs débats devant le concile. — Serment prêté par les deux ambassades. — Autres sentences du concile, excommunication de Thierry, duc de Lorraine. — Négociations en Allemagne. — Conférences de Wurzbourg. — Henri porte de nouveau la guerre en Saxe. — Bataille de Fladeckeim. — Rapports de Grégoire VII avec le Danemark, la Suède, la Norvége, la Hongrie, la Bohême. — Excommunication de Boleslas, roi de Pologne. — Résistance de Guillaume le Conquérant. — Concile de 1080. — Grégoire VII dépose l'empereur Henri et donne la couronne à Rodolphe.

Henri, avec les débris de ses troupes, avait marché sans relâche sur la Bavière, et s'était réfugié

d'abord dans Augsbourg. Berthold et Welf, apprenant la retraite des Saxons vainqueurs et la fuite de Henri, avaient repris, chargés de butin, la route de la Souabe, comme si la guerre avait été terminée. Henri avait eu soin de répandre le bruit qu'il revenait vainqueur des Saxons, et il est certain, du moins, que même vaincu il leur avait fermé le chemin de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, de nombreux messagers annonçaient de sa part, en Lombardie et à Rome, sa victoire et l'entière défaite de Rodolphe.

Ces nouvelles prolongèrent l'incertitude du pape, jusqu'au moment où le cardinal Bernard, l'un des témoins du combat de Melrischtald, étant revenu à Rome, protesta contre les récits des adroits émissaires de Henri. Quant à ce prince, après avoir employé quelques semaines à rallier ses troupes, il vint, au mois d'octobre, tenir à Ratisbonne une assemblée de seigneurs de son parti. Il leur donna hautement l'assurance que les Saxons étaient si fort affaiblis par le dernier combat qu'il n'y aurait plus assez de bras parmi eux, même pour la culture de leurs champs. Il les exhortait donc à se préparer pour envahir bientôt avec lui ce territoire fertile et mal défendu. On ajoute que, par un singulier mensonge, il reçut en présence de cette assemblée de prétendus envoyés d'Otton et du duc Hermann, qui venaient lui déclarer que ceux-ci, demeurés seuls d'hommes libres dans la Saxe, presque tous les autres ayant péri dans le dernier combat, se repentaient d'avoir voulu résister à la puissance

royale, qu'ils attendaient humblement l'arrivée de Henri et lui demandaient des hommes pour labourer leurs terres désertes.

On s'étonne qu'un stratagème si grossier ait été essayé ou qu'il ait pu tromper les sujets mêmes de Henri et quelques-uns de ceux qui avaient combattu sous lui.

Quoi qu'il en soit, ses promesses enflammèrent l'avidité des nobles allemands; chacun voulait se hâter de marcher, afin que, l'armée étant moins nombreuse, les lots de terre fussent meilleurs.

Henri s'avança donc promptement à leur tête jusqu'à la forêt qui sépare la Thuringe de l'Allemagne; mais là ils apprirent, par leurs coureurs, que l'armée saxonne, campée de l'autre côté des bois, était plus nombreuse que jamais. Soixante mille hommes s'y trouvaient en armes, résolus à mourir pour la défense de leurs terres. Les chefs allemands hésitèrent alors à passer la forêt. Henri, voulant au moins profiter de leur concours pour une autre entreprise, les engagea à marcher avec lui sur la Souabe, moins redoutable et plus riche. Il envahit sans peine ce duché, malgré Welf et Berthold, défit leurs troupes et porta partout le saccagement et le pillage.

Les gens du pays épouvantés se réfugiaient dans les églises avec l'argent ou les meubles qu'ils croyaient sauver. Mais les aventuriers bohémiens de l'armée de Henri poursuivirent leur butin jusque dans les lieux saints, et, l'ardeur du sacrilége se joignant bientôt à celle du pillage, ils dépouillèrent

les prêtres, dispersèrent les reliques, et, ivres de vin et de débauche, satisfirent les plus vils besoins sur les autels. On raconte même que, dans Altorf et plusieurs autres villes, ils avaient percé de coups et mutilé l'image du Christ.

La présence des évêques, attachés à la cause de Henri, et qui suivaient son camp, aggravait l'horreur de ces violences inouïes. Les représailles étaient cruelles : les habitants du pays défiguraient et déchiquetaient ceux des soldats de Henri qu'ils pouvaient saisir. Ainsi les deux partis disputaient de fureur dans l'Allemagne désolée.

Ce fut sans doute pour remédier à tant de maux que Grégoire VII, vers la fin de l'année 1078, le 13 des calendes de décembre, tint un nouveau concile à Rome ; les envoyés des deux rois de l'Allemagne y parurent encore. De part et d'autre ils jurèrent que leurs maîtres n'avaient apporté aucun obstacle à la réunion d'une diète sous la présidence du pape. En cela l'intérêt de Rodolphe attestait sa sincérité : ses envoyés trouvèrent donc dans le concile autant de créance que ceux de Henri excitèrent de soupçons. Ces derniers, cependant, essayèrent de solliciter de nouveau l'anathème pontifical contre Rodolphe pour avoir envahi, à main armée, les États du roi son seigneur; mais le cri général les repoussa, et le concile paraissait bien plutôt disposé à lancer la sentence d'excommunication contre Henri pour sa désobéissance et son parjure. De nouveaux délais pour se repentir et pour répondre furent assignés à Henri, et ses envoyés repartirent

de Rome sans avoir reçu la bénédiction apostolique prodiguée à l'ambassade de Rodolphe.

Le même concile sanctionna de nouveau toutes les défenses qui interdisaient aux laïques la disposition des dignités de l'Église et l'usurpation des biens de l'Église ou des dîmes. Une sentence particulière d'excommunication adoucie fut lancée contre tout Normand qui, déprédateur des terres ou des biens du monastère du mont Cassin, ne se serait pas amendé au deuxième ou au troisième avertissement.

Henri, pendant ce temps, s'occupait à lever des troupes, s'apprêtait à recommencer la guerre; il donnait le riche évêché de Cologne à Sigwine, prêtre qui lui était dévoué, et il excitait toutes ses villes du Rhin à méconnaître ouvertement le nom du pape. Cependant Rodolphe, attaquant à son tour après une rapide invasion hors de ses limites sans combat décisif, était revenu sur ses pas et rentré dans la Saxe, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre violente qui, pendant deux mois, le retint presque mourant; debout, enfin, il se disposait à rentrer en campagne dans les premiers jours de mars de l'année 1079, lorsque plusieurs seigneurs du parti de Henri arrivèrent auprès des grands de la Saxe; ils déploraient les maux de la guerre, souhaitaient une paix quelconque, s'engageaient pour eux-mêmes et pour Henri à se soumettre au seigneur pape et aux vœux des grands du royaume, et offraient des otages pour garantie de leurs paroles. Les principaux seigneurs de Saxe les écoutèrent volontiers; ils engagèrent Rodolphe à ajourner la guerre, et une conférence

fut assignée à Fritzlar pour le milieu du mois. Les principaux de la Saxe s'y rendirent; mais les seigneurs, partisans de Henri, avaient changé de langage; ils n'admettaient plus de conditions égales; ils déclarèrent que, s'ils étaient venus à la conférence, c'était pour rendre service aux Saxons et pour leur ménager un retour plus facile vers leur seigneur légitime; que, du reste, ils n'avaient aucun souci du pape; que le roi Henri faisait comme eux, et que, par ce motif, il n'avait pas envoyé, comme le voulait le pape, une ambassade à Rome pour accompagner les légats. Les seigneurs saxons, surpris, firent quelques efforts inutiles pour la paix et, après quelques jours perdus, se retirèrent mécontents.

A la même époque, le parti allemand opposé à Henri venait de perdre un de ses chefs, le duc Berthold; mais son fidèle allié, Welf de Bavière, n'en avait pas moins fait invasion dans la partie du Tyrol et des Grisons qu'on appelait alors Rhétie palatine, et qui était restée particulièrement soumise à Henri; il y avait vaincu le fils du gouverneur Otton, pris la petite ville de Cluse et fait un grand butin.

Pendant cette inutile conférence de Fritzlar, le pape ouvrait à Rome un nouveau concile, au mois de février 1079. Plus de cent cinquante prélats et chefs de monastères s'y trouvaient réunis. On y remarquait le cardinal Bernard et les évêques de Metz et de Passaw, qui, récemment échappés d'Allemagne sous de furtifs déguisements et à travers

mille périls, étaient là comme de nouveaux témoins contre Henri.

Une nouvelle ambassade de ce prince venait aussi d'entrer à Rome et demandait à être entendue par le concile. Les envoyés de Rodolphe, arrivés en même temps, réclamaient la même faveur.

Cependant le concile, réuni dans l'église de Saint-Sauveur, avant de donner audience aux ambassadeurs des deux rois, s'occupa du célèbre Bérenger, ajourné à comparaître encore cette année.

L'archidiacre de Tours, alors âgé de quatre-vingts ans, fut introduit avec deux de ses disciples, et la discussion s'engagea sur l'hérésie dont il était accusé et qu'il désavouait ou professait tour à tour depuis tant d'années. Cette opinion, qui renouvelait l'antique doctrine d'Arius et annonçait la réforme protestante, n'avait excité dans le moyen âge ni schisme violent ni guerre civile, précisément parce que son extrême hardiesse la rendait prématurée; les querelles véritables du temps étaient les questions matérielles de pouvoir et de discipline, l'investiture par les laïques et le célibat des prêtres. Une hérésie abstraite sur l'Eucharistie paraissait moins redoutable et moins contagieuse : par là, sans doute, il faut expliquer l'habile indulgence dont Grégoire VII usa toujours envers Bérenger, ne lui imposant jamais d'autre punition qu'un désaveu.

L'opinion de Bérenger, cependant, avait dans le concile même quelques partisans, qui soutinrent que la conversion du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était qu'une

figure. Mais, dès la seconde séance, ils furent accablés par le nombre et les arguments de leurs adversaires. Bérenger lui-même céda, comme il avait déjà fait plusieurs fois, et consentit à prononcer une rétractation plus explicite et plus formelle que celles qu'on lui avait imposées jusque-là.

Après ce solennel et dernier désaveu, le pape, au nom de Dieu et des apôtres Pierre et Paul, défendit à Bérenger de discuter jamais sur le corps et le sang de Jésus-Christ, et d'entreprendre l'instruction de quelqu'un, hormis pour ramener à la foi ceux mêmes que sa doctrine en avait écartés. Puis il le renvoya honorablement sous la conduite d'un officier de l'Église romaine, et avec un bref, sorte de firman pontifical qui faisait tomber toutes les haines et ouvrait tous les chemins devant le diacre de Tours :

« Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu, à « tous les fidèles de saint Pierre, salut et béné« diction.

« Nous vous faisons connaître que par l'autorité « de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, les « bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous frap« pons d'anathème quiconque ferait quelque tort à « Bérenger, fils de l'Église, dans sa personne ou « dans ses biens, ou même l'appellerait hérétique, « attendu qu'après un long séjour qu'il a fait au« près de nous, selon notre volonté, nous le ren« voyons dans sa maison et le faisons accompagner « par Fulcon, notre féal. »

Après le jugement de Bérenger on admit dans le

concile les ambassades de Henri et de Rodolphe. Le principal envoyé de Rodolphe peignit avec force les misères de la Souabe ravagée et accusa Henri de faire une guerre implacable dans les provinces au-delà des Alpes, d'enlever, d'emprisonner comme des esclaves, non-seulement les prêtres, mais les évêques, et d'en avoir fait égorger plusieurs.

A ces vives peintures, le pape et beaucoup d'assistants versèrent des larmes. L'ambassadeur de Henri prit alors la parole pour justifier son maître, dont la cause avait encore dans le synode romain un assez grand nombre de partisans. Mais le pape accusa de fausseté ses réponses. Il déclara que toutes les ambassades de Henri étaient viciées, qu'il avait judiciairement déposé ce prince du trône et ne l'avait jamais rétabli; que, dès lors, il l'aurait frappé d'anathème si les hommes attachés aux deux partis n'avaient pas également souhaité que la sentence fût encore différée jusqu'au jour de l'Ascension, pour que le concile romain ne pût être accusé d'avoir rien fait de précipité ou d'irrégulier. Le négociateur de Henri protesta que si son maître n'avait pas, selon le décret du dernier synode, envoyé une ambassade à Rome pour chercher les légats apostoliques et les conduire sûrement à la diète, c'était sans intention perfide, et il prêta le serment suivant :

« Les députés du roi mon maître se rendront vers « vous avant le terme de l'Ascension, sauf les cau- « ses légitimes d'absence, mort, maladie grave ou

« captivité, et loyalement ils conduiront les légats « du saint-siége et les ramèneront; et le seigneur « roi sera obéissant auxdits légats en toutes choses, « conformément à la justice et à leur décision, et il « observera ceci de bonne foi, sauf les réserves qui « seraient ordonnées par vous; et je le jure par « l'ordre de mon maître et roi Henri. »

Les envoyés de Rodolphe prêtèrent un serment de formule différente : « Si une conférence est éta- « blie d'après vos ordres dans les provinces teuto- « niques, au lieu et à l'époque fixés par vous, avant « votre arrivée ou celle de vos légats, notre maître « le roi Rodolphe viendra lui-même ou enverra des « évêques et des hommes ses féaux, et il sera prêt « à subir le jugement qu'aura porté la sainte Église « romaine sur l'affaire de la royauté, et il n'empê- « chera par aucun mauvais artifice la réunion for- « mée par vous ou par vos légats; et lorsqu'il « connaîtra votre décision, il fera tous ses efforts « pour que vos légats puissent parvenir à la paix du « royaume et au rétablissement de la concorde. « Toutes ces choses seront observées, sauf les ré- « serves qui seraient accordées par vos dispenses et « les empêchements légitimes, la mort, la maladie « grave et la captivité. »

Grégoire VII alors renouvela la sentence d'excommunication pour le passé et pour l'avenir contre quiconque avait fait ou ferait obstacle à la réunion de cette conférence.

Ensuite le pape frappa d'excommunication l'archevêque de Narbonne, Thédalde, archevêque de

Milan; Roland, évêque de Trévise, et les évêques de Fermo et de Camérino.

Une autre sentence fut dirigée contre Eberhart, évêque de Parme, dont les soldats avaient détenu l'abbé du riche monastère de Reichnaw, qui, dépouillé par Henri, se rendait au concile.

Grégoire VII avait longtemps ménagé cet évêque, quoique Allemand et zélé pour Henri; mais, indigné d'une telle violence, il lui écrivit au nom du synode : « Tu as commis, je ne sais par quel ordre « ou par quel conseil, un grand crime contre un « saint personnage; aurait-il eu quelques torts en- « vers toi, il ne devait pas être retenu puisqu'il « venait vers nous! Donc nous t'enjoignons par « l'autorité apostolique, si tu ne l'as pas encore mis « en liberté, aussitôt cette lettre reçue, de le faire « conduire avec honneur auprès de Mathilde, et ce- « pendant, pour l'avoir arrêté, tu t'abstiendras des « fonctions épiscopales jusqu'à comparution devant « nous, et si, ce que nous ne croyons pas, tu « n'obéis pas même à cet ordre, nous t'interdisons « tout à fait, de la part de saint Pierre, l'entrée de « l'église. » Dans l'intervalle, l'abbé racheta sa liberté sous la promesse d'une grosse rançon, et arriva bientôt à Rome pour grossir le nombre des accusateurs de Henri.

Grégoire VII, au milieu du concile, prononça diverses excommunications contre les seigneurs qui, dans Mayence, Worms, Metz et beaucoup d'autres villes, avaient secondé le roi contre l'évêque et s'étaient approprié une partie des biens de l'Église.

Folmart, comte de la cité de Metz, et Thierry, duc de Lorraine, furent ainsi excommuniés sur la plainte d'Hermann.

Mathilde avait écrit en faveur de ce duc Thierry, et le représentait comme docile au saint-siége. Le pape répliqua sévèrement à sa fidèle amie : « Puis« que tu as envoyé vers nous pour connaître notre « pensée sur le désir qu'aurait le duc Thierry de « s'adjoindre par mariage la veuve du margrave « Pétrone, voici notre réponse : Il ne nous est pas « assez connu et elle ne nous est pas assez confiée « pour que nous voulions faire là quelque chose. « Tu nous dis de ce même duc que, si nous y con« sentons, il serait l'entremetteur de la paix entre « nous et le roi Henri; à cela nous répondrons : « L'envoyé du roi, en présence de tout le concile, « vient de jurer, par son ordre, qu'il obéirait en « toutes choses à nos décisions; du reste, comme « tu n'ignores pas que le susdit duc était excom« munié déjà par l'évêque de Metz, apprends que « nous avons donné notre approbation à cette sen« tence et qu'elle demeure confirmée si, dans le « délai de vingt jours après la communication de « notre décret, il ne s'est pas soumis à nos ordres, « et s'il n'a pas laissé libres et la ville et les biens de « Saint-Étienne, et satisfait à l'Église. »

Grégoire VII renouvela dans ce concile deux dispositions importantes : celle qui annulait toutes les ordinations faites par des excommuniés, et celle qui déliait de toute fidélité et de tout serment à leur égard; mais en même temps il adoucit la rigueur

de l'anathème par une indulgence qui était grande dans l'esprit du temps; il en exempta tous ceux qui se rapprochaient des excommuniés par ignorance ou par nécessité, les épouses, les enfants, les serviteurs, serfs de la glèbe ou domestiques, ceux enfin, dit le décret, qui ne sont pas assez gens de cour pour que le mal ait été fait par leurs conseils. La décision du concile ajoutait : Nous permettons à tout laboureur ou étranger qui arrive en pays d'excommuniés d'acheter, ou s'il n'a pas d'argent, de recevoir des excommuniés les choses dont il a besoin, et nous ne défendons pas non plus que l'on donne quelque chose à des excommuniés, non pour entretenir leur orgueil, mais par motif d'humanité.

Le pontife, en même temps qu'il frappait ses adversaires, s'appliquait à resserrer les liens des évêques qui lui étaient fidèles. Il exigea du patriarche d'Aquilée, nouvellement nommé, un serment d'allégeance semblable à ceux que prêtaient les vassaux, et dans lequel ce prélat s'engageait à servir l'Église romaine même par les armes du siècle, lorsqu'il en serait requis.

Enfin le pontife voulut marquer par un acte solennel sa reconnaissance pour le monastère, ancien asile de sa jeunesse, et qui lui fournissait les défenseurs les plus zélés pour sa cause. Il renouvela l'ancien bref d'immunité de Cluny avec les plus grands priviléges qu'ait jamais eus maison religieuse. Après avoir rappelé, comme une chose qu'il savait par lui-même, que ce monastère l'emportait sur tous

les autres en ferveur et en sainteté : « Là, dit-il, « jamais abbé qui ne fût un saint. Abbés et moines, « toujours fils de cette Église, n'ont en aucun temps « dégénéré, et n'ont jamais courbé les genoux de- « vant Baal ou Jéroboam; mais, imitant la liberté « et la dignité de cette sainte Église romaine, ils « ont conservé par tradition l'indépendance qu'ils « avaient reçue de leur origine. Ils ne se sont ja- « mais soumis à aucune puissance étrangère ou « terrestre, et sont demeurés fermes dans la seule « obéissance du bienheureux Pierre et de cette « Église. C'est pourquoi nous voulons et nous or- « donnons par l'autorité apostolique que nulle per- « sonne, petite ou grande, que nulle puissance, « ni archevêque ni évêque, que nul roi, marquis, « duc, prince, comte, ni même notre légat, exercent « jamais juridiction sur ce lieu et sur ce monas- « tère. »

Ensuite Grégoire VII ajourna le concile jusqu'après les fêtes de la Pentecôte, et il désigna trois légats, Henri, patriarche d'Aquilée, Ulric, évêque de Padoue, et le fameux Pierre Ignée, qu'il avait fait évêque d'Albano, les chargeant d'aller près de Henri presser l'exécution des promesses de ses derniers ambassadeurs. Il le sommait par eux de garder la paix avec tous ses ennemis, de laisser aux évêques qu'il avait chassés de leur siége la faculté d'y revenir, et enfin il lui demandait d'envoyer à Rome sept hommes des principaux et des plus religieux de sa cour, qui donneraient caution pour lui, escorteraient jusqu'à la diète les légats extraordi-

naires, y veilleraient à leur sûreté et les ramèneraient ensuite au saint-siége.

Le patriarche d'Aquilée, soit calcul, soit crainte, se pressa peu d'accomplir sa mission; il en prévint Henri par un message secret et s'arrêta sur la route.

Henri, voulant traîner les choses en longueur, sans acceptation et sans refus formels, fit aussitôt partir un de ses confidents, l'évêque d'Osnabrück, afin d'éluder les demandes du pape et de retarder encore la sentence du concile. Cependant il s'affermissait, donnant le duché de Souabe à l'un de ses partisans, le comte Frédéric, et soumettant la Bavière et la Carinthie que Welf, affaibli par la mort de Berthold, ne pouvait plus défendre.

A la même époque, Rodolphe recevait dans Goslar la nouvelle d'une perte sensible, celle de sa femme, la duchesse Adélaïde, qui, depuis deux ans, était armée pour sa cause dans le diocèse de Constance. Souvent assiégée ou fugitive de château en château, Adélaïde succomba dans cette lutte inégale, après avoir beaucoup entrepris et beaucoup souffert. Le monastère de Saint-Blaise, dans la forêt Noire, reçut ses restes inanimés et les ensevelit avec de grands honneurs. Elle laissait de son union un fils encore enfant et une fille que Rodolphe donna peu de temps après en mariage au jeune Berthold de Carinthie.

Dès le temps de son élection, Rodolphe avait transféré à son fils le titre de duc de Souabe, et il crut le moment venu de le mettre en possession. Il en

chargea le duc Welf, qui, avec quelques seigneurs ses vassaux, conduisit cet enfant à Ulm et le proclama. Mais, après cette inauguration, Welf s'étant retiré, le comte Frédéric, que Henri venait de nommer duc de Souabe, parut devant Ulm, et, après quelques combats, s'empara de la ville; mais il n'osa point la défendre contre le retour précipité de Welf, et, ayant laissé prendre une forteresse considérable qui s'était déclarée pour lui, il jugea son entreprise manquée et sortit de la Souabe.

Pendant cette diversion militaire, les négociations étaient renouées; le patriarche d'Aquilée et les autres légats du saint-siége, malgré la lenteur de leur voyage, étaient enfin arrivés près de Henri, et, à force d'instances, ils avaient arraché de lui une promesse conforme aux serments que son ambassadeur avait faits dans Rome. Aussitôt ils avaient adressé des messages à Rodolphe et aux autres chefs saxons, à Welf et aux principaux seigneurs de la Souabe, les pressant de se rendre à Fritzlar pour une dernière conférence.

Henri consentait à tout et avait désigné des escortes pour les conduire; mais ces escortes manquèrent, et les envoyés saxons, au moment même où ils venaient de franchir leurs confins, furent assaillis par des bandes de Bohémiens errants; mais la milice qui gardait les frontières de Saxe s'élança pour les secourir et leur fraya passage.

Parvenus à Fritzlar, les seigneurs saxons accueillirent avec grande déférence les légats du saint-siége qui s'annonçaient comme des envoyés de paix

et des médiateurs. Ils déclarèrent que leur roi et le peuple saxon étaient prêts à obéir en tout aux ordres du pape, pour l'exacte observation de la trêve, l'examen paisible et régulier des causes de la guerre et la soumission sans réserve à la sentence de la diète, mais qu'ayant tant de fois éprouvé la perfidie de leurs adversaires, ils voulaient recevoir d'eux des otages, sous la condition de leur en donner aussi.

Le patriarche d'Aquilée et quelques autres partisans de Henri repoussèrent longtemps cette demande, comme inutile, injurieuse; ils promirent enfin de la faire accepter du roi Henri, et la réunion fut assignée pour les fêtes de l'Assomption dans la ville de Wursbourg.

Henri, en acceptant cette conférence tant retardée, n'entendait pas cependant traiter d'égal à égal avec un ennemi puissant, mais donner audience à des sujets. Cette prétention publiée et la présence redoutable de Henri écartèrent de l'assemblée de Wursbourg grand nombre de seigneurs souabes et saxons. Ce prince parut, en effet, avec les légats de Rome, intimidés par ses menaces ou séduits par ses présents. Il était accompagné de clercs éloquents, zélés pour sa cause. Au lieu de se défendre, il accusait lui-même, et, portant plainte publique aux légats du saint-siége contre les perturbateurs du royaume de Germanie, il demandait qu'on frappât de l'anathème pontifical Rodolphe et ses adhérents, ajoutant qu'il avait obéi au pape, que ses ennemis seuls étaient convaincus de désobéissance et avaient encouru l'excommunication.

Les légats apostoliques, malgré leur complaisance pour Henri, ne pouvaient lui céder jusque-là. Ils éludèrent sa demande, en déclarant qu'ils n'étaient pas venus pour régler la paix, mais pour faire décider le jour et le lieu de la conférence décrétée par le pape, examiner, à cet égard, les dispositions soumises des deux partis et en reporter l'annonce à Rome; qu'alors et non aujourd'hui ils seraient, avec d'autres collègues désignés par le pape, juges du grand procès sur lequel on invoquait leur décision.

Par cette protestation ils prévinrent les actes de l'assemblée de Wursbourg, et l'on se sépara sans avoir rien fait.

Henri ne voulut plus décider la question que par les armes, et, gardant les légats près de lui, il marcha, avec eux et son armée, vers les frontières de la Saxe. Rodolphe était préparé à se défendre et entouré de milices nombreuses. Toutefois, avant de combattre, il envoya de nouveaux messages aux principaux seigneurs de l'armée de Henri pour les engager, au nom de Dieu, à respecter, de leur part, la conférence ordonnée par le pape et à en favoriser la réunion de bonne foi et par une paix non feinte; que s'ils refusaient, il irait à leur rencontre d'un cœur intrépide et les traiterait comme des ennemis endurcis de la justice et de la paix.

Cette démarche des Saxons toucha le cœur des seigneurs allemands; ils voulaient la paix tous, hormis les évêques de ce parti, que le zèle du schisme rendait implacables; ils environnèrent Henri, et,

malgré sa résistance, ses reproches et ses pleurs de rage, ils le contraignirent, quand il brûlait de combattre, à négocier encore. Sur leur demande, les légats du pape intervinrent, comme des hérauts d'armes pacifiques, entre les deux armées, les liant toutes deux d'un indissoluble anathème si elles osaient se combattre et si elles ne se confédéraient pour la paix, jusqu'à ce qu'une réunion de grands officiers du royaume et de seigneurs élus terminât ce grand procès.

Les principaux des deux armées eurent, à cet effet, des entrevues fréquentes, et en se référant à la décision suprême de la diète ordonnée par le pape, on convint d'une trêve, en attendant.

La vue de l'armée saxonne forte et pleine d'ardeur aidait à ces arrangements. Une portion de Bavarois attachés à Henri, après avoir vu manœuvrer cette armée, s'était retirée brusquement. Le prince, ainsi abandonné de ses soldats et contrarié par ses généraux, évita du moins un combat inégal et sortit sain et sauf des frontières de Saxe.

Les légats du saint-siége repartirent alors, chargés de dons magnifiques et triomphants, sans avoir rien achevé.

L'évêque de Padoue se hâta de devancer son pieux collègue, Pierre Aldobrandini, pour venir à Rome plaider la cause de Henri, dont il attestait la soumission fidèle au saint-siége ; mais, déjà suspect au pape, il fut contredit, en sa présence et devant le clergé romain, par un moine, émissaire zélé de Rodolphe, et qui dénonçait les parjures de Henri.

Le pape, qui déjà soupçonnait l'évêque de Padoue, le jugeant convaincu de complaisance et de mensonge, l'éloigna durement et pressa par ses lettres le retour du fidèle Pierre Aldobrandini. Toutes les paroles de celui-ci accusaient Henri. Grégoire VII crut alors avoir besoin de se justifier près de Rodolphe et des principaux Saxons. Il leur écrivit qu'il était affligé du peu de succès de sa dernière légation ; mais qu'il n'avait mis ni acception de personne, ni légèreté dans cette affaire ; qu'il en prenait Dieu à témoin ; puis il les exhortait, selon son expression habituelle, à persévérer dans le chemin de la justice.

Rodolphe, resté maître de la Saxe, mais comptant peu sur la durée de la trêve, continuait à tout disposer pour une lutte qu'il sentait inévitable.

Henri, voulant la recommencer avec plus d'avantages et la rendre cette fois décisive, travaillait à augmenter ses troupes. Occupé, durant l'automne, à parcourir toutes les parties de la Bavière, il y ranima par tous les moyens le zèle pour sa cause et y fit de grandes levées ; puis il revint sans appareil à Mayence, où il assembla d'autres recrues de l'Alsace, de la Bourgogne et de toutes parts ; de là il partit, après les fêtes de Noël, pour envahir la Thuringe. Il n'avait cessé d'entretenir, dans ce pays et jusque dans le palais de Rodolphe à Goslar, de secrètes intelligences, et il était parvenu, à force de messages et de promesses, à détacher sous main de la cause de son ennemi plusieurs chefs considérables.

Fort de cet appui, Henri s'avançait plein d'espérance ; il assurait aux siens que, cette fois, la Saxe découragée allait s'ouvrir sur leur passage ; que les seigneurs saxons lui livreraient eux-mêmes, dans les mains, son ennemi Rodolphe, et que, vainqueur sans coup férir, il n'aurait plus qu'à régner en commun avec ses amis sur le pays subjugué.

Rodolphe cependant, aux fêtes de Noël, avait tenu dans Goslar un grand banquet royal, où s'était réglé son plan de défense. Beaucoup de seigneurs saxons lui restaient fidèles, les évêques réfugiés en Saxe étaient pleins d'ardeur pour sa cause, et il avait des troupes nombreuses. Cependant il ne se pressa point de combattre, et quand il apprit par ses coureurs l'approche de l'armée de Henri, il affecta de reculer devant elle, afin de l'attirer sur ses pas et de l'engager dans le cœur du pays.

Les troupes de Henri, surtout les Bohémiens formant une des ailes de son armée, se laissèrent emporter sans peine par l'attrait de la poursuite et du pillage ; ils n'épargnèrent rien. L'ancien archevêque de Mayence, Sigefride, dont les domaines de Thuringe étaient en péril, fulmina de nouveaux anathèmes contre Henri, de concert avec les autres prélats réfugiés. Henri avançait toujours, semant autour de lui l'incendie et le ravage. L'âpreté de l'hiver semblait seule apporter quelque obstacle à sa marche. Plusieurs chefs saxons, dont l'un portait le nom de Witiking, avaient ouvertement passé à lui ; un autre seigneur considérable, le margrave Ecbert, s'était retiré du camp saxon et voulait rester neutre.

Rodolphe alors s'arrêta près de Fladeckeim, au bout de la Thuringe, et, couvert par la rive élevée d'un rapide et profond torrent, il attendit l'ennemi avec avantage. Mais Henri, ayant fait un détour et passé le torrent plus loin, se présenta tout à coup sur les flancs de l'armée saxonne.

Rodolphe surpris retourna promptement ses troupes, et, faisant de son arrière-garde son front de bataille, il soutint avec vigueur les premières attaques de Henri. Dans ce premier choc, cependant, la lance royale que l'on portait devant Rodolphe fut enlevée par Wratislas, le chef des Bohémiens. Mais le duc Otton, qui, dans le premier ordre de bataille, commandait l'avant-garde saxonne tournée vers le torrent, ayant appuyé de ses troupes les rangs ébranlés de Rodolphe, les Saxons vainquirent, après un combat prolongé de neuf heures du matin jusqu'à la nuit, sous les coups redoublés d'un noir ouragan qui offusquait les deux armées.

Le camp de Henri fut abandonné, ses troupes d'Alsace et de Bavière prirent la fuite; lui-même, emporté dans la déroute, se sauva presque seul à travers une forêt; les Bohémiens, qui formaient le corps le plus nombreux de son armée et avaient demandé pour paye la guerre de Saxe, tinrent plus ferme : trois mille des leurs et le gouverneur de Prague, un de leurs chefs, furent tués. Le reste cependant et les autres corps de Henri, fort affaiblis de leurs pertes, s'étaient ralliés à quelques lieues du champ de bataille, près de la forteresse de Wadbert; mais, à peine avaient-ils fait halte pour pren-

dre quelque repos, qu'ils furent assaillis par la garnison de la forteresse. Elle les dispersa de nouveau et fit un grand butin de chevaux, d'armes, de vases d'or et d'étoffes précieuses que portaient, dans leurs bagages, les évêques du parti de Henri.

Le succès était grand pour Rodolphe, mais il ne terminait pas la guerre. Henri, à travers mille périls et toutes les souffrances de la fuite, du froid et de la faim, avait pourtant repassé les frontières de la Thuringe, et sa présence en Allemagne lui conservait un empire et lui rendait une armée.

Il arriva presque seul, épuisé de fatigue et dévoré de honte, à Ratisbonne, où ne tardèrent pas à se réunir les débris de sa malheureuse expédition.

Rodolphe, resté maître d'un champ de bataille jonché de morts sur des neiges sanglantes, s'occupa de refaire son armée par un peu de repos ; la saison était trop avancée pour qu'il pressât la guerre avec ardeur et engageât ses troupes épuisées au-delà des frontières de Saxe. L'habileté de Henri avait préparé, d'ailleurs, à Rodolphe plus d'un embarras intérieur après sa victoire. Plusieurs grands de la Saxe, le duc Otton, le comte Hermann, n'avaient qu'une foi douteuse et suspecte : ils avaient paru bien prêts de céder aux sollicitations de Henri et de passer à lui avec leurs vassaux ; sa défaite les laissait jaloux et indignés du succès de Rodolphe. D'autres inimitiés éclatèrent contre ce prince par des rébellions ouvertes ; un des plus grands seigneurs de la Saxe, le margrave Echert, animé par sa belle-mère, la comtesse Adèle, prit les armes, se

saisit de plusieurs châteaux-forts et commença une diversion de guerre civile en Saxe, au milieu du grand conflit de la Saxe contre le reste de l'Empire. A ce bruit Rodolphe accourut de Fladeckeim à Goslar, ne perdit pas un moment. Il attaqua, poursuivit, assiégea les révoltés, sépara autant qu'il pût les vassaux des chefs, s'empara des fiefs et des terres de ceux-ci et en fit largesse à ses partisans. Par cette activité, Rodolphe, en quelques semaines, étouffa et punit ces révoltes partielles, et, à la fin de mars 1080, il était rentré dans Goslar vainqueur et affermi.

Rodolphe s'était hâté d'annoncer à Rome la victoire de Fladeckeim par un message extraordinaire. Henri, voyant sa propre défaite aggravée par celle des seigneurs soulevés contre Rodolphe, voulut aussi recourir à Rome. Il avait déjà séduit, à prix d'or, le légat même de Grégoire VII, l'évêque de Padoue, et il l'engagea sans peine à retourner en Italie plaider sa cause par des raisons et des présents; mais, dans la route, le légat trop enrichi fut tué par un homme de sa suite. Henri choisit donc, parmi ses fidèles, deux nouveaux envoyés, les évêques de Brême et de Bamberg, qu'il fournit de grosses sommes d'argent, dit un pieux chroniqueur, pour lui gagner des voix à Rome.

Au milieu de l'anxiété laborieuse où les combats de l'Allemagne jetaient Grégoire VII, son âme apostolique veillait sans relâche sur le sort des églises dans tous les pays du Nord. C'est le beau spectacle du moyen âge que ce commerce de l'Italie religieuse avec les nations sauvages de la Hongrie, de

la Bohême, du Danemark, de la Suède, de la Norvége. Si de Rome partaient de belliqueux légats pour exciter les peuples contre Henri et se mêler aux troubles de la Saxe, elle envoyait plus loin encore des émissaires de religion et d'humanité. Grégoire VII s'occupait même de faire venir à Rome de jeunes étrangers pour les former à la science et à la foi romaine et les renvoyer ensuite, apôtres indigènes, au milieu de leurs grossiers compatriotes. « Nous voulons que vous sachiez, écrivait-il « à Olaüs, roi de Norvége, notre désir de vous « adresser, si nous le pouvons, quelques-uns de « nos frères fidèles et savants, pour vous instruire « en la doctrine de Jésus-Christ, afin que, formés « selon la doctrine évangélique et apostolique, af- « fermis sur une base solide, qui est Jésus-Christ « lui-même, vous croissiez dans la vertu de Dieu et « rendiez des fruits dignes d'une récompense éter- « nelle. Mais, comme cela nous est fort difficile, à « cause de la grande distance des lieux et de la di- « versité des langues, nous vous prions, comme « nous l'avons demandé au roi de Danemark, d'en- « voyer à notre cour apostolique quelques jeunes « nobles de votre pays, pour que, nourris avec soin « dans les lettres divines, sous les ailes des apôtres « Pierre et Paul, ils puissent un jour vous repor- « ter les avis du siége apostolique, en arrivant « parmi vous, non comme des inconnus, mais « comme des frères, et vous prêcher ce que veut « le christianisme, non comme des étrangers et des « ignorants, mais en hommes instruits de votre

« langue et puissants par la science et les mœurs. »

Cette même pensée l'occupe, lorsqu'il s'adresse à Canut, roi de Danemark, dont le royaume est, dit-il, placé dans les régions les plus reculées de la terre. « Nous souhaiterions infiniment, lui écrit-il, « recevoir de votre part quelque clerc habile qui « sût nous bien expliquer les mœurs de votre na« tion et ses habitudes, et qui pût, mieux instruit, « porter parmi vous les leçons du siége apostolique « ou ses ordres. »

En voyant avec quel soin Grégoire cherchait à étendre l'autorité spirituelle de Rome dans ces contrées lointaines, on rencontre çà et là des signes d'une habileté profonde.

Cette question de l'office divin en langue vulgaire, si vivement agitée au seizième siècle, se présente dès le temps de Grégoire VII, et il établit sur ce point une règle que le christianisme naissant n'avait pas connue, et que l'Église romaine doit maintenir autant qu'elle le pourra. Wratislas, duc de Bohême, lui avait demandé par lettres la permission de faire dire la messe en langue slave ; Grégoire VII, dans sa réponse, commence par reprocher au duc de communiquer avec les excommuniés, puis il ajoute : « Quant à la demande que tu nous fais de permet« tre que l'office divin soit célébré chez vous en « langue slave, sache que nous ne pouvons aucu« nement accueillir un semblable vœu. Car, dans « nos fréquentes méditations à ce sujet, il nous a « paru que Dieu n'avait pas voulu sans motif qu'il « y eût dans l'Écriture sainte des endroits obscurs,

« de peur que, si elle était accessible à tout le « monde, elle ne s'avilît et ne fût exposée au mépris, « ou que, mal interprétée par des esprits faibles, elle « ne les induisît en erreur. »

Ce refus est d'autant plus remarquable que Grégoire n'ignorait pas la pratique des premiers temps, où les néophytes de chaque nation célébraient dans leurs langues les mystères de la foi nouvelle. Mais il lui semble que l'Église a dû se perfectionner depuis et devenir plus vigilante et plus sévère. « On « ne trouverait pas une excuse, dit-il à Wratislas, « dans l'exemple de quelques hommes religieux « qui ont supporté avec patience des recherches « que le peuple faisait de bonne foi. L'Église primi- « tive a dissimulé beaucoup de choses, qui, plus « tard, dans l'affermissement de la chrétienté, dans « l'âge adulte de la religion, furent corrigées par « les saints Pères, après un sévère examen. »

Le pouvoir du pontife de Rome était appuyé par le zèle des évêques qui, pour vaincre la férocité des chefs du Nord, invoquaient l'autorité mystérieuse de saint Pierre et du grand évêque de Rome. Mais ce secours ne les sauvait pas toujours. A la fin de l'année 1079, Grégoire VII apprit qu'en Pologne l'évêque de Cracovie venait d'être assassiné au pied de l'autel, par l'ordre du roi Boleslas, qu'il avait offensé de ses réprimandes. A cette nouvelle, le pape, délibérant avec les évêques dont il était toujours entouré, versa des larmes, puis il écrivit à l'archevêque de Gnesne et à tous les évêques de Pologne de s'abstenir de l'office divin. Il frappe

d'interdiction toutes les églises; il déclare Boleslas excommunié et déchu du trône; il délie du serment de fidélité tous ses barons, tous ses vassaux, et exclut de toute dignité dans l'Église, jusqu'à la quatrième génération, les enfants des soldats qui ont aidé le roi dans son crime. Les anathèmes lancés de Rome ne manquèrent pas leur effet. Ils servirent de prétexte à ceux qui voulaient se révolter contre Boleslas. Attaqué, poursuivi et, dans sa fuite, mangé, dit-on, par des chiens, la fin misérable de ce chef parut un exemple des vengeances de Dieu et de la puissance du pontife.

Parmi les princes du Nord, un seul, puissamment affermi sur un trône récent et sur une terre conquise, Guillaume le Bâtard, résistait aux injonctions du pontife, sans pourtant défier ses anathèmes. C'est une chose à contempler que l'espèce de ménagement mutuel où se tinrent Grégoire VII et Guillaume. Il semble que ces deux esprits puissants craignirent d'essayer leurs forces l'un contre l'autre et de se heurter. Guillaume, dans cette conquête qu'il avait commencée sous la protection d'un oriflamme envoyé de Rome, s'était beaucoup servi de la complaisance des papes pour déposer les anciens évêques et abbés saxons et mettre partout des Normands, et à leur tête le célèbre Lanfranc qu'il éleva sur le siége de Cantorbéry.

Mais, depuis que cette révolution religieuse avait mis dans les mains des conquérants toutes les richesses et tous les domaines de l'ancienne Église saxonne, Guillaume ne faisait plus rien pour se

ménager l'affection du pape. Non-seulement il négligea de faire recueillir et d'envoyer à Rome le tribut annuel que l'Angleterre payait depuis longtemps, sous le nom de denier de saint Pierre; mais, jaloux à l'excès de son pouvoir, il voulut interdire les fréquents voyages que les évêques de son royaume faisaient en Italie pour se rendre aux conciles assemblés par le pape.

Grégoire VII n'apprit pas cette défense sans un amer chagrin, au moment où le schisme d'Allemagne armait déjà contre lui un si grand nombre de prélats. Vers la fin de l'année 1079, il envoya donc près du conquérant un légat chargé de longues instructions. « Personne, disait-il dans une lettre à « à ce légat, parmi les rois païens n'avait osé entre« prendre ce que le roi Guillaume n'a pas rougi de « faire, en défendant aux évêques et archevêques « de visiter le seuil des apôtres. Nous voulons que « tu l'avertisses de notre part de ne point refuser à « l'Église romaine un hommage qu'il s'indigne« rait de se voir refuser à lui-même par ses sujets. « En nous rendant les grâces qui nous sont dues, « qu'il travaille à obtenir la grâce de saint Pierre ! « Plein du souvenir de notre ancienne amitié pour « Guillaume, et imitant de tout notre pouvoir la « mansuétude apostolique, nous avons jusqu'à pré« sent pardonné sa faute ; mais s'il ne met pas un « terme à cet abus et à d'autres que tu connais, « fais-lui savoir qu'il attire sur lui la colère de « saint Pierre. »

Grégoire VII ajoutait à cette menace indirecte

l'instruction suivante, par laquelle il espérait sans doute transiger sur la défense absolue que Guillaume avait faite aux évêques de ses États : « Invite « de la part du bienheureux Pierre, écrivait-il à « son légat, les évêques anglais et normands à ve- « nir, au moins deux pour chaque diocèse métro- « politain, au synode romain que nous devons « tenir dans la semaine de Pâques. S'ils font par « hasard entendre quelques murmures et décla- « rent ne pouvoir s'y rendre pour ce terme, qu'ils « aient soin de se présenter après les fêtes de Pâ- « ques. »

Grégoire VII avait de plus chargé son légat de recommandations et de reproches pour le célèbre Lanfranc, dont il croyait ne plus reconnaître le zèle apostolique dans la conduite de Guillaume envers l'Église romaine. Lanfranc, quel que fût son attachement au chef et à l'autorité de l'Église, était encore plus soumis à Guillaume, son compatriote, son protecteur et son roi. De là, sans doute, la sévérité du langage que lui adresse le pontife :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, « salut et bénédiction apostolique.

« Que depuis le jour où, malgré notre indignité, « nous avons reçu le joug sacré du pontificat su- « prême, ta charité n'ait guère songé à venir près « de nous, nous en sommes d'autant plus surpris « que nous devions moins attendre cela de ton « affection : et si la mansuétude apostolique et le « lien d'ancienne amitié ne nous avaient retenu jus-

« qu'à ce jour, tu saurais depuis longtemps avec « quelle impatience nous avons supporté pareil « oubli.

« Mais comme nous en avons la certitude, c'est « la crainte du roi, de ce roi que nous avons distin- « gué par une prédilection spéciale entre les autres « souverains, ou plutôt c'est ta faute qui nous a « privé de ta visite. Quant à toi, certainement, s'il « te restait souvenir d'une vieille amitié, ou si l'af- « fection filiale due à l'Église romaine se conservait « dans ton âme, nulle crainte de la puissance ter- « restre, nul attachement idolâtre pour quelque « personne que ce soit ne devait te tenir éloigné « de notre présence.

« Cette personne, si quelque nouvelle enflure « de cœur la soulève aujourd'hui contre le siége « apostolique, ou si quelque passion, quelque ca- « price la déchaîne contre nous, nous en aurons « d'autant plus de peine que nous la verrons s'être « rendue plus indigne de notre affection. Ce mal- « heur pour elle, ta piété peut le lui épargner, si « par des indications attentives, par d'assidus con- « seils, tu l'avertis de ne faire contre l'Église ro- « maine, mère de tous, aucune entreprise injuste, « de ne rien oser de contraire à la puissance reli- « gieuse et de ne détourner à l'avenir ni ta dévo- « tion ni aucune autre de la visite du siége apos- « tolique.

« Il convient donc que ta fraternité répare sage- « ment les torts de sa négligence, et que, t'achemi- « nant au plutôt vers la demeure apostolique, tu te

« présentes à nos yeux, comme nous le souhaitons, « et comme nous l'avons souvent demandé, afin « que nous puissions conférer en personne sur ce « point et sur d'autres, et que l'intérêt de l'Église « puisse, par la grâce de Dieu, gagner à notre en- « trevue.

« Donné à Rome, le 8 des calendes d'avril, se- « conde indiction. »

La réponse de Lanfranc à cette lettre, sa fermeté comme la déférence de son langage, marquent bien, avec le génie du pontife et de l'évêque, l'ascendant de Guillaume et la fierté laïque et civile dont il pénétrait tous les siens.

« Au révérend et suprême pasteur de la sainte « Église, le très-humble et indigne évêque Lan- « franc, hommage et soumission.

« J'ai reçu avec l'humilité convenable la lettre « de Votre Excellence, apportée par Hubert, sous- « diacre de votre sacré palais, et remplie presque « tout entière des reproches que vous me faites avec « une douceur paternelle, de me montrer depuis « mon élévation à l'épiscopat moins affectionné à « l'Église romaine et à vous-même, quoique je ne « puisse douter, ni moi, ni personne, que je sois « parvenu à ce comble d'honneurs par l'autorité du « siége apostolique. Certes, vénérable Père, je ne « puis ni ne veux accuser de calomnie vos paroles; « mais ma conscience m'est témoin que ni l'ab- « sence, ni l'intervalle des lieux, ni l'éminence des « honneurs n'ont le pouvoir d'empêcher mon âme « d'être soumise à tous vos conseils, selon l'es-

« prit des canons; et si, par la grâce de Dieu, je « pouvais quelque jour m'entretenir avec vous, je « montrerais par les paroles et par les actes que « mon amour pour vous s'est accru et que vous « vous êtes, s'il m'est permis de le dire, écarté en « quelque chose de votre ancienne affection. De « concert avec votre légat, et du mieux que j'ai pu, « j'ai présenté et appuyé votre demande, et je n'ai « pas persuadé. Au reste, vous saurez, et par rap- « port verbal et par lettres, pourquoi le roi n'a pas « en toutes choses consenti à votre désir. »

On aperçoit dans cette réponse tous les ménagements de l'obéissance épiscopale pour le chef de l'Église, en même temps que l'attention de Lanfranc à se montrer exactement fidèle au roi, son seigneur.

La réponse de Guillaume lui-même au pape était plus précise et plus rude. Tous les termes en sont empreints d'une mâle vigueur et montrent le conquérant qui ne veut et ne croit dépendre que de Dieu, et qui consent à donner de l'argent à Rome, mais non à lui obéir.

« Au très-excellent pasteur de la sainte Église, « Guillaume, par la grâce de Dieu, roi des Anglais, « duc des Normands, salut et amitié.

« Hubert, ton légat, venant à moi de ta part, « très-saint Père, m'a donné l'avis de rendre hom- « mage à toi et à tes successeurs, et de songer à « l'argent que mes prédécesseurs avaient coutume « d'envoyer à l'Église romaine. J'admets l'un de « ces points, je n'admets pas l'autre. Je n'ai pas

« voulu et je ne veux pas prêter serment de fidélité, « parce que je ne l'ai point promis, et que je ne « vois nulle part que mes prédécesseurs aient rien « fait de semblable à l'égard des tiens. Quant à « l'argent, la levée en a été faite avec négligence « pendant ces trois dernières années que j'étais oc- « cupé dans les Gaules. Maintenant que, par la « miséricorde divine, je suis revenu dans mon « royaume, je t'envoie par le susdit Hubert les « sommes déjà recueillies. Ce qui reste sera trans- « mis dans l'occasion par les légats de notre féal « archevêque Lanfranc. Priez pour nous et pour la « stabilité de notre règne, parce que nous avons « aimé vos prédécesseurs et que nous désirons vous « aimer sincèrement de préférence à tout le monde « et vous écouter avec obéissance. »

La fermeté sévère de cette lettre, cet envoi partiel du tribut et ce refus d'obéissance ne satisfirent pas l'orgueil de Grégoire. Il s'en explique avec dépit en écrivant à son légat : « Tu as pu toi-même, lui dit- « il, juger depuis longtemps combien j'estime peu « l'argent donné sans hommage d'obéissance. » Quoi qu'il en soit, le pontife de Rome ne pouvait rien entreprendre contre le redoutable bâtard assis sur le trône d'Angleterre, et il était assez occupé de la lutte incertaine que Henri et Rodolphe continuaient de soutenir en Allemagne.

Grégoire VII avait persisté jusque-là dans sa modération apparente et dans ses ordres réitérés de convoquer un concile. Il écrivit à Rodolphe : « Dieu seul est témoin de la douleur profonde qui

« pèse sur mon cœur et du gémissement continuel « qui ébranle mes entrailles, quand je vois le « royaume teutonique, le plus illustre entre tous « les royaumes de la terre, désolé, anéanti par les « incendies, les meurtres, les rapines. De fréquen- « tes communications de Henri, tantôt par ses pro- « pres envoyés, tantôt par ses parents et par d'au- « tres princes de la terre qui lui sont alliés, soit en « promettant une obéissance entière, soit en solli- « citant par mille ruses, s'efforcent de m'incliner à « leur parti. Mais si, d'une part, la gravité ro- « maine et, de l'autre, la mansuétude apostolique « me font un devoir de marcher en plein dans la « voie de justice, je dois tout faire pour discerner « avec le secours du Saint-Esprit la vraie justice « de la fausse, la parfaite obéissance de la soumis- « sion feinte, et pour les conduire à bien. Au reste, « et cela et d'autres choses, mes légats, s'ils par- « viennent sains et saufs jusqu'à vous, le témoi- « gneront mieux de vive voix que ne le fait cette « lettre. »

Bientôt, pour animer Rodolphe, il lui adressait cet autre message :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, au roi Rodolphe et à tous ceux qui habitent « avec lui le royaume des Saxons, évêques, ducs « et comtes, grands et petits, absolution de tous « les péchés et bénédiction apostolique.

« La vérité elle-même a dit que le royaume ap- « partient à tous ceux qui souffrent persécution « pour la justice, et l'apôtre s'écrie que personne

« ne peut être couronné, s'il n'a combattu pour la « loi. Gardez-vous donc, mes fils, de défaillir dans « cette lutte guerrière qui vous fatigue depuis long- « temps. Ne veuillez pas, sur la foi des mensonges « de quelques trompeurs, douter de notre fidèle « appui; mais, pour la défense des vérités de « l'Église et de votre noble liberté, pressez de plus « en plus une tâche qui va bientôt finir, et, vous « grandissant contre vos adversaires, hâtez-vous « d'opposer vos corps comme un mur devant Israël. « Vous pouvez savoir clairement par nos lettres et « par nos légats, s'ils n'ont point été faits prison- « niers, ce qui a été décidé dans deux réunions de « notre synode sur le roi Rodolphe et sur Henri. « Et, s'il reste quelque chose de plus, vous pourrez « l'apprendre plus tard des évêques de Metz, de « Passaw et de l'abbé d'Augsbourg, qui restent près « de nous pour attendre la conclusion. Nous vou- « lons enfin ne pas vous laisser ignorer qu'avec « toute l'ardeur qui convient, par l'assiduité de nos « prières et par l'autorité de notre ministère, nous « nous occupons de pourvoir à vos périls et de les « prévoir. »

La victoire et la nouvelle ambassade de Rodolphe hâtèrent évidemment la conclusion annoncée par cette lettre. Le concile annuel de Rome s'était assemblé dès les premiers jours de mars 1080. Grégoire VII y fit d'abord renouveler avec une sanction plus menaçante les décrets contre toute investiture laïque des dignités de l'Église. Puis il excommunia et déposa encore une fois Thédald,

évêque de Milan, Guibert, archevêque de Ravenne, et Roland, ce hardi négociateur que l'empereur avait récompensé de son zèle par l'évêché de Trévise. Enfin, il fulmina de nouveaux anathèmes contre tout Normand qui attaquerait les terres de saint Pierre, c'est-à-dire la partie de la marche Firmiane non encore envahie, le duché de Spolette, la campagne de Rome, le littoral d'Ostie, la Sabine et le comté de Tibur, le monastère du mont Cassin et les domaines qui en dépendent. Une clause remarquable fut ajoutée seulement à l'excommunication : « Si quelqu'un des Normands, disait la « sentence d'excommunication, a de justes griefs « contre les habitants de ce pays, qu'il demande « justice près de nous ou de nos gouverneurs et « officiers : si elle lui est refusée, nous l'autorisons « à prendre sur lesdites terres en compensation de « son dommage, non avec excès et à la manière « des brigands, mais comme il convient à un chré« tien jaloux de recouvrer son bien, plutôt que de « prendre celui d'autrui, craignant de perdre la « grâce de Dieu et d'encourir la malédiction de « saint Pierre. »

Dans cet adoucissement de l'anathème, et cette transaction offerte d'avance sur les brigandages à venir des Normands, n'aperçoit-on pas le besoin et les préliminaires de l'alliance que se ménageait Grégoire VII, prudent au milieu de son ardeur?

Il allait, en effet, renoncer d'un autre côté à tout ménagement et jeter le fourreau du glaive pontifical en fulminant contre Henri la dernière

sentence suspendue depuis trois ans. La nouvelle ambassade de ce prince arrivait trop tard. Ses raisons et ses présents ne furent point accueillis. Les ambassadeurs de Rodolphe furent introduits au concile, et l'un d'eux prononça le discours suivant :

« Nous, délégués de notre seigneur roi Rodolphe « et de ses princes, nous portons plainte à Dieu, à « saint Pierre et à votre paternité et à tout ce saint « concile, de ce que cet Henri, écarté du royaume « par votre autorité apostolique, a envahi, contre « votre défense, ce même royaume et en a tout « dévasté à l'entour par le glaive, le pillage et l'in« cendie, a chassé avec une cruauté impie de leurs « siéges des évêques et des archevêques, et a dis« tribué à ses partisans leurs dignités comme des « fiefs. Par sa tyrannie, Werner, de sainte mé« moire, archevêque de Magdebourg, a péri; Adal« bert, évêque de Worms, est encore aujourd'hui « détenu captif contre l'ordre du siége apostolique. « Beaucoup de milliers d'hommes ont été égorgés « par sa faction; beaucoup d'églises, leurs reliques « pillées, ont été incendiées ou détruites : on ne « peut dénombrer les attentats de Henri contre nos « princes pour les punir de n'avoir pas voulu lui « obéir comme à un roi, au mépris des ordres du « saint-siége. Et la réunion que vous aviez pres« crite, très-saint Père, pour la recherche de la vé« rité et le rétablissement de la paix, n'a manqué « que par la faute de Henri et de ses adhérents. « C'est pourquoi nous supplions votre clémence de

« nous faire à nous et à la sainte Église de Dieu,
« de nous faire justice du sacrilége violateur des
« Églises. »

Aucune voix ne s'éleva dans le concile pour défendre Henri, pour réclamer en sa faveur de nouveaux délais; tous demandaient qu'il fût privé du nom de roi et frappé d'anathème. Grégoire parut se recueillir sous l'inspiration de l'Esprit-Saint; et violemment ému, avec des signes de douleur et des gémissements, au milieu de l'attention haletante et des vœux unanimes de l'assemblée, il proféra enfin ces paroles :

« Bienheureux Pierre, prince des apôtres, et toi
« bienheureux Paul, docteur des nations, daignez, je
« vous prie, me prêter l'oreille et m'exaucer avec
« bonté! Vous les disciples et les amis de la vérité,
« donnez-moi la force de vous dire la vérité, en
« écartant tous détours qui vous sont odieux, de
« sorte que mes frères se reposent en moi et sachent
« bien que, fort de votre appui, après celui du Sei-
« gneur et de sa mère, Marie, toujours vierge, je
« résiste aux méchants et secours vos fidèles. Vous
« savez que je ne me suis pas volontairement ap-
« proché des ordres sacrés; que, malgré moi, j'ai
« suivi le seigneur pape Grégoire au-delà des
« monts; et qu'avec plus de regret encore, je suis
« revenu accompagnant mon seigneur pape Léon
« dans votre église particulière, où je vous ai servis
« comme j'ai pu; qu'ensuite tout à fait malgré moi,
« avec douleur et gémissement, j'ai été, quoique
« indigne, placé sur votre trône. Je le dis, parce

« que ce n'est pas moi qui vous ai cherchés, mais « vous qui m'avez choisi et m'avez imposé le pesant « fardeau de votre Église; et comme vous m'avez « ordonné de monter sur une haute montagne et « d'annoncer au peuple de Dieu ses crimes, et aux « enfants de l'Église leurs péchés, les enfants du « diable se sont élevés contre moi et ont osé mettre « sur moi leurs mains jusqu'au sang; car les rois « de la terre, les princes séculiers et ecclésiasti- « ques, les gens de cour et les gens de roture sont « réunis contre le Seigneur et contre nous ses oints, « disant : « Rompons leurs liens et rejetons leur « joug! » et pour m'abattre par la mort ou par l'exil, « ils ont essayé plusieurs sortes de soulèvement « contre moi. Henri surtout, que l'on dit roi, fils « de l'empereur Henri, a regimbé contre votre « Église, s'efforçant, de concert avec beaucoup d'é- « vêques ultramontains et italiens, de la subjuguer « en me renversant. Votre autorité a résisté à son « orgueil et notre puissance l'a détruit. Confus et « humilié, il est venu près de moi en Lombardie « me demandant l'absolution : le voyant si humble, « après en avoir reçu beaucoup de promesses d'un « changement de vie, je lui ai rendu la communion « seulement, sans le rétablir sur le trône d'où je « l'avais déposé, dans le concile de Rome, et sans « forcer ceux qui lui avaient fait ou lui feraient ser- « ment à lui garder de nouveau une fidélité dont je « les avais absous dans le même synode.

« J'avais réservé ces choses afin de pouvoir, « comme Henri me l'avait promis avec serment,

« sous la caution de deux évêques, faire justice ou « rétablir la paix entre lui et les prélats ultramon- « tains qui lui résistaient par vos ordres. Or ces « prélats et princes ultramontains apprenant qu'il « ne me gardait pas sa promesse, et comme déses- « pérant de lui, sans mon conseil, vous en êtes « témoins, choisirent le duc Rodolphe pour leur roi. « Ce roi Rodolphe, par un message aussitôt envoyé, « m'annonça qu'il avait, par contrainte, accepté le « gouvernement de l'État; que, du reste, il était « prêt à m'obéir en tout; et pour que cela parût plus « vrai, il m'a toujours renouvelé depuis ce temps « le même langage, offrant pour otages de sa parole « son fils et le fils de son féal le duc Berthold.

« Henri, cependant, me pria de le secourir con- « tre le susdit Rodolphe. Je lui répondis que je le « ferais volontiers après avoir entendu les raisons « des deux partis et su lequel avait pour lui la jus- « tice. Mais lui, croyant par ses propres forces vain- « cre Rodolphe, dédaigna ma réponse. Mais quand « il sentit qu'il ne pouvait faire ce qu'il désirait, « deux évêques de ses partisans, celui de Verdun « et celui d'Osnabrück, vinrent à Rome et me priè- « rent de sa part dans le Concile de lui faire justice: « ce que demandaient aussi les envoyés de Rodol- « phe. Enfin, par l'inspiration de Dieu, j'ai décrété « dans le même concile qu'on ferait chez les ultra- « montains une conférence, ou pour régler la paix, « ou pour reconnaître auquel des deux partis la « justice était le plus favorable; car pour moi, « comme vous m'en êtes témoins, mes pères et

« mes seigneurs, jusqu'à ce jour je n'ai voulu aider « d'autre parti que le plus juste; et comme je pen- « sais que ce serait le parti le plus injuste qui ne « voudrait pas une conférence, j'excommuniai et « frappai d'anathème toutes les personnes, soit roi, « soit duc, soit évêque, soit tout autre homme, qui, « par artifice, empêcheraient cette conférence. Or « le susdit Henri ne craignant, non plus que ses « fauteurs, le danger de désobéissance, laquelle est « crime d'idôlatrie, en s'opposant à la conférence, « a encouru l'excommunication et s'est lié lui- « même du lien de l'anathème, a livré à la mort un « grand nombre de chrétiens, a fait piller les égli- « ses et désolé presque tout le royaume de Ger- « manie.

« C'est pourquoi, confiant au jugement et à la « miséricorde de Dieu et de sa très-sainte Mère « toujours vierge, je mets sous l'excommunication « et je lie des liens de l'anathème Henri, qu'on ap- « pelle roi, et tous ses fauteurs; et de la part de Dieu « tout-puissant et de la vôtre, lui interdisant de- « rechef le royaume de Germanie et d'Italie, je lui « ôte toute puissance et dignité royale; et je défends « qu'aucun chrétien lui obéisse comme à son roi, et « j'absous des promesses jurées tous ceux qui lui « ont fait ou lui feront serment d'allégeance. Que « cet Henri, avec ses fauteurs, n'ait aucune force « dans les combats et n'obtienne aucune victoire de « sa vie !

« Quant à Rodolphe, que les Germains ont élu « pour roi, je lui accorde et vous concède, en votre

« nom, de gouverner et défendre, sous votre dépen-
« dance, le royaume de Germanie, et je donne à
« tous ses adhérents fidèles l'absolution de tous
« leurs péchés et votre bénédiction pour cette vie et
« dans l'autre. Car si Henri, par son orgueil, sa dé-
« sobéissance et sa fausseté, est justement déchu de
« la dignité royale, ainsi Rodolphe, par son humi-
« lité, sa soumission et sa sincérité, reçoit la dignité
« et le titre de roi.

« Faites maintenant, je vous prie, Pères et sei-
« gneurs très-saints, que le monde entier com-
« prenne et sache que si vous pouvez lier et délier
« dans le Ciel, vous pouvez sur la terre ôter et
« donner à chacun, selon ses mérites, les empires,
« les royaumes, les principautés, les duchés, les
« marquisats, les comtés et toutes possessions; car
« vous avez ôté souvent aux pervers et aux indignes
« les patriarcats, les primaties, les archevêchés, les
« évêchés, pour les donner à des hommes religieux.
« Si vous jugez les choses spirituelles, quelle puis-
« sance ne devez-vous pas avoir sur les séculières !
« Et si vous jugez les anges qui sont les maîtres
« des princes superbes, que ne pouvez-vous pas faire
« de ces princes leurs esclaves ! Sachent aujourd'hui
« les rois et les grands du siècle combien vous êtes
« grands, quelle est votre puissance ! Et qu'ils
« craignent de négliger l'ordre de votre Église ! Et
« vous, accomplissez si vite votre jugement sur
« Henri, qu'aux yeux de tous il paraisse tomber
« non par hasard, mais par votre pouvoir. Puisse
« sa confusion tourner à pénitence, afin que son

« âme soit sauve au jour du Seigneur ! Fait à Rome « aux nones de mars [1]; indiction 3me. »

Ce solennel anathème, qui met en action la déclaration célèbre du pape Grégoire VII sur les droits de la papauté, fait éclater toute l'exorbitance de ces droits prétendus. Il ne s'agit de rien moins que d'une théocratie absolue disposant de toutes les dignités politiques par la seule considération religieuse, et non-seulement les ôtant aux excommuniés, mais les donnant à qui elle veut. C'est là l'excès que la raison humaine ne pouvait souffrir et que nul préjugé public, nul état social ne pouvait rendre assez nécessaire pour le justifier. Il est manifeste en effet que, si le droit de déposer canoniquement du trône ou de toute autre dignité civile était suivi du pouvoir d'y nommer par la même voie, toute impartialité disparaissait. La tentation était trop forte, même pour le plus vertueux ou le plus sage.

Après cette dernière excommunication, et seulement alors, Grégoire remit aux envoyés de Rodolphe pour leur maître une couronne impériale qui portait cette inscription fameuse :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

Ainsi, après avoir tenu la balance comme incertaine, et nié son concours à l'élection de Rodolphe, Grégoire VII la voyant affermie par le succès la revendiquait pour lui-même et pour l'Église.

[1] 7 mars 1080.

Grégoire VII ferma le concile après cette sentence qui, publiée dans Rome, envoyée à tous les évêques, transmise de couvent en couvent, devait ranimer la haine contre Henri et servir puissamment les armes de Rodolphe. Jusque-là sans doute la longue hésitation du pape n'avait pas été seulement un calcul sur les chances de la guerre; il avait voulu laisser aux deux rivaux le temps de lutter d'obéissance devant lui. Mais, assuré maintenant de l'impénitence et de la défaite de Henri, il voulait finir avec lui en couronnant son rival.

LIVRE VIII

(1080)

Ménagements de Grégoire VII pour Guillaume. — Sa réponse flatteuse à ce prince. — Ses autres lettres destinées à lui plaire. — Ses avances à Robert Guiscard. — Continuation de la guerre d'Allemagne. — Conciles de Mayence et de Brixen. — Sentence de déposition prononcée dans cette assemblée contre Grégoire VII. — Message du pape à Guiscard. — Choix du négociateur Simon de Crépy, fils du comte de Vermandois.— Entrevue de Grégoire VII et de Robert Guiscard. — Alliance et secours promis. — Nouveaux événements de l'Allemagne. — Continuation de la guerre. —Victoire et mort de Rodolphe.

Après ce coup décisif, on voit Grégoire VII redoubler de ménagement pour le roi d'Angleterre, dont il avait reçu avec tant de dépit l'altière réponse et le tribut destitué d'hommage. En renvoyant les députés de ce prince, il les chargea d'une lettre flatteuse : « Tu sais, je crois, lui écri« vait-il, très-excellent fils, de quelle sincère affec« tion, avant de parvenir à la suprématie pontifi« cale, je t'ai toujours aimé, quel zèle efficace j'ai « montré pour tes intérêts, et quels efforts j'ai faits « pour ton élévation à la dignité royale. Pour cette « cause même, j'ai presque souffert affront de plu-

« sieurs de mes frères qui murmuraient à demi-
« voix de ce que je prêtais mon ministère à favoriser
« tant d'homicides. Mais Dieu a vu au fond de ma
« conscience dans quelle droite intention je le fai-
« sais, espérant par sa grâce et par une juste con-
« fiance dans tes vertus que, plus tu t'élèverais à
« de grandes choses, plus tu te montrerais bon pour
« Dieu et pour l'Église, comme en effet nous le
« voyons aujourd'hui, grâce à Dieu. Aussi, comme
« avec un fils chéri, avec un féal de saint Pierre et
« de nous, et comme je le ferais dans un entretien
« familier, je vais te découvrir en peu de mots mes
« desseins et ce qu'il convient de faire dans la
« suite.

« Depuis que, par la volonté de Celui qui élève
« les humbles, l'Église, notre sainte mère, m'eut
« porté, malgré mes refus et ma résistance, au
« gouvernement du siége apostolique : de ce jour,
« contraint par la nécessité de mon devoir qui m'or-
« donne d'élever la voix sans fin et sans repos, je
« n'ai pu dissimuler les maux abominables qu'elle
« souffre de ses enfants pervers. J'avais la convic-
« tion de l'amour et celle de la crainte ; de l'amour,
« parce que saint Pierre, dès l'enfance, m'avait dou-
« cement nourri dans sa maison ; de la crainte,
« parce que la loi divine a fait une menace terrible
« en disant : Maudit l'homme qui détourne le glaive
« du sang, c'est-à-dire qui ne fait pas servir la
« science à tuer la chair. Aujourd'hui donc, fils bien-
« aimé, et que je dois toujours embrasser dans le
« Christ, aujourd'hui que tu vois l'Église ta mère en

« butte à tant de tribulations, et qu'il y a pressante
« nécessité de nous secourir, je te veux tel que je
« t'espérais, et pour ton honneur et pour ton salut
« je te conseille par une sincère charité d'offrir une
« entière obéissance. Et comme par le secours de
« Dieu tu as mérité d'être la perle des princes, ainsi
« mérite d'être, pour tous les princes de la terre, la
« règle de la justice et le modèle de la soumission,
« afin d'être dans l'avenir le prince d'autant de rois
« que tu en auras sauvés par l'exemple de ton obéis-
« sance. Et si quelques-uns ne veulent pas du salut,
« ta récompense n'en sera pas diminuée. Ce n'est
« pas tout. Dans ce monde même, à toi et à tes hé-
« ritiers la victoire, l'honneur, la puissance, la ma-
« jesté seront donnés de Dieu. Consulte ton propre
« exemple. Si d'un pauvre serf tu avais fait un roi
« tout-puissant, tu voudrais être honoré par lui ; de
« même, lorsque Dieu, de pauvre et misérable es-
« clave du péché, car nous le sommes tous par nais-
« sance, t'a fait gratuitement un si grand roi, tu
« dois t'appliquer à rendre honneur à l'auteur de ta
« gloire, ton protecteur, ton allié tout-puissant,
« Jésus-Christ. Que la foule des princes pervers ne
« t'en détourne pas : la méchanceté appartient à la
« foule, la vertu au petit nombre. Il est plus glorieux
« aux braves soldats de tenir ferme dans la déroute
« générale. Plus les puissants de ce siècle, aveuglés
« par leur orgueil, se précipitent dans l'abîme, plus
« il convient que toi, qui as été plus qu'eux chéri de
« Dieu, tu grandisses en t'humiliant, et que tu t'é-
« lèves par l'obéissance, afin de vérifier ce qui est

« écrit : Que l'impie agisse encore en impie ; que « celui qui est souillé se souille encore ; que le juste « devienne plus juste ! »

Dans cctte lettre, toute d'exhortation générale, Grégoire ne disait qu'un mot en finissant sur l'évêque du Mans et sur un abbé de la même ville qu'il avait absous et réintégré à la prière de Guillaume. Mais il avait chargé les envoyés du prince de plusieurs recommandations secrètes.

Peu de jours après, il écrivait encore à Guillaume, à sa femme, la reine Mathilde, et à leur fils, l'ambitieux et indocile Robert. A Guillaume il parlait de l'union du pontificat et de la royauté qu'il comparait, l'une au soleil, l'autre à la lune, lui promettant, pour prix de sa piété, un accroissement de grandeur. A Mathilde il adressait de pieuses paroles, lui demandant pour seul don d'aimer la vertu et la simplicité, et l'invitant à munir de telles armes le cœur de son époux, quand Dieu lui en donnerait l'occasion. Mais au prince Robert il adressait de graves conseils, dont la sévérité devait charmer Guillaume.

« Nous sommes heureux d'avoir appris par notre « fils, le légat Hubert, que tu te soumets aux avis « paternels et que tu as éloigné les conseils dange- « reux. Nous t'en avertissons, nous t'en prions, « souviens-toi toujours de quelle vaillante main et « avec quelle gloire ton père a pris sur l'ennemi « tout ce qu'il possède ; prends garde désormais, « très-cher fils, en t'abandonnant aux conseils des « méchants, d'offenser ton père et de contrister ta

« mère. » Puis, rappelant les préceptes de l'Écriture, le pontife recommandait au prince d'obéir en toute chose à la volonté de son père. Là le pontificat romain prenait salutairement ce caractère de puissance médiatrice et de tribunal intérieur des familles royales, qui n'eût inspiré que la reconnaissance, mais dont il était difficile de modérer l'usage, et qui, de religieux et de paternel, pouvait toujours devenir politique ou passionné. Le pontife, alors sans doute, voulait satisfaire et seconder Guillaume.

Cependant ce n'était pas de ce nouveau roi, retenu dans sa conquête encore agitée, que Grégoire VII pouvait attendre une prompte assistance, si les anathèmes de Rome ne suffisaient pas contre Henri. Il fallait chercher le secours plus près.

Grégoire VII n'hésita pas à se rapprocher des Normands d'Italie. L'occasion était favorable. Robert Guiscard, chef impérieux de tant de guerriers turbulents qu'il avait faits seigneurs dans la Calabre, était en butte à leur rébellion. Plusieurs s'étaient unis contre lui à son neveu Jourdain, prince de Capoue. Il était réduit à reprendre par les armes ses anciennes conquêtes, Tarente, Castellaneta, Bari, et il s'affaiblissait doublement à vaincre ses compagnons. Grégoire VII lui fit offrir alors sa médiation apostolique. L'abbé Didier, dont le monastère était placé sous la domination de Robert Guiscard, se chargea de ce soin et lui persuada d'invoquer le secours du pape. Il s'agissait aussi pour le pape de se lier de son côté à ces Normands qui avaient tenu captif son prédécesseur Léon IX et avaient tant de

fois pillé les terres de l'Église. Mais un nouveau péril formé du côté de l'Allemagne ne lui permettait guère d'hésiter.

Henri, repoussé de la Saxe sans être poursuivi, s'était, depuis la victoire de Rodolphe, fortifié dans les provinces du Rhin et conservait le pouvoir à Milan et un parti redoutable dans toute la Lombardie. Lorsqu'il apprit le dernier anathème et la sentence de déposition prononcée contre lui dans le concile de Rome, le 7 mars, il n'attendit plus rien des négociations tant de fois essayées et résolut de déposer le pape. Les exemples ne lui manquaient pas. Le grand-père de Henri avait dans Rome, de son autorité d'empereur ou de conquérant, déposé plus d'un pape. Mais aujourd'hui, c'était du fond de l'Allemagne que Henri voulait faire juger Grégoire VII.

Dès le mois d'avril 1080, au jour de la Pentecôte, il convoque pour cette grande décision un concile à Mayence; mais il ne s'y trouve que dix-neuf évêques ; et ce nombre trop petit, même pour une assemblée illégale, s'ajourne pour se réunir plus tard à Brixen dans le Tyrol, où le voisinage de l'Italie du Nord devait amener d'autres évêques du parti de l'empereur.

Cette nouvelle assemblée se réunit le 25 juin, en présence de Henri et de grand nombre de seigneurs allemands ou lombards attachés à sa cause; mais il n'y avait que trente évêques, tous ennemis de Grégoire VII. Ce petit nombre les mettait en grand doute sur le droit de prononcer la déchéance d'un pape

reconnu déjà depuis huit années. Mais la volonté du prince domina tout.

Dans cette assemblée, l'ennemi le plus ardent du pape était un de ses anciens flatteurs, ce même cardinal Hugues le Blanc qui, le jour des funérailles d'Alexandre, avait harangué le peuple en faveur du grand archidiacre de l'Église, et appuyé de pompeux éloges l'intronisation tumultuaire et précipitée d'Hildebrand. Employé, depuis, à diverses légations, mécontent du prix de ses services et devenu suspect à la sévérité de Grégoire VII, il s'était séparé de lui; et maintenant, venu, disait-il, au nom des Romains, il apportait dans l'assemblée de Brixen tout ce que la haine peut avoir de plus envenimé. On réunit alors contre Grégoire toutes les vieilles accusations de corruption, de fraude et de magie; on les compila dans une sentence qui se terminait ainsi :

« Attendu qu'il est constant que cet homme n'a « pas été choisi de Dieu, mais s'est intrus lui-même « par fraude et à prix d'or; lui qui renverse l'ordre « ecclésiastique, qui trouble le gouvernement du « saint-empire, qui prépare la mort du corps et de « l'âme à un roi catholique et paisible, qui défend « un roi parjure, a semé la discorde entre les cœurs « unis, les querelles entre les hommes de paix, le « scandale entre les frères, le divorce entre les « époux, et a ébranlé tout ce qui semblait affermi « entre les hommes pieux; nous, par l'inspiration « de Dieu, réunis ensemble et fortifiés par les repré- « sentations et les lettres de dix-neuf évêques qui

« s'étaient réunis à Mayence aux dernières fêtes de « la Pentecôte pour juger cet Hildebrand, homme « très-audacieux, prédicateur de sacriléges et d'in- « cendies, défenseur des parjures et des homicides, « lui qui a mis en question la foi de l'Église catho- « lique sur le sang et le corps de Jésus-Christ, an- « cien disciple de l'hérétique Béranger, partisan de « la divination et des songes, nécromancien, homme « tourmenté de l'esprit démoniaque, et par toutes « ces causes transgresseur de la vraie foi ; nous le « jugeons canoniquement digne d'être déposé et « chassé, et s'il ne descend pas, à cette nouvelle, de « la chaire, condamnable dans l'éternité. »

Après la lecture de cet acte étrange, l'assemblée s'occupa d'élire un nouveau pape. Elle choisit un de ses membres, le rival naturel du pontife romain, l'archevêque de Ravenne, Guibert, depuis longtemps ennemi de Grégoire VII et complice présumé de l'attentat de Cenci. Henri s'agenouillant lui rendit hommage devant l'assemblée, et sur la proposition de Denis, évêque de Plaisance, reçut du nouvel élu la couronne impériale.

Pendant les préliminaires de l'assemblée de Brixen, Grégoire VII qui, sans doute, en prévoyait le résultat, n'avait rien négligé pour hâter sa propre réconciliation avec Robert Guiscard. Il avait tâché d'adoucir le ressentiment des seigneurs normands ligués contre ce chef, et surtout celui de Jourdain, duc de Capoue, qui, depuis plusieurs années, avait, comme nous l'avons vu, prêté serment d'allégeance à l'Église romaine. Pour faire valoir ce service au-

près de Guiscard, il n'employait pas seulement la médiation de l'abbé du Mont-Cassin, il avait un autre négociateur non moins habilement choisi et dont l'histoire atteste bien tout l'ascendant que le pontife exerçait sur les plus fortes âmes. C'était un seigneur français de haute naissance, Simon de Crépy, fils du comte de Vermandois, qui avait longtemps disputé son héritage par les armes contre le roi de France, Philippe. Venu à Rome en l'an 1075, pour se faire absoudre par le pape du sang qu'il avait versé dans les combats, et peut-être pour obtenir sa médiation près du roi, Simon de Crépy fit un an de pénitence, sans armure et pieds nus. Puis le pape l'avait renvoyé en France, en le mettant sous la direction de Die et de l'abbé de Cluny, ses légats apostoliques, par le secours desquels il rentra dans son héritage. Mais Simon de Crépy n'en profita pas. Dans son voyage à Rome, il avait consulté le pape sur l'âme de son père. Il en avait reçu l'avis d'exhumer le corps du comte enseveli dans un domaine mal acquis, et de le transporter dans un couvent fondé par ses anciennes libéralités. Comme il ouvrait la fosse, la vue des restes hideux de son père, guerrier jadis si vaillant, le saisit d'horreur et le dégoûta du monde. On essaya vainement de le séduire par quelque grand mariage. Le comte d'Auvergne lui avait offert sa fille. Il consentit à l'aller voir, et lui parla si pieusement qu'elle se fit religieuse. Guillaume le Conquérant, à la cour duquel Simon de Crépy, cousin de la reine Mathilde, avait été nourri quelque temps dans son enfance, lui manda par un

courrier de venir, sans s'arrêter une nuit sur la route, et, lui prenant la main, lui dit : « Je t'ai choisi pour épouser ma fille. »

Effrayé d'une si grande tentation, le jeune comte demanda le temps d'aller à Rome pour consulter les saints apôtres et le pape sur cette union. Mais de retour en France il prit son parti de lui-même, sans passer en Italie. Il quitte son cheval, congédie ses amis et se fait religieux au monastère de Saint-Claude dans le Jura. Il travaillait de ses mains dans la forêt, priait et jeûnait rigoureusement. Bientôt le cilice lui semble trop doux, et avec la permission de l'abbé, obtenue à grand'peine, sur sa chair nue il revêtit une casaque de fer, pénitence nouvelle qui lui rendait du moins par mille meurtrissures la sensation des armes.

Le moine cuirassé sortait parfois de sa solitude pour aller à la cour des princes. En 1079, il était venu en Normandie, à la prière de Mathilde, pour remettre la paix entre Guillaume et son fils Robert. A son retour, il reçut un ordre du pape qui l'appelait à Rome. Il refusa d'abord ; mais Grégoire VII insista, en menaçant, s'il tardait, d'interdire le couvent. Le moine obéit. Le pape, plein de joie à sa vue, l'accueillit avec de grands honneurs, l'embrassa et le chargea d'un message en son nom pour Guiscard, jugeant bien que le cœur du guerrier qui battait sous cette robe de fer s'entendrait mieux que tout autre avec le chef normand.

Le moine revint bientôt avec la promesse des armes de Guiscard ; sur la route, dit-on, il con-

vertit encore à la vie religieuse soixante chevaliers. Quand il eut rendu compte au pape, il demanda la grâce de retourner dans sa cellule. Mais Grégoire, rejetant sa prière, lui dit gravement : « Tu n'es pas « venu appelé par tes mérites, mais par la puissance « de mon maître saint Pierre; il faut demeurer en« core pour savoir ce qu'il veut de toi. » Le moine passa toute la nuit en prières, dans l'église, et, se sentant frappé de maladie, cela lui parut une réponse de mort et comme le seul congé que Dieu lui donnerait. Il l'accepta volontiers, manda humblement le saint-père pour se confesser à lui, reçut la communion de ses mains, et expira sur le pavé de l'église, comme une sentinelle qui meurt à son poste.

Cette mort affligea tout le peuple de Rome. Malade lui-même et accablé de soins nombreux, le pape n'assista pas aux funérailles ; mais elles furent célébrées avec grande pompe, en attendant les riches offrandes dont la reine d'Angleterre orna le tombeau du chevalier pénitent.

Privé de ce fidèle homme d'armes de l'Église, mais assuré par lui et par l'abbé Didier de la bonne foi de Guiscard, le pape quitta Rome pour aller au-devant du chef normand. Avant de partir, il avait, dans un concile réuni à la Pentecôte, levé toutes les excommunications prononcées contre Guiscard. Il menait avec lui son féal Jourdain, prince de Capoue, et était suivi d'une nombreuse escorte. C'est ainsi qu'il arriva jusqu'à Bénévent, ville de l'État romain, naguère enlevée par les Normands. Guiscard accourut de Salerne pour le recevoir; et quatre jours

après l'élection de Guibert dans les Alpes noriques, la solennelle entrevue du pontife et du conquérant se faisait à Ceperano, le 29 juin, fête de Saint-Pierre.

Des deux parts étaient venues de nombreuses escortes ; mais le pontife et le duc se détachèrent de leurs troupes et s'avancèrent seuls, l'un vers l'autre, au milieu de la plaine. D'un côté, on voyait ce Normand à la haute stature, et dont la forte épée avait gagné tant de batailles, aujourd'hui duc de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, déjà sur le déclin de l'âge, mais impatient d'égaler au moins la gloire de son compatriote Guillaume, roi d'Angleterre, et pour emploi de sa vieillesse aspirant à conquérir le titre d'empereur d'Orient.

De l'autre, s'avançait sous les habits pontificaux Grégoire, petit de taille et un peu courbé par l'âge, mais avec une grande majesté dans toute sa personne. Le duc Robert se jeta d'abord à ses pieds et les baisa. Le pape, l'ayant relevé, le fit asseoir près de lui, et ils s'entretinrent longtemps à la vue de leurs escortes. Grégoire, qui connaissait le grand cœur de Guiscard, ne lui épargna aucune promesse, aucune ambitieuse espérance. Il fit briller à ses yeux cette couronne de Germanie, que saint Pierre venait d'ôter, dit-il, à un empereur hérétique et parjure, et qu'il voulait transférer à quelque fidèle vassal de l'Église.

Alors le pape, ayant rappelé les prêtres de sa suite, se fit apporter le livre des évangiles, et Robert prononça un serment presque en tout point semblable

à celui qu'avait prêté le premier duc normand de Capoue.

« Moi Robert, par la grâce de Dieu et de saint « Pierre, duc de la Pouille, de la Calabre et de la « Sicile, dès cette heure et pour l'avenir, je serai « fidèle à la sainte Église romaine et au saint-siége « apostolique, et à toi, mon seigneur Grégoire, pape « universel. Je n'entrerai dans aucune entreprise « pour te faire perdre la vie, l'usage de quelque « membre ou la liberté ; je ne révélerai à ton pré- « judice nul avis que tu m'auras donné, en me re- « commandant de ne pas le faire connaître ; je serai « ton défenseur et celui de l'Église romaine, pour « t'aider, selon mon pouvoir, à maintenir, à occuper « et à défendre les domaines de Saint-Pierre et ses « possessions envers et contre tous : réserve faite de « la marche Firmiane, de Salerne et d'Amalfi, sur « lesquels il n'y a point encore d'arrangement défi- « nitif ; je t'aiderai à maintenir avec honneur et sû- « reté la papauté romaine ; tout territoire de Saint- « Pierre, que tu possèdes ou que tu posséderas dans « la suite, dès que je le saurai sous ton pouvoir, « je m'abstiendrai de l'envahir, de l'occuper, ou « même de le piller, à moins d'une permission « expresse de toi ou de tes successeurs, et à « l'exception du pays que tu m'auras concédé ou « que tes successeurs pourront me concéder dans « la suite. Quant à la redevance pour le territoire « de Saint-Pierre que j'occupe ou que j'occuperai, « j'aurai soin, ainsi qu'il a été réglé, que la sainte « Église romaine la reçoive chaque année. Toutes

« les Églises qui se trouvent dans ma domination, je « les remettrai en ton pouvoir avec leurs domaines, « et je serai leur défenseur, et je les maintiendrai « dans la fidélité à l'Église romaine. Et, si toi ou « tes successeurs, vous quittez cette vie avant moi, « selon l'avis que j'aurai reçu des premiers cardi- « naux, du clergé et des laïques romains, j'aiderai à « l'élection et à l'ordination d'un pape pour l'hon- « neur de saint Pierre. J'observerai toutes les dispo- « sitions susdites de bonne foi envers la sainte « Église romaine et envers toi, et je garderai la fidé- « lité à tes successeurs élus pour l'honneur de saint « Pierre, qui me confirmeront, s'il n'y a faute de « ma part, l'investiture que j'ai reçue de toi. »

Quelques clauses de ce serment avaient été sans doute fort débattues. Le pape et le duc avaient besoin l'un de l'autre; mais l'un ne voulait rien abandonner des prétentions de l'Église, et l'autre rien perdre de ce qu'il avait conquis par l'épée. Le pape se borna donc à donner à Robert l'investiture suivante :

« Moi Grégoire, pape, je t'investis, duc Robert, de « la terre que t'ont donnée mes prédécesseurs de « sainte mémoire, Nicolas et Alexandre. Quant à la « terre que tu retiens injustement comme Salerne, « Amalfi et une partie de la marche Firmiane, je t'y « souffre patiemment aujourd'hui par confiance en « Dieu et en ta probité, et pour que tu te conduises « à l'avenir pour l'honneur de Dieu et de saint « Pierre, comme il convient à toi et à moi. »

Par un serment particulier, Robert s'engageait

ensuite pour lui et pour ses successeurs à payer chaque année à saint Pierre, au pape ou à ses légats un cens de douze deniers en monnaie de Pavie, pour chaque paire de bœufs qui se trouverait dans ses domaines.

Ainsi se termina la longue querelle de l'Église de Rome et des Normands. Grégoire VII eut un défenseur contre Henri, et Robert vit ses conquêtes en partie consacrées par cette Église même qu'il avait plus d'une fois dépouillée.

Peu de jours après cette entrevue, Grégoire VII, encore présent dans la principauté de Bénévent, apprit l'élection de Brixen. Henri, ayant laissé au nouveau pape un corps de troupes avec lequel il pouvait entrer en Italie et s'avançer au moins jusqu'à Ravenne, avait repris en hâte la route d'Allemagne où le rappelait sa lutte contre Rodolphe. En s'éloignant, il adressait à Grégoire VII et fit répandre dans toute l'Italie une lettre dont la violence offre un caractère historique important à conserver :

« Henri, roi, non par usurpation, mais par l'ordi-« nation de Dieu, à Hildebrand, non plus pape, mais « faux moine.

« Tel est le salut que tu mérites pour ta confu-« sion, toi qui as porté partout dans l'Église le trou-« ble et la malédiction. Car, pour ne parler que « d'un petit nombre de faits remarquables, non-« seulement tu n'as pas craint de toucher aux prin-« cipaux de l'Église, aux archevêques, aux évêques, « aux curés, mais tu les as foulés aux pieds comme

« des esclaves qui ne savent ce que fait leur maître, « et tu as recherché par leur humiliation la faveur « populaire. Et nous, nous avons supporté toutes « ces choses, nous étudiant à conserver l'honneur « du siége apostolique; mais tu as pensé que notre « humilité serait de la peur, et par ce motif tu n'as « pas craint de t'élever contre la puissance royale « que Dieu nous a accordée, et tu as menacé de « nous la ravir. Voici en effet les degrés de ton élé- « vation. Avec cette fourberie que la profession reli- « gieuse déteste, tu as acquis de l'argent; avec de « l'argent des partisans, avec des partisans des sol- « dats, avec des soldats la chaire de paix, et tu as « chassé la paix de cette sainte demeure en soule- « vant les fidèles contre les prélats, en apprenant au « peuple, pontife indigne et sans vocation, à mé- « priser nos évêques appelés par Dieu, et en trans- « férant aux laïques l'autorité sur les prêtres, de « sorte qu'ils déposent et qu'ils condamnent ceux « qui avaient reçu de la main de Dieu, par l'impo- « sition épiscopale, le droit de les instruire. Moi- « même, élevé à la royauté, et, tout indigne que je « suis, placé parmi les oints du Seigneur, tu as « porté la main sur moi; et cependant la tradition « des saints Pères enseigne que je ne dois être jugé « que par Dieu, et que je ne puis être déposé pour « aucun crime, si ce n'est pour avoir quitté la foi, ce « qu'à Dieu ne plaise! et Julien l'Apostat lui-même, « la prudence des saints ne s'est pas attribué et n'a « réservé qu'à Dieu seul le droit de le juger et de le « déposer. Le vrai pape, le bienheureux Pierre nous

« crie : Craignez Dieu, honorez le roi ! Mais toi, « comme tu ne crains pas Dieu, tu m'outrages, moi, « qui suis établi par Dieu.

« Moi, Henri, roi, par la grâce de Dieu, avec tous « nos évêques, nous te disons : Descends, des-« cends. »

En même temps, il écrivait aux Romains : « Le-« vez-vous contre lui, vous qui êtes nos féaux, et « que le premier en fidélité soit le premier à le con-« damner. Nous ne demandons pas que vous ré-« pandiez son sang, car, après sa condamnation, la « vie lui serait une plus grande peine que la mort. « Mais forcez-le, s'il ne le voulait pas, de des-« cendre du siége apostolique, et recevez à sa place « un autre élu par nous, de l'avis de tous les évê-« ques et du vôtre, qui veuille et qui puisse panser « les blessures que celui-ci a faites à l'Église. »

On voit par cette lettre que Henri hésitait en quelque sorte à proclamer le pape qu'il avait fait, et cherchait à ménager les droits et les suffrages des Romains; Grégoire VII, au contraire, se hâta d'annoncer lui-même l'élection de Brixen et le rival suscité contre lui. Dans une lettre datée de Bénévent, le 21 juillet 1080, il disait aux évêques de la Pouille et de la Calabre : « Votre fraternité « n'ignore pas, nous le croyons, que plusieurs dis-« ciples de Satan, qui, dans divers pays, sont faus-« sement comptés pour évêques, enflammés d'un « orgueil diabolique, ont essayé de confondre la « sainte Église romaine. Mais par le secours de « Dieu tout-puissant et l'autorité de saint Pierre,

« leur injuste présomption a tourné à leur honte, « comme à la gloire et à l'exaltation du siége apos- « tolique, et cela du plus petit jusqu'au plus grand. « Car Henri, le moteur et l'appui de ce pernicieux « projet, a senti, au prix des corps et des âmes « d'un grand nombre, quelle force l'autorité de « saint Pierre conserve pour la punition des mé- « chants. Vous savez quelles injures, dès le temps « du pape Alexandre, le même Henri avait ima- « giné de faire à l'Église romaine par Cadaloüs, et « dans quel abîme de honte il mérita de tomber « alors avec ce même Cadaloüs, et quel honneur, « quel triomphe notre république a retirés de cette « lutte. Vous savez aussi par quel détestable com- « plot, il y a trois ans, les évêques de Lombardie « surtout se sont armés contre nous par le com- « mandement du même Henri, et comment, par la « protection du bienheureux Pierre, nous sommes « restés intact et sans blessures, non sans un « grand accroissement d'honneur pour nous et « pour nos fidèles, etc., etc. Mais au milieu de « tout, ces hommes portant des fronts endurcis de « courtisans et amassant contre eux, par leur im- « prudence, des trésors de colère divine, tandis « que l'humiliation devait les ramener au bon sens, « ont suivi le démon, leur père, qui a dit : « Je pla- « cerai ma demeure au-dessus de l'Aquilon et je « serai semblable au Très-Haut. » Ils ont entrepris « de renouveler leur ancien complot contre le Sei- « gneur et l'Église universelle, et de constituer « pour leur Antechrist et leur hérésiarque un

« homme sacrilége, parjure à la sainte Église ro-
« maine, et signalé dans tout le monde romain par
« les crimes les plus infâmes, Guibert, le ravageur
« de la sainte Église de Ravenne. Dans ce conci-
« liabule de Satan s'étaient réunis ceux dont la vie
« est détestable, et l'ordination hérétique par l'é-
« normité d'une foule de crimes. C'est le déses-
« poir qui les a poussés à cette folie; parce que ni
« par prières, ni par offres d'hommages et de pré-
« sents, ils n'ont pu se flatter d'obtenir de nous le
« pardon de leurs crimes, à moins de les soumettre
« à notre jugement ecclésiastique et à notre cen-
« sure adoucie par la miséricorde, comme le veut
« notre devoir. Aussi, comme ils ne sont forts
« d'aucun bon motif, mais accablés par la con-
« science de tous les crimes, nous les méprisons
« d'autant plus qu'ils croient s'élever plus haut.
« Par la miséricorde de Dieu et par cette vertu du
« bienheureux Pierre qui fit tomber miraculeuse-
« ment Simon, leur maître, lorsqu'il s'élevait dans
« les airs, nous espérons que leur chute ne tardera
« pas. »

En exhalant ainsi sa colère, Grégoire VII s'oc-cupait de faire connaître les secours et les forces qu'il s'était ménagés contre son ennemi. Dans une lettre à tous les fidèles, qu'il fit répandre en Allemagne et en Italie, il annonce que, par lui-même et par ses légats, il a conféré avec le duc Robert, Jourdain, et les principaux chefs normands : « Tous
« unanimement, s'écrie-t-il, nous promettent, et
« ils l'ont juré, de nous prêter secours contre tous

« les hommes pour la défense de la sainte Église et « de notre dignité. La même assurance nous est « donnée par les princes qui sont dans le voisinage « plus ou moins éloignés de Rome, dans la Tos« cane et les autres contrées. Ainsi donc, après le « 1er septembre, lorsque le temps commencera de « fraîchir, voulant arracher la sainte Église de Ra« vennes à des mains impies, et la rendre à son « père, le bienheureux Pierre, nous irons en armes « dans ces parages (nous l'espérons du Seigneur), « et par son secours nous ne doutons pas de les dé« livrer. »

La fermeté de Grégoire VII était en ce moment secondée par le respect des peuples d'Italie et par le zèle des plus saints évêques. Il conservait dans son parti les premiers hommes du clergé, l'abbé de Cluny, Anselme, évêque de Lucques, Didier, évêque du Mont-Cassin, Hugues, évêque de Lyon, Alfane, archevêque de Salerne, Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, tous enfin, les saints et les habiles; c'est que l'ambition de Grégoire était celle de l'Église, et que, parmi les prêtres, les plus vertueux et les plus zélés étaient les plus intéressés à ses succès.

Dans le parti de Henri, au contraire, à peu d'exceptions près, on ne comptait guère que des prélats médiocres ou serviles.

On s'indignait en Italie qu'un petit nombre de ces prélats de race étrangère, cachés dans une ville des Alpes, eussent prétendu disposer de Rome et de la tiare.

Au dehors de l'Italie, l'élection de l'antipape Guibert ne trouvait également que peu de crédit et de faveur. Henri l'avait annoncée à tous les souverains, et Guibert se proposait de leur envoyer des légats. Mais Hugues le Blanc, qu'il destinait à l'Angleterre, ayant écrit à l'archevêque de Cantorbéry pour pressentir les intentions du roi Guillaume, Lanfranc leur répondit par un refus sévère qui montre assez que les égards et les ménagements étudiés de Grégoire VII n'avaient pas été perdus dans l'esprit du fier conquérant.

« J'ai reçu ton message, je l'ai lu et j'y ai trouvé « plusieurs choses qui m'ont déplu. Je n'approuve « pas que tu blâmes le pape Grégoire et que tu l'ap- « pelles Hildebrand, et que tu nommes ses légats « des sangsues, et que tu exaltes ton nouveau pape « Clément par de si grandes louanges. Il est écrit « qu'on ne doit louer aucun homme pendant sa « vie, et qu'il ne faut pas médire de son prochain. « Le monde ignore encore ce qu'ils sont et ce « qu'ils seront un jour en présence de Dieu. Je « crois cependant que le glorieux empereur n'a pas « entrepris sans de grands motifs une si grande « chose, et n'a pu, sans un grand secours de Dieu, « obtenir un tel succès.

« Je n'approuve pas que tu viennes en Angle- « terre sans en avoir reçu la permission du roi des « Anglais. Notre île, en effet, n'a pas encore répu- « dié l'ancien pape ni fait connaître son intention « d'obéir à celui-ci. »

Cependant, le principal appui de Grégoire, l'allié

qu'il venait d'acquérir par tant de sacrifices et d'efforts, et dont il avait tant flatté l'ambition, allait lui manquer et était engagé dans une nouvelle et lointaine entreprise; selon toute apparence même, le rusé Normand, à l'heure où il avait traité avec le pontife, projetait déjà son départ de l'Italie, et l'absolution du pape lui avait paru surtout désirable pour consacrer les armes qu'il avait hâte de porter en Orient et pour assurer les possessions qu'il laisserait en Italie sans la protection de sa redoutable épée. A peine les conférences du pape et du prince normand étaient-elles terminées que l'on vit aborder dans la Calabre un Grec fugitif, se disant l'empereur Michel, échappé des prisons de l'usurpateur Nicéphore. Guiscard saisit ce prétexte avec ardeur; quand il avait, il y a deux ans, laissé partir une de ses filles pour aller à Constantinople épouser le fils de l'empereur Michel, il avait attendu de cette union un avantage qu'il ne pouvait plus chercher que par la guerre. Maintenant il avait à la fois l'injure de sa fille à venger et un nom à conquérir.

L'histoire tragi-comique de la Grèce impériale est si chargée de mensonges et de déguisements, si embrouillée d'obscures intrigues, qu'on ne peut affirmer quel était ce Michel réfugié près de Guiscard. Était-ce l'empereur de ce nom, jeté du trône dans un cloître, puis devenu évêque d'Éphèse et de là fugitif en Italie, ou bien n'était-ce qu'un moine grec de Crotone qui avait imaginé ce rôle de concert avec Guiscard? Quoi qu'il en soit, le fugitif

adresse à Guiscard une lettre pathétique pour implorer son secours. Celui-ci, l'ayant lue dans l'assemblée de ses barons, qu'émeut cette merveilleuse histoire, accueille avec de grands honneurs le prétendu Michel, le fait revêtir de la robe impériale et le conduit en pompe à Salerne et à Bénévent. Grégoire VII, qui n'avait pas encore quitté la Pouille, est pressé par Guiscard lui-même de recevoir et de bénir un prince malheureux. L'entreprise que méditait le duc normand avait besoin de cet appui du pontife. La vieille renommée de l'empire grec imposait encore, et les chevaliers de Guiscard, qui maintenant avait des fiefs et de riches domaines en Italie, s'effrayaient d'une navigation lointaine et d'une guerre périlleuse.

Un des plus braves, envoyé par Guiscard à Constantinople, ne revint qu'avec de décourageantes nouvelles. Raoul Peau-de-Loup, c'était ce chevalier, déclara que le Michel réfugié près de Guiscard était un imposteur, et que lui-même avait vu l'empereur de ce nom détenu dans un cloître. Robert, irrité, chassa Raoul, et, apprenant qu'une révolution nouvelle venait de passer sur Byzance et d'élever Comnène à la place de Nicéphore, il n'en eut que plus de hâte d'attaquer cet empire qui changeait si souvent de maîtres.

Pour le seconder et appeler sous sa bannière grand nombre de guerriers, Grégoire VII écrivit une lettre apostolique aux évêques de la Pouille et de la Calabre : « Nous ne doutons pas, disait-il, que « votre prudence ne sache que le très-glorieux em-

« pereur de Constantinople, Michel, a été renversé du « trône impérial avec injustice et perversité, et est « venu en Italie demander le secours du bienheu- « reux Pierre et de notre très-glorieux fils le duc « Robert. C'est pourquoi, nous qui occupons, quoi- « que indigne, la chaire de saint Pierre, ému de « compassion dans nos entrailles, nous avons pensé, « ainsi que ce duc, qu'il fallait écouter les prières « de ce prince et que tous les fidèles de saint Pierre « doivent le secourir. Ainsi, comme les susdits prin- « ces croient que, parmi tous les genres de secours, « un des plus profitables serait la foi droite et l'una- « nime constance que leurs soldats seraient obligés « d'apporter à la défense de cet empereur, nous « ordonnons par l'autorité apostolique que ceux qui « auront promis d'entrer dans sa milice n'aient « garde de passer par une traîtresse hésitation dans « le parti contraire, mais qu'ils lui donnent fidèle- « ment le secours de leurs bras, comme le deman- « dent l'honneur et la religion chrétienne. Nous « commandons aussi à votre charité d'avertir ceux « qui doivent passer la mer avec le même duc et le « même empereur de faire une convenable péni- « tence, de garder à ces princes une foi sincère, « d'avoir en toutes choses devant les yeux la crainte « et l'amour de Dieu et de persévérer dans les bon- « nes œuvres. Ainsi, forts de notre autorité, ou plu- « tôt de la prudence de saint Pierre, absolvez-les de « leurs péchés. »

Quelques termes de cette lettre semblent calculés pour prévenir un des dangers que craignait Guis-

card, la désertion de ses avides compagnons que pourraient tenter l'or de Byzance et l'exemple de plusieurs des leurs richement établis dans la Grèce ; mais on conçoit que, dans une vue plus haute, la politique de Grégoire VII devait se complaire au secours donné par lui à un César d'Orient, à l'heure même où il venait de déposer le César germanique, et où il avait à repousser sa vengeance. Après ce nouveau gage d'amitié offert à Guiscard, le pontife était retourné, dans le mois d'août, de Bénévent à Rome ; mais il n'essaya pas, à l'entrée de l'automne, l'expédition qu'il avait projetée contre Ravenne, où Guibert se tenait en armes. Il se contenta d'écrire deux lettres, l'une au clergé et aux fidèles de la Toscane, de la marche de Fermo et de l'Exarchat ; l'autre aux seuls habitants, clercs et laïques, de Ravenne.

Dans la première, il accusait Guibert d'avoir perdu la foi et dilapidé les biens de l'Église de Ravenne. « Cet homme, écrivait-il, qui a compté pour peu de « conspirer contre le siége apostolique qu'il avait « trahi et qui, projetant de l'usurper, a le plus ar- « dent désir de le détruire par conscience de ses « propres crimes : doit-on s'étonner que, là où le « pouvoir lui est acquis, il se conduise comme il « fait ? »

Puis, rappelant que Guibert était depuis trois ans frappé d'un anathème irrémissible, il annonçait la volonté de mettre un autre prélat à la tête de l'Église de Ravenne, et pressait les fidèles des trois provinces d'unir leurs vœux et leurs efforts pour soustraire cette sainte Église à une tyrannique op-

pression et la rendre à son antique liberté. La seconde lettre devait être portée à Ravenne, même par une légation pontificale. Le pape y exhalait toute sa colère :

« Le scélérat, le criminel, le parjure, après que « dans un concile, de l'aveu de tous les évêques « présents, il avait été frappé d'une condamnation « digne de ses œuvres, il n'est pas revenu à résipiscence et à de plus sages conseils ; mais imitant « le diable son père, et entassant l'un sur l'autre les « trésors de la colère de Dieu, ce qu'il pouvait concevoir de plus coupable, ce qu'il pouvait faire de « plus insolent, il l'a tenté. Jugeant que c'était « trop peu d'avoir en grande partie détruit votre « église, une des plus nobles de l'univers, il a médité « d'envahir le saint-siége romain et de l'entraîner « avec soi dans la ruine et l'abîme, etc. Donc, mes « frères, ce membre pourri une fois retranché par « le glaive de l'anathème et rejeté de telle sorte, « qu'il ne doit plus être compté, même parmi les « prêtres, nous vous exhortons et vous prions, pour « votre salut, de vouloir bien, avec nos frères les « évêques, avec l'archidiacre et les autres diacres « que nous vous avons envoyés à cet effet, choisir « une personne qui paraisse convenir, selon Dieu, « au gouvernement de votre évêché. »

Cette lettre demeura sans effet, et les légats du pontife, selon toute apparence, ou ne partirent pas, ou ne purent pénétrer dans Ravenne. Sans doute, avant de recourir aux armes terrestres, qui avaient si mal réussi à son prédécesseur Léon IX, il atten-

dait l'issue de la guerre soutenue par Rodolphe; il en prédisait le succès : « Faites, faites le sacrifice « de justice, écrivait-il en Allemagne, et espérez « dans le Seigneur, nous vous en prévenons, et « nous vous y exhortons; mettez votre confiance dans « le Seigneur et dans la puissance de sa droite, « parce que la malignité de nos adversaires touche « à son terme; de sorte que les désespérés qui se « sont élevés contre le Seigneur et la sainte Église « romaine payeront leur témérité par une ruine « prochaine. » Mais, avant que cette lettre fût portée en Allemagne, la prédiction qu'elle renferme avait reçu le plus éclatant démenti.

Henri, laissant Guibert suivre sa fortune et se fortifier dans Ravenne, s'était reporté sur les bords du Rhin, pour y recruter ses troupes; et, sentant bien qu'il ne pouvait en finir avec Rome qu'après avoir abattu Rodolphe, il entreprit, à l'entrée de l'automne, une nouvelle invasion de la Saxe. Il pénétra dans ce pays avec des troupes nombreuses, ravageant et brûlant tout sur son passage. Suivi par l'armée saxonne, qu'il avait d'abord évitée et divisée par une fausse attaque sur Goslar, il arrive ainsi jusqu'à la rivière Elster, surnommée la Blanche, à trois lieues de Leipzig. Là, il s'arrête vers le soir, et, couvert en partie par un marais formé des eaux de l'Elster; il établit ses tentes adossées au fleuve. Le lendemain, au lever du jour, il rangea ses troupes en bataille pour attendre les Saxons qui parurent aussitôt. Ceux-ci, fatigués d'une marche longue et rapide à travers des chemins diffi-

ciles, où grand nombre des leurs étaient restés, lui envoyèrent un message; mais Henri, sentant son avantage, avait hâte d'en venir aux mains. Beaucoup de cavaliers saxons, étant trop affaiblis, mirent alors pied à terre, et tous, en ordre de bataille, s'avancèrent lentement vers l'ennemi. Des évêques et des prêtres les précédaient, chantant le psaume :

« O Dieu, qui sera semblable à toi? Ne garde « pas le silence et ne retiens plus ton bras, ô Dieu. « Car voilà que tes ennemis ont sonné la charge et « ceux qui te haïssent ont levé la tête.

« Ils ont fait de mauvais desseins sur ton peuple, « et ils ont comploté contre tes saints. Ils ont dit : « Venez, et exterminons-les de la race humaine, et « que le nom d'Israël ne soit plus rappelé.

« Fais-leur, ô mon Dieu, comme tu as fait à Ma- « dian, et à Sisara, et à Jabin sur le torrent, et à « ceux qui ont péri dans Endor et sont devenus le « fumier de la terre.

« Mets leurs princes avec Oreb, et Zébée, et Sal- « mana.

« O mon Dieu, agite-les comme la roue du po- « tier, et comme la paille en face de l'aquilon.

« Tel que le feu brûle la forêt, et couronne de « flammes les montagnes, ainsi tu les poursuivras, « tu les confondras dans le tourbillon de ta co- « lère. »

Le chant de ces sublimes paroles était répété en chœur par l'armée saxonne, et elle marchait ainsi vers les marais qui protégeaient le camp de Henri.

Les deux partis restèrent quelque temps séparés par cet obstacle, hésitant à le traverser et s'injuriant d'un bord à l'autre. Enfin, Rodolphe s'étant porté vers une des extrémités de ce marais, Henri lui fit face, et le combat s'engagea. Les troupes poussèrent d'abord les Saxons avec tant de vigueur qu'elles mirent en fuite une partie de la cavalerie. Déjà les évêques et les prêtres que Henri avait aussi dans son armée entonnaient le *Te Deum*. Mais un des plus vaillants officiers de ce prince, Rabod, est tué; ses compatriotes qui enlèvent son corps, frappés d'épouvante, crient au loin : « Fuyez! fuyez! » Et Henri, dans ce désordre, paraît lui-même manquer à la victoire.

Cependant une perte bien plus sensible va frapper l'armée saxonne. Rodolphe, qui, dans cette alarme, combattant à la tête d'une troupe d'élite, avait pénétré à travers les rangs ennemis jusqu'aux bords de l'Elster, est joint et assailli par le jeune duc Godefroi. Dans le choc entre les deux guerriers et leurs troupes, Rodolphe a la main droite mutilée et reçoit un coup de lance au-dessous de la cuirasse. Godefroi[1] avait atteint le roi avec le fer de la bannière impériale, et, l'ayant vu tomber de cheval dans le fleuve, il redressa aussitôt son étendard, dont la hampe ensanglantée frappa tous les yeux. Les amis de Rodolphe se précipitent, le reti-

[1] Dux cum aquilà præcedens, etc., etc., vexillum quod gestabat per vitalia pectoris immersit, et eo transverberato, dejecit exanimem, denuò signum, licet cruentatum, erigens imperiale. (*Villelmus Tyrens.*, *Gesta Dei per Francos*, in-fol. p. 767.)

rent du fleuve, et, dans la confusion du combat, l'emportent presque mourant à son palais, dans la ville de Mersbourg.

Cependant le duc Otton, qui prit le commandement après la retraite de Rodolphe, soutint le combat avec un grand courage. Il repousse à son tour ceux qui avaient mis en fuite la cavalerie saxonne; il les poursuit jusqu'à la rive du fleuve où il les jette épouvantés.

Mais, pendant la victoire partielle des Saxons, le reste de l'armée impériale, sous les ordres de Henri du Lac, prince palatin du Rhin, triomphait de la blessure et de l'absence de Rodolphe et, maître du champ de bataille, chantait un *Kyrie eleison* [1]. Le duc Otton, revenant de sa poursuite, les attaque, et les pousse aussi l'épée dans les reins vers l'Elster. Ce fleuve, dont les rives étaient hautes et à pic, fut fatal à grand nombre de cavaliers de Henri. Ceux-mêmes qui, parvenus à l'autre bord, s'élançaient à terre essayaient vainement, en enfonçant leurs épées dans le rivage, de tirer leurs chevaux du fleuve. Épuisés de l'effort, ils abandonnaient leurs chevaux et jetaient leurs armes pesantes. Mais la fuite les li-

[1] L'usage de ces refrains religieux dans les armées teutoniques est attesté par un passage du vieux chant franc sur la victoire du roi Louis ;

Ther Kuning rect Kuono;	Le roi lui-même galopa hardiment;
Sang Lioth frano;	Il chantait un cantique public;
Joh all saman sungon,	Tous aussi chantaient en chœur,
Kyrie Eleison.	Kyrie Eleison.

(Schiller, *Thesaurus antiquitatum teutonic.*, t. II, p. 236.)

vrait aux paysans saxons, armés de haches et de massues, qui prirent ainsi grand nombre de nobles chevaliers. Quelques autres échappés au fleuve et à la rive, mais errants, dénués de tout, vendaient leurs épées pour un morceau de pain.

Le duc Otton acheva cette grande victoire par le pillage du camp de Henri. On y trouva tout ce que ce prince et les siens avaient apporté et tout ce qu'ils avaient enlevé dans la Saxe : les tentes précieuses et les cassettes des évêques remplies d'ornements et de vases sacrés, d'autres vases d'or et d'argent pour les usages ordinaires de la vie, beaucoup de lames d'or et beaucoup d'argent monnayé, de beaux coursiers, des armes de toute espèce, et, ce qui était alors un luxe précieux, des chemises et d'autres vêtements sans nombre. La victoire et le butin étaient immenses ; le roi Henri, ses seigneurs, les évêques, avaient fui : son armée était détruite ou dispersée. L'Elster, dit un chroniqueur, vengeait doublement les Saxons de tout le mal que l'Onstrod leur avait fait cinq années auparavant. Mais cette joie était compensée pour les Saxons par un grand désastre : le roi Rodolphe était expirant.

Les partisans de Henri publièrent qu'avant de mourir Rodolphe avait maudit le pontife, dont les conseils l'avaient armé contre son seigneur suzerain, et qu'il avait reconnu que sa main coupée était une punition d'avoir violé les droits de vasselage. Mais, suivant un récit plus conforme aux mœurs de ce temps et à la vérité humaine de tous les temps, Rodolphe ne se démentit pas. Il dit, en

apprenant la victoire des siens : « Maintenant, je « souffre avec joie, soit vivant, soit mourant, ce « que voudra Dieu. » Il consola lui-même les amis dont il était entouré; il promit qu'il ne mourrait pas et s'occupa de faire donner des soins aux blessés de son armée. Les seigneurs saxons étaient si touchés de son courage et de sa piété qu'ils lui iurèrent que si Dieu lui conservait la vie, fût-il privé des deux mains, jamais ils ne choisiraient un autre roi. Rodolphe, après avoir reçu le viatique, expira le troisième jour. Il fut enseveli en habits royaux avec une grande pompe, à Mersbourg, dans le chœur de l'église cathédrale, et une statue d'airain dorée lui fut élevée sur son tombeau, où l'on inscrivit cette épitaphe :

« Le roi Rodolphe, tué pour les lois de la patrie « et justement regrettable, est enfermé dans ce tom« beau. Il tombe victime sacrée de la guerre, où « les siens ont vaincu. La mort est pour lui la vie ; « il est mort pour l'Église. S'il eût régné dans un « temps paisible, il n'y eût pas eu de roi égal à lui « par la prudence et la sagesse depuis Charlema« gne. »

Il avait porté le titre de roi trois ans et demi ; sa perte fut grandement déplorée dans les couvents d'Allemagne, par tous les hommes attachés au saint-siége, et l'on fit, dans toute la Saxe, de grandes aumônes pour le repos de son âme.

Pendant que Rodolphe mourait, Henri, fugitif, mais indomptable, s'était jeté vers la Bohême pour y rassembler ses débris et recommencer aussitôt

son entreprise. Mais cette journée de l'Elster avait laissé un sentiment d'effroi dans le cœur des Allemands. Ceux d'entre eux qui purent se tirer de captivité ou qui furent généreusement renvoyés par quelques seigneurs saxons, répondirent à Henri qu'ils aimaient mieux faire le tour du monde que d'entrer de nouveau sur la terre de Saxe. D'autre part, les Saxons, enorgueillis de leurs succès, n'avaient pas besoin de Rodolphe pour rester unis dans leur haine contre un prince excommunié et vaincu.

Grégoire VII était leur roi lointain, mais tout-puissant. Les paroles de ses légats, célébrant Rodolphe mort comme un autre Machabée, animaient jusqu'à la fureur le zèle de tous les guerriers saxons. L'armée victorieuse s'était d'abord séparée, il est vrai, selon l'usage de ces temps, chacun voulant revoir sa maison ; mais, au mois de décembre, il se fit une grande assemblée des principaux seigneurs et bannerets pour aviser à l'état du royaume. Là, on vint annoncer que Henri, revenu vers les siens, s'étant vanté de la mort du roi Rodolphe et de la soumission de la Saxe, avait rassemblé sans peine une nouvelle armée, et qu'il venait pour célébrer le jour de Noël à Goslar. A cette nouvelle, il n'y eut qu'un cri de guerre. En trois jours, 30,000 Saxons se rassemblèrent et furent en marche pour prévenir Henri. Celui-ci s'arrête, congédie ou laisse aller la plus grande partie de son armée, et envoie aux Saxons un message pour leur proposer de faire son fils roi, offrant alors

de s'engager par serment à ne jamais mettre les pieds sur la terre de Saxe. Le duc Otton, qui, par son rang et la gloire acquise à la journée de l'Elster, avait la principale conduite des affaires, répondit, en se moquant, à cette ambassade; il dit et répéta : « J'ai vu d'ordinaire que d'un méchant bœuf nais« sait un méchant veau; c'est pourquoi je ne veux « ni du fils ni du père. » Henri sentit avec raison que c'était à Rome qu'il fallait aller soumettre la Saxe. Il disposa donc toutes ses forces pour entrer au printemps prochain en Italie. Mais ses amis lui firent craindre que les Saxons, indomptables chez eux et irrités par une récente invasion, ne profitassent de son éloignement pour envahir à leur tour les terres de l'empire. Laissant donc de côté sa prétention de royauté pour son fils, Henri consentit à une conférence de quelques-uns de ses principaux partisans avec les chefs saxons, pour régler les conditions d'une trêve ou d'un traité de paix. La proposition acceptée, le jour et le lieu convenus, on se réunit près de Caffingen en Westphalie, dans une forêt qui touche à la ville et en porte le nom.

Il y avait, avec les principaux seigneurs et chefs de guerre, cinq évêques de chaque côté. C'étaient, pour Henri, les évêques de Cologne, de Trèves, de Bamberg, de Spire et d'Utrecht; et, pour les Saxons, ceux de Mayence, de Magdebourg, de Saltzbourg, de Paderborn, d'Hildesheim. Le peuple et les hommes des deux nations, grands ou petits, pouvaient d'ailleurs approcher librement et écouter cette conférence publique. Quand les en-

voyés furent assis sur la terre, au milieu des bois dépouillés par l'hiver et battus de la bise du nord, ils restèrent longtemps muets : les partisans de l'empereur croyant de sa dignité d'attendre la demande qui lui serait faite ; et les Saxons voulant marquer par leur silence qu'ils n'avaient pas cherché, mais accepté l'entrevue. Enfin, Gebehard, archevêque de Saltzbourg, l'un des prélats proscrits retirés chez les Saxons, prend la parole avec beaucoup de douceur, et il rappelle aux évêques et aux seigneurs du parti contraire combien de maux les Saxons, au temps de leur obéissance, ont endurés par l'injustice de Henri, combien de démarches publiques et particulières ils ont faites pour obtenir quelque allégement à des souffrances intolérables. Il redit alors les persécutions de Henri contre la foi ; les prêtres poursuivis sans jugement, sans accusation régulière, jetés en prison comme des voleurs ou chassés de leurs siéges ; les biens des églises distribués aux fauteurs de ces violences ; la Saxe tant de fois ravagée, sans autre cause que cette volonté de Henri d'avoir pour esclaves des fils d'hommes libres. Puis, attestant les évêques et les seigneurs du parti impérial, qu'il nomme ses frères dans le Christ et ses parents selon la chair, il les supplie de ne plus verser le sang des Saxons.

« Henri, votre seigneur, dit-il, nous a fait avec « cruauté beaucoup de maux. Cependant nous « sommes prêts à lui jurer et à lui garder fidélité, « à une seule condition : prouvez que les prêtres « le peuvent sans dégrader leur ministère, et les

« laïques sans perdre la foi. Si vous voulez nous « entendre, nous vous prouverons, au contraire, « par des raisons manifestes et tirées de l'Écriture, « que, prêtres et laïques, nous ne pouvons, en sû- « reté de nos âmes, avoir Henri pour roi. Si vous « objectez que vous lui êtes attachés par serment, « nous prouverons aussi que nul serment ne peut « vous contraindre à nous persécuter.» Les envoyés de Henri refusèrent ce débat pour lequel ils n'étaient pas venus, dirent-ils, et dont le jugement ne pouvait appartenir qu'au roi et à tous les sujets du royaume. Ils se bornaient à demander une trêve jusqu'à la mi-juin, pour que, dans l'intervalle, un congrès étant formé, la cause fût discutée en commun par la nation. Les orateurs saxons répondirent qu'ils ne voulaient ni tromper ni être trompés; qu'ils demandaient et admettaient la paix jusqu'au terme indiqué, mais une paix entière et véritable. Les autres promirent la paix à toutes les provinces teutoniques du parti saxon. « Nous croyez-vous si sots? reprit le duc Otton. « Vous voulez sécurité pour vos terres, pour vous « donner le temps d'insulter le siége apostolique; « et vous nous promettez la paix, à nous, jusqu'à « ce que vous ayez abattu, si Dieu le permettait, « celui qui est notre chef. Non, il n'en va pas ainsi; « paix entière pour nous et pour tous les nôtres; « ou bien pour vous et pour tous les vôtres, point « de paix. Si vous n'en voulez pas, continuez votre « chemin; mais sachez d'avance que vous aurez « bientôt des hôtes incommodes dans votre pays,

« jusqu'à votre retour d'Italie; vous ne trouverez « pas vos maisons aussi bien gardées que vous « l'auriez voulu. Nous ne vous le cachons pas, au « premier moment nous aurons un roi qui nous « défendra de l'injure et usera de représailles en- « vers ceux qui nous ont lésés. » Ces paroles furent applaudies par les soldats mêmes du parti impérial qui écoutaient la conférence. Ils s'écrièrent que le Saxon demandait une chose juste, et que, si on la refusait, ils auraient à l'avenir moins de cœur pour le combattre.

Les Saxons se retirèrent dans l'intention d'élire un nouveau roi; et Henri, se fiant sans doute aux lenteurs et aux délais de cette élection, résolut de marcher sur l'Italie.

LIVRE IX

(1081—1084).

Synode annuel. — Négociations de Grégoire VII avec Saxons.— Prétention du saint-siége à l'égard du futur successeur de Rodolphe. — Négociations avec les Normands. — Mission de Didier, abbé de Mont-Cassin, auprès de Robert Guiscard. — Henri entre en Lombardie. — Invasion des États de Mathilde. — Résistance de la grande comtesse. — Henri à Lucques et à Ravennes. — Siége de Rome. — Henri couronné empereur par Guibert, sous les murs de Rome. — Il quitte le siége de Rome et parcourt l'Italie. — Élection de Hermann par les Saxons. — Guerre civile en Allemagne. — Henri abandonne le siége de Rome. — Entreprise de Guiscard contre l'empire grec. — Alexis cherche l'alliance de Henri. — Revers de Guiscard. — Bataille de Durazzo. — Guiscard met Alexis en fuite. — Henri revient devant Rome (1082). — Tentatives inutiles ; il se retire de nouveau. — Fermeté de Mathilde. — Troisième marche de Henri vers Rome (1083). — Il s'empare de la cité Léonine, est maître de Rome et y convoque un synode. — Grégoire VII, réduit au château Saint-Ange, fait un appel désespéré à Guiscard. — Celui-ci revient en Italie. — Hésitations de Henri ; il négocie avec Grégoire. — Trêve pour un nouveau concile. — Grégoire se relève. — Henri revient sur Rome. — Subtilités de Grégoire. — Henri fait alliance avec Alexis, il devient enfin maître de Rome et s'y fait couronner. — Démêlés avec Didier, abbé du Mont-Cassin. — Guiscard, sur les messages pressants de Grégoire, se met en marche, délivre le pontife, et met Rome au pillage. — Inter-

vention de Grégoire pour faire cesser le massacre. — Nouveau concile et nouvelle excommunication de Henri et de Guibert. — Grégoire VII suit Guiscard. — Efforts de Mathilde en faveur du pape. — Lettre de Mathilde.

Henri marchait sur l'Italie. Dans l'attente de ce péril que l'inflexible pontife ne voulait détourner par aucune conciliation, Grégoire VII avait ouvert son synode annuel, dans la première semaine de carême, au mois de février 1081. L'assemblée était moins nombreuse que de coutume. Le bruit des succès de Henri, l'agitation de la Lombardie, qui attendait sa présence, le danger des routes infestées d'hommes d'armes, avaient retenu beaucoup d'évêques. Un grand nombre d'autres, zélés pour le pape, étaient ou prisonniers dans les châteaux forts de Henri ou prêchant la guerre dans le camp des Souabes et des Saxons. Il ne se trouva presque à cette réunion que les prélats voisins de Rome, les évêques de Porto, de Tusculum, de Préneste, avec les cardinaux et les archiprêtres des églises de la ville. La fermeté du pontife n'en fut pas abattue ; il frappa d'une interdiction temporaire plusieurs évêques qui, invités au concile, n'étaient pas venus et n'avaient pas envoyé de messages. Puis, s'occupant des affaires habituelles de l'Église, il confirma les sentences de déposition que ses légats avaient prononcées contre les archevêques d'Arles et de Narbonne, et frappa d'anathème deux seigneurs de Campanie et leurs adhérents, coupables de pillage sur les domaines du saint-siége. Enfin, pour montrer que rien n'était changé par la mort de Rodolphe, il

excommunia de nouveau Henri, prétendu roi, et tous ceux de ses complices qui s'étaient endurcis sous leur ancienne condamnation.

On ne pouvait taire les dangers prochains dont le saint-siége était menacé par l'entrée de Guibert en Italie, le schisme des Lombards et la prochaine invasion de Henri. Plusieurs évêques demandèrent s'il n'était pas permis de vendre et d'engager les biens de l'Église pour se défendre contre l'hérésie. Mais d'autres répondaient qu'il n'est permis d'aliéner les vases sacrés que pour le rachat des captifs et le soulagement des pauvres; que sous le gouvernement de Joseph les biens des prêtres étaient demeurés exempts de toutes charges publiques; enfin que l'argent des offrandes faites à Dieu ne peut devenir le prix du sang, qu'autrement ce serait imiter le sacrilége d'Héliodore : et l'assemblée se sépara.

Le pontife était douloureusement agité des périls de Mathilde, cette fidèle amie du saint-siége, exposée la première à la vengeance de Henri près de la frontière hostile des Lombards, et n'ayant à lui opposer qu'une armée peu nombreuse et découragée. Cette pensée occupe Grégoire VII dans son active correspondance avec les deux légats qu'il avait en Saxe :

« Nous félicitons votre prudence, leur écrivait-il,
« du soin extrême que vous avez mis à nous an-
« noncer des nouvelles, surtout à cause de ce grand
« nombre de bruits contradictoires qui nous arri-
« vent de votre pays. Du reste, nous vous infor-

« mons que presque tous nos fidèles, sachant la
« mort du roi Rodolphe, de sainte mémoire, tâ-
« chent de nous engager, à force de prières, à rece-
« voir en grâce Henri qui, comme vous savez, est
« depuis longtemps disposé à nous céder en beau-
« coup de choses, et que favorisaient tous les Ita-
« liens. Ils ajoutent que si Henri, ne pouvant
« comme il le souhaite et l'essaye avoir la paix
« avec nous, marche vers l'Italie contre la sainte
« Église, nous attendrons vainement votre secours.
« Que ce secours nous manque, à nous qui mépri-
« sons l'orgueil de Henri, le mal serait léger ; mais
« si notre fille Mathilde, dont les soldats ont une
« disposition d'esprit que vous connaissez, n'est pas
« soutenue par nous, à quoi s'attendre? sinon que les
« siens refusant de combattre, et la traitant de folle,
« elle soit forcée de se soumettre à la paix de
« Henri ou qu'elle perde ce qu'elle paraît posséder
« encore. Il convient donc de tout faire pour l'in-
« former exactement si elle doit attendre de vous
« un secours assuré. Si Henri, par hasard, entre
« dans la Lombardie, avertissez, très-chers frères,
« Welf, duc de Bavière, de rendre féal service à
« saint Pierre, comme il s'y est engagé avec moi en
« présence de l'impératrice Agnès et de l'évêque de
« Côme, lorsqu'il reçut en concession le fief de son
« père décédé. »

Du reste, le fier pontife ne veut pas que les Saxons se hâtent trop d'élire un nouveau roi d'Allemagne ; bien qu'il doive en attendre secours, il s'en passerait volontiers : « Mieux vaut, dit-il, après quelques

« retards trouver un choix convenable à l'honneur « de l'Église, que d'élever précipitamment sur le « trône quelqu'un qui soit indigne, comme tant de « rois. Nous savons, il est vrai, que nos frères de « Saxe sont fatigués de cette lutte si longue et de « ces troubles multipliés ; mais il est plus noble de « combattre longtemps pour la liberté de la sainte « Église que de rester soumis à un esclavage misé« rable et diabolique. Les malheureux qui sont « membres du diable combattent pour être oppri« més par lui ; mais les membres du Christ luttent « pour ramener ces misérables mêmes à la liberté « chrétienne. Si l'on n'a pas un roi obéissant « et humblement soumis à la sainte Église, comme « doit être un roi chrétien, et comme nous l'avons « espéré de Rodolphe, non-seulement la sainte « Église ne le favorisera point, mais le combattra.

« Vous savez, chers frères, ce que la sainte Église « attendait de Rodolphe, et ce que lui-même pro« mettait. Il faut donc s'assurer qu'au milieu de « tant de périls et de travaux, nous n'aurons pas « moins à espérer de celui qui sera maintenant « élu. C'est pourquoi nous vous marquons par la « note suivante les promesses que la sainte Église « romaine lui demande, sous la foi du serment :

« Dès cette heure, et à l'avenir, je serai de bonne « foi fidèle au bienheureux apôtre Pierre et à son « vicaire le pape Grégoire, qui est en chair et en os ; « et tout ce que le pape lui-même m'ordonnera « avec ces mots, par vraie obéissance, je l'exécu« terai fidèlement, comme doit faire un chrétien.

« Quant à la disposition des églises, aux terres « et aux revenus que l'empereur Constantin et « Charles ont donnés à saint Pierre, et quant à « toutes les églises et domaines offerts ou donnés, « dans quelque temps que ce soit, par des hommes « ou des femmes, au siége apostolique, qui seront « ou sont en ma puissance, je m'accorderai avec « le pape, de manière à ne point encourir péril de « sacrilége et perte de mon âme. Avec l'aide du « Christ je rendrai à Dieu et à saint Pierre digne « hommage et service : et le jour où je verrai la « première fois le pape, je me ferai fidèlement le « chevalier de saint Pierre et le sien. »

En traçant cette formule de soumission dévote et de service féodal, Grégoire VII laissait du reste à ses légats le droit d'ajouter ou de retrancher quelques mots, pourvu, dit-il, que la substance du serment, la promesse de pleine obéissance soit conservée. Sur un point cependant, il faisait un peu céder ses inflexibles maximes.

La loi du célibat semblait dure à l'Allemagne. Beaucoup de prêtres de ce pays gardaient leurs concubines ou leurs femmes. Beaucoup d'autres étaient accusés de simonie. Les légats consultaient Grégoire à cet égard : et le pape, craignant sans doute de jeter ou de retenir dans le parti de Henri tant de soldats de l'Église, répondait d'une manière un peu enveloppée que, pour le présent, à cause des troubles et de la rareté des bons prêtres, il fallait tempérer la rigueur canonique et supporter ces prêtres. « Dans « un temps de paix et de tranquillité, ajoutait-il,

« que nous croyons assez prochain, par la miséri-
« corde de Dieu, on pourra s'occuper de ces choses
« avec moins d'inconvénients et observer plus com-
« plétement la loi religieuse. »

Cette condescendance à demi arrachée est peut-être la plus grande preuve des obstacles que rencontrait le pontife et des nouveaux périls qu'il prévoyait.

Dans cette situation, Grégoire cherchait à ramasser de l'argent, à former quelques troupes et surtout à s'assurer le secours efficace des Normands. Jusqu'à présent il tirait peu d'avantages des absolutions qu'il avait données au duc Guiscard et du serment qu'il en avait reçu. Un neveu de ce duc, Richard de Loritello, seigneur d'un canton de la Pouille qu'il avait accru dès longtemps de quelques domaines enlevés à l'Église de Rome, continuait à faire des courses et des pillages sur les terres pontificales.

Robert, indulgent témoin de ces infractions à l'obéissance qu'il avait jurée, était d'ailleurs tout occupé depuis un an des préparatifs de sa grande expédition d'Orient.

Grégoire, inquiet et mécontent, voulut être éclairci sur les dernières intentions de Guiscard. Un des hommes que le chef normand paraissait le plus respecter était Didier, abbé du Mont-Cassin. Non-seulement Guiscard avait préservé son monastère de toute exaction et de toute violence, mais il l'avait souvent doté de riches présents, au retour de quelque entreprise heureuse. Grégoire chargea donc l'abbé Didier de pénétrer la pensée véritable

de Guiscard et ses sentiments pour l'Église de Rome : « Nous désirons, lui écrit-il, que tu saches « surtout si, dans le cas où nous aurions quelque « expédition à faire, après Pâques, le duc nous « promet sûrement un secours par lui-même ou « par son fils, et, s'il ne le peut, combien de soldats « il s'engage à nous envoyer, sans faute, après les « fêtes de Pâques, pour être enrôlés dans l'armée « domestique du bienheureux Pierre. Tâche aussi « de savoir adroitement, ajoutait le pape, si pen- « dant ces jours de carême, où les Normands ont « pour habitude de ne point faire la guerre, le duc « consent à venir bien accompagné sur quelques- « unes des terres de saint Pierre, près de nous ou « d'un de nos légats, afin de confirmer, par ce zèle « de son obéissance, les bons dans leur fidélité au « saint-siége, de ramener les rebelles par terreur « ou par force au respect pour la sainte Église, et « d'offrir ainsi à Dieu le don gratuit de ses armes. »

Bien que cette lettre eût pour objet de se ménager des secours contre Henri, le pape dissimule à cet égard; et, après quelques plaintes sur la sacrilége audace de Robert de Loritello, il jette au bas de sa lettre ce peu de mots : « Nous n'avons aucune « nouvelle certaine d'au-delà les monts, si ce n'est « que tous ceux qui nous arrivent de ce pays affir- « ment que la situation de Henri est plus mauvaise « que jamais. »

Cependant, à la même époque, Henri délivré, comme nous l'avons vu, de la Saxe, et persuadé que c'était à Rome qu'il fallait abattre les restes du

parti de Rodolphe, avait passé les monts ; et, dans les premiers jours d'avril, il était à Pavie, où il célébrait les fêtes de Pâques. Il amenait avec lui quelques troupes et il en trouvait d'autres en Italie. Ce que redoutait Grégoire s'accomplit alors. Henri porta d'abord sa colère sur les États et les domaines de la comtesse Mathilde. Il brûle les villages, détruit plusieurs de ses châteaux ; mais l'intrépide comtesse ranime le zèle de ses troupes. On la voit tantôt tenir la campagne, comme un général, tantôt se réfugier dans cette citadelle de Canosse, monument de la honte de Henri, ou dans les montagnes de Reggio. Le peuple l'aime et s'arme pour sa cause [1]

Les siéges qu'elle soutint alors, les combats qu'elle livra ne sont pas connus par d'exacts détails, mais par une tradition d'enthousiasme, recueillie longtemps après. De vieux monuments du moyen âge ont représenté Mathilde à cheval comme un homme, vêtue d'une longue robe rouge et portant à la main une grenade, symbole de sa virginité. Les récits du temps n'indiquent pas qu'elle ait tiré l'épée et combattu de sa main, mais ils ne donnent aucun autre chef à ses troupes ; ils ne mêlent dans leurs rangs aucun guerrier célèbre, et tout semble attester que Mathilde commandait elle-même son armée, et qu'elle anima seule la résistance que

[1] Arma, voluntatem, famulos, gazam propriamque
Excitat, expendit, instigat, prœlia gessit.
Singula si fingam quæ fecit nobilis ista,
Carmina sic crescent, sunt ut numero sine stellæ ;
Plura sed omittam ; de paucis discite mire.

Henri trouva sur les frontières de Lombardie. L'inquiète vigilance de Mathilde épiait en même temps toutes les négociations que pouvait tenter Henri pour appuyer ses armes. Elle apprit par des intelligences auprès des confidents mêmes du roi qu'il traitait secrètement avec Robert Guiscard; devait lui céder la marche d'Ancône et fiancer son fils à la fille du prince normand. Elle avertit aussitôt, par une lettre, Grégoire de ce nouveau danger. Le zèle passionné de Mathilde était encore soutenu par Anselme, évêque de Lucques, habile et saint personnage que Grégoire VII lui avait donné pour directeur de conscience.

Mais la ville de Lucques, dépendant des États de Mathilde, était partagée en deux factions, dont l'une, ennemie de l'évêque et de Grégoire VII, appelait les Allemands de ses vœux. Henri, profitant de cette disposition, marcha tout à coup vers Lucques dont les portes lui furent ouvertes.

Anselme fut obligé de fuir. Le roi mit à sa place un nouvel évêque nommé Guibert, et une ville importante fut perdue pour Mathilde. Henri, maître de Lucques, mais regrettant d'avoir perdu trop de temps au pied des forteresses de Mathilde, prit la route de Ravenne, pour y réunir à ses forces le parti de Guibert et marcher ensuite sur Rome.

« Henri, prétendu roi, écrivait Grégoire VII à « l'abbé Didier, est aujourd'hui dans les faubourgs « de Ravenne ; se disposant, s'il le peut, à venir à « Rome vers la Pentecôte. Nous savons avec certi- « tude, par des ultramontains et par des Lombards,

« qu'il a peu de troupes; nous apprenons qu'il es-« père ramasser dans les environs de Ravenne et « dans la marche d'Ancône une armée pour venir « sur Rome. Nous ne croyons pas qu'il réussisse : il « ne trouvera ni feu ni lieu dans le pays où il doit « passer. »

Toutefois le pontife conjure vivement l'abbé du Mont-Cassin de renouveler ses instances auprès de Guiscard. Il l'avertit de la négociation entamée par Henri auprès du prince normand, lui recommande de s'en instruire, d'y pourvoir et de venir promptement à Rome. « Sache du reste, lui dit-il, en finis-« sant, que les Romains et ceux qui sont près de « nous sont disposés à tout pour le service de Dieu « et le nôtre. » Toutes les instances de Didier n'obtinrent pas de Guiscard le secours que Grégoire réclamait de lui à titre de vassal du saint-siége. Mais, d'autre côté, Guiscard, après quelques délais, rejeta toutes les offres de Henri et refusa de s'allier à lui contre le pape.

Il est vraisemblable que l'habile Normand, fort peu jaloux de favoriser la domination du roi d'Allemagne en Italie, n'était pas fâché, du reste, de laisser durer la guerre et de faire attendre au pape le secours de son vassal. En effet, Henri n'étant d'abord ni secouru ni traversé par les Normands, et fortifié par les nombreux partisans que Guibert avait dans Ravenne, et par tous les ennemis que l'Église romaine avait en Italie, marcha sur Rome. A l'époque même prévue dans les lettres de Grégoire, le 22 mai, veille de la Pentecôte, il vint camper sous

les murs de la ville, dans un lieu qu'on appelait le *Pré de Néron*. Il menait avec lui son pape Guibert. Ses troupes, ramassées de toutes parts et formées d'Allemands, de Lombards, d'Italiens, étaient nombreuses et fort animées par la haine contre le pontife et l'espérance du pillage de Rome.

D'une autre part, Grégoire VII avait tout disposé pour une vigoureuse résistance. La plupart des nobles romains étaient réunis à sa cause. Non-seulement il avait une milice régulière, payée de son trésor et encouragée par de fréquentes largesses; mais les habitants de Rome, de tout temps ennemis de la domination allemande et excités contre Henri par tant de prédications et d'anathèmes, avaient pris les armes avec ardeur. La ville, malgré sa vaste enceinte, était, sur presque tous les points, défendue par des restes considérables d'antiques murailles, ou par des tours de construction récente et de grossiers remparts. Le bourg de Saint-Pierre, agrandi et fortifié dans le neuvième siècle par le pape Léon, couvrait la ville. Les habitants étaient sur les murs, préparés à se défendre et faisaient retentir mille cris injurieux pour le roi d'Allemagne et son pape.

Henri était entouré de prélats de son parti : Liémar, archevêque de Brême, Thédald, archevêque de Milan, Benzo, évêque d'Albâ, et beaucoup d'autres. Il y avait aussi près de lui plusieurs patriciens de Rome, dès longtemps réfugiés à sa cour, et qui lui avaient promis que leurs concitoyens se soumettraient à son approche; lui-même se flattait d'en-

trer sans coup férir dans Rome, comme ses prédécesseurs Otton et Henri, et de s'y faire donner cette couronne impériale qui semblait alors la condition de la toute-puissance. La résolution des Romains l'étonna. Ses évêques et ses barons lui dirent alors que des rebelles ne résisteraient pas longtemps. Le lendemain matin, fête de la Pentecôte, ils étaient réunis en sa présence dans la tente royale et regrettaient de ne pouvoir célébrer le couronnement de Henri dans ce jour solennel. « Que ferons-nous? disaient-ils. Nous n'avons pas ici deux églises, en sorte que le roi puisse, dans l'une recevoir les vêtements impériaux et la couronne, et ensuite se rendre en pompe dans l'autre, où la messe serait célébrée. »

Manassé, archevêque de Reims, tant poursuivi par Grégoire VII, était là, présent, comme envoyé de Philippe, roi de France, près de Henri : « Si le « lieu, dit-il, ne permet pas la cérémonie du cou« ronnement, célébrons du moins la messe avec la « vénération que demande ce saint jour. » Mais Benzon, évêque d'Alba, souvent employé dans les négociations de Henri, prenant alors la parole : « Pourquoi tarder? dit-il. Nous devons aujourd'hui « célébrer sous la tente le divin sacrifice du corps « et du sang de Jésus-Christ. Il est convenable d'ac« complir aussi sous la tente le couronnement du « roi. Bien des choses se font contrairement à l'u« sage, quand la nécessité le commande : David « pressé par la faim mangea les pains de l'offrande, « ce qui n'était permis qu'aux seuls lévites. »

Justifiant ainsi la forme irrégulière du couronnement qu'il proposait, l'évêque cita longuement quelques exemples, celui d'un empereur Nicéphore qui, assiégeant, depuis plusieurs années, la ville d'Antioche, imagina de se promener autour des murailles, la couronne sur la tête et précédé de la croix ; ce qui frappa les habitants d'un tel respect, qu'ils se rendirent. L'évêque, ajoutant qu'Alexandre, roi de Macédoine, marchait dans toutes ses expéditions la couronne sur la tête, conclut enfin que Henri devait avoir recours à cette mystérieuse solennité du couronnement.

Ce discours et ces autorités frappèrent le conseil de Henri. L'archevêque de Milan déclara que les paroles de son frère, l'évêque d'Albà, étaient paroles du Saint-Esprit et dignes de la fête de ce jour. Henri, levant les mains au ciel, rendit grâce au Saint-Esprit, qui voulait bien, dit-il, assister à son couronnement : et se tournant vers Guibert : « Et « toi, mon père, je désire savoir ce que tu penses, « toi qui dois juger le monde avec Pierre et Paul. « — Je ne réponds que par respect pour César, dit « Guibert, la chose est évidente de soi ; elle est ins- « pirée par l'Esprit-Saint. Que l'on prépare deux « tentes ; César sera couronné dans l'une, et s'avan- « cera processionnellement vers l'autre ; et le spec- « tacle en sera délectable aux yeux des anges et « des hommes [1]. »

[1] Præparentur duo tabernacula : in uno coronetur Cæsar, ad alterum processionabiliter eat, eritque angelis et hominibus delectabile spectaculum. (*Benzon.*, pag. 1046.)

Tout est préparé à la hâte pour la cérémonie; l'armée entière est rangée en cercle, autour des deux tentes séparées par un espace que la procession doit parcourir.

Henri sort de l'une des tentes portant le diadème, et les prêtres entonnent le *Veni Creator*. Allemands, Lombards, Italiens, les diverses nations qui forment l'armée de Henri, chacune à leur manière, poussent mille cris où se mêle le bruit des trompettes et des cymbales.

Après ce couronnement, à la face du soleil, comme le dit un témoin, Henri entra sous la tente, où était placé l'autel, et la messe fut chantée avec toutes ses mélodies et la pompe la plus solennelle. L'armée, fière d'avoir un empereur, passa le reste du jour dans l'allégresse et le triomphe. Henri, comme si, par cette cérémonie, il eût pris possession de Rome, nomma sur-le-champ aux principales dignités de la ville. Il fit des tribuns[1], des sénateurs, un préfet, un nomenclateur par cette confuse imitation de l'antiquité assez commune dans le moyen âge.

Cependant ce spectacle devait servir à Henri, et n'était pas sans puissance sur l'esprit du peuple. Une foule d'habitants accouraient des campagnes voisines pour se soumettre au nouvel empereur. Et au loin, on disait que Henri avait fait de son camp une nouvelle Rome. Lui-même était attentif à ré-

[1] Creavit novos centuriones, tribunos ac senatores, præfectum et nomenclatorem secundùm antiquum ritum. (*Beuzon.*, *Panegyr. apud Meneken.*, p. 1034.)

pandre cette illusion. Dans un diplôme qu'il accorda vers ce temps à un monastère du territoire de Sienne, et dans une charte qu'il envoya le 29 juin, à la ville de Lucques, il a soin de dater de Rome, comme s'il eût déjà pris la ville qu'il assiégeait.

Cependant son entreprise trouvait de grands obstacles. Les chaleurs de l'été, toujours si funestes aux armées allemandes en Italie, avaient commencé, et les exhalaisons sulfureuses de la campagne de Rome y joignaient leur influence destructive. Henri fit quitter à ses troupes le pré de Néron et s'avança vers un autre point de la cité Léonine. La chute d'un pan de mur abattu dans une nuit favorisait un assaut; mais Henri ne l'essaya point. Selon le récit d'un évêque de son parti, témoin du siége, il retint le courage de ses soldats par un respect religieux et pour ne pas profaner la ville sainte de Rome. Ce motif, fût-il donné faussement, est un fait mémorable du respect qui s'attachait encore à Grégoire VII déposé par Henri.

Mais on peut croire aussi que, voyant la résistance des assiégés et l'influence dangereuse de la saison, il était pressé de quitter un poste insalubre. Toutefois, avant de se retirer, il voulut porter la guerre au-delà du Tibre et soumettre les villes et les seigneuries voisines de Rome. Ayant tourné le mont Soracte, il monta par une marche de neuf jours vers la rive du Tibre. Il y avait quelques divisions dans son armée. Beaucoup disaient qu'il valait mieux ne pas essayer le passage du Tibre, qui manquait de gués et de ponts, et retourner en

Lombardie pour faire la guerre à Mathilde. D'autres, plus fermes, insistaient pour s'avancer jusqu'à Narni, où le passage du fleuve serait facile et jetterait la division parmi les alliés de Grégoire VII. Les évêques schismatiques surtout étaient ardents pour la continuation de la guerre contre Grégoire VII. L'évêque d'Albà, s'étant procuré deux barques, passa le premier et fit déployer sa tente sur l'autre rive du fleuve, à la vue de l'armée qui murmurait. L'évêque de Plaisance imita cet exemple et passa quelque temps après sur les mêmes barques avec les siens. Le lendemain, au point du jour, Henri passa sur un navire avec l'archevêque de Ravenne, celui d'Aquilée et un bataillon d'Allemands; ensuite toute l'armée, qui dans sa marche occupait trois milles de terrain, traversa le fleuve à divers endroits. Elle ne trouvait aucune résistance; les châteaux et les bourgades du pays se soumettaient de toutes parts à Henri. Laissant Rome pour cette année, il continua sa marche sur Florence, contre laquelle il fit une tentative inutile. Fidèles à Mathilde et zélés pour Grégoire VII, les habitants avaient fermé leurs portes et pris les armes. Henri continua sa marche vers Lucques et Rimini, et, arrivé dans l'Italie septentrionale, au mois d'août, il reprit la guerre contre les garnisons de Mathilde, qui infestaient la Lombardie.

Du reste, le pontife, fort de son courage et de son orgueilleuse foi, semblait n'avoir plus d'autre secours. Guiscard était toujours occupé dans Palerme et sur les côtes de la Pouille à rassembler des

armes, des provisions, des vaisseaux pour son grand dessein que favorisaient de nouveaux troubles survenus à Constantinople. Aux instantes prières que lui adressait, au nom du pape, l'abbé du Mont-Cassin, il se contentait de répondre qu'il n'aurait pas entrepris son expédition d'Orient, s'il avait prévu cette arrivée de Henri ; mais qu'aujourd'hui, ayant fait de si grands préparatifs, il ne pouvait renoncer à son dessein. A la nouvelle du siége de Rome, Guiscard écrivit au pape une lettre dans le même sens, mais qui en ajournant le secours promis en renouvelait l'assurance.

« Au souverain pontife, Monseigneur Robert, « duc en Dieu.

« Quand j'ai appris l'agression des ennemis, j'ai « longtemps refusé d'y croire, convaincu que per« sonne n'oserait lever le bras contre toi. Qui pour« rait s'attaquer à un tel père, à moins d'être « insensé? Apprends du reste que je vais m'armer « pour une guerre très-rude, contre une nation « très-difficile à combattre. Car je fais la guerre « aux Romains qui ont rempli la terre et la mer de « leurs triomphes. Quant à toi, je te dois du fond « de l'âme une fidélité que j'acquitterai dans l'occa« sion. » C'est Anne Comnène qui, dans son ouvrage, a conservé cette lettre que la politique de Constantinople avait eu intérêt de connaître, mais dont la vanité grecque a peut-être exagéré les expressions en la traduisant.

Henri, pendant que son armée assiégeait Rome et prévoyant une longue résistance, avait quitté son

camp pour visiter Lucques et s'assurer de la récente soumission des habitants. Une charte qu'il avait déjà envoyée de son camp, et qui est datée de Rome, indique à quelle condition il pouvait espérer la fidélité des villes qui lui étaient encore soumises. Le prince promettait dans cet acte qu'aucune forteresse ne serait bâtie dans les murs de Lucques, et qu'aucun gouverneur n'y resterait plus de quatre jours.

Cependant, en Allemagne, les chefs saxons qui avaient refusé la trêve demandée par Henri profitaient de son absence. Ils avaient envoyé à tous les seigneurs de la langue teutonique un message, pour leur proposer de se réunir et d'élire un nouveau roi, promettant de se soumettre à quelque choix que ce fût, à l'exception de Henri et de son fils. Sur le refus des partisans de Henri, ils s'étaient avancés dans l'Allemagne du Midi et y faisaient de grands ravages. Les seigneurs de Souabe se réunirent à eux, et ils tinrent, le 9 août 1081, une diète où Hermann, comte de Luxembourg, fut élu roi de Germanie ; Welf, duc de Bavière, sur lequel Grégoire VII comptait avec raison, appuya cette élection. Mais les autres provinces d'Allemagne restaient fidèles à Henri, et une armée nombreuse se forma contre Hermann. Celui-ci la vainquit, près d'Hochstet, et vint assiéger Augsbourg, cette ville assignée deux ans plutôt pour le lieu de la diète qui devait juger Henri, et qui se trouvait maintenant occupée par une garnison de ce prince et armée pour sa cause.

Le duc Otton avait consenti lui-même à l'élection d'Hermann. Mais son orgueil, réveillé par les plaintes de ses compatriotes, le fit revenir sur ce qu'il avait fait. Ces menées se prolongèrent plusieurs mois: elles donnaient un espoir aux partisans de Henri. Ils invitèrent le duc Otton à une conférence secrète. Mais, pendant que ce duc hésitait et troublait le camp saxon par ses incertitudes, Dieu le frappa, par miséricorde, dit un chroniqueur. Son cheval s'étant abattu sous lui, il eut la jambe brisée et mourut en peu de jours. Tous les ennemis de Henri se réunirent alors sur un même choix, et Hermann reçut à Goslar l'onction royale et la couronne des mains de l'archevêque Sigefried. C'était encore un roi élu par les évêques et pour la gloire du saint-siége. Les deux légats de Grégoire VII, Altmann et Wilhem, assistaient à la cérémonie, et ils sommèrent aussitôt le nouveau prince de marcher vers l'Italie pour délivrer le saint-père de l'oppression de Henri.

Henri était revenu sous les murs de Rome, et, malgré les nouveaux troubles de l'Allemagne, il semblait persister dans le siége de cette ville, et résolu de ne point quitter l'Italie avant d'avoir abattu l'ennemi qui soulevait contre lui l'Allemagne ; mais les chaleurs de l'été si souvent funestes à l'établissement des peuples du Nord en Italie, et l'insalubrité de la campagne de Rome, avaient répandu la contagion dans l'armée de Henri. Il leva le siége, et, laissant une partie de ses troupes dans les lieux

les plus sains, à quelque distance de Rome, il se replia vers la Lombardie.

Quelque temps avant la retraite de Henri, Guiscard avait enfin commencé sa grande entreprise, préparée depuis si longtemps, et qui n'embrassait pas moins que la conquête de l'empire grec. L'usurpateur contre lequel il prétendait s'armer venait d'être renversé du trône par l'un des généraux grecs, Alexis Comnène, grand domestique de l'Empire. Ce nouvel empereur s'était empressé de tirer du cloître la fille de Guiscard et il la traitait avec de grands honneurs. Un messager du prince normand, Raoul, surnommé Peau de loup, avait encouragé de la part de son maître la révolte d'Alexis. Mais Guiscard n'entendait pas que cette révolte et la chute du premier usurpateur, Botoniate, fussent une satisfaction suffisante pour lui. Il voulait un sujet de plainte, un prétexte d'invasion contre l'empire grec ; et lorsque son envoyé Raoul, gagné peut-être par les présents d'Alexis, vint lui dire qu'il n'y avait plus de motifs à la guerre, que sa fille était libre, qu'elle épouserait le pauvre Constantin et jouirait des honneurs de la cour de Byzance, Guiscard indigné le chassa comme un traître et ordonna tout pour le départ de sa flotte et de son armée. Il s'agissait en effet pour lui, non de quelques vains honneurs rendus à sa fille, mais d'un mariage avec l'héritier de l'empire, et la nouvelle élévation d'Alexis trompant cette espérance ne faisait qu'irriter l'ambition de Guiscard. Il régla tout dans ses États, laissant le gouvernement de la Pouille à Roger, son

second fils, et à ce Richard Loritello, dont Grégoire avait si récemment accusé les brigandages. Il les chargeait tous deux de secourir le pontife, s'ils le voyaient dans un grand péril. Il emmenait avec lui son fils aîné Boémond, si célèbre dans la suite comme un des héros de la première croisade. Sa flotte était composée de cent cinquante bâtiments montés, dit-on, de 30,000 hommes.

Le duc avait d'abord voulu s'embarquer à Otrante; mais il préféra bientôt le trajet le plus court de Brindes à Dyrrachium, et il mit à la voile dans les derniers jours du mois de juin 1082.

Nulle expédition navale aussi grande n'avait été tentée dans ce siècle, depuis l'invasion de Guillaume. Cet exemple sans doute animait Guiscard, et il ne se proposait pas moins que de soumettre à son pouvoir la Grèce et l'Égypte, comme son glorieux compatriote avait soumis l'Angleterre. Ces guerriers endurcis à toutes les fatigues, intrépides sur mer, allaient combattre les peuples amollis de l'Orient. Guiscard était vieux, il est vrai, pour de si grands desseins (il avait alors soixante-six ans), mais il rajeunissait dans son fils Boémond, qu'il avait chargé sous lui de commander les troupes et qu'il envoyait avec quinze navires. Sigelgaïde, sa seconde femme, l'accompagnait aussi. Fille d'un prince de Salerne détrôné par Guiscard, elle avait pris en l'épousant les mœurs guerrières de ses vainqueurs. Elle portait le casque, la cuirasse, la lance, maniait avec adresse un cheval vigoureux et faisait redouter dans les combats la pesanteur de ses coups.

Une courte navigation le porta à Corfou. Il débarque sans obstacle, charmé de la richesse et de la beauté de cette île, s'empare d'une forteresse nommée Cassiopée et de la ville de Corfou. L'île entière est bientôt soumise et rançonnée.

De là Guiscard s'empare de la côte d'Illyrie, voisine de Corfou. Divisant son armée, il envoie son fils Boémond attaquer par terre Durazzo, vers laquelle lui-même fait voile.

Alexis, à peine assis sur le trône et menacé par un ennemi si actif, avait encore à repousser les Turcs qui, déjà maîtres de Nicée, poussaient leurs courses dans tout l'empire grec et venaient faire boire leurs chevaux dans le Bosphore et piller les églises qui le bordent. Il avait de plus à redouter les trahisons des siens, le parti du dernier empereur, et l'exemple même qu'il venait de donner en usurpant l'empire.

Cependant, par une résistance habile et une prompte paix, Alexis se donna d'abord le secours des Turcs. Il jeta dans Durazzo un gouverneur fidèle, déconcertant ainsi des intelligences que Guiscard avait dès longtemps préparées. Enfin il ramassa à la hâte des troupes considérables de toutes les provinces d'Asie qui dépendaient encore de l'Empire. Déjà il s'était assuré du secours des Vénitiens, qui avaient promis d'envoyer une flotte devant Durazzo. En même temps, il entretenait une étroite communication avec Henri. Un ambassadeur de ce prince était à la cour de Constantinople. Alexis, pour engager Henri à faire une diversion

sur les États de Guiscard, lui envoya cent quarante mille écus d'or et cent pièces de pourpre : « Cette somme est en monnaie romaine, à l'ancien « titre, » lui marquait-il dans sa lettre; et en même temps il lui annonçait qu'une autre somme de deux cent mille écus d'or lui serait également remise, lorsqu'il aurait souscrit avec serment l'alliance proposée. En attendant, l'empereur grec envoyait à son frère d'Occident une couronne d'or garnie de rayons, une croix enrichie de perles, une châsse de reliques, un vase de sardoine et du baume d'Arabie.

Henri reçut cette ambassade à l'époque même où, quittant le siége de Rome, il rapprochait son armée de la Lombardie. Cependant Guiscard, dans le court trajet de Corfou à Durazzo, avait eu sa flotte assaillie par une violente tempête. Son navire avait échappé à grand'peine. Une grande partie de ses provisions avaient péri. Il n'en poursuit pas avec moins d'ardeur son entreprise; et, après s'être emparé de quelques forteresses de la côte, il assiége Durazzo. Les machines battaient les murs de la ville, ses troupes pillaient la plaine et elles construisirent des huttes pour hiverner sous les murs de la ville assiégée.

Les habitants de Durazzo envoyèrent alors quelques députés au camp de Guiscard, lui demandant l'objet de la guerre. Le duc répondit qu'il venait pour rétablir l'empereur Michel injustement détrôné. Les députés promettent alors que, si l'on fait voir aux habitants l'empereur Michel, ils ne refu-

seront plus l'entrée de leur ville. Guiscard fit alors promener autour des murailles, au son des trompettes, son empereur Michel, revêtu de la pourpre et entouré d'un pompeux cortége; mais les Grecs de Durazzo, éclatant de rire, s'écrièrent que « cet « homme n'était pas Michel, mais quelque bas « échanson du palais ». Guiscard reprit le siége; mais un soir la flotte vénitienne fut aperçue en mer par les Normands. Au point du jour le combat commença: les Vénitiens l'emportaient en expérience sur la mer et ils étaient armés du feu grégeois.

La flotte allemande rentra en fuyant dans le port. Les Vénitiens lui prirent plusieurs vaisseaux et la tinrent immobile contre le rivage. La nouvelle de ce revers se répandit dans la Grèce. Corfou et les îles voisines soumises par Guiscard se révoltèrent et n'envoyèrent plus de tributs et de vivres. La contagion se mit dans l'armée normande. Cinq cents chevaliers périrent, et ce nombre peut indiquer celui des autres morts que l'on ne comptait pas. L'intrépide duc des Normands semblait dans un grand péril.

Cependant l'empereur Alexis s'avançait de Constantinople à la tête d'une nombreuse armée pour achever la perte de Guiscard; il avait avec lui toute la noblesse de l'empire, sa garde grecque et étrangère, l'élite de ses garnisons, un corps d'Anglais chassés de leur pays par l'oppression de Guillaume et pleins de haine pour les Normands; enfin il avait acheté le secours d'un corps de cavalerie turque et levé dans ses États quelques milliers d'hommes de la secte

manichéenne, endurcis par de longues persécutions et renommés pour leur féroce valeur.

Dans les premiers jours d'octobre, des fourrageurs normands virent briller au loin les lances de l'armée grecque. Un des généraux d'Alexis, Basile, capitaine expérimenté, était déjà près de l'ancienne Butrotum avec un corps de cavalerie turque, lorsqu'il fut rencontré et, après quelque résistance, enlevé par les Normands. Conduit devant Robert, il lui apprit exactement l'approche d'Alexis et le nombre de ses troupes.

Le duc alors réunit et consulta les principaux chefs de son armée. Quelques-uns, pleins d'ardeur, voulaient que l'on sortît du camp et que l'on marchât au-devant d'Alexis. Guiscard préféra attendre l'ennemi; mais, pour ôter tout espoir de fuite, il fit en partie brûler sa flotte et réunit les matelots à son armée.

L'armée impériale parut vers le soir dans les plaines de Dyrrachium. Guiscard se tenait dans son camp. Au lever du jour, il entendit la messe avec son armée. Les chevaliers, les soldats, se confessèrent et reçurent la communion. Ensuite ils sortirent rangés en bataille et marchèrent serrés l'un contre l'autre vers l'armée d'Alexis. Les auxiliaires anglais, qui formaient la première ligne des Grecs et étaient armés de lourdes haches, résistèrent avec vigueur; les Italiens et les Calabrais ne purent soutenir ce choc et s'enfuirent. La cavalerie même de Guiscard recula jusqu'à une rivière qui couvre Durazzo, et dont Guiscard avait rompu les ponts. Là il fallut

s'arrêter et combattre. Le rivage de la mer n'était pas moins dangereux pour les Normands. La flotte vénitienne s'était approchée pour prendre et dépouiller les vaincus.

L'épouse de Guiscard, Sigelgaïde, blessée d'une flèche, était prête, en se rendant prisonnière, à chercher asile sur un vaisseau de Venise. Le courage de Guiscard rétablit le combat. Armé de cette bannière sainte qu'il avait reçue du pape, et se fiant à saint Mathieu, dont il portait toujours une relique, il chargea de nouveau l'ennemi; il avait changé tout son ordre de bataille. Les Anglais vainqueurs, en s'avançant, laissaient leurs flancs découverts. L'élite des chevaliers normands les chargea des deux côtés, et rien, dit la princesse grecque Anne Comnène, ne put résister à l'impétuosité des lances françaises.

Les Anglais, mis en désordre, s'enfuient vers une église de Saint-Nicolas, où ils furent en partie massacrés. L'armée grecque fut dès lors vaincue; Alexis prit la fuite. Plus de cinq mille Grecs, dit-on, périrent dans cette journée; Guiscard se trouva maître du camp d'Alexis et de ses riches dépouilles. Beaucoup de nobles grecs se trouvaient dans le nombre des morts, et parmi eux le prince Constantin, époux de la fille de Guiscard. Il périt à peine trente chevaliers, de la nation du duc, dit un chroniqueur normand, qui, du reste, ne parle ni de la perte des Italiens, sujets de Guiscard, ni de la mort du faux empereur Michel, qui fut tué dans l'action.

Cette grande victoire retentit dans l'Occident.

Guiscard se hâta lui-même de l'annoncer au pape; et Grégoire VII saisit cette occasion de rappeler au conquérant sa dette envers Rome : « Souviens-toi, « lui disait-il, d'avoir toujours devant les yeux « saint Pierre, dont la protection envers toi est at- « testée par ces grands événements : souviens-toi de « ta mère la sainte Église romaine, qui se confie à « toi parmi les autres princes, et du Christ particu- « lièrement; souviens-toi de ce que tu lui as pro- « mis; et cette promesse qui, lors même que tu ne « l'aurais pas faite, te serait imposée par le droit « du christianisme, ne tarde pas à l'accomplir, lors- « que tu l'as faite. Tu n'ignores pas quel tumulte « est excité contre l'Église par Henri prétendu roi, « et combien elle a besoin du secours de toi qui es « son fils. Va donc, afin qu'autant le fils de l'iniquité « tâche de la combattre, autant cette Église ait à se « réjouir du secours de ta piété. »

Quoique Rome ne fût pas à ce moment assiégée, les derniers mots de la lettre du pape indiquent à quel point les routes étaient infestées par les partisans de Henri. « Nous avons craint, dit-il en finis- « sant, d'attacher ici notre sceau de plomb, de peur « que, si les ennemis s'en emparaient, ils ne s'en « servissent pour quelque fausseté. »

Cependant Guiscard, après sa victoire, s'était retiré à distance de Durazzo, pour prendre des quartiers d'hiver et donner du repos à ses troupes. Il fit même construire près du fleuve Guival un fort longtemps célèbre dans la tradition du pays. De là, le prince normand continuait la guerre par de nou-

veaux moyens. Alexis avait eu l'imprudence de retirer le gouverneur qu'il avait mis dans Durazzo. Un Vénitien remplaçait ce Grec fidèle. Il eut ou affecta quelque mécontentement, et il fit demander un entretien à Guiscard par un des transfuges de Bari, qui servaient dans Durazzo. Le duc se rendit avec une escorte choisie près de l'église de Saint-Nicolas, et là le Vénitien vint conférer avec lui. Cet homme, bien imprudent s'il n'eût été vendu d'avance, reçut la promesse d'épouser une nièce du Normand et convint de livrer la ville sans défense à une surprise nocturne.

Cependant, à l'entrée du printemps de 1082, Henri, favorisé par l'absence de Guiscard, était revenu assiéger Rome. Il n'y trouva pas une résistance moins animée que la première fois. Ne pouvant prendre d'assaut le bourg Saint-Pierre ou cité Léonine, il s'y ménagea quelques intelligences; et des traîtres gagnés par lui, dit-on, mirent le feu à des maisons voisines de la basilique de Saint-Pierre, pour partager l'attention des combattants et leur faire abandonner la défense des murs[1]. Mais le pontife, à la vue de l'incendie, était accouru le premier; et, envoyant aussitôt sur les remparts tous les soldats de Rome, il s'était occupé, avec un petit nombre d'habitants, d'arrêter les progrès du feu. Cette admirable présence d'esprit parut un miracle; et l'on publia

[1] Nàm primum viso incendio omnes milites romanos ad propugnacula defendenda transmisit; ipseque solus fiduciâ sancti Petri fretus, facto signo crucis contrà incendium, ignem progredi ulteriùs non permisit. (*Berthold. Const. Chronic.*, p. 117)

que le saint-père avait fait un signe de croix contre l'incendie, et qu'il lui avait défendu d'avancer plus loin.

Henri, trompé dans ses efforts, craignant pour son armée nombreuse le retour des chaleurs de l'été, se contenta de mettre des garnisons dans plusieurs châteaux dont il s'était emparé près de Rome, et, laissant à Tivoli son pape Guibert avec quelques troupes dont il lui donna le commandement, il se retira lui-même avec le gros de son armée vers la haute Italie, où il trouvait un climat plus sain et la guerre contre Mathilde. Il emmenait avec lui prisonniers l'évêque de Sutri, petite ville à dix lieues de Rome, et quelques autres prêtres qui s'étaient signalés par leur zèle pour Grégoire VII. Arrivé en Lombardie, Henri fit de nouveaux efforts pour vaincre ou ramener à son alliance la comtesse Mathilde, dont les troupes faisaient toujours la guerre aux schismatiques, et qui, depuis l'éloignement de Robert Guiscard, semblait le seul appui de Grégoire VII, en Italie. Mais Mathilde montrait une invincible fermeté. Anselme de Lucques et d'autres évêques persécutés par le parti de Henri étaient réfugiés près d'elle et l'animaient de leur ardeur. Prêtres, moines italiens et allemands du parti de Grégoire, tous ceux enfin qui s'appelaient catholiques, elle les accueillait, les secourait. En même temps elle combattait, elle négociait, elle écrivait aux seigneurs allemands alliés de sa famille pour les exciter contre Henri. Elle gagnait plusieurs seigneurs italiens par des présents; elle brûlait les

châteaux de quelques autres, mais surtout elle faisait passer à Rome des secours d'argent, et, pour cet usage, elle n'hésita point à dépouiller l'église de Canosse. L'abbé lui remit solennellement les trésors de cette église : c'étaient des vases d'or, des chandeliers d'argent donnés jadis en offrande par les aïeux de Mathilde. Elle envoya tout à Grégoire VII.

Cependant l'armée de Henri se porta sur Rimini, et de là sur les États de Mathilde. Plusieurs de ses châteaux se soumirent au roi, et la comtesse fut réduite à s'enfermer dans Canosse. La guerre fut alors mêlée de négociations et de controverses.

Guibert, demeuré à Tivoli avec des troupes qui désolaient la campagne de Rome, écrivit de son camp à l'évêque Anselme pour l'exhorter à la paix et le conjurer de s'éloigner de Mathilde.

Anselme lui répondit par un écrit où il soutenait avec force les droits de Grégoire VII. Il ajoutait : « Quant à la prière que tu me fais de ne plus circonvenir et de ne plus tromper une très-noble « dame, je prends Dieu à témoin que je n'ai auprès « d'elle aucune vue terrestre et temporelle. Je de-« mande à Dieu d'être enlevé à ce siècle pervers, où « je gémis de demeurer si longtemps en servitude, « occupé jour et nuit à conserver cette femme à « mon Dieu et à la sainte Église, ma mère, dont les « ordres me l'ont confiée, et j'espère me préparer « ainsi un grand salaire devant Dieu, pour avoir « gardé celle qui ne dissipe pas ses richesses, mais « s'est amassé un trésor inépuisable dans le ciel,

« étant prête à donner non-seulement tous les biens « terrestres pour la défense de la justice, mais à « combattre de son sang pour votre confusion et la « gloire de l'Église, jusqu'à ce que Dieu livre son « ennemi aux mains d'une femme. »

Adélaïde, princesse de Piémont et feudataire de Henri, fit aussitôt des efforts pour réconcilier l'empereur et Mathilde ; mais la fermeté de la comtesse et les conseils des prêtres dont elle était entourée rendaient tout inutile. Deux partisans de Grégoire, Bernard, abbé de Marseille, et le fameux Hugues, abbé de Cluny, dont Henri avait autrefois invoqué l'entremise, étaient arrivés en Italie. Un théologien du parti de Henri les accuse de courir le pays pour susciter des femmelettes contre l'empereur.

Nous avons raconté comment les succès de Robert Guiscard, dans l'Illyrie et dans la Grèce, avaient fait souhaiter à l'empereur grec l'alliance de Henri, et comment, après la prise de Durazzo, Alexis Comnène, fort inquiet, avait envoyé une ambassade et des présents à l'empereur allemand, pour l'exciter à entrer avec son armée dans la Pouille et dans la Calabre, et à rappeler ainsi Robert Guiscard dans ses propres États. Henri n'avait rien entrepris. Toutefois Robert, informé de la négociation et de quelques séditions que le peuple avait faites dans les villes de Troia et d'Ascoli, repasse brusquement la mer et reparaît dans ses États, où tout est apaisé par sa présence. Il y

fait quelques levées de troupes et retourne à son armée d'Illyrie, dont il avait laissé le commandement à son fils Boémond.

On annonçait que le nouvel empereur, élu par les Saxons, Hermann, se préparait à marcher en Italie, pour venger les injures du saint-siége apostolique. Mais ce prince, contenu par le parti puissant que conservait Henri dans l'Allemagne du Midi, n'essaya point de la traverser, pour porter la guerre au-delà des monts; et, après avoir fait un mouvement sur la Souabe, il revint à Goslar. Henri, après avoir désolé les États de Mathilde et inutilement assiégé Canosse, ayant fortifié son armée de recrues nombreuses en Lombardie, marcha pour la troisième fois vers Rome, au printemps de l'année 1083.

Tant d'attaques réitérées avaient affaibli la constance des Romains. Peu de jours après le renouvellement du siége, dans la semaine de la Pentecôte, Henri prit d'assaut la cité Léonine. Godefroi de Bouillon, qui servait alors comme feudataire, sous les drapeaux de Henri son suzerain, entra l'un des premiers par la brèche. Dans la suite, étant frappé d'une maladie, le remords de cette action lui inspira le vœu d'aller en terre sainte, à cette première croisade où il acquit tant de gloire. La prise de la cité Léonine assurait la victoire de Henri. La moitié de Rome était en son pouvoir; et, sans ajouter une foi entière à un panégyriste contemporain de ce prince, on peut croire qu'un ménagement politique arrêtait seul le progrès de ses armes.

Grégoire VII, peu sûr la fidélité des Romains, se

cantonna dans le château Saint-Ange, tandis que Henri tâchait de nouer des intelligences avec les nobles. Rome était prise enfin. Henri datait du Vatican les diplômes qu'il envoyait aux évêques d'Allemagne. Renfermé dans le château Saint-Ange avec quelques cardinaux et un petit nombre d'hommes d'armes, Grégoire VII se voyait à la veille de tomber entre les mains de son compétiteur et de son ennemi.

Déjà Guibert, de l'aveu de Henri, s'était hâté de convoquer un synode dans l'église de Saint-Pierre[1]; il y réunit quelques évêques qui suivaient l'armée, des prêtres, des abbés et quelques laïques, gens de bien, c'est-à-dire zélés pour Henri. Le premier soin de cette assemblée fut d'improuver solennellement les anathèmes lancés contre l'empereur[2]; c'était là, dit-on, la racine de tout le mal. A cet effet on cita beaucoup de textes sacrés et profanes; mais on s'attacha surtout à relever, dans l'excommunication de Henri, l'irrégularité d'une procédure où il n'avait pas été entendu. On voit par là que les prêtres, de quelque parti qu'ils fussent, ne voulaient pas se dessaisir en principe du droit d'excommunier les rois. Toutefois ce synode, pour satisfaire Henri, déclara, d'après l'autorité de saint Augustin : « qu'il y avait « sacrilége à violer le serment fait au roi et à ma-

[1] Episcopos et abbates et quàm plures honestos viros ad synodum, in ecclesià beati Petri celebrandum, ex diversis partibus convocaverimus. (*Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. Ier, p. 115.)

[2] Negotium illud radix et origo cæterorum flagitiorum. (*Ibid.*)

« chiner sa perte, parce qu'il était l'oint du Sei-
« gneur. »

Grégoire VII avait nombre de fois interdit aux fidèles de recevoir les sacrements des mains des prêtres qu'il appelait schismatiques, et avait même, par une hardiesse extraordinaire, provoqué contre eux la révolte du peuple. Le synode de Guibert accumula beaucoup de citations et de raisonnements pour établir que le sacrement était indépendant du prêtre. « Ceux, dit-il d'après saint Augustin, que « baptise un ivrogne, un adultère, un homicide, « Jésus-Christ lui-même les baptise. » Guibert fit connaître les décisions du concile par une lettre pastorale qu'il adressa dans toute la chrétienté. Il s'y plaignit d'avoir inutilement convoqué Otton, évêque d'Ostie, et ses partisans; il déplorait[1] l'effusion du sang dans l'Allemagne et l'Italie, la destruction des églises, les malheurs des familles, la dépopulation de l'Empire, et il en accusait les prédications des légats de Grégoire VII. Mais ce qui est singulièrement digne de remarque, Guibert, dans cette lettre, s'élevait contre les prêtres simoniaques ou mariés : « Comme le[2] murmure des peuples, di-

[1] Quantæ igitur humani sanguinis effusiones in Italico et Teutonico regno occasione prædicationis eorum factæ sint, quantæ ecclesiarum destructiones. (*Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. I, p. 181.)

[2] Quia murmur populi adversùs incontinentiam clericorum passim crescit ac dilatatur, utile visum fuit ut eâ, quâ debetis diligentiâ, ministros altaris secundum statuta canonum atque munditiam castitatis irreprehensibiliter custodire commoneatis. (*Ibid.*)

« sait-il, contre l'incontinence des clercs s'augmente « et s'étend chaque jour, avertissez donc les mi« nistres des autels de vivre selon les canons, de « garder sans tache la chasteté, afin que, recevant « du dehors bon témoignage sur leurs mœurs, vous « puissiez faire taire l'insolence du peuple qui mur« mure. »

Seulement, pour différer un peu de Grégoire VII, il déclarait coupable et privait de la communion de l'Église ceux qui refusent la messe des prêtres pécheurs et osent ainsi prévenir la censure apostolique.

Ces décisions faibles et presque contradictoires attestent seulement combien la réforme du clergé, entreprise par Grégoire VII, était puissante et populaire, combien elle avait profondément pénétré dans les esprits choqués de la licence d'un sacerdoce ignorant et dissolu. Un synode formé des excommuniés de Grégoire VII, présidé par son rival, au milieu de Rome prise d'assaut, sous les murs assiégés du château Saint-Ange, était obligé de reconnaître sur la discipline religieuse les mêmes maximes que Grégoire VII avait établies dans ses conciles, appelés par Guibert la synagogue de Satan[1].

Ainsi le pontife triomphait au milieu de sa défaite, et du haut du château Saint-Ange il pouvait entendre ses ennemis proclamer jusque dans leurs anathèmes les lois qu'il avait faites, et il les voyait plier humblement sous sa discipline, au moment

[1] Illam synagogam satanæ. (*Udalrici Babenbergensis codex, apud Eccardum*, t. I, p. 178.)

même où ils insultaient son pouvoir et menaçaient sa vie.

Grégoire VII avait fait à la hâte partir de nouveaux messagers pour porter à Guiscard la nouvelle de l'extrémité où il était réduit et lui demander secours au nom de Dieu. L'abbé de Sorrente et un autre prêtre, échappés du château Saint-Ange, avaient gagné le port d'Otrante et, embarqués pour l'Illyrie, ils arrivèrent en peu de jours au camp de Guiscard. Conduits à sa tente, l'un d'eux lui dit : « Le pape « Grégoire, ô vaillant duc, s'adressant à toi comme « un père à son fils, te conjure avec instance de se- « courir en hâte le siége apostolique. Henri, roi des « Allemands, assiége Rome et tient le pape et le « clergé qui lui reste fidèle enfermés dans la for- « teresse de Crescens. Le pape, ainsi enveloppé avec « une troupe du peuple fidèle, craint d'être trahi « par la défection des Romains, qui sont avides, « trompeurs, et d'être livré aux mains de ses en- « nemis. »

Robert Guiscard, dont l'armée victorieuse était fort affaiblie par la contagion et la guerre, parut hésiter quelque temps ; puis il appela dans sa tente ses principaux chevaliers et son fils Boémond : « Il « faut toujours, leur dit-il, obéir à Dieu ; je veux « obéir à l'ordre du pape, et je reviendrai le plus tôt « que je pourrai. Pour vous, soyez prudents ; ne « livrez point de bataille, n'irritez pas les habitants ; « je vais accomplir le service qui m'est imposé par « le Seigneur ; et si la vie ne me fait faute, je revien- « drai bientôt. Je jure, par l'âme de mon père Tan-

« crède, que jusqu'à mon retour près de vous je ne « baignerai pas mon corps, je ne couperai pas ma « barbe ni mes cheveux. » Cela dit, il remet à son fils Boémond le commandement de l'armée, et, suivi de quelques chevaliers, il part avec deux petits navires pour l'Italie.

Quel que fût le zèle pieux dont se montrait animé le prince normand, on peut croire qu'un autre motif le rappelait encore dans ses États.

L'absence de Guiscard et, peut-être, le succès des armes de Henri avaient encouragé des révoltes parmi ses sujets italiens. Deux villes de Calabre, Troïa et Ascoli, l'une accablée de taxes qu'exigeaient les avares Normands, l'autre mécontente d'avoir vu raser ses murailles, s'étaient révoltées contre Roger. Le jeune prince, assiégé quelque temps dans la citadelle de Troïa, fit une sortie, battit les révoltés et les punit cruellement. Un grand nombre furent mutilés par ses ordres et perdirent ou un bras, ou une jambe, ou les oreilles et le nez.

Le poëte panégyriste des Normands compare la fureur du jeune Roger à celle d'un tigre longtemps captif, et qui, libre enfin, déchire et dévore.

Cependant ces cruautés n'apaisaient pas les troubles ; d'autres se révoltaient contre les Normands. Des seigneurs mêmes de cette nation, Jordan, comte de Capoue, effrayés de la haine des gens du pays, négociaient avec Henri et lui demandaient l'investiture. Guiscard avait hâte d'apaiser tous ces désordres par sa présence. En effet, à son arrivée, on ne le vit pas marcher droit à Rome, comme il l'avait

promis ; il s'occupa de remettre l'ordre dans les villes, de lever des troupes, de rassembler une flotte nouvelle et sembla se préparer plutôt pour la guerre d'Orient que pour celle d'Italie.

Une autre puissance retardait encore la victoire de Henri et la prise complète de Rome, c'était ce respect du caractère pontifical qui subsistait dans l'âme même des ennemis de Grégoire VII, et dont ils ne pouvaient s'affranchir, tout en créant un autre pape. Maître d'une moitié de Rome, Henri eût encore voulu se réconcilier avec Grégoire VII et obtenir de lui la couronne. Il négociait dans cette espérance avec les principaux de la ville, fatigués d'une guerre qui livrait leurs domaines au pillage. Il employa, dit-on, pour les séduire une partie de l'or qu'il avait reçu de Constantinople.

D'une part, ne voulant pas ensanglanter cette ville, où il venait chercher la couronne, il désirait amener par de secrètes intelligences la soumission volontaire des Romains; d'autre part, cette puissance pontificale, objet de tant d'outrages, cantonnée dans une ville à demi prise, paraissait toujours si redoutable que, sauf à la tromper, Henri aurait encore voulu négocier avec elle. Aussi, après ce grand assaut et la destruction du portique de Saint-Pierre, on voit une espèce de trêve de Henri et des Romains. Ce prince ne prend pas alors dans ses actes le titre d'empereur, qu'il espère bientôt recevoir avec une entière solennité ; mais il regarde la guerre comme terminée.

Il se hâta cependant de récompenser ses amis.

Il lui était doux de dater de Rome même le don de quelque riche bénéfice, de quelque grand domaine en faveur des évêques qui, pour demeurer fidèles à sa cause, avaient encouru les anathèmes du chef de l'Église. Il nous reste plusieurs témoignages de l'esprit qui lui inspirait ces libéralités. Tel est un diplôme où l'empereur, au nom de la sainte et indivisible Trinité, après avoir rappelé son usage constant de rétribuer, par de justes largesses, les services de ses fidèles; ajoute ces mots : « Il « nous a donc paru digne de nous que Liémar, vé- « nérable archevêque de la sainte Église de Ham- « bourg, en considération de sa fidélité et de son « continuel dévouement pour nous, reçût un grand « présent. En effet, lorsque la nation saxonne, dans « l'orgueil de sa rébellion, s'était séparée de nous « et entreprenait contre nous la guerre, Liémar, « conservant avec intégrité la foi qu'il nous avait « jurée, abandonna ses concitoyens et ses biens, « quitta de grandes richesses, et, venant vers nous, « resta tout le temps fidèle et inébranlable compa- « gnon, attaché à nos pas, hormis les occasions où « nos ordres et les affaires publiques l'éloignaient « momentanément. A cette même guerre de Saxe, « il nous assista dans deux batailles, au milieu « des plus extrêmes périls. Bien plus, avec grandes « difficultés et inquiétudes, il fut notre envoyé « près le siége apostolique contre Hildebrand, « perturbateur de l'univers, et il est venu trois « fois avec nous pour assiéger et prendre Rome. « Pour cette fidélité si grande envers nous, nous

« donnons et concédons à Liémar et à ses succes-
« seurs l'abbaye des religieuses d'Altené, sur les
« bords du Rhin, dans le bourg Hamalade, avec
« toutes ses annexes et dépendances, esclaves de l'un
« et l'autre sexe, halles et marchés, argent mon-
« nayé, bâtiments, places, champs, viviers, forêts,
« pêches et chasses ; et, pour que ledit acte demeure
« stable à toujours, avons ordonné qu'il soit scellé
« de notre sceau. Donné le 10 des calendes de juin,
« l'an 1083 de l'incarnation de Notre-Seigneur,
« l'an vingt-septième du règne du seigneur roi
« Henri IV ; fait à Rome, après l'heureuse prise
« de la ville. *Amen.* »

Cependant les quartiers sur l'autre rive du Tibre étaient toujours intacts et continuaient à se défendre. Henri, pour dominer cette partie de la ville, fit élever un fort sur une colline, près du bourg Saint-Pierre. Mais, en même temps, il prêta l'oreille à des recommandations que lui adressaient Hugues, abbé de Cluny, et d'autres pieux personnages, qui, déjà plus d'une fois, intervenus dans ses démêlés avec le pontife, se réservaient comme médiateurs et, sans se déclarer contre le roi, ne lui dissimulaient pas qu'à leurs yeux il était toujours excommunié.

Ce reproche s'aggravait d'un autre malheur du temps. La guerre portée dans l'Italie et dans la campagne de Rome avait, depuis deux ans, interdit la réunion de tout concile dans Rome : cette interruption pesait sur Henri. Il voulut écarter l'apparence de ce tort ; et dans quelques négociations commencées avec les nobles romains qui défen-

daient, pour Grégoire VII, quelques points fortifiés de la ville, tout à coup il offrit de remettre le jugement de ses droits à la décision d'un concile qui s'assemblerait dans Rome; et, pour cela, il proposait d'interrompre le siége, d'éloigner ses troupes et de laisser les passages entièrement libres aux prélats appelés de tous les points de l'Italie. Sans doute, dans ce projet, le roi comptait sur tant d'évêques de Lombardie, ennemis plus ou moins déclarés du pontife, et il ne supposait pas que Grégoire VII dût présider une assemblée qui serait juge entre l'Allemagne et lui.

Fatigués d'un long siége, les principaux de Rome se prêtèrent volontiers à ce parti. Gisulphe, l'ancien duc de Salerne, détrôné par les Normands, réfugié près de Grégoire VII, qui lui avait donné une seigneurie dans le voisinage de Rome, résistait seul à toute transaction avec Henri. Mais les autres châtelains défenseurs du pape le pressèrent de consentir à la trêve proposée ; plusieurs d'entre eux, ébranlés dans leur zèle, inclinaient pour Henri et lui promettaient ou la réconciliation ou la déchéance du pape. Henri, soit par un reste de l'ascendant qu'il avait subi, soit par un calcul de ruse et de vengeance, affectait de croire encore à l'oubli possible de tant d'injures mutuelles et répétait qu'il serait heureux de recevoir de la main de Grégoire VII la couronne impériale.

Ces préliminaires aboutirent à l'annonce d'un concile convoqué dans Rome pour le mois de novembre 1083, dont les membres seraient librement

réunis en l'absence des troupes étrangères, et dont les décisions seraient également respectées par le roi de Germanie et par les Romains. Tout fut ainsi réglé et fidèlement accompli. Le roi laissa seulement une garnison peu nombreuse dans le fort qu'il avait fait construire près du bourg Saint-Pierre, sans doute comme une marque de l'avantage acquis et du siége interrompu ; puis il se replia avec toutes ses troupes vers la Lombardie, en ayant soin de renvoyer immédiatement l'archevêque Guibert à Ravennes, et en affectant d'accorder avec empressements tous les saufs-conduits demandés.

D'autre part, Grégoire VII, selon le droit qui n'avait pu sans doute lui être dénié, par des bulles adressées en Italie, en France, en Allemagne, convoquait au plus grand nombre possible les évêques en possession légitime de leurs siéges et les abbés chefs de monastères. De quelque obscurité que fussent alors couvertes au loin Rome et la chaire pontificale, malgré l'incertitude des nouvelles répandues, la difficulté des chemins, les périls du voyage, un grand nombre de prélats et d'abbés se mirent en route pour le concile, arbitre espéré d'un si grand débat. Henri, tout en ayant retiré ses troupes avec soin et facilité le passage, comme il avait promis, exerça sur plusieurs points une surveillance toute partiale et mêlée d'injustes rigueurs. On enleva par ses ordres les députés que les princes d'Allemagne envoyaient comme assistants laïques près du concile. Il fit également retenir trois prélats des plus respectés et connus par leur attachement à Gré-

goire VII, Hugues, évêque de Die, plusieurs fois délégué du saint-siége en France, Anselme, évêque de Lucques, le directeur de la comtesse Mathilde, et Reynald, évêque de Côme, attaché longtemps à l'exil de l'impératrice Agnès. D'autres évêques, des prêtres, des religieux furent arrêtés, et, dans le nombre, un légat, Otton, évêque d'Ostie, que Grégoire VII députait vers Henri et dont il attendait le retour à Rome.

Malgré ces précautions violentes, le concile, réuni le 20 novembre, était nombreux en évêques et en abbés venus d'Italie et du midi de la France. Il y manquait surtout les prélats d'Allemagne; les uns, frappés d'anathème par le pontife; les autres, trop dévoués à sa cause pour que le roi, maître des issues d'Allemagne en Italie, leur en permît l'accès. Grégoire parut dans cette assemblée avec sa force d'âme et sa hauteur accoutumées. Il n'était pas possible d'élever un doute sur sa présidence, quelques pensées que pussent avoir dans l'âme certains évêques, inquiets de sa sévérité, sans en avoir encore éprouvé l'atteinte. Son langage intrépide sur la nécessité présente de l'Église et sur sa propre résolution de tout braver pour la cause de la justice arracha des larmes à tout le concile. Il voulait d'abord, comme il l'avait fait dans les assemblées précédentes, réitérer l'excommunication de Henri, sauf à la révoquer ensuite, si les satisfactions suffisantes étaient données à la chaire pontificale. Mais, à la prière d'une grande partie de l'assemblée, sur laquelle évidemment agissait un désir de concilia-

tion et de paix, il consentit à ne pas nommer le prince dans ses anathèmes ; et, par une sorte de détour, encore menaçant, il excommunia seulement tous ceux qui, par force ou par artifice, empêchaient à ce moment même de venir vers saint Pierre et vers le pape.

Ce fut tout l'adoucissement de langage qu'on obtint de Grégoire VII dans cette assemblée, qui ne dura pas plus de trois jours. Les nobles romains, conseillers et témoins de cette réunion, avaient espéré davantage pour la fin de la guerre et la pacification de l'Empire; ils avaient cru pouvoir peser avec plus de force sur la volonté du pontife, d'autant plus impérieuse, au contraire, qu'elle retentit dans un concile. Vainement Henri faisait annoncer et beaucoup de Romains répétaient qu'il était prêt à reconnaître l'autorité du pape et à recevoir de lui la couronne. Grégoire déclarait que cette grâce avait besoin d'être méritée, et qu'il ne donnerait pas cette couronne avant que Henri, coupable et relaps, n'eût satisfait à l'Église par une pénitence nouvelle.

L'éloignement de Henri, autant que la fermeté du pape, ranimait l'audace du peuple de Rome et son ardeur à s'affranchir du joug étranger. Un mal contagieux avait fort affaibli la garnison laissée par Henri à l'entrée du bourg Saint-Pierre. Le chef même, Gozheim, était mort des premiers, sans secours religieux, comme le méritait, dit la chronique, un fauteur de ce schisme impie. Bientôt le peuple assaillit le château ; sur 300 hommes d'armes allemands, une trentaine eurent la vie sauve, et la

forteresse emportée de vive force fut détruite de fond en comble.

Cependant, à l'issue de ce concile si abrégé dans sa durée, précisément parce qu'il devait être sans résultat pour la paix, Henri s'était rapproché de Rome, et bientôt il reparaissait dans le pré de Néron et sur la rive du Tibre avec toute son armée d'Allemands et de Lombards. A part la stérile réunion du concile, il comptait sur la promesse que lui avaient faite les principaux de la ville, et il venait la rappeler avec menace. Mais, à ce moment même, Grégoire VII, qui, fortifié dans le château Saint-Ange, avait déjà donné pour le soutien de la guerre une partie des ornements de l'Église, venait de recevoir de Robert Guiscard un secours ou un tribut de trente mille écus d'or : il s'en servit pour affermir dans leur zèle la plupart de ses nobles romains. Il leur proposa de répondre aux instances de Henri par une subtilité singulière; c'était qu'ils avaient promis à ce prince, non de le faire couronner par le pape avec l'onction royale, mais seulement de lui faire donner la couronne. Cette promesse serait remplie. Le pape était prêt à lui donner la couronne, avec justice, s'il faisait pénitence, avec anathème, s'il ne la faisait pas. La première condition dépendait de lui : n'en voulait-il pas, la seconde serait remplie; et le pape lui ferait descendre la couronne avec une corde du haut du Capitole et dégagerait ainsi la promesse des nobles romains, sans absoudre celui qui refusait d'être pénitent.

Henri dédaigna cette offre dérisoire et reprit le

siége de Rome. En même temps, il rappela près de lui l'archevêque de Ravenne, Guibert, n'espérant plus aucune paix de l'inflexible pontife de Rome et n'ayant plus rien à ménager avec lui.

Durant ce nouveau péril de Rome et de la chaire pontificale, Constantinople et ce qu'on appelait l'empire d'Orient n'étaient pas moins menacés. Devant le redoutable assaut des Normands, partout vainqueurs dans la Grèce et marchant vers le Bosphore, Alexis Comnène ne voyait pour lui, dans l'Europe, d'autres secours et d'autres diversions salutaires que l'alliance de Henri et l'effort de ses armes appelées à leur tour contre les États italiens de Robert Guiscard. Il envoyait donc une ambassade solennelle à Henri pour l'engager, par son intérêt même, à porter sans retard la guerre en Calabre, dans les possessions du prince normand, « *vassal défenseur*, lui écrivait-il, *du pape son ennemi* ». Les ambassadeurs impériaux apportaient à l'appui de leur demande de riches présents, selon la coutume d'Orient: cent pièces d'étoffes magnifiques, de couleur écarlate, et, ce qui devait mieux servir Henri, un subside de cent quarante mille écus d'or.

Aux lenteurs et aux interruptions des attaques de Henri, on pourrait supposer qu'il répugnait à l'idée de prendre Rome d'assaut, et qu'il aimait mieux la réduire par un long siége ou y pénétrer par quelques défections intérieures. Quoi qu'il en soit, en effet, on le voit, quelques semaines après son intervention réclamée par l'empire grec, quitter

de nouveau le siége de Rome et s'avancer vers la Pouille, où déjà la prévoyance de ce péril avait rappelé Guiscard; car, en ce point, le calcul d'Alexis Comnène avait réussi, secondé par des instances bien diverses qui pressèrent Robert Guiscard de revenir en Italie protéger le pape et délivrer Rome.

Prévenu donc par cette rentrée si rapide du chef normand, au milieu de ses anciennes conquêtes, Henri ne poursuivit pas sa marche vers ce côté de l'Italie, qu'il jugea bien défendu, et il revint presser le siége de Rome. Cette fois, enfin, soit que le manque de vivres épuisât les Romains, soit qu'une partie des chefs du peuple se lassât de cette guerre stérile et reprît volontiers d'anciennes négociations plus lucratives, Henri fut reçu dans la ville sans combat, et il vint occuper le palais de Latran, où naguère le pape avait présidé le concile convoqué pendant la trêve et la station des troupes allemandes en Lombardie.

Cette fois même, malgré la défection d'une partie des habitants de Rome, Grégoire VII n'avait été ni surpris ni trahi; il lui avait suffi de se renfermer dans le château Saint-Ange, où l'avaient accompagné beaucoup de nobles romains qui, en lui offrant quarante otages choisis pour gage de leur fidélité, continuaient à le servir de leurs armes et combattaient pour sa cause. En dehors de cet asile principal, les partisans du pape étaient encore maîtres de plusieurs lieux fortifiés de Rome et particulièrement des tours qui dominaient les ponts du Tibre. Un de ses neveux, nommé Rustique,

homme de guerre et de courage, occupait, entre le mont Palatin et la montée de Scaurus, le monument antique (Septizonium) construit par Septime Sévère, s'élevant de sept étages et appuyé sur de longs rangs de massives colonnes. Dans d'autres quartiers de la ville, des maisons fortifiées avec d'étroites ouvertures, d'où pouvaient jaillir sur les assaillants des pierres et du feu, étaient défendues par des soldats corses zélés pour la cause du pape.

Quoi qu'il en fût de ces résistances éparses et dernières, Henri introduit sans combat dans Rome, le jeudi de la Passion, 21 mars 1084, avait le lendemain fait assembler le peuple et lui avait présenté comme souverain pontife l'archevêque de Ravenne, Guibert. Le dimanche suivant, jour des Rameaux, il le fit solennellement consacrer dans la basilique de Latran par les évêques de Modène, d'Arrezzo et de Bologne, qui remplaçaient ceux d'Ostie et d'Albano, auxquels appartient le privilége de donner aux nouveaux élus à la papauté la consécration pontificale. La présence sous les armes des troupes allemandes et lombardes assurait d'abord la morne tranquillité de cette cérémonie; et la multitude du petit peuple finit par applaudir à l'intronisation nouvelle. Cependant la ville même n'était pas entièrement soumise; et le jour de Pâques, lorsque Henri se rendait, avec la reine son épouse et son antipape Guibert, à la basilique de Saint-Pierre, pour y recevoir en pompe la couronne impériale, le cortége sur sa route fut assailli par une embuscade ou embarrassé dans une émeute; il y eut com-

bat où quarante hommes de la garde du prince furent tués avec une perte bien plus grande pour les agresseurs.

La cérémonie s'acheva sans nouvel obstacle. Le roi de Germanie reçut des mains de Guibert le diadème impérial, avec toutes les pompes tant de fois renouvelées depuis le victorieux Charlemagne. La reine Berthe fut aussi couronnée à titre d'impératrice. Puis Henri, au sortir de la cathédrale, vint occuper le Capitole et s'y fortifia, s'entourant surtout de ses soldats allemands. Car il renvoya dans leur pays la plus grande partie des milices lombardes sous les ordres de l'archevêque de Milan, Thédald, dont il avait éprouvé d'ailleurs la fidélité, mais que l'élévation de Guibert rendait moins zélé pour la déchéance de l'ancien pape.

Ainsi, vainqueur et consacré, mais au milieu de ruines que dominaient encore le château Saint-Ange et la présence de Grégoire VII, Henri s'occupa d'anéantir tout reste de rébellion dans l'enceinte de la ville. Partout il fit attaquer et détruire les maisons fortifiées que défendaient les partisans corses, et il forma le siége régulier de la tour occupée par Rustique et les siens. Les machines de guerre alors en usage, les béliers et les poutres armées de fer, brisaient les colonnes du palais de Sévère et en ébranlaient les murs sous d'énormes débris lancés avec violence. De plus grands efforts étaient tentés encore contre le château Saint-Ange, qui renfermait avec le pape la cause et le prix de la guerre. Mais les tactiques et l'art grossier de ce temps avaient peu de

prise sur les fortes assises et la solidité de l'antique tombeau d'Adrien, devenu par des travaux successifs une des plus fortes citadelles du moyen âge. Dans les longueurs de ce siége et la défiance du succès, Henri ne pouvant y faire de brèches ni en hasarder l'assaut, se bornait à emprisonner l'ennemi dans son asile et investissait la forteresse d'une longue muraille à laquelle il faisait travailler les Romains.

Cependant cette prise de possession et cette imminence d'un plus grand succès de Henri jetaient l'inquiétude parmi les princes normands de la Pouille. A côté de Robert Guiscard, qui, récemment revenu de la Grèce avec une partie de ses troupes, s'occupait à les rallier et à en grossir le nombre, les autres chefs normands, gênés ou jaloux de sa puissance, tournaient leurs yeux vers une autre domination qui semblait renaître à Rome. Leurs sujets italiens paraissaient enhardis par ce voisinage et disposés à se soulever contre le joug d'une conquête encore récente, sitôt qu'ils apprendraient l'entière victoire du César de Germanie.

Dans cette anxiété, entre des périls divers, quelques-uns des chefs priaient l'abbé Didier de se rendre au camp de Henri dans Rome pour négocier en leur nom et leur ménager son alliance. Mais l'abbé, qui de cœur était fidèle à Grégoire VII, et qui, dans l'apparence même et dans les actes de soumission obligée, ne cédait qu'à Robert Guiscard, refusa toute mission des chefs normands. Jordan, prince de Capoue, fit seul alors un traité pour son compte avec

Henri; et il acheta de lui, par un subside considérable, l'investiture de sa principauté, dont Henri détacha le monastère du Mont-Cassin, pour l'ériger en fief direct de l'Empire.

Le monarque allemand avait déjà manifesté cette prétention. Depuis qu'il était maître de la plus grande partie de Rome, il avait écrit à l'abbé comme à un vassal de se rendre sans retard auprès de lui. L'abbé s'abstint d'obéir sans faire d'abord aucune réponse. Henri le manda de nouveau par une lettre plus impérieuse. L'abbé, répondant alors, avait allégué la crainte des Normands, sous le pouvoir desquels était son monastère, et, s'excusant sur divers prétextes de venir au camp de l'empereur, il offrait seulement sa médiation, si ce prince voulait traiter avec le pape.

Henri, mécontent, n'envoya plus de messages à l'abbé, et il enjoignit à Jordan, son nouvel allié, de menacer le riche monastère du Mont-Cassin, par ces abus et ces violences, bien plus faciles à susciter parmi tant de guerriers avides, qu'à réprimer par la fermeté de quelques chefs. Didier, instruit de cet ordre, fit parvenir à Grégoire VII, dans le château Saint-Ange, une lettre où il lui exposait toutes ses alarmes et le consultait devant Dieu sur la conduite à tenir pour préserver le monastère.

Grégoire VII, à qui le péril ne parut jamais un motif de céder, ne répondit même pas : et Henri, ayant de nouveau écrit à l'abbé de se rendre à Rome, pour la fête de Pâques, le jour même qu'il avait réservé pour son couronnement, celui-ci

s'était soumis avec bien des scrupules et des doutes. Il avait dit adieu à ses moines et s'était rendu sans retard aux portes de Rome, dans une villa d'Albano, que remplissait une partie de la suite de Henri. Mais, en obéissant à l'ordre du prince excommunié, l'abbé s'interdit de donner le baiser de paix à aucun des évêques dont Henri était alors entouré, et il refusa même de boire et de manger avec eux. Henri, dès qu'il sut l'arrivée de l'abbé, lui fit dire de prêter son serment de foi et d'hommage, pour son abbaye. Didier répondit qu'il ne le ferait pas pour cette abbaye, ni même pour tous les honneurs du monde. Henri, se fondant sur son droit d'investiture, le fit sommer de venir recevoir de ses mains la crosse pastorale. L'abbé, pour gagner quelques jours, répondit que, lorsque Henri serait empereur, il recevrait de lui le titre d'abbé ou renoncerait à l'abbaye. C'était en apparence différer la soumission quelques jours seulement ; mais sans doute l'abbé, durant la vie et la protestation de Grégoire VII, n'entendait pas reconnaître à l'antipape Guibert le droit de conférer l'empire. On continuait ainsi de discuter autour de Henri, sur les droits des deux puissances. Otton, évêque d'Ostie, partisan et légat de Grégoire VII, se voyant retenu près de l'empereur, était moins ferme dans son langage et inclinait à quelque transaction qui satisfît le prince. Mais Didier répétait avec hauteur : « Ni pape, ni évêque, ni archidiacre, ni personne « ne peut faire cela justement. La chaire apostoli- « que est souveraine. Elle ne saurait être soumise

« à personne, ni vendue comme une esclave. Si le « pape Nicolas a fait cela, il a fait très-injustement « et très-sottement: et, pour une sottise humaine, « l'Église ne peut ni ne doit perdre sa dignité : per« sonne de nous ne doit perdre la sienne ni con« sentir à cette honte ; et alors il n'arrivera plus, « grâce à Dieu, que le roi des Allemands fasse le « pontife de Rome. »

L'évêque d'Ostie, Otton, sans blâmer ce zèle, ne put s'empêcher de dire: « Si les ultramontains « vous entendaient, ils n'auraient tous qu'une voix « contre vous. » — « Quand le monde entier, ré« pondit l'abbé, se réunirait contre moi, il ne me « ferait pas changer d'avis. L'empereur peut « triompher pour un temps et faire violence aux « droits de la religion, mais il n'arrachera pas mon « consentement à cela. » Didier, selon le même récit, attesté surtout par lui-même, ne craignit pas d'adresser aussi ses reproches à Guibert, et le pressa de raisons si fortes que l'antipape s'excusa et dit qu'il avait cédé contre son gré et seulement pour défendre la cause et assurer la dignité du roi.

Telles sont les paroles que l'abbé Didier fit entendre dans le camp de Henri, et à l'issue même du couronnement de ce prince; il les redit du moins à ses frères, et elles furent inscrites dans la chronique du monastère. Cependant, d'après la même chronique, il obtint de Henri un diplôme scellé d'une bulle d'or, qui confirmait à l'abbaye du Mont-Cassin la possession inviolable de ses opulents domaines. Peut-être faut-il en couclure que la

résistance de Didier ne fut pas sans quelques ménagements, ou faut-il supposer que la puissance de Henri n'était pas assez affermie pour se montrer inexorable.

L'événement le prouva bientôt. Grégoire, assiégé de toutes parts, abandonné d'une partie même de ses cardinaux, ayant épuisé les trésors de l'Église et la dépouille des autels, ne pouvait plus être sauvé des mains de Henri que par la prompte arrivée de Guiscard. Aussi, chaque jour, de secrets messages partaient du château Saint-Ange pour Salerne. Guiscard préparait son armée, comme pour une grande et difficile entreprise ; car la valeur et la puissance de Henri étaient redoutées. Le duc normand avait réuni tous ceux de ses chevaliers qui ne servaient pas en Orient, de nombreuses levées d'Italiens et un corps d'Arabes auxiliaires que son frère Roger lui avait envoyé de Sicile.

Enfin, pressé par l'extrême péril du pontife, il déploie l'étendard de Saint-Pierre, et se met en marche avec toutes ses forces, grossies d'une foule pieuse et désarmée. L'abbé Didier, retourné dans son monastère, attentif à tout événement, et bientôt instruit des apprêts de Guiscard, s'était hâté d'envoyer des courriers pour avertir à la fois l'empereur et le pape.

A cette nouvelle, Henri, dont les forces étaient diminuées par le renvoi d'une partie des soldats lombards, et qui se sentait peu sûr de la foi des Romains, dans la chance d'être pressé tout à coup entre deux ennemis, craignit de livrer bataille con-

tre un si expérimenté capitaine, qu'il réputait son vassal. Il se résolut avec douleur à s'éloigner de Rome, et, recommandant aux Romains de son parti de tenir la ville et de se défendre, il sortit avec son armée, trois jours avant l'arrivée de Guiscard, et se retira d'abord sur Castellana, autrefois la ville de Veies.

Guiscard s'était fait précéder d'un corps de mille fantassins d'élite, avec autant d'hommes d'armes. Ensuite venaient trois mille soldats et toutes les levées italiennes qu'il soutenait lui-même avec le reste de l'armée. Ses forces, dit-on, étaient de 30,000 hommes de pied et de 6,000 cavaliers. Il s'attendait à trouver l'armée de Henri en bataille devant l'aqueduc de Rome. Mais les ennemis ayant disparu, il avança librement jusqu'à la porte où aboutit le chemin de Tusculum; et il établit son camp près de l'aqueduc. Pendant trois jours il observa l'état de la ville, et ayant remarqué près de la porte Saint-Laurent un point faible et mal gardé, au lever du jour, il le fit escalader par un millier de soldats qui, se jetant tout à coup dans la ville, poussant des cris et répétant le nom terrible de Guisard, brisèrent la porte Saint-Laurent et ouvrirent le passsage à toute l'armée.

Le duc marche droit au château Saint-Ange, force les lignes, renverse les murs grossièrement élevés qui l'investissent; il y pénètre en libérateur du pontife qui s'avançait au devant de lui, avec tout son clergé, et qui lui donne l'absolution de tous ses péchés. Guiscard conduit avec respect le pontife au

palais de Latran, comme à sa demeure désormais inviolable, et, s'agenouillant devant lui, dans la foule des chevaliers et des prêtres, il lui présente de pieuses offrandes.

Cependant les Romains, humiliés de leur défaite ou poussés à bout par l'insolence de la soldatesque normande, reprennent les armes, s'assemblent sur les places et vont attaquer les vainqueurs ; ceux-ci surpris se lèvent de table pour prendre les armes. Roger, fils de Robert, qui campait hors de la ville, accourt avec mille chevaux. Le duc, voyant la résistance éclater sur plusieurs points, ordonne de mettre le feu à la ville. Tout un quartier proche du Vatican est bientôt embrasé. Les malheureux habitants fuient et sont impitoyablement massacrés. Les Normands et les Italiens de Guiscard, accoutumés au pillage, ses Sarrasins plus barbares encore et pleins de fureur contre la ville chrétienne qu'on leur livre, s'emportent à tous les excès de rapine et de cruauté ; ils brûlent et saccagent tout devant eux. Ils violent les vierges des couvents et les dames romaines auxquelles ils mutilent les doigts, pour leur arracher leurs anneaux d'or.

Guiscard, en déchaînant cette fureur, en laissant dépasser par les siens les antiques ravages d'Alaric et des Goths, se disait encore le vengeur des papes; un chroniqueur met dans sa bouche, à ce sujet, un discours invraisemblable, où sont rappelées, depuis les premiers temps du christianisme, les violences et les révoltes des Romains contre leur pontife.

Mais, ce qui se conçoit mieux, c'est que le duc,

dans sa colère, ait dit qu'il voulait exterminer les habitants de Rome et la repeupler de nouveaux chrétiens d'au-delà les Alpes.

Grégoire, saisi de honte, d'horreur et de pitié, se jeta aux pieds de Robert pour le supplier d'épargner les Romains, disant qu'il était pape pour l'édification et non pour la ruine[1]. Tout un quartier de Rome était consumé depuis la porte Saint-Jean jusqu'au palais de Latran. Guiscard se laissa fléchir et, par l'entremise du pape, reçut les soumissions du parti qui avait pris les armes et qui prêta les serments que prescrivit le pontife.

Guiscard leur fit payer de fortes amendes et en réduisit beaucoup en esclavage. En peu de jours ses troupes reprirent dans le voisinage de Rome les villes et les châteaux qui s'étaient révoltés contre le pape.

Le pontife, dans cette désolation de Rome et dans l'effroi que lui donnaient ses barbares alliés, se hâta, cependant, avec les cardinaux et les évêques fidèles à sa cause, d'ouvrir un concile au palais de Latran, sous la protection des lances normandes toutes dégouttantes du sang des Romains; il renouvela solennellement l'anathème de l'antipape Guibert, de l'ex-roi Henri et de tous ceux qui leur adhéraient ou communiquaient avec eux; et il nomma deux prélats revenus près de lui, Otton, évêque d'Ostie, et Pierre, évêque d'Albano, pour

[1] *Anonymus Vaticanus apud Murat.*, t. VIII, p. 771. *Landulf. sen.*, lib. IV, *apud Murat.*, t. IV, p. 120.

porter cette sentence en Allemagne et en France. Il s'occupa même de la discipline ecclésiastique. Dans les derniers temps du siége, des habitants de Rome, mariés, ou vivant avec des femmes, avaient coupé leur barbe et pris la mitre. Ils s'étaient fait passer, auprès des Lombards de l'armée de Henri, pour cardinaux. Sans doute la plupart étaient tout simplement des prêtres schismatiques, consacrés par Guibert; et, à ce titre, ils s'étaient immiscés dans les églises de Rome, recevaient les offrandes et distribuaient des indulgences. Aux yeux de Grégoire VII, ces hommes n'étaient que des profanateurs. Il les chassa, comme souillés de meurtres, de rapines et d'impuretés, et mit à leur place des prêtres pieux et fidèles. Mais ce changement ne se fit pas sans résistance et sans obstacle; ce qui prouve qu'une assez grande partie des Romains s'étaient engagés dans la cause de l'antipape et de l'empereur.

Grégoire, cependant, ne pouvait se considérer comme rétabli dans la paisible possession de son Église et réellement maître de Rome. Le départ de Guiscard était prochain. Le chef normand avait hâte de reprendre ses desseins sur l'Orient, et de mener à une autre victoire ses bandes à peine assouvies du pillage de Rome. Peut-être prévoyait-il et ne voulait-il pas attendre un retour de Henri, fortifié des milices lombardes et soulevant toute l'Italie du Nord. Au départ des Normands, Grégoire VII ne voulut pas, sans doute, demeurer au milieu des ruines qu'ils avaient faites, pour être en butte à tous les ressentiments aigris par des maux qu'il ne

pouvait soulager. Il est vraisemblable aussi que le vainqueur, ne voulant pas affaiblir son armée et en laisser une partie dans Rome, regardait comme précieux pour sa puissance d'emmener avec lui le pape, après l'avoir délivré, et d'entreprendre sous sa bénédiction la conquête de l'empire grec.

Quoi qu'il en soit, huit ou dix jours après le sac de Rome, l'armée de Guiscard se mit en marche, emportant de riches dépouilles et menant captifs beaucoup de Romains. Grégoire VII suivait avec ses chapelains, l'abbé Joranto, de Dijon, son ancien envoyé près de Guiscard, quelques cardinaux et quelques évêques. Mais plusieurs de ses anciens partisans étaient dispersés, ou même avaient passé du côté de Henri. Le sceau pontifical était tombé dans les mains de ce prince, et il pouvait en abuser pour répandre de faux actes sous le nom du pape assiégé ou captif. Mille bruits confus cependant se répandaient sur le sort de Grégoire VII. Dans ce péril, Mathilde, sa fidèle amie, rassemblant des troupes en Lombardie et en Toscane, s'animait de nouvelles espérances, envoyait partout des émissaires et écrivait en Allemagne pour y susciter contre Henri la défiance et la haine. Il s'en conserve un monument oublié jusqu'à ce jour, et que je vais citer pour la première fois. C'est une lettre de Mathilde, vive et impérieuse comme elle, où respire, avec l'ardeur du zèle, cette illusion sur le succès, si naturelle à l'imagination d'une femme[1]:

[1] Mathildis Dei gratiâ, si quid est, omnibus fidelibus in Teutonicorum regno commorantibus, salutem. Notum vobis faci-

« Mathilde, telle quelle, par la grâce de Dieu, si « elle est quelque chose, à tous les fidèles qui rési« dent dans le royaume des Teutons, salut.

« Nous vous faisons savoir que Henri, le faux « roi, a dérobé par larcin le sceau du seigneur pape « Grégoire. Donc, s'il vous est annoncé quelque « chose qui soit contraire aux paroles de nos en« voyés, jugez-le faux et ne vous fiez pas aux men« songes de Henri. De plus, il emmène avec lui « l'évêque de Porto, parce que cet homme a été au« trefois le familier du seigneur pape. S'il veut, par « cet aide, faire quelque entreprise avec vous, ou « contre vous, n'hésitez pas à regarder cet évêque « comme un faux témoin ; n'ajoutez foi à personne « qui oserait dire autrement que nous. Sachez que « le seigneur pape a déjà reconquis Sutri et Népi ; « Barrabas le larron, c'est-à-dire le pape de Henri, « s'est enfui comme lui. Adieu. Gardez-vous bien « des embûches de Henri. »

Ces deux villes de Sutri et Népi, à quelques lieues de Rome, étaient sans doute du nombre de celles

mus quod Henricus falsus rex subripuit sigillum domini papæ Gregorii. Unde si quid audieritis, quod discordet à nostrà legatione, falsum arbitramini ; neque mendaciis ejus acquiescatis. Præterea episcopum Portuensem secum ducit, quoniam olim fuit familiaris domini papæ. Si igitur aliquid vobiscum vel contrà vos per eum vult operari, eum falsum testem nolite dubitare. Nulli autem credatis qui aliter quam nos dicere audebit. Sciatis dominum papam jam recuperasse Sutrium atque Nepe. Barrabas latro, id est Henrici papa, ipse quoque aufugit. Valete, et de insidiis Henrici cauti estote. (*Chronicon Virdunense Hugonis abbatis Flaviniaci, apud Labbeum*, Nov. Bibliothec. manuscriptorum, tom. I, pag. 229.)

qu'avaient occupées les Normands; et Mathilde y voyait une conquête pour Grégoire VII, sans savoir encore que le pontife allait être entraîné loin de son Église par ses farouches libérateurs et plus exilé de Rome que Guibert lui-même.

LIVRE X

(1084—1085)

Marche de l'armée de Guiscard. — Incidents de cette retraite.— Station momentanée du pape dans l'abbaye du Mont-Cassin. — Nouveaux mouvements militaires de l'empereur Henri ; sa rentrée dans Rome, menant à sa suite l'antipape Guibert. — Arrivée et séjour de Grégoire VII à Salerne. — Nouvelle expédition de Robert Guiscard en Orient ; motifs de sa préférence pour cette guerre lointaine. — Succès de la campagne de Guiscard. — Inquiétudes domestiques qui hâtent son retour. — Pénible navigation de sa flotte. — Sa maladie, sa mort. — Ses restes sauvés d'un naufrage et rapportés en Italie. — Aspect de ce retour funèbre. — Tristesse de Grégoire VII. — Sa maladie, sa mort. — Résumé sur sa vie, ses plans de domination religieuse; son génie et l'autorité de ses exemples.

Le pays aux environs de Rome était infesté de troupes errantes détachées de l'armée de Henri, et quelques bandes même de Romains harcelèrent d'abord la marche de Guiscard. Le pontife cheminait au milieu de cette armée en retraite. Une fois, dans un brusque départ au point du jour, l'abbé de Dijon et quelques prêtres étaient restés en arrière, séparés de lui. Pendant qu'ils se hâtaient de re-

joindre, ils furent atteints par quelques partisans romains qui les poursuivaient. L'un des moines fut tué d'un coup de lance et son bagage pillé. L'abbé de Dijon échappa, et, ayant gagné le gros de l'armée, il baisa les pieds du pape et lui raconta tout en pleurs la mort du malheureux moine. Grégoire envoya sur-le-champ des hommes d'armes à la poursuite des meurtriers; et il recommanda de lui apporter le corps du pauvre frère[1]. On trouva le cadavre nu et baigné dans son sang, et il fut déposé dans cet état devant le pape. Grégoire, touché de compassion, le couvrit de son propre manteau; et, ayant donné l'absolution au mort, il célébra pour lui la messe, avant de le faire ensevelir[2]. On raconta que ce moine était un de ceux qui murmuraient contre Grégoire VII, et sa mort parut une punition céleste que relevait encore la charité du pontife pour ses restes inanimés.

Guiscard, dans sa marche, conduisit d'abord le pape au monastère du Mont-Cassin. Là, Grégoire VII se retrouvait au milieu de son plus cher asile, près de l'ami qu'il avait appelé dans Rome à son avénement. Des circonstances miraculeuses devaient, pour la crédulité des contemporains, marquer son passage dans cette abbaye. On raconta que, pendant qu'il y célébrait la messe, une colombe

[1] Papa directis militibus cum armorum apparatu auctores tanti sceleris persequi, et corpus examinati fratis ad se præcepit deportari. (*Chronicon Virdunense*, p. 230.)

[2] Pluviali suo quo indutus erat corpus fratris operiens et absolutionem ei faciens, missam pro defuncto cecinit. (*Idem.*)

céleste avait apparu au-dessus de sa tête et n'avait été aperçue que d'un seul témoin qui d'abord en avait gardé le secret, mais qui, sévèrement réprimandé dans une vision, publia le miracle; on y vit un secours du Saint-Esprit, qui encourageait le pape à la persévérance.

Robert Guiscard, pendant ce séjour, fit quelques dons au monastère, de l'argent qu'il avait pillé dans Rome[1]. Il déposa dans la salle où se tenait le chapitre mille pièces d'or d'Amalfi, offrit cent byzantins sur l'autel, et à son départ laissa dans le dortoir des frères 190 pièces d'une autre monnaie, selon la chronique du couvent.

Cependant l'empereur Henri, en s'éloignant de Rome par la Toscane et en reprenant la route de la Lombardie, avait le projet de repasser les monts et de retourner en Allemagne. On ne peut même douter que ce motif n'ait en partie déterminé son départ de Rome et sa retraite précipitée devant Guiscard. Il avait hâte d'apaiser les troubles excités par le couronnement d'Hermann et la révolte continue de la Saxe. Il ne pouvait plus désormais attendre, de son expédition d'Italie, au-delà de ce qu'il en avait obtenu. Il s'était fait reconnaître par les Romains et couronner à Rome; et s'il n'avait pas vaincu l'inflexible fermeté de Grégoire VII, s'il ne

[1] Quandò reversus est à Romà cùm papà Gregorio, posuit in capitulo mille solidos Amalfitanos et centum byzanteos super altare, et abiens hinc misit centum nonaginta farganas fratribus in dormitorio. (*Chron. monast. Cas. notis illustrata*, lib. III, *apud Murat.*, t. IV, p. 471.)

s'était pas emparé de sa personne, il le réduisait du moins à vivre sous la protection d'un allié, loin de la ville où il avait régné, loin de cette chaire de saint Pierre d'où il avait fulminé tant d'anathèmes. Ces avantages suffisaient pour que Henri n'ait pas voulu chercher quelque chose de plus dans une bataille hasardeuse contre Guiscard. Et, d'un autre côté, le chef normand, satisfait de se voir à la fois le libérateur et le gardien du pape, et préoccupé de son expédition d'Orient, dut être peu jaloux de poursuivre Henri et de consumer, dans une bataille inutile, des forces qu'il destinait ailleurs. Ainsi les deux armées ne se rencontrèrent pas, parce que de part et d'autre les chefs avaient mieux à faire.

Henri, du reste, tâcha de dissimuler ce qui pouvait paraître défavorable dans sa retraite; il n'annonça, par ses lettres en Allemagne, que la soumission des Romains, la consécration de Guibert et son propre couronnement, laissant de côté l'arrivée de Guiscard et la délivrance de Grégoire VII. En même temps, il faisait pressentir son retour prochain en Allemagne, comme un témoignage même du plein succès de son expédition. Ces intentions diverses sont mieux indiquées que ne l'a fait l'histoire, dans une réponse que Henri, se repliant à marches forcées sur la Lombardie, adressait à Thierry, évêque de Verdun, prélat considérable dont il voulait entretenir la confiance et se ménager le zèle.

« Henri, roi par la grâce de Dieu, empereur des « Romains et Auguste, à l'évêque Thierry, son plus « cher ami.

« Nous voulons avant tout te faire savoir que « nous ne mettons en personne plus d'estime qu'en « toi ; et nous t'avons envoyé l'archevêque d'Utrecht, « moins pour exciter ton dévouement que pour s'as- « socier à tes efforts, en l'honneur du roi.

« Nous voulons ensuite, sur les divers points que « tu nous as mandés, te donner des réponses dis- « tinctes, mais très-courtes, réservant pour toi- « même des détails infinis à te donner dans un « entretien tête-à-tête. Nous te parlerons d'abord de « ce que tu as touché au commencement de ta lettre, « de l'affaire de Rome. Nous sommes entré à Rome le « jour de Saint-Benoît. La manière dont nous avons « été reçu par les Romains, le pied sur lequel nous « sommes avec les Romains, la manière dont nous « avons quitté les Romains, tu dois, nous le croyons, « l'avoir appris par d'autres récits. Nous te l'avons « aussi indiqué par nos lettres que tu n'as peut-être « pas encore ; mais nous aimerions que tu saches « par une autre bouche que la nôtre les merveilles « qu'a faites pour nous le Seigneur. C'est une chose « incroyable, en effet, en même temps très-véritable, « que ce qui s'est passé à Rome, et comment le « Seigneur a fait pour nous avec dix hommes, pour « ainsi dire, ce que, si nos ancêtres l'avaient fait avec « dix mille hommes, on aurait trouvé miraculeux.

« En effet, au moment où, désespérant d'occuper « Rome, nous songions à retourner dans les pro- « vinces germaniques, voici que les Romains, par « ambassade, nous ont prié d'entrer à Rome, nous « promettant obéissance en tout ; et cette promesse,

« ils l'ont remplie. A notre entrée, ils nous ont ac-
« cueilli en grande joie; pendant notre séjour, avec
« grand zèle, ils nous ont aidé, et à notre départ ils
« nous ont triomphalement et fidèlement reconduit;
« en sorte que devant le Seigneur nous disons en
« toute confiance que Rome est en notre main, hor-
« mis la forteresse où reste enfermé Hildebrand,
« l'ancienne demeure de Crescentius : et que cet
« Hildebrand sache bien que, du jugement légal de
« tous les cardinaux et de tout le peuple romain, il
« est déposé, et que notre élu, le pape Clément, a
« été élevé sur le siége apostolique aux acclamations
« de tous les Romains, et que nous avons été, par
« la main du pape Clément et le concours de tous
« les Romains, consacré le saint jour de Pâques,
« sous le titre d'empereur, à la grande joie de tout
« le peuple de Rome.

« Cela fait, avec la bénédiction de Dieu et de
« saint Pierre, nous avons quitté Rome, et nous
« nous hâtons le plus possible vers vos contrées.
« Votre message nous a rencontré dans la route.
« Que chacun s'en réjouisse ou s'en affiige à son
« gré, nous arrivons avec la faveur de Dieu, et n'a-
« vons nul souci de ce que peut faire ce personnage
« d'Hildebrand. Quant aux Saxons, à l'archevêque
« de Salzbourg, au comte Adalbert, et à d'autres
« qui veulent revenir à nous, nous te répondons que
« nous nous arrêtons volontiers à tes conseils,
« pourvu seulement que la paix soit assurée de nos
« jours, c'est-à-dire qu'une fois revenus à nous, ils
« soient fidèles.

« Pour toi, si tu n'as pas grande répugnance à « faire ce que nous désirons, nous te prions de te « rendre à Augsbourg près de nous, aussitôt après « la fête des apôtres Pierre et Paul, parce qu'au « jour même de cette fête, avec l'aide de Dieu, nous « serons à Ratisbonne. Aie donc soin de venir vers « nous, pour nous donner la joie de ta présence. « Enfin le père apostolique Clément et l'empereur « Henri, au nom de ton affection pour nous, te re- « commandent de consacrer très-promptement l'ar- « chevêque de Trèves. Adieu. »

On voit par cette lettre le zèle d'une partie de l'épiscopat allemand pour le monarque dont ces évêques tenaient leur dignité ; on y reconnaît aussi, sous les expressions un peu ambiguës de Henri, et surtout dans son absolu silence sur l'armée de Guiscard, un témoignage de l'insuffisance de troupes qui avait rendu sa retraite inévitable. Il affecte de dire qu'il n'a pas conquis Rome, et qu'il y est entré presque sans soldats par le vœu des Romains. On dirait qu'il veut du même coup donner ainsi une excuse à sa retraite et une sanction toute populaire à son couronnement.

Le prélat auquel Henri adressait ce message, préposé depuis plus de trente ans au puissant diocèse de Verdun, avait dans les premières années de son épiscopat visité la terre sainte, par un pèlerinage alors si dangereux. A son retour, il avait magnifiquement restauré l'église de Verdun, incendiée durant les guerres civiles de la Flandre, et il avait, par sa pieuse autorité, contraint le duc Godfried, auteur

de ces violences, à contribuer lui-même à la construction de l'église et à apporter, les genoux en terre, la pierre et le ciment aux travailleurs.

Ce triomphe obtenu par l'évêque l'avait rendu célèbre dans la chrétienté. Plus d'une fois il avait visité Rome, et il était compté parmi ses adhérents fidèles jusqu'au jour où éclata le schisme de Henri. Mais alors il inclina vers le prince; sans blâmer encore Grégoire, il n'adhéra point à Rodolphe, et sa médiation, ses secrets avis continuèrent à servir Henri pendant les événements de la guerre et les deux expéditions de ce prince en Italie. Il gardait cependant respect pour le pontife, il hésitait à s'en séparer, et il eût voulu être approuvé de lui en servant la volonté de Henri.

Au moment donc où il reçoit la lettre de ce prince et sa recommandation de consacrer enfin l'archevêque de Trèves, il écrit lui-même à Grégoire VII pour en obtenir ce que commande l'empereur. Rien ne marque mieux peut-être le génie du pontife et la puissance de sa cause, que cet ascendant gardé toujours par lui sur une partie de ses adversaires, et ces ménagements ou ces retours qui lui rendaient toujours plus d'appui que le schisme ou la victoire ne pouvait lui en ôter. Conservant donc quelque doute sur les succès annoncés par Henri et n'osant, malgré ses offres, passer outre, sur l'interdit pontifical et consacrer l'archevêque de Trèves, Thierry s'adresse à Grégoire VII, comme s'il était encore maître paisible de Rome et chef incontesté de l'Église.

« A Grégoire, souverain pontife, seigneur très-« aimé et père très-vénéré, Thierry, évêque de « Verdun, son dévoué quel qu'il soit, affection « filiale comme à un père, soumission comme à un « chef, obéissance comme à un maître.

« Pouvoir t'obéir est un très-grand bonheur « pour moi, pouvoir te servir, une grande joie. « Dans l'hommage que je t'offrirai, en effet, j'ho-« norerai le bienheureux Pierre ; dans l'obéissance « et par le service que je te rendrai, je me conci-« lierai le bienheureux apôtre lui-même.

« Sur ton avis, j'ai accueilli mon frère, l'évêque « de Metz, comme j'aurais fait toi-même ; m'atta-« chant à ce mot du Seigneur : *Qui vous reçoit me « reçoit*. J'ai fait de sa cause la mienne, j'ai regar-« dé son affaire comme personnelle à moi ; même « prospérité, même adversité, pour nous deux : « j'étais invité à cela par une mutuelle fraternité « et un devoir d'affection, mais surtout par ton or-« dre, par ta bienveillance, par ta confiance en moi. « Il y a, de plus, l'Église de Trèves, qui, sous le « poids de l'affliction, se prosterne à tes pieds ; fille « déshéritée, elle invoque son maître pour qu'il la « console ; elle déplore par mon entremise les pertes « qu'elle a souffertes en ce temps, veuve presque « depuis deux ans, tout ce qu'elle a souffert et tout « ce qu'elle souffre dans cette viduité de deux ans « des combats au dehors, des craintes au dedans. « Elle a choisi pour chef un homme du peuple, di-« gne prêtre, digne père entouré du suffrage com-« mun, et cela ma conscience l'atteste devant Dieu

« et devant toi, sans que nulle influence simonia-
« que ait eu lieu contre le droit de l'Église, sans
« qu'il y ait eu même la simonie d'une demande. »

Henri ne s'arrêta donc en Lombardie que le temps nécessaire pour ordonner aux évêques et aux comtes de son parti de rassembler leurs troupes; et il envoya aussitôt son armée sur le territoire de Modène, assiéger le château de Sorbara, l'une des forteresses de Mathilde. Mais les troupes italiennes, dénuées du secours des Allemands, auxquels l'empereur faisait repasser les monts avec lui, ne tinrent pas avec avantage contre les troupes mieux disciplinées de l'intrépide comtesse. Mathilde, instruite que l'armée qui assiégeait Sorbara se gardait avec négligence, la fit attaquer de nuit et remporta une pleine victoire. Eberhart, évêque de Parme, six chefs ou capitaines, cent écuyers de la noblesse lombarde, cinq cents chevaux, grand nombre d'armures, les bagages, les tentes, furent pris par les soldats de Mathilde. Le général allemand, le margrave Wobert, se retira chargé de blessures; et l'évêque de Reggio, attaché à la cause de Henri, se sauva, demi-nu, dans la mêlée. Cette victoire assurait la tranquillité de Mathilde en Lombardie: mais Guibert, qui d'abord avait suivi la retraite de Henri, était revenu sur Rome avec quelques troupes, et, accueilli par les Romains irrités de l'incendie de leur ville, il siégeait dans la chaire apostolique et prenait le nom de Clément.

Cependant, après quelques jours de repos accordés au pontife dans l'abbaye du Mont-Cassin, parmi

les hommages empressés des religieux, le duc Robert, quittant cette paisible retraite pour des apprêts de guerre nouvelle, conduisit en pompe son hôte ou son captif à Salerne, sa récente capitale. C'était un grand spectacle que le saint-père, amené de Rome dans le chef-lieu de la conquête normande. Par une étrange fortune, le pape avait à sa suite, dans le petit nombre de nobles romains attachés à sa cause, le prince de Salerne, ce Gisulfe, autrefois détrôné par Guiscard, recueilli dans les États-Romains, et investi d'un fief du saint-siége, d'où les Normands venaient de le chasser encore. Robert Guiscard n'apercevait pas dans la foule cet ancien rival, deux fois dépouillé par lui. Mais les regards des Italiens se portaient sur Grégoire VII avec un pieux enthousiasme. On attribuait à ses anathèmes la retraite précipitée du roi de Germanie. On admirait son courage surnaturel; et sa présence dans l'armée de Guiscard semblait le plus beau triomphe du prince normand et l'augure de son prochain empire.

Pourtant quelques voix discordantes résistaient à cet enthousiasme de la foule. Au moment de l'entrée du pape par la principale rue de Salerne, un homme du peuple s'écria : « Voici cet « auteur de dissensions qui a rempli de guerres le « monde entier. Il vient aussi pour troubler le re« pos de notre ville. » Cet homme est aussitôt saisi comme sacrilége et traîné devant Grégoire VII. Comme il était tout tremblant et se taisait de frayeur, on publia qu'il était devenu muet ; et

comme le pape l'accueillit avec douceur, le fit délivrer et reçut de lui mille actions de grâces, on ajouta que ce pêcheur avait miraculeusement recouvré la parole pour prix de son repentir.

L'évêque de Salerne, avec tout son clergé, était venu en procession solennelle au-devant du pontife. Cet évêque, fort lettré, était un des plus grands admirateurs de Grégoire VII. Il avait composé un hymne à sa louange, dans les premiers temps de la guerre contre Henri.

« Combien est grande, lui disait-il alors, la puis-« sance de l'anathème ! Tout ce que Marius, tout ce « que César, ont fait autrefois, au prix de la mort « de tant de soldats, tu le fais avec quelques paroles. « Rome a-t-elle jamais été plus redevable aux Sci-« pions et aux autres Romains, qu'à toi, qui lui as « fait retrouver la route de sa puissance[1] ? » Ces pompeuses expressions ne s'appliquaient plus avec vérité à Grégoire VII, fugitif de Rome et protégé par Guiscard. Mais, dans la croyance du temps, peut-être semblaient-elles encore justifiées par

[1] Quanta vis anathematis !
Quidquid et Marius prius
Quodque Julius egerant,
Maximâ nece militum,
Voce tu modica facis.
Roma quid Scipionibus
Cæterisque Quiritibus
Debuit mage, quam tibi
Cujus est studiis suæ
Nacta via potentiæ ?

(*Italia sacra*, t. X, p. 78.)

l'éloignement de Henri et l'annonce de sa retraite au-delà des Alpes.

Grégoire VII fut logé dans un palais de la ville, et l'abbé du Mont-Cassin ne cessa dès lors de fournir libéralement à la dépense du pontife et de ses prêtres ; car Grégoire VII n'avait rien apporté du trésor de l'Église romaine, épuisé par une si longue guerre ; et Robert Guiscard, malgré sa courtoisie pour l'hôte ou le captif illustre, qu'il était fier de garder dans Salerne, réservait toutes ses richesses pour la guerre d'Orient. Tout l'y rappelait sans cesse. En son absence, son fils Boémond, attaqué par une nouvelle armée de l'empire grec, avait remporté une grande victoire, que l'imagination des contemporains prit plaisir à fixer au jour même de l'entrée de Guiscard dans Rome. Mais ce succès même avait affaibli l'armée des Normands, transportés depuis trois ans sur le sol de la Grèce et décimés par les fatigues et la contagion.

L'empereur grec avait essayé de réparer par la ruse et la séduction les revers de ses armes; il avait gagné quelques-uns des capitaines normands; le plus grand nombre des autres se plaignaient avec amertume de leurs souffrances et du retard de leur paye, et l'armée tout entière était mécontente et prête à se dissoudre. Le vaillant Boémond crut devoir partir lui-même pour presser les secours que lui promettait son père, et il débarqua sur les côtes de la Pouille peu de temps après l'arrivée de Guiscard et du pape dans Salerne.

Depuis trois ans, la vaste correspondance que

Grégoire VII entretenait dans l'Europe avait presque toujours été gênée, interrompue par la guerre et la présence de Henri. C'est par là qu'il faut expliquer la grande lacune que l'on trouve à cette époque dans le recueil si important des lettres de Grégoire VII, et c'est en même temps la marque du seul grand dommage qu'eût éprouvé la puissance pontificale dans cette lutte terrible. Les légats du pape et ses recommandations apostoliques n'étaient plus parvenus à toutes les Églises de la chrétienté.

Dans beaucoup de lieux de la France et de l'Allemagne, on avait cru vaguement qu'un nouveau pape avait succédé à Grégoire VII, dont la main puissante ne se faisait plus sentir pour l'humiliation des grands et la réforme des pécheurs. Beaucoup de monastères étaient divisés du moins en partisans de l'ancien et du nouveau pape, de Grégoire VII et de Guibert. Beaucoup d'évêques déposés ou censurés étaient remontés sur leurs siéges, à la faveur de ce désordre. Le court synode qu'avait tenu Grégoire VII, du consentement de Henri, au mois de novembrr 1083, n'avait pas rouvert aux chrétiens d'au-delà des monts le chemin de Rome qui leur était fermé par les armées de Henri. Rome semblait depuis longtemps enveloppée d'un épais nuage, d'où l'on ne voyait plus jaillir les foudres apostoliques qui frappaient les têtes des rois et des comtes.

Aussi, dès que Grégoire VII se vit paisible dans Salerne, il s'occupa de faire porter au loin des paroles de consolation et d'espérance pour tous ceux qui étaient encore fidèles à l'Église romaine. Il chargea

de ce message Pierre Ignée, évêque d'Albano, et l'ancien duc Gisulfe, qui n'avait rien à faire dans cette ville de Salerne où il avait régné. Il leur joignit son fidèle négociateur, l'abbé Jorento, impatient de revoir son monastère de Dijon. Il les chargea d'aller à Cluny et de répandre partout une lettre adressée à tous les fidèles qui chérissaient véritablement le saint-siége.

Dans cette lettre, Grégoire VII ne parlait ni de son départ de Rome, ni de sa retraite à Salerne, ni du secours de Guiscard; il s'occupait seulement à déplorer les maux de l'Église et à témoigner de sa propre constance. « Les princes des nations, écri-« vait-il, et les chefs des prêtres se sont réunis, à la « tête d'une grande multitude, contre le Christ, fils « de Dieu et contre son apôtre Pierre, afin d'éteindre « la religion chrétienne et de propager l'hérésie. « Mais, avec la grâce de Dieu, ils n'ont pu, par au-« cune séduction, par aucune promesse de gloire « mondaine, gagner à leur impiété ceux qui se con-« fient dans le Seigneur. Ils n'ont eu en effet, qu'un « motif de conspirer contre nous; c'est que nous « ne voulions pas nous taire sur le péril de la « sainte Église et céder à ceux qui ne rougissent « pas de la mettre en servitude. En effet, par toute « la terre, il est permis aux femmes les plus pauvres « de recevoir, selon la loi du pays, et par leur con-« sentement, un époux légitime; et la sainte Église, « qui est l'épouse de Dieu et notre mère, ne pourrait, « d'après la détestable prétention des impies, s'unir « légalement et de son gré à son divin époux! Nous

« n'avons pas dû souffrir que les fils de la sainte « Église eussent pour pères des usurpateurs et des « adultères, et que leur naissance fût entachée de « bâtardise. Comment de là sont venus les maux « nombreux, les périls de toute sorte et les crimes « inouïs d'une guerre cruelle, vous pouvez le savoir « clairement de nos légats par un récit véridique : « et si vous êtes réellement affligés de la ruine et du « bouleversement de la religion chrétienne, et si, « touchés d'une vraie douleur, vous voulez lui prêter « une main secourable, vous pouvez en connaître « les moyens de leur bouche ; car ils sont très-fidèles « au bienheureux Pierre, et comptés, chacun dans « leur rang, parmi les familiers de sa maison. Nulle « crainte, nulle promesse temporelle n'a pu les « détacher de la foi qui lui est due et les séparer du « sein de l'Église.

« Du reste, comme votre fraternité n'ignore pas « ce qui a été dit sur la montagne à un serviteur in« digne, et cette parole du prophète : « Pousse des « cris, ne te lasse pas, » moi, de gré ou de force, lais« sant là toute honte, toute affection, toute crainte, « j'évangélise, je crie encore, je crie sans cesse ; et « je vous annonce que la religion chrétienne, que « la vraie foi qui fut enseignée à nos pères par le « fils de Dieu descendant du ciel, aujourd'hui trans« formée en une pratique séculière, est presque ré« duite à rien et est devenue la dérision non-seule« ment du diable, mais des juifs, des Sarrasins et « des païens. »

A ces paroles véhémentes le pontife ajoutait que,

depuis Constantin le Grand, jamais le diable n'avait eu tant de pouvoir contre l'Église, et que l'on ne devait pas s'en étonner, parce que le temps de l'Antechrist approchait. Les trois légats du pape, dépositaires de cette lettre qu'ils devaient répandre et commenter dans la France et quelques provinces d'Allemagne, s'embarquèrent à Salerne, n'osant prendre leur route par terre dans l'Italie infestée d'ennemis. Après une pénible navigation, ils abordèrent sur la côte de Provence, près de Saint-Gilles; mais on ne trouve que peu de détails sur leur mission, et Grégoire VII n'eut pas le temps d'en apprendre la suite.

Guiscard passa deux mois dans la Pouille, à remettre dans l'obéissance et à rançonner durement quelques seigneurs lombards ou normands qui s'étaient détachés de sa cause et avaient reçu l'investiture de Henri. Son propre neveu, Jordan, prince de Capoue, qui avait eu cette faiblesse, fut forcé, par lui, de demander grâce au pape. Le duc normand voulait rendre redoutable à sa nation même le pontife qu'il voyait en sa puissance. Depuis quelques années, Guiscard faisait élever dans Salerne une église consacrée à saint Matthieu, dont le corps, dit-on, avait été retrouvé. Avant de retourner en Orient, il supplia le pape de faire la dédicace de cette église. Grégoire VII y consentit, et cette cérémonie fut pompeusement célébrée, comme pour bénir les armes que Guiscard allait porter dans la Grèce. Le héros normand retint seulement de la relique de saint Matthieu un fragment de bras,

enfermé dans une cassette d'or, qu'il voulait emporter dans son expédition.

Au mois de septembre 1084, Guiscard mit à la voile avec cent vingt vaisseaux et un grand nombre de bâtiments de transport, chargés de vivres, d'armes et de chevaux. Il emmenait ses quatre fils Boémond, Roger, Robert et Gui; sa femme Sigelgaïde devait bientôt le rejoindre. On eût dit que la soumission de ses États lui semblait assez assurée par la présence seule de Grégoire VII, à Salerne, et qu'il y gardait ce pontife pour recevoir de sa main la couronne qu'il allait conquérir en Orient.

Cette nouvelle absence de Guiscard ne laissait pas au pape l'espoir d'un prochain retour dans Rome; l'antipape Guibert venait d'y rentrer à la tête de quelques troupes et favorisé par le plus grand nombre des habitants. Grégoire VII n'entrevoyait plus qu'un long exil à Salerne, pendant que son puissant vassal poursuivait au loin des entreprises incertaines. Les schismatiques étaient toujours puissants en Lombardie; Henri, chassé de l'Italie, comme Grégoire l'était de Rome, s'affermissait en Allemagne. On ne venait plus de tous les royaumes chrétiens en pèlerinage aux pieds du saint-père réfugié dans une ville de la Pouille.

Aussi, depuis ce séjour à Salerne, comme pendant le siége de Rome, la correspondance du pontife avec tous les pays chrétiens demeure suspendue; ou du moins il n'en reste que bien peu de vestiges. Le génie de Grégoire VII, autrefois si laborieux et si remuant, demeurait stérilement en-

fermé dans Salerne. Le pontife, pour se retracer la splendeur de l'Église de Rome, et pour suppléer à l'absence de ses cardinaux dispersés, avait choisi dans l'Église de Salerne douze prêtres, auxquels il donna le titre de cardinaux ; il passait avec eux les jours en prière, quelquefois il allait à l'église prêcher le peuple de Salerne.

La grande et nouvelle expédition de Guiscard, s'étant dirigée vers Corfou, ne tarda pas à rencontrer la flotte des Grecs, augmentée de neuf grands vaisseaux de Venise. L'habileté des Vénitiens, leurs navires beaucoup plus élevés que ceux des Normands, eurent d'abord un premier avantage dans deux combats. Roger, fils du duc, fut blessé. Mais Guiscard, ayant recommencé l'attaque et tourné d'abord une partie de sa flotte contre les petits navires des Grecs, qu'elle dispersa sans peine, sépara les Vénitiens de leurs alliés et les vainquit dans un dernier combat, où il leur enleva sept navires.

Cette victoire fut grande ; plusieurs milliers de Grecs périrent. Guiscard aborda dans Corfou avec deux mille prisonniers. La garnison qu'il y avait laissée, et qui, serrée de toute part, avait souffert tous les maux d'un long siége, fut sauvée. La terreur des armes normandes se répandit de nouveau dans l'archipel grec, et le chemin de Constantinople se rouvrit devant Guiscard.

Mais l'hiver arrivait et forçait le duc normand de suspendre la partie maritime de son expédition et de se ménager quelques retraites, quelques havres bien choisis, pour la flotte et pour les prises

qu'elle avait faites. Il se rapprocha de la côte d'Albanie, au sud-est de Corfou, et fit entrer ses frêles navires dans la rivière Gliches, qui se jette à cet endroit dans la Méditerranée. Lui-même, laissant à bord ce qu'il y avait d'hommes nécessaires à la manœuvre et à la garde des navires, vint avec ses chevaliers et ses meilleures troupes camper à Bonditia sur la côte.

La rigueur de l'hiver, la pauvreté et l'hostilité du pays, la disette de vivres, rendirent ce cantonnement funeste à Guiscard. Une maladie contagieuse se mit dans son armée. En trois mois, dix mille hommes des milices de race italienne et cinq cents hommes d'armes normands périrent. Le fils de Robert Guiscard, le vaillant Boémond, souffrant d'une ancienne blessure et atteint de la fièvre qui ravageait l'armée, demanda congé à son père ou fut renvoyé par lui pour aller à Salerne chercher le secours des médecins.

A ces contrariétés et à ces malheurs de l'expédition se joignaient de cruelles défiances dans la famille et sous la tente même de Guiscard. Boémond, fils d'une première épouse, et Roger, l'aîné des fils de Sigelgaïde, l'épouse actuelle de Guiscard, étaient ennemis et se disputaient le pouvoir, sous les yeux de leur père. Les chevaliers normands de Guiscard soupçonnaient les Lombards de la suite de Sigelgaïde ; et, après le départ de Boémond, cette princesse était accusée, près de son époux, d'avoir envoyé à des médecins de Salerne un breuvage empoisonné pour faire périr le héros qu'elle pour-

suivait de sa haine, comme étrangère et comme marâtre.

Boémond, arrivé en Italie et se sentant plus mal, avait prévenu son père, par un triste message, que l'inquiétude de Guiscard aggravait encore. Appelant aussitôt Sigelgaïde dans sa tente, il lui dit avec menace : « Femme, réponds-moi sur l'heure, mon fils « Boémond est-il encore vivant? — Seigneur, je « ne sais, » aurait dit Sigelgaïde effrayée. Alors Guiscard avait donné cet ordre : « Qu'on m'apporte « l'Évangile et mon épée. » Et la main sur le livre : « Tu m'entends, Sigelgaïde? je le jure sur ce saint « Évangile : si mon fils meurt de la maladie dont il « est consumé, je te tuerai avec cette épée. » On racontait encore, parmi les soldats de Guiscard, et longtemps après dans les villes d'Italie, que la princesse, épouvantée de cette colère et non moins habile à manier les antidotes que les poisons, avait fait parvenir aux médecins de Salerne une potion salutaire qui dissipa bientôt la langueur mortelle de Boémond.

Ces fables sinistres, nées sous la tente de Guiscard et qui troublaient ses jours, attestent la défiance qu'inspirait aux conquérants de la Pouille, encore rudes et grossiers, la vie plus sédentaire et plus polie des Italiens et des Lombards, les premiers vainqueurs. Salerne, dans l'ignorance du moyen âge, était dès lors célèbre pour l'étude de la médecine. Quelques notions imparfaites de cet art, venues des Arabes et des anciens Grecs, se conservaient parmi les plus nobles familles, qui, dans leur

abaissement, sous de nouveaux maîtres, tiraient gloire de cette science mystérieuse. C'était à Salerne que vivait alors un érudit du onzième siècle, Constantin, surnommé l'Africain, qui, après avoir voyagé dans la Perse, l'Arabie, les Indes, avait composé divers écrits de médecine, tirés surtout des auteurs orientaux. Cette science faisait peur aux Normands comme une espèce de magie; et l'on conçoit qu'ils l'aient redoutée dans Sigelgaïde que son sang lombard, la fierté de son humeur, l'intérêt de son fils, et tout à la fois la défiance qu'elle inspirait à Guiscard et l'effroi qu'elle en avait, rendaient une ennemie terrible et domestique du prince normand.

Cependant Grégoire VII languissait à Salerne. Les grands projets qu'il avait conçus pour la réforme du clergé et la liberté de l'Église étaient suspendus et comme abolis par le retour victorieux de Henri IV en Allemagne et l'intrusion de Guibert dans Rome. Il apprenait la déposition et l'exil des plus fidèles et derniers défenseurs de sa cause, tels qu'Hérimann, évêque de Metz, l'évêque de Wurtzbourg et généralement de tous les prélats d'Allemagne qui ne reconnaissaient pas le nouveau pape. Il avait vu avec douleur l'éloignement forcé et les périls de Mathilde, qu'il nommait toujours la fille de saint Pierre, dont elle continuait en Lombardie à tenir haute la bannière. Thédald, archevêque de Milan, d'autres prélats, d'autres seigneurs du même parti, schismatiques et serviles, étaient morts dans l'année même du triomphe de Henri; et à Modène, à Reggio, à Pistoia, la grande comtesse avait repris son

pouvoir et maintenait l'autorité du pape. Mais, séparé d'elle, d'Anselme de Lucques et de ses plus fidèles amis, inquiet souvent de leur sort, Grégoire VII se sentait retenu dans une ville étrangère, au milieu de ces Normands dont il avait souvent accusé les mœurs grossières et l'instinct rapace. Dépendant de leur chef, peu sûr de sa reconnaissance, incertain de son retour et de l'ambition ou des succès qu'il aurait alors à consacrer, il demeurait dans une oisive attente.

Vers le temps qui terminait le pénible hivernage de Guiscard en Albanie, pendant le retour et la maladie de Boémond, le pontife, déjà sous le poids de l'âge, parut s'affaiblir. Malgré sa résignation fervente, lorsqu'il sentit croître le mal, il eut recours à l'art des médecins et voulut guérir[1]. Tantôt ses souffrances lui paraissaient un gage précieux de son salut éternel, et il s'en croyait assuré par une vision céleste; tantôt il annonçait qu'il allait recouvrer la santé corporelle. Cependant il ne tarda pas à défaillir tout à fait et à prévoir sa mort. Étant retourné, vers le mois de mai, à la nouvelle église bâtie dans Salerne, en l'honneur de saint Matthieu, il en revint dans un grand accablement et ne se releva plus. Au milieu de ses cardinaux, de ses évêques, de ses prêtres, il reçut les derniers sacrements. L'abbé Didier, qui était accouru près de lui, ne le quittait plus. Cependant il n'assista pas aux

[1] Infirmitatis suæ à medicis medicamentum expetens. (*Dom Bouquet*, t. XIII, p. 726.)

derniers moments du pape. Il apprit tout à coup qu'un château dépendant de son monastère était asssiégé par quelques seigneurs normands, et, plein de tristesse, il demanda la permission de partir pour y porter secours.

Cependant les cardinaux, les évêques qui restaient près de Grégoire le béatifiaient déjà pour la sainteté de sa vie. Mais il leur dit: « Mes frères, je ne fais « nul compte de mes travaux; ce qui fait ma seule « confiance, c'est que j'ai toujours aimé la justice « et haï l'iniquité. » Comme ils déploraient alors le danger où ils se trouveraient après sa mort, il leva les yeux au ciel, et étendant les mains comme pour y monter: « Je serai là, dit-il, et par mes instantes « prières, je vous recommanderai à la protection de « Dieu. » Alors ils le supplièrent, dans la confusion où étaient les fidèles, de leur indiquer lui-même son successeur et le défenseur de l'Église contre l'adultère Guibert. Il leur donna le choix entre le cardinal Didier, abbé du Mont-Cassin, Otton, évêque d'Ostie, et Hugues, évêque de Lyon. Mais, comme Otton était retenu par les soins de sa légation en Allemagne, et que Hugues, occupé de son diocèse, était fort éloigné, il leur conseilla de choisir près d'eux l'abbé Didier, « quoiqu'il ne dût pas, dit-il, « vivre longtemps. » Ensuite ils lui demandèrent de faire connaître ce qu'il ordonnait à l'égard des excommuniés, et s'il voulait accorder quelque exception favorable. Il répondit: « Hormis le roi Henri « et l'usurpateur du siége apostolique, Guibert, et « les principales personnes qui, par conseil ou par

« secours, ont favorisé la méchanceté et l'impiété de « ceux-ci, j'absous et je bénis tous ceux qui croient « fermement que j'en ai le pouvoir comme vicaire de « saint Pierre et de saint Paul[1]. »

Telle fut certainement sa réponse; car personne ne croira, comme le veut un chroniqueur allemand, que, dans sa dernière maladie, Grégoire, ayant appelé un de ses cardinaux, se soit confessé à lui d'avoir troublé l'Église et excité la guerre ; qu'il l'ait chargé d'aller demander à l'empereur le secours de ses prières ; qu'enfin il ait généralement rétracté toutes les excommunications prononcées contre ses ennemis séculiers ou prêtres. Non : l'inflexible pontife ne pouvait ainsi démentir sa constance, au moment où il croyait qu'elle allait être couronnée par la mort ; et ce récit d'un contemporain atteste seulement le prix extrême que, dans la cour de Henri vainqueur, on eût attaché au désaveu du pontife fugitif et mourant. Grégoire VII, au contraire, ne s'occupa, dans ses derniers moments, que d'assurer, autant qu'il pouvait, à la chaire pontificale un héritier de ses desseins, un ennemi de l'investiture impériale. Au milieu des instructions réitérées qu'il donnait aux assistants, il leur répéta surtout de la part de Dieu tout-puissant, et par l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul : « Je vous prescris de ne reconnaître

[1] Præter Henricum regem dictum, etc., omnes absolvo et benedico, quicumque me hanc habere specialem potestatem in vicem apostolorum Petri et Pauli credunt indubitanter. (*Paulus Bernriendensis*, cap. XII. — Baronius, *Annal.*, t. XVII, p. 566.)

« pour pontife romain que celui qui aura été cano-
« niquement élu et ordonné d'après les règles des
« saints Pères. » A son dernier moment, ses derniers mots furent encore : « J'ai aimé la justice et
« haï l'iniquité ; et pour cela je meurs en exil[1]. »
Un des évêques présents avec les chapelains du pape s'écria dans un pieux enthousiasme : « Com-
« ment peux-tu dire, seigneur, que tu meurs en
« exil, puisque, vicaire du Christ et des apôtres, tu
« as reçu toutes les nations en héritage, et que
« l'univers est ton domaine? »

Grégoire VII expira en entendant ces paroles dignes de lui. On ignore le nom de celui qui les prononça. C'était un des évêques présents avec les chapelains du pape, un homme obscur peut-être, mais touché du feu divin qu'exhalait l'agonie du pontife. Le jour de sa mort était le 25 mai 1085. Il avait occupé la chaire pontificale douze ans et quelques mois, et, selon toute vraisemblance, était âgé de plus de soixante-dix ans. D'après un de ses derniers ordres, sa mitre fut envoyée en souvenir de lui à l'évêque Anselme de Lucques, le conseiller religieux de Mathilde. Son corps, revêtu des ornements pontificaux, fut enseveli avec un grand respect dans la basilique de Saint-Matthieu, qu'il avait lui-même récemment dédiée. On lui éleva un tombeau de marbre.

[1] Ubi vero in extremo positus erat, ultima verba ejus hæc fuerunt : Dilexi justitiam et odi iniquitatem: propterea morior in exilio. (*Paul. Bernriendensis*, cap. XII.) — Baron, t. XVII, p. 565.

Toute l'Italie fut remplie et consternée du bruit de sa mort. Quand la nouvelle en parvint à Guiscard, qui à la suite de cette dernière victoire avait fait une descente dans l'île de Céphalonie, il versa des larmes : il parut, dit son contemporain, aussi affligé que s'il eût perdu sa femme et son fils. La douleur de cette mort, ajoute le même témoin, était grande pour Guiscard, parce qu'une grande amitié les avait unis ; jamais l'un ou l'autre n'avait manqué à cette affection depuis le traité de paix qu'ils avaient scellé par de mutuels serments.

On peut croire, en effet, que, malgré la différence des préoccupations et des fortunes, deux âmes si fières et si hautes se répondaient et se plaisaient l'une à l'autre. L'ambitieux Guiscard regrettait dans le pontife un allié puissant de ses vastes desseins, un auxiliaire de son pouvoir en Italie, un consécrateur du trône qu'il cherchait en Orient. Mais Guiscard, lui-même était au bout de ses projets et de sa vie. Saisi d'une fièvre contagieuse au moment où il allait rejoindre ses campements d'Albanie et marcher peut-être sur Constantinople, il mourut, dans l'île de Céphalonie, entre les bras de son fils Roger et de sa femme Sigelgaïde, du rival et de la marâtre de Boémond. Toute l'expédition, les marins et les soldats abordés à Céphalonie, le camp retranché sur la côte d'Épire, furent abattus par cette perte et remplis de sinistres rumeurs. Les Normands soupçonnaient Sigelgaïde d'avoir fait périr par le poison le glorieux époux dont elle redoutait la colère. Empressée de fuir des lieux

funestes et de rapporter en Italie le corps de Guiscard, elle s'embarqua avec ce triste dépôt sur le navire le plus léger de la flotte, tandis que son fils Roger allait en Albanie recevoir le serment des troupes et hâter leur retour. Cette précaution prise, il revint aussitôt chercher le reste de l'armée dans Céphalonie. Dans le trouble où Normands et Lombards étaient jetés par la perte de leur grand chef, cette retraite sembla presque une déroute. Ces vainqueurs de la veille veulent tous se rembarquer à la fois. Pressés confusément, ils supplient les matelots de les recevoir à bord, et, laissant leurs bagages et leurs chevaux, ils s'entassent sur les navires qui leur restent. Ceux qui ne purent y trouver place, découragés, se rendirent prisonniers des Grecs de Céphalonie.

Cette armée qui fuyait ainsi de sa conquête fut assaillie au retour par toutes les difficultés d'une navigation pénible et d'une mer orageuse. Plusieurs vaisseaux trop chargés d'hommes périrent. La galère partie d'avance qui portait Sigelgaïde et le corps de Guiscard se brisa près du rivage de la Pouille. On eut grande peine à sauver le cercueil naufragé du héros. Sigelgaïde, ayant touché sur une barque, à Otrante, y fit déposer le cœur et les entrailles de Guiscard ; et le reste du corps, embaumé soigneusement, fut conduit à Venouse et enseveli dans un couvent de moines fondé par Guiscard. Dans cette même ville de Venouse, dit un chroniqueur du douzième siècle, est enterré le poëte Horace, dans une vieille tour qui touche au rempart.

Cependant la mort de Grégoire VII, si promptement suivie de celle de Guiscard, laissait dans un grand trouble les affaires de l'Église et semblait assurer la domination de Henri. Ce prince était vainqueur en Allemagne et avait ramené sous son pouvoir une partie de la Saxe. La Lombardie, désolée par une peste et une famine, suite de la dernière guerre, demeurait soumise à l'empire. Mathilde, abattue par la mort de Grégoire VII, était malade et languissante. Le nouveau duc des Normands, Roger, n'était occupé que d'exclure son frère Boémond et de régner seul dans la Calabre et dans la Pouille.

Le petit nombre de cardinaux et d'évêques, témoins des derniers moments de Grégoire VII, avaient en vain pressé l'abbé Didier de recevoir le pontificat. Il reculait devant ce fardeau, ou il paraissait arrêté à l'intention de ne l'accepter que sou le bon plaisir de l'empereur et d'abandonner ainsi la cause pour laquelle Grégoire avait souffert et combattu. C'est ici que l'on peut voir clairement les grandes choses que ce pontife avait faites, et quelle autorité il gardait sur la conscience des hommes. Après un interrègne pontifical d'un an, Guibert occupant une partie de Rome, et nulle élection légitime ne pouvant s'achever, Didier fut enfin élu contre Guibert et contre Henri, par les efforts de ce Gisulphe, ancien prince de Salerne, qu'avait recueilli et soutenu Grégoire VII; et avec ce secours, le nouveau pape s'établit aussi dans un quartier de Rome et fut intronisé sous le nom de Victor III.

Enlevé par la mort, après quelques mois, Victor III fut remplacé par un autre de ceux que Grégoire VII, à sa dernière heure, avait désignés pour lui succéder, par Otton, évêque d'Ostie, son légat fidèle, le confident de ses pensées, et, sous le nom d'Urbain II, l'exécuteur et l'héritier de son plus grand dessein, la croisade, prêchée dix ans après sa mort, au concile de Clermont.

Avant cet acte mémorable, et à l'époque même où, dans la confusion de l'Italie, l'antipape Guibert tenait encore garnison dans Rome, Urbain II s'était empressé de conférer de grands priviléges à l'Église de Salerne pour avoir été honorée, dit-il dans son décret pontifical, par l'exil et le tombeau de Grégoire VII, « dont les droits éminents, la belle doc« trine et l'admirable constance sont préconisés par « l'Église romaine, reconnus par l'Occident, subis « et attestés par l'humiliation des tyrans. »

Urbain II, après quatorze années de pontificat, signalées par la première croisade, a pour successeur un autre élève de Grégoire VII, un moine de Cluny, que lui-même avait fait abbé de Saint-Paul et cardinal, et qui, fidèle à ses exemples, vit un jour l'empereur Henri déposer devant lui sa tiare, ses ornements royaux, et subir enfin la déchéance contre laquelle il avait combattu quarante ans.

Ainsi la suite des desseins de Grégoire VII s'acheva lentement sur la tête de son persécuteur. Le pontife expirant avait attaché au nom du roi de Germanie sa redoutable vengeance. C'était l'anathème de la justice et de la foi confié à l'impétueuse

ardeur des passions humaines. Henri, par la jalouse dissidence des villes lombardes contre Rome, par son retour victorieux en Germanie, par la défaite de son compétiteur Hermann, l'apaisement graduel des provinces soulevées, la mort de Grégoire VII et presque aussitôt celle de Guiscard, avait paru retrouver sa puissance, et, s'il ne triomphait pas de l'Église, il semblait encore debout devant elle. Mais, à part les fautes de Henri, la licence de sa jeunesse, ses oppressions, sa rapacité, un principe puissant luttait contre lui. C'était ce principe d'ordre spirituel, que Grégoire VII avait nommé la liberté de l'Église. Trop souvent mêlé d'intérêts humains, ce principe suscita des ennemis à l'empereur Henri dans sa propre famille. L'enfant que l'impératrice Berthe avait tenu serré dans ses bras, en traversant sur un frêle traîneau d'écorce les périlleux défilés des Alpes, à la suite de Henri, dans le rude hiver de 1078, cet enfant, vingt-cinq ans plus tard, séparait la Lombardie de l'Allemagne et renouvelait la déchéance de l'empereur son père. Ce jeune prince du nom de Conrad, succédant au grand domaine d'Adélaïde, comtesse de Turin, si zélée jadis pour Grégoire VII, adopte, après la mort de l'un et de l'autre, la cause qu'ils avaient défendue, et se met lui-même sous les ailes de Mathilde, nous dit le chapelain de cette princesse. Proclamé roi d'Italie et consacré par la main d'Anselme de Lucques, dans l'église de Saint-Ambroise à Milan, il ne jouit pas cependant de sa trahison. Son père peut encore le vaincre et le déposer au profit d'un second fils qu'il

désigne à sa place. Mais il n'a fait que changer de péril, et il trouve dans ce second fils un successeur impatient auquel il rend les armes et abandonne enfin le trône.

Jamais dans l'histoire l'orgueil et l'abus de la puissance, le mélange de la tyrannie et de la faiblesse ne furent punis d'humiliation plus cruelle ; et l'on ne s'étonnera pas que, dans la ferveur du parti pontifical, ces maux domestiques, appesantis sur la vieillesse commencée de Henri, n'aient paru l'expiation tardive des anathèmes qu'il avait encourus. Quoi qu'il en soit, rien ne saurait mieux peindre cette infortune qu'un monument original du temps, la lettre du malheureux empereur au roi de France Louis le Jeune, dont il réclamait l'appui, sans oser se plaindre de Rome.

« Henri, empereur romain, Auguste, à Louis, « roi des Francs, couronne de fidélité et constance « inviolable d'affection.

« Prince très-illustre et le plus fidèle de ceux en « qui nous espérions après Dieu, je vous ai distingué « comme le premier de ceux devant qui je croyais « nécessaire de déplorer toutes mes infortunes et « dont je dois m'approcher à genoux, si je le puis, « en gardant sauve la majesté de l'empire ; d'abord « parce que nous croyons odieux et intolérable, « non-seulement pour vous, mais pour tous les « hommes de la chrétienté, que le siége apostolique « d'où n'étaient sortis jusqu'à nos jours que des « fruits salutaires de consolation, de douceur et de « salut pour les âmes, lance maintenant tous les

« traits de la vengeance, de l'anathème et de la per-
« dition, et qu'on ne met aucune borne à l'exécu-
« tion de l'arrêt, tant qu'une volonté cruelle n'est
« pas satisfaite.

« Ils se sont tellement livrés jusqu'à ce jour à l'em-
« portement de cette volonté, que, ne songeant ni à
« Dieu, ni au mal qui peut venir de là pour eux-
« mêmes et pour d'autres, ils s'élèvent de toute
« façon contre nous, tandis que moi, j'ai souvent
« offert au siége apostolique obéissance et toute sou-
« mission, si l'honneur et le respect exigés m'étaient
« rendus, comme ils le furent à mes prédécesseurs.
« Ce qu'ils veulent, je vous le ferai facilement con-
« naître, quand Dieu m'aura donné l'occasion d'un
« entretien que je désire.

« Dans cette irritation de leur vengeance et de
« leur haine, comme ils virent qu'ils avançaient peu,
« s'attaquant aux droits mêmes de la nature, ce que
« je ne puis dire moi-même sans une grande afflic-
« tion de cœur et sans beaucoup de larmes, et ce
« que je frissonne d'entendre dire, mon fils, mon
« Absalon chéri, ils l'ont armé contre moi et l'ont
« animé d'une telle fureur, qu'au mépris de la foi
« et du serment qu'il avait jurés, comme vassal, à
« son seigneur, il a envahi mon royaume, déposé
« mes évêques et mes abbés, soutenu mes ennemis
« et mes persécuteurs, et qu'enfin, ce que je voudrais
« taire surtout, ou, si on ne peut le taire, ce que je vou-
« drais n'être cru de personne, rejetant toute affection
« naturelle, il conspira contre ma vie et mon âme,
« et n'eut scrupule d'aucun moyen pour arriver par

« la force ou par la fraude au comble de son péril et « de son ignominie.

« Au milieu de cette machination criminelle, « comme je me tenais paisible et dans une sorte de « sécurité sur mon salut, vers le saint temps de la « venue du Seigneur, il m'a invité à une confé- « rence dans un lieu qu'on appelle Coblentz, « où je demeurais tranquille; il m'invita comme « un fils qui veut s'entretenir avec son père sur « un intérêt commun d'honneur et de salut. Lors- « que je l'ai vu, soudain, touché d'affection pa- « ternelle par la douleur intime de mon cœur, je « suis tombé comme à ses pieds, le sommant par le « salut de son âme, si je devais être maltraité pour « mes péchés, de ne pas contracter, lui, par sa con- « duite envers moi, une tache à son honneur, parce « que nulle loi divine n'a chargé le fils de punir la « faute du père. Mais lui, trop bien ou plutôt trop « misérablement instruit à tromper, se mit à détes- « ter cela comme un crime abominable, et, tombant « lui-même à mes pieds, il me demanda grâce pour « le passé; il me promit qu'à l'avenir il m'obéirait « en toutes choses avec foi et vérité, comme un « homme d'armes à son seigneur, comme un fils à « son père, si seulement je voulais être réconcilié « au saint-siége apostolique. Comme j'y consentais « avec empressement, sans autre réserve que de « soumettre cette affaire au conseil des princes, « ajoutant qu'il n'avait, pendant les présentes fêtes « de Noël, qu'à me conduire à Mayence, y traiter « le plus loyalement qu'il pourrait de mon hon-

« neur et de ma réconciliation, et de là me recon-
« duire en paix et sécurité, il le promit au nom de
« cette vérité et de cette foi par lesquelles Dieu a
« prescrit au fils d'honorer le père, au père d'aimer
« le fils.

« Sur cet engagement, qu'un païen même eût
« observé, je suis allé là tranquille, et mon fils
« m'ayant de quelque peu précédé. Cependant voilà
« que plusieurs de mes fidèles, venant au-devant de
« moi, m'annoncent avec trop de vérité que je suis
« trompé et perdu, sur une fausse garantie de paix
« et d'attachement.

« Mon fils, rappelé par moi et derechef averti
« avec vives instances, renouvelant le serment, jura
« qu'il engageait sa vie pour la mienne une seconde
« fois. Comme j'étais donc arrivé à la ville qu'on
« appelle Bingen, le vendredi avant Noël, le nombre
« de ses hommes d'armes commençait à augmenter,
« et déjà la trahison se dévoilait elle-même; et mon
« fils venant à moi: « Père, me dit-il, il faut nous
« retirer dans le château voisin, parce que l'évêque
« de Mayence ne vous recevra pas dans sa ville
« tant que vous serez au ban du saint-siége, et je
« n'ose, lorsque vous n'êtes pas admis à la paix et
« réconcilié, vous jeter au milieu de vos ennemis.
« Passez ici les fêtes de Noël en honneur et en paix;
« ayez avec vous tous ceux qu'il vous plaira. Moi,
« dans cet intervalle, aussi fortement, aussi fidèle-
« lement que je le pourrai, je travaillerai pour
« nous deux; car je crois que votre cause est la
« mienne. »

« Et moi, mon fils, lui dis-je, que Dieu soit aujour-
« d'hui entre nous le juge et le témoin. Il sait com-
« ment je t'ai fait homme et mon héritier ; au prix
« de quelles tribulations j'ai servi ta grandeur ;
« quelles inimités j'ai eues et je subis encore pour
« toi, seul tu peux le savoir. » Mais lui cependant,
« pour la troisième fois, devant cet appel fait à son
« honneur et à ses serments, me promit que, s'il
« éclatait quelque péril, il offrirait sa tête pour la
« mienne.

« Après qu'il m'eut ainsi enfermé dans ce château,
« l'événement montra dans quel esprit et de quel
« cœur il m'avait tenu ce langage. Je suis enfermé
« là avec trois des miens, et nul autre ne peut être
« admis. On me donna pour gardiens les plus im-
« placables ennemis de ma personne. Soit béni en
« toutes choses Dieu, le seul roi tout-puissant pour
« élever ou pour abattre ce qu'il veut !

« Tandis que, dans le très-saint jour de Noël, le
« saint des saints, le divin enfant est né pour le ra-
« chat de toutes les âmes, ce fils à moi ne m'a pas
« été donné, même pour le salut de moi seul. Car,
« pour ne point parler des affronts, des injures, des
« menaces, des glaives dirigés contre ma tête, et
« de la faim et de la soif que j'ai souffertes sous la
« garde d'hommes qu'il m'était injurieux de voir
« et d'entendre, pour ne rien dire d'une chose plus
« cruelle encore, savoir qu'autrefois j'avais joui de
« quelque bonheur, voici ce que je n'oublierai ja-
« mais, voici la plainte que je ne cesserai de redire
« à tous les chrétiens : pendant ces très-saints jours,

« j'ai été, dans ma prison, privé de la communion « chrétienne.

« Dans ce temps de pénitence et de tribulations, « vint près de moi, envoyé par mon fils, un prince « nommé Wibert, pour me dire qu'il n'y avait nulle « sûreté pour ma vie si, sans résistance, je ne ren-« dais tous les insignes de la royauté, d'après la ré-« solution et l'ordre des princes. Mais, moi, qui lors « même que toute la terre habitée serait mon royaume « ne voudrais pas pour elle sacrifier ma vie, com-« prenant que, bon gré mal gré, il fallait faire ce qui « était décidé, j'envoyai à Mayence la couronne, le « sceptre, la croix, le glaive, la lance.

« Mon fils alors, s'étant concerté avec mes enne-« mis, vint de Mayence où il laissait mes amis, « comme pour m'y conduire, et m'ayant emmené « sous une garde nombreuse de ses hommes d'armes « au lieu qu'on nomme Engilzheim, il me fit venir « devant lui. Là, je trouvai rassemblés grand « nombre de mes ennemis et mon fils, qui n'était « pas meilleur pour moi que les autres. Et comme « ils se croyaient plus sûrs et plus stables, s'ils me « forçaient à me dépouiller moi-même par ma « propre main du royaume et des biens royaux jus-« qu'au dernier fétu, ils m'outrageaient tous de la « même manière avec menace que, si je ne faisais « tout ce qui m'était ordonné, il n'y avait nul compte « à faire sur ma vie. Alors, dis-je, puisqu'il est « question de ma vie, le bien le plus précieux pour « moi, parce que j'en ai besoin pour faire pénitence « à Dieu, je ferai tout ce que vous voulez. Et comme

« je demandai, si alors du moins je serais assuré « de ma vie, le légat du siége apostolique, qui était « là présent (je ne dis pas qui avait tout entendu), « répondit que je ne pouvais d'aucune sorte me « soustraire à la mort, si je ne confessais en public « que j'avais injustement poursuivi Hildebrand, que « je lui avais injustement substitué Guibert, et que « j'avais jusqu'à cette heure exercé une injuste per- « sécution contre le siége apostolique et contre « l'Église.

« Alors, abattu, avec une grande contrition de « cœur, je commençai de supplier, au nom de Dieu « et de la conscience, que l'on me donnât lieu et jour « pour me justifier, en présence de tous les princes, « et, s'ils me reconnaissaient coupable en quelque « chose, chercher de l'avis des plus sages un mode « de pénitence et de satisfaction, tel qu'ils l'ordon- « neraient, et donner aux princes du royaume les « otages qu'ils voudraient du nombre de nos féaux. « Mais le même légat me refusa lieu et jour, disant « qu'il fallait ou que toute l'affaire fût ici terminée, « ou qu'on ne me laissât du moins aucune espérance « d'échapper.

« Dans cette tribulation, ayant demandé si, dans « le cas où je confesserais tout ce qui m'était or- « donné, ma confession, comme il est juste, obtien- « drait indulgence et absolution, le légat déclara « qu'il n'avait pas le droit de m'absoudre; si je vou- « lais, dit-il, être absous, que j'allasse à Rome faire « satisfaction au saint-siége.

« Ainsi isolé et dépouillé (car avec la même vio-

« lence et le même artifice, ils m'avaient arraché et « mes forteresses et mes domaines patrimoniaux « et tout ce que j'avais acquis dans le royaume), ils « me laissèrent dans cette maison. Étant demeuré là « quelque temps, et mon fils m'ayant fait dire avec « son même esprit de perfidie que j'eusse à l'y at- « tendre, une députation de mes fidèles vint m'a- « vertir que, si je restais là, suivant cette injonction, « je serais ou jeté dans une prison perpétuelle ou « décapité sur le lieu même.

« A cette nouvelle, en doute de ma vie, j'ai pris « aussitôt la fuite et suis venu à Cologne; de là, après « quelques jours de résidence, je suis venu à Liége. « Dans ces lieux, j'ai toujours trouvé des hommes « fidèles et constants dans leur foi à la royauté. « D'après leur conseil et celui de mes autres féaux, « j'ai cru plus sûr et plus honorable de m'adresser « à vous pour déplorer tous mes malheurs ; plus sûr, « à cause du bien naturel de parenté et d'ancienne « amitié; plus honorable, à cause du nom glorieux « d'un si grand royaume.

« Je vous en prie donc, au nom de la foi et de l'a- « mitié, dans mes tribulations et mes injures, se- « courez en moi un proche et un ami. Quand même « ces liens de foi et d'amitié n'existeraient pas entre « nous, il importerait à vous et à tous les rois de la « terre de venger notre injure et notre abaissement, « et d'extirper de la face de la terre l'exemple d'une « trahison aussi criminelle et d'une telle per- « versité. »

Cette lettre mémorable et oubliée par l'histoire

ne semble-t-elle pas le résumé de la vie de Henri et comme le triste couronnement de sa lutte contre Rome? N'y retrouve-t-on pas, à trente ans de distance, la confirmation de la pénitence de Canosse et la même faiblesse, peut-être la même timidité religieuse mêlée à la même impatience et au même courage? Seulement le personnage a vieilli et semble courbé davantage par l'infortune. La chute est plus profonde; l'injure est plus poignante, le mal plus cruel; ce ne sont plus des vassaux soulevés et redoutables, dont il s'agit de détourner les coups et de désarmer le bras par une pénitence d'un moment pour les attaquer avec plus d'avantage: c'est un fils implacable qu'un père malheureux ne peut plus toucher ni vaincre; c'est la révolte vengeresse que Rome a déchaînée contre Henri, passée de la nation dans la famille et frappant au cœur celui qu'elle combat en face. Jamais, ce semble, la puissance pontificale n'a paru plus terrible que dans ce récit de son adversaire, frappé par elle d'un dernier anathème, après la mort du pontife. L'ombre de Grégoire VII remplit cette dernière scène, et jamais la victoire de l'Église sur l'Empire, le réveil de l'Italie contre l'Allemagne, de Rome contre Mayence, n'ont été mieux exprimés que par ce personnage sans nom, ce légat de Rome, qui n'a que le génie de son Église, mais dont la parole impassible repousse quatre fois les supplications de Henri et le renvoie, si longtemps après, expier à Rome l'exil de Grégoire VII à Salerne.

D'autres témoignages de la même date et de la

même main attestent cette profonde affliction de Henri et le montrent frappant, pour ainsi dire, à toutes les portes de l'Église et partout repoussé. Telle est l'impression que nous laisse une lettre de Henri à cet abbé Hugues, souvent nommé dans son histoire. C'est, à quelques égards, la redite des humiliations déjà connues. Mais rien ne marque mieux, avec l'abaissement du prince malheureux, l'invincible réseau dont il se sentait pressé.

« Henri, par la grâce de Dieu, empereur des Ro-« mains, Auguste, au très-cher et très-aimé père « Hugues, et à tous les saints frères de Cluny, « tendre affection de fils, dévouement de frère ou « plutôt soumission de serviteur.

« Ayant toujours éprouvé ta bonté et ta sollici-« tude paternelle envers nous, au point de nous « croire délivré souvent de beaucoup de périls par « tes saintes prières, nous recourons à toi, très-cher « père après Dieu, comme un refuge unique de « notre extrémité; et nous cherchons humblement « près de toi le soulagement de nos malheurs. Et « plût à Dieu qu'il nous fût donné de voir en face « tes traits angéliques, et, tombant à tes genoux, « de pouvoir librement reposer sur ton sein notre « tête que tu as soulevée sur les fonts de baptême, « et, en déplorant nos péchés, de te raconter par « ordre le nombre infini de nos souffrances! Mais, « comme cette consolation nous est enviée, non-« seulement par la distance des lieux qui nous sé-« parent, mais par l'inconcevable haine de nos per-« sécuteurs, nous supplions, d'un cœur dévoué, ta

« paternité d'accueillir nos humbles lettres, qui,
« Dieu en est témoin, ne renferment ni fausseté, ni
« dismulation, et d'écouter avec attendrissement le
« prodige de trahison inouïe qui nous perd.

« Ce qui le rend plus étonnant, c'est que, non
« une main de serviteur ou d'ennemi, mais le propre
« fils de nos entrailles, celui qui nous est unique-
« ment cher, a dirigé contre nous cette trahison in-
« digne, inhumaine, impie. De sorte que nous ne
« pouvons répéter sans douleur cette parole du psal-
« miste fuyant un fils semblable au nôtre : « Sei-
« gneur, pourquoi se sont multipliés ceux qui me
« persécutent ? »

« Nous croyons que tu sais avec quelle affection
« et quelle tendresse intime de cœur, contre la vo-
« lonté d'un grand nombre, nous avons élevé ce
« même fils jusqu'au trône. Le jour de son élection,
« il nous jura dans Mayence la vie et la sûreté de
« notre personne ; il nous jura que, pour ce qui con-
« cerne le royaume et toute notre prérogative, et
« tout ce que nous possédions ou devions posséder,
« il n'interviendrait en rien, moi vivant, contre ma
« volonté et ma décision ; il nous fit le même ser-
« ment sur la croix et le clou du Seigneur et la
« lance, devant tous les princes, lorsqu'il fut intro-
« nisé à Aix.

« Mais, laissant là toutes ses promesses, et les
« oubliant par le conseil des traîtres et des parjures
« et de nos ennemis mortels, il s'est tellement sé-
« paré de nous que, voulant nous atteindre et dans
« les choses et dans notre personne, il travaille tou-

« jours, dès cette heure, à nous priver du royaume « et de la vie : il s'est mis à assiéger notre camp et à « usurper nos domaines ; il s'est attaché par des ser- « ments contre nous tous ceux qu'il a pu séduire et « dans notre maison, et ailleurs.

« O affliction ! tandis que nous attendions de « jour en jour que, touché d'une douleur de cœur « et intérieurement humilié, il vînt à résipiscence, « enflammé de plus en plus par la fureur de sa trahi- « son, ne se souciant ni de la crainte de Dieu, ni de « la révérence paternelle, il n'a cessé de nous pour- « suivre de ville en ville, et d'envahir, autant qu'il « a pu, tout ce qui nous appartient.

« Ainsi nous sommes arrivé à Cologne. Or, « comme il avait lui-même projeté, pour la pro- « chaine fête de Noël, une réunion à Mayence, nos « féaux étant rassemblés, nous nous sommes dirigé « vers ce lieu. A cette nouvelle, il est accouru vers « nous à Coblentz. Là, comme il ne pouvait rien « contre nous par la force, il se mit à travailler de « ruse, de perfidie, et de toute manière. Il nous en- « voya ses messagers pour nous demander un en- « tretien. Nous, ayant pris le conseil de nos féaux, « nous acceptâmes. Lorsque nous fûmes réunis, « tombant d'abord à ses pieds, nous le priâmes affec- « tueusement, pour Dieu seul et pour son âme, de « se désister enfin de ses inhumaines poursuites « contre un père. Mais lui, de son côté, sous une « apparence, sous un voile de paix et d'amitié, se « roulant à nos pieds, nous priait, nous suppliait en « pleurant de nous fier à sa foi, à son âme : il était

« notre chair et notre sang; nous ne devions pas « hésiter à venir avec lui à la conférence indiquée ; « il nous conduirait à Mayence en toute sécurité, « discuterait avec les grands, le plus fidèlement qu'il « est possible, les intérêts de notre dignité; et, de là, « le débat terminé ou non résolu, nous ramènerait « en toute sûreté au lieu que nous voudrions.

« Ces propositions faites et entendues, avec l'ap- « probation des nôtres, nous nous sommes confié à « sa foi et à son âme, en disant : « Nous nous con- « fions à ton âme, sous la foi de ce commandement « par lequel Dieu a voulu que le fils aime le père. » « Mais lui, nous donnant la main, jura sous la « même garantie le respect de notre vie et de notre « honneur. N'ayant donc aucune défiance avec un « tel langage, nous renvoyâmes les nôtres pour « qu'ils se trouvassent à ce rendez-vous, ayant « mandé à tous nos autres fidèles de nous venir « joindre dans le même lieu ; et, ainsi, nous sommes « parti avec lui.

« Au milieu de la route, on nous annonça secrè- « tement que nous étions trahi. Lorsqu'il sut qu'on « nous avait fait ce rapport, il jura et protesta que « l'avis n'était aucunement vrai, et nous reçut de « nouveau sous la foi de sa parole. Puis, le lende- « main, à la nuit, nous arrivâmes à Bingen. Au « matin, il nous entoura du bruit des armes et de « toutes espèces de terreurs, disant qu'il ne voulait « pas nous conduire à Mayence, mais dans un châ- « teau fort. Nous étant donc agenouillé devant lui « et les autres, afin que, selon la parole donnée, il

« nous conduisît à Mayence, ou nous laissât libre
« de nous retirer, pour revenir en toute sécurité au
« terme prescrit, il nous fut répondu qu'une seule
« chose nous était loisible, c'était de nous rendre
« dans ce château. »

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

LIVRE IV.

(1075—1077)

LIVRE V.

(1076—1077)

LIVRE VI.

(1078)

LIVRE VII.

(1078 — 1080)

LIVRE VIII.

(1080)

LIVRE IX.

(1080—1084)

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

OEUVRES

DE M.

VILLEMAIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

1re Série. — 10 volumes in-8°. — Prix : 60 francs.

Parmi les illustrations littéraires de notre temps, il n'en est aucune qui jouisse d'une réputation plus solide et plus étendue que M. Villemain. « Par l'ordre de sa date, par le rang éminent où il s'est placé d'abord, par la vive influence qu'il a longuement exercée, par le progrès et l'accroissement où il n'a cessé de se tenir, en même temps qu'il reste pour nous du très-petit nombre des maîtres illustres, il est de ceux dont l'autorité continue de vivre, et qu'on est certain, en avançant, de toujours et de plus en plus retrouver. »

En empruntant cette appréciation si juste à un autre éminent maître en critique littéraire, M. Sainte-Beuve, nous ne pouvons résister au plaisir de le citer encore à propos de la publication que nous annonçons :

« C'est déjà un salutaire exemple que de voir des hommes, si comblés par la renommée, se recueillir pour donner à des œuvres, qui ont eu dès longtemps leur succès et qui n'en sont plus à attendre la faveur publique, ce degré de perfection et de fini qui n'est sensible qu'à des lecteurs attentifs, et qui ne s'apprécie que si l'on y regarde de très-près.... Parmi ceux qui écrivent, combien en est-il qui cherchent à faire de leur mieux aujourd'hui? M. Villemain nous avertit tout d'abord par son exemple, d'être du petit nombre de ceux-là. Lui, si doué de la nature, il ne s'y confie pourtant que jusqu'à un certain degré. A la première expression, toujours si prompte chez lui et si vive, il sait joindre l'expression méditée, et aux brillantes rapidités de la parole il substitue insensiblement la perpétuité du style. Il a donc revu ses anciens cours, les a complétés et singulièrement enrichis dans le détail. Il a distribué aussi ses Mélanges littéraires dans un ordre plus méthodique, et les a assortis d'une façon agréable.

« Le Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle est en première ligne parmi eux. Ce volume, sur les Pères de l'Eglise, a été pour M. Villemain une étude de prédilection depuis plusieurs années. Bien jeune et brillant de tous les succès, il avait abordé ce sujet sévère par une sorte de

caprice de goût. En y revenant cette fois avec un redoublement d'étude et une affection singulière, il l'a tout à fait pénétré et en a tiré d'abondantes richesses. On connaît désormais, après ces analyses et ces traductions vraiment admirables les Bazile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostome par les caractères de leur talent et de leur parole, aussi distinctement que l'on connaît Bourdaloue et Massillon.

« Les Discours et Mélanges littéraires renferment les trois morceaux qui valurent à l'illustre auteur la palme académique. L'*Éloge de Montaigne*, écrit à vingt ans, est demeuré un morceau précieux et charmant sans trace aucune de hasard et d'inexpérience; on y sent comme dans l'*Éloge de Montesquieu* et le *Discours sur la critique*, la passion de la belle littérature, le culte de l'imagination, l'amour des grands écrivains et de leurs formes immortelles. Ce sentiment domine également dans les excellentes *Notices* sur Pascal et sur Fénelon, qui, avec les *Discours* d'ouverture du cours d'éloquence en 1822 et en 1824, et les *Rapports* faits à l'Académie française sur les concours annuels, complètent ce volume.

Les Etudes de littérature ancienne et étrangère comprennent un *Essai sur les romans grecs*, qui jette une nouvelle lumière sur l'histoire de la civilisation byzantine; des notices sur *Plutarque, Cicéron, Tibère*, une *Dissertation sur Hérodote*, etc.; les belles et savantes biographies de *Shakspeare*, *Milton*, *Pope*, *Byron*, qui élevèrent si haut le talent de notre grand écrivain.

Dans les Etudes d'histoire moderne, on retrouve un *Discours sur l'état de l'Europe au* XV*e siècle; Lascaris ou les Grecs du* XV*e siècle* : ce dernier ouvrage, qui eut un si grand succès lors de sa première publication, est suivi d'un *Essai sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane*. Ce volume se termine par la *Vie du chancelier de L'Hospital*.

« Le Cours de littérature française est, par le fait, un cours de littérature européenne, embrassant tous les progrès de l'esprit et du génie dans la civilisation moderne, pendant les deux importantes périodes littéraires dont il contient l'histoire : le *moyen âge* qui a vu tout renaître et tout se développer, le XVIII*e siècle* qui a vu tout expliquer, tout compléter, tout perfectionner, et qui a peut-être préparé l'époque où tout doit finir; cadre immense où se déploient, en cinq siècles, les véritables annales morales et intellectuelles de l'humanité, depuis Dante jusqu'à de Maistre; depuis le poëte inspiré qui ouvrit l'enfer à l'imagination, jusqu'au philosophe qui le ferma sur l'espérance.

« On y trouve, dit M. Augustin Thierry, dans sa plus haute perfection, l'alliance de la critique et de l'histoire, la peinture des mœurs avec l'appréciation des idées, le caractère des hommes et le caractère de leurs œuvres, l'influence réciproque du siècle et de l'écrivain. Cette double vue, reproduite sous une multitude de formes et avec une variété d'aperçus vraiment merveilleuse, élève l'histoire littéraire à toute la dignité de l'histoire sociale, et en fait une science nouvelle dont M. Villemain est le créateur. »

NOUVELLE SÉRIE :

SOUVENIRS CONTEMPORAINS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,
par M. Villemain, 2 volumes in-8°.

